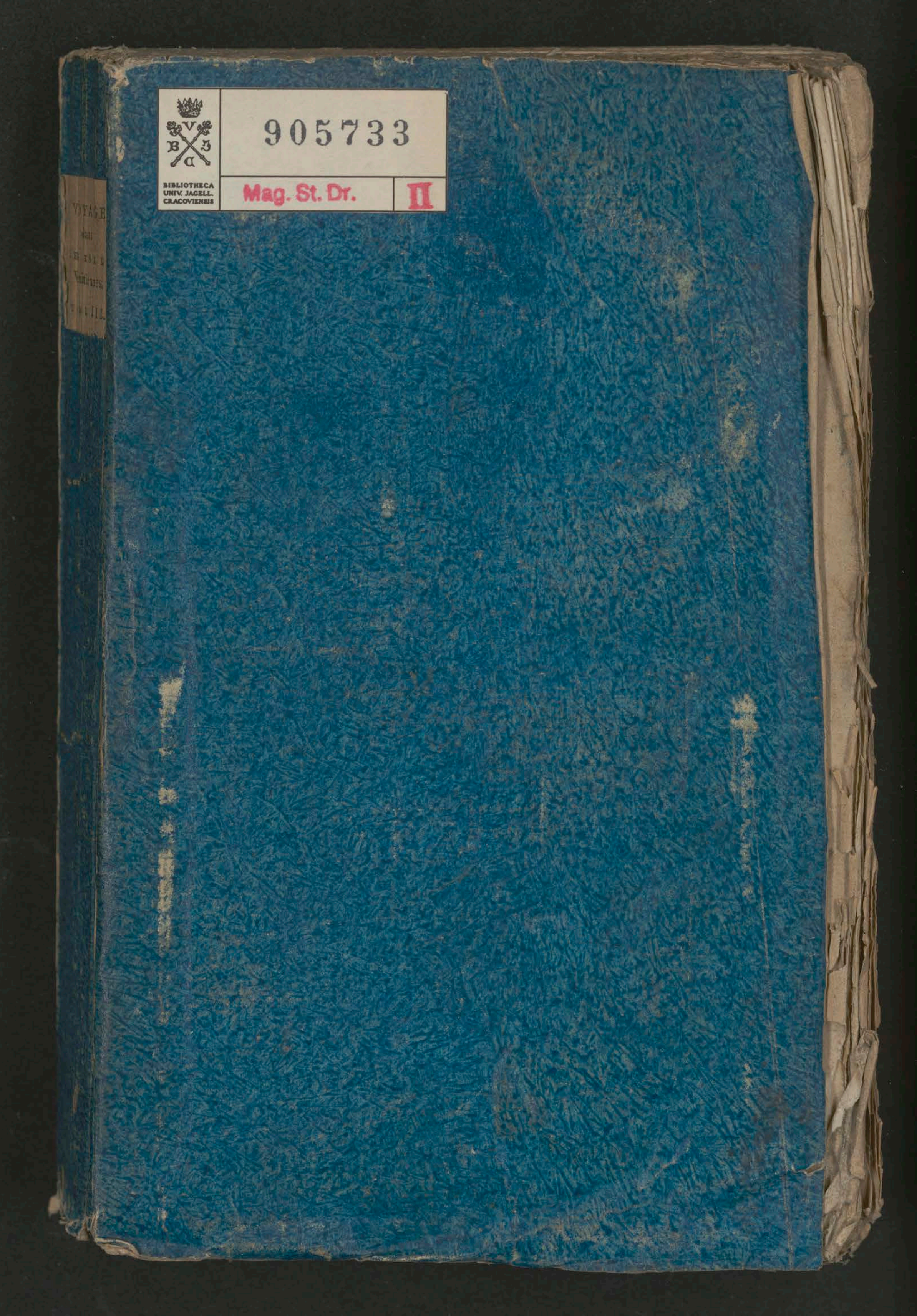

VOYAGE
BIBLIOTHECA UNIV. JAGELL. CRACOVIENSIS

1577

VOYAGE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

ET PITTORESQUE

DANS

LES ISLES ET POSSESSIONS

CI-DEVANT VÉNITIENNES DU LEVANT.



VOYAGE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET PITTORESQUE
DANS
LES ISLES ET POSSESSIONS
CI-DEVANT VÉNITIENNES DU LEVANT;

SAVOIR:

CORFOU, PAXO, BUCINTRO, PARGA, PREVESA, VONIZZA, SAINTE-MAURE, THIAQUI, CÉPHALONIE, ZANTE, STROPHADES, CÉRIGO et CÉRIGOTTE;

CONTENANT la description de chacune de ces îles et possessions, l'histoire et les monumens anciens, le gouvernement, les forces navales et terrestres que les Vénitiens y entretenoient, la religion, les mœurs, les usages, les productions locales, l'industrie, la navigation, le commerce; un aperçu sur celui des Etats maritimes de Venise et de l'Albanie, relativement aux intérêts de la France;

Accompagné d'un Atlas de trente planches, composé de la Carte générale, des mouillages, des vues, des costumes et monumens anciens, et des médailles et inscriptions grecques et romaines.

PAR ANDRÉ GRASSET SAINT-SAUVEUR *jeune, ancien Consul de France, résident à Corfou, Zante, Sainte-Maure, etc., depuis 1781 jusques en l'an 6 de la république française.*

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez TAVERNIER, Libraire, rue du Bacq, N.° 937.

AN VIII.

VOYAGE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
ET PITTORESQUE
DANS LES ILES CI-DEVANT VÉNITIENNES.

LIVRE X.

Etat physique et politique des îles de Thiaqui et de Cephalonie.

CHAPITRE PREMIER.

Etat physique de l'île de Thiaqui.

L'ÎLE de Thiaqui, située à l'E. de Cephalonie, n'en est séparée que par un canal de deux lieues de largeur. Sa figure est un carré long, et sa circonférence d'environ dix lieues du N. au S. Elle a à-peu-près quatre lieues en longueur sur une lieue et demie dans sa plus grande largeur.

Les deux caps N. et S. se nomment également caps Saint-Jean : ce sont des rochers élevés qui n'ont aucune sèche qui en rende l'approche dangereuse, même à très-peu de distance.

Divers écueils avoisinent l'île de Thiaqui : ils sont cultivés ; mais leur principale utilité est pour les bestiaux, qu'on y met au pâturage. Dans les chaleurs de l'été, on est obligé de les retirer, ces écueils n'ayant aucune source d'eau. Celle qui s'y trouve dans les autres saisons est le produit des pluies, dont l'eau est réunie dans des creux ,les uns naturels, les autres faits exprès par les insulaires.

L'île de Cephalonie commence au cap Fiscardo, et forme, avec celle de Thiaqui, un canal d'environ sept lieues courant S. S. E. et N. N. O. On ne peut y mouiller à cause de la grande profondeur du fond : les ancres ne tiendroient pas, et l'on seroit de plus exposé à des rafales extrêmement violentes que l'on éprouve avec tous les vents. Il ne passe guère dans ce canal que de petits bâtimens, qui attendent même, pour cette traversée, un vent favorable et bien établi. Si cependant on étoit obligé d'y naviguer, il faudroit alors ranger la côte de Cephalonie sur laquelle il y a deux ports, Fiscardo

et le Val-d'Alexandrie. L'île de Thiaqui offre un excellent mouillage, dont l'embouchure est marquée sur le plan par les lettres A B. Pour entrer dans ce port, il faut ranger la pointe B, et naviguer vers la pointe C, où mouillent les vaisseaux de guerre ; c'est ce qu'on appelle la rade de Thiaqui. En entrant avec les vents de N. O., la côte B C occasionne des rafales si fortes, que l'on ne peut tenir les huniers. Arrivé au milieu de la côte B C, on découvrira une calanque marquée D, qui forme le port de Thiaqui : l'embouchure en est fort étroite, et on ne sauroit donner trop d'attention à la bien relever. On est, dans ce port, à couvert de tous vents ; et on y jouit d'un tel calme, que l'on peut y caréner en toute sûreté. Ce port est environné de tous côtés de montagnes. Sur leur pente est bâti le village le plus considérable, dont les dernières habitations sont placées sur le rivage. A peu de distance, on trouve une source d'eau qui sert à l'approvisionnement des vaisseaux. Une pointe de terre qui s'avance à la mer sépare ce port d'un autre beaucoup moins grand, et qui ne peut recevoir que des bâtimens marchands de cent à cent cinquante tonneaux : ils y sont aussi en sûreté que dans le premier. On ne voit en cet endroit, sur

le rivage, que quelques cahutes de pêcheurs: les habitations sont, pour la plupart, sur le haut des montagnes.

L'île de Thiaqui est couverte de rochers qui mettent des entraves insurmontables à l'agriculture. Les terrains cultivés donnent aux insulaires, en blé et autres grains, une quantité plus que suffisante pour leur consommation. Le surplus, joint au produit des petits écueils que l'on cultive, fournit un article, très-borné il est vrai, d'exportation pour les îles de Cephalonie et de Zante. Ces blés sont d'une qualité bien supérieure à ceux de la Morée ; et les Cephaloniens et Zantiotes aisés sont jaloux d'en faire leur provision.

L'île produit environ cinq à six cents milliers pesant de raisins secs de Corinthe : c'est le seul article d'exportation, avec une très-petite quantité d'huile d'olive. Les vins fournissent uniquement à la consommation. La chasse est presque nulle. La pêche est assez abondante. Le jardinage se réduit à une petite quantité de légumes et de fruits. La volaille réussit singulièrement bien à Thiaqui. On y élève des dindes d'une grosseur remarquable, et que les insulaires destinent le plus souvent à des présens.

L'île est sujette aux tremblemens de terre;

mais il est rare qu'ils fassent du dommage. Les secousses sont ordinairement de relations, et la suite de celles qui ont agité l'île de Sainte-Maure, ou celle de Cephalonie. Rien n'indique un foyer particulier.

La population totale de l'île de Thiaqui est évaluée à six à sept mille ames, répandues dans quatre à cinq villages, dont le plus considérable, appelé Vathi, est situé en partie sur le rivage du port.

CHAPITRE II.

Etat politique de l'île de Thiaqui.

L'île de Thiaqui a existé sous différens noms; mais Dulichium et Ithaque sont ceux dont se servent le plus fréquemment les auteurs anciens. Elle faisoit partie des états du célèbre Ulysse; et ses habitans combattirent sous ses drapeaux au fameux siége de Troyes. La plupart des écrivains s'accordent à placer le trône et la cour d'Ulysse à Ithaque, où la chaste Pénélope fut, pendant son absence, en butte à l'intrigue et à l'ambition des grands des autres îles. Ulysse, après tous les malheurs dont l'accabla la vengeance de Vénus à son retour de Troyes, reparut enfin; il

triompha des ennemis qui avoient osé aspirer à la main de Pénélope et à sa couronne.

Les habitans d'Ithaque n'ont pu jamais jouer qu'un rôle très-précaire dans tous les événemens des peuples leurs voisins. Le peu d'étendue de l'île, de ses moyens et de sa population, l'ont toujours rendue dépendante de l'île de Cephalonie, dont elle a partagé le sort et la fortune dans toutes les révolutions qui lui ont fait changer de maîtres, sous les Grecs, sous les Romains, du tems de l'empire d'Orient, et enfin lorsque les îles devinrent une des possessions de la république de Venise. On ne voit à Thiaqui aucuns restes d'antiquité ; on n'y a pas même trouvé de médailles et autres monumens, qui auroient jeté quelque jour sur son histoire. Plutarque parle d'une seule ville, qu'il appelle Alulcomène.

Plusieurs îles de la Grèce se sont disputé et attribué l'honneur d'avoir vu naître Homère. L'empereur Adrien (1) consulta les dieux pour savoir le lieu de sa naissance : l'oracle répondit qu'il étoit né à Ithaque. En faudroit-il davantage pour illustrer cette petite île ?

Ce poëte (2) avoit une école à Smirne.

---

(1) Essai de Pope sur la vie d'Homère.

(2) Vie d'Homère, par M.me Dacier.

Un certain Mentés, de Leucade, homme passionné pour les lettres, étant arrivé avec son vaisseau dans ce port, engagea Homère à l'accompagner dans ses voyages. Celui-ci accepta. En revenant de l'Espagne, Mentés voulut faire un tour dans sa patrie : il débarqua Homère à Ithaque, et le recommanda à un des premiers du pays, nommé Mentor. Cet ami eut tous les soins possibles pour Homère, et lui apprit bien des choses d'Ulysse, dont il profita pour son Odyssée. Homère étoit attaqué d'une fluxion sur les yeux; Mentés, revenu à Ithaque, le trouva guéri; mais en arrivant à Colophone, sa fluxion le reprit, et il perdit la vue.

Homère (1), passant à Corcyre, y rencontra Demodoce, et vit à Ithaque un certain Phemius. Le premier, suivant Plutarque dans son traité sur la musique, avoit écrit sur la guerre de Troyes; l'autre, sur le retour des capitaines grecs. Mais ces deux personnages étoient des amis dont Homère parle dans son poëme, ou plutôt c'est lui-même désigné sous ces deux noms, comme auteur de *l'Iliade* et de *l'Odyssée;* ou, si l'on veut, ce sont deux hommes imaginaires que le poëte a jugé à propos de feindre sans autre allusion.

(1) Essai de Pope sur la vie d'Homère.

Les habitans de Thiaqui professent la religion grecque; et le clergé est sous la direction d'un protopapa dépendant de l'archevêque de Cephalonie. Comme dans les autres îles, les églises et les chapelles sont très-multipliées; il y a quatre couvens de religieux grecs de l'ordre de Saint-Basile, mais tous très-pauvres, et n'ayant d'autres revenus que les charités des fidèles. Le premier de ces monastères, sous l'invocation de la madone de Catara, avoit été détruit, et fut rebâti il y a environ un siècle par Téophane Astiera, prêtre grec de Thiaqui. La fondation de celui de Saint-Nicolo de Maurona ne remonte pas à plus de quarante-cinq à cinquante ans : ce fut une œuvre pie d'un certain Constantin Politi, de Constantinople, qui vint s'établir à Thiaqui, où il finit ses jours. Le couvent de Saint-Michel archange est bâti sur le haut des montagnes. Toute la communauté se réduit à un seul religieux et un laïc qui le sert : il ne vit que d'aumônes. Je n'ai pu avoir connoissance de l'auteur et de l'époque de sa fondation, ainsi que de celle du quatrième couvent, situé dans le village d'Oxoi. Il n'y a aucun monastère de femmes, ni aucune église ou chapelle du rit latin.

L'île de Thiaqui étoit gouvernée par un

noble de Cephalonie, élu par le conseil d'Argostoli : ses fonctions, qui ne duroient qu'un an, se bornoient à entretenir la tranquillité, et à suivre l'instruction des affaires criminelles et civiles, dont il rendoit compte au provéditeur de Cephalonie. Ce représentant envoyoit alors sur les lieux un des employés de sa chancellerie, pour terminer la procédure. Quoique la place de gouverneur de Thiaqui fût peu lucrative, elle flattoit l'amour-propre des Cephaloniens, et n'étoit jamais accordée qu'à un noble qui avoit déjà occupé des premières places dans sa patrie.

Les primats de Thiaqui s'assembloient chaque année, sous l'inspection du gouverneur, dans une église, et ils nommoient aux charges municipales.

La garnison étoit composée d'un petit détachement de dix à douze soldats italiens tirés des troupes qui étoient à Cephalonie : on les relevoit tous les mois, et un sergent les commandoit. Un magasin de la maison qu'occupoit le gouverneur leur servoit de quartier.

Le caractère, les mœurs, les usages, le costume des Thiaquins sont les mêmes que ceux des Cephaloniens, et ne présentent aucune particularité digne de curiosité.

CHAPITRE III.

Etat physique de Céphalonie. Situation. Etendue. Caps. Ports. Cavernes. Terroir. Productions. Jardinage. Melons d'hiver, nommés bacchieri. *Particularités dans un troupeau de chèvres. Plantes médecinales. Remède pour la goutte. Projet non effectué d'une plantation de cannes à sucre, café et indigo. Histoire et fin tragique de son auteur. Manne. Pêche. Chasse. Tremblemens de terre. Climat. La gale très-commune.*

L'ÎLE de Cephalonie est située à l'E. de l'Albanie, à l'O. de la Romélie, et à l'embouchure du golfe de Patras. Elle a environ soixante lieues de circuit, et sa figure est à-peu-près ronde.

Les deux promontoires les plus remarquables, sont le cap Fiscardo au N., et le cap Capra au S. Ce dernier est fort élevé, et couronné d'un bois très-épais, nommé la Forêt-Noire. Il ressemble de loin à une galère couverte de sa tente. C'est ce cap que Pline nomme l'Ennos. Sur son sommet étoit bâti un temple dédié à Jupiter, fort célèbre

chez les Grecs. Du pied de ce cap part une sèche qui s'avance à la mer environ une lieue.

Le port de Cephalonie, situé au N. E. de l'île, est vaste, et décrit un demi-cercle environné de hautes montagnes. Les plus gros vaisseaux de guerre peuvent y mouiller, et une escadre entière seroit en sûreté. Ce port, se prolongeant du N. au S., est terminé par deux petites baies qui peuvent contenir un grand nombre de bâtimens marchands, mais sont sur-tout propres pour le mouillage des galères et galiotes qui se placent presqu'à toucher le rivage, et y jouissent du plus grand calme en tout tems. Du fond de la baie S. à celle N., il peut y avoir quatre lieues. L'une et l'autre se terminent par des marais abondans en gibier aquatique, mais dont les exhalaisons ne contribuent pas peu à rendre, dans les environs, l'air mal sain et très-fiévreux. Des montagnes arides, un terrain sablonneux et des marécages ferment la baie du N. Celle du S. communique à une plaine cultivée. Le port de Cephalonie est limité à l'E. par une chaîne de montagnes presqu'incultes. Sur le sommet de la plus élevée est bâtie une petite église grecque sous l'invocation de saint Théodore. Elle donne son nom au port. Au N. assez près de terre, et à l'embouchure du port, s'élève un rocher

nommé Guardiani, de deux tiers de lieue de circonférence. Là est un couvent de religieux grecs, et une église dédiée à la sainte Vierge. Au S., il y a trois petits écueils. La fontaine où les bâtimens font leur provision d'eau, est placée au milieu de la côte occidentale de la baie S. Elle prend sa source dans les montagnes de l'O. Elle est de très-bonne qualité et abondante, et fournit même à la consommation de la ville d'Argostoli, qui n'en est pas éloignée. Sur la côte N. E. du port est bâtie une petite ville nommée Lixuri. Sa situation est très-avantageuse pour le commerce, les bâtimens marchands d'une certaine portée ne pouvant mouiller dans les deux petites baies qui terminent le port. Le lecteur, et sur-tout les marins, me sauront gré d'entrer dans quelques détails plus circonstanciés sur la manière de s'introduire et de mouiller dans le port de Cephalonie.

Venant à Cephalonie de la partie de l'O., il faut aller raisonner sur le cap Porto-Ferra, indiqué dans les cartes du golfe de Venise, sous le nom de cap Sidero. A ce cap commencent des sèches qui s'étendent le long de la côte jusqu'au Guardiani. Cet îlot est également environné de sèches, sur-tout dans la partie du S. O., d'où s'étend une pointe marquée E sur le plan, et dont il faut bien

se garder. Arrivé au Guardiani pour entrer dans le port de Cephalonie, soit que l'on aille à Lixuri ou à Argostoli, il faut observer de ne point trop s'approcher de la côte basbord, parce que des écueils Saint-George, marqués F, jusqu'à Lixuri, il y a des bas-fonds qui s'avancent à la mer environ deux encâblures, et beaucoup plus à la pointe marquée D, qui couvre le mouillage de Lixuri, et le rend très-bon. Etant obligé de ranger la côte de stribord, on observera un cap de couleur blanchâtre, qui, pour cette raison, s'appelle *tacca bianca*. On pourroit mouiller, à l'abri de ce cap, sur 13 brasses; mais ce ne devroit être que momentanément, parce que l'on y seroit exposé aux vents de N. O. jusqu'au S., qui rendent ce mouillage peu sûr. Continuant à s'avancer, on trouve le cap Negro, dont il faut s'éloigner un peu à cause des bas-fonds qui s'étendent à la mer d'environ deux câbles. On fera route vers la pointe D. On se trouvera d'abord dans un mouillage nommé Ancipressi, à cause de quelques cyprès qu'on aperçoit sur la côte. On y est assez bien, mais il faut faire attention à un banc marqué G, sur lequel il y a au plus 14 pieds d'eau; il est éloigné de terre d'environ deux câbles. Navigant plus avant, il faut ranger la pointe St-Théodore,

d'où part une sèche à fleur-d'eau, qui s'avance à la mer d'environ demi-câble. Tournant alors à stribord, vous entrerez dans le port d'Argostoli, très-bon mouillage. On doit cependant s'affourcher N. O. et S. E., avec de bons câbles, parce que les vents du N. se font sentir avec violence dans ce port. En pénétrant plus avant, on mouille en face des maisons d'Argostoli, et le mouillage est bon par-tout. On est très-bien à Lixuri et à Samoli. Dans ce dernier endroit, les bâtimens mouillent rarement, parce qu'on n'y charge point de marchandises. On pourroit prendre un moulin pour reconnoissance en cet endroit d'un bras de mer, où l'on échoueroit un bâtiment sans aucun risque sur une vase molle.

En partant de Cephalonie, et entrant dans le canal qu'elle forme avec l'île de Zante, il faut s'éloigner un peu de la côte de Cephalonie, à cause de diverses sèches qu'on doit éviter. Il faut sur-tout faire attention au cap Scala, qui a au S. O. une sèche qui s'avance une lieue en mer. Cette sèche est formée par une ancienne ville submergée.

A l'E. de l'île de Cephalonie, à environ quatre lieues du cap Capra, on rencontre un mouillage nommé Samos. Ce n'est proprement qu'une rade couverte uniquement au S.

par un promontoire qui s'avance en mer, et que l'on nomme cap Alessandria. La tenue y est bonne, et de gros bâtimens peuvent y mouiller; mais on ne doit prendre ce mouillage que dans la belle saison. On doit observer de ne se placer que dans la partie du S., et avoir soin d'empenneler les ancres, les vents de S. E. et de N. O. soufflant dans ce port avec de très-fortes rafales. On n'a de ressource, pour l'eau, que les puits, qui ne sont pas abondans. Assez près du rivage, il y a un village qui est dominé par une colline, sur le sommet de laquelle est bâtie une église grecque sous l'invocation de la sainte Famille, desservie par dix-huit religieux. Ces moines habitent un couvent auprès duquel est une tour carrée, divisée en quatre étages qui forment autant d'appartemens. Elle communique au monastère par un pont-levis. Le haut de cette tour est une terrasse garnie d'embrasures de canons, et où est placée une batterie de quatre petites pièces. Elle renferme une certaine quantité d'armes à feu, de munitions de guerre et de bouche. Cette tour est le refuge des religieux contre les brigands et les barbaresques, qui quelquefois font des incursions dans l'île. Le chemin qui conduit au monastère est très-difficile.

Continuant à ranger la côte orientale de

l'île, et allant au N., on trouve un autre mouillage nommé Fiscardo. C'est une petite anse qui ne peut recevoir que des bâtimens marchands de peu de portée, des galères et des galiotes. A un tiers de lieue, il y a un petit écueil nommé Dascalia. On mouille très-près de la côte, portant même des amarres à terre pour empêcher les ancres de chasser. L'inclinaison du fond rend ce mouillage peu sûr, et l'on risque en dérapant d'être jeté sur la côte de Thiaqui. On voit sur le sommet et la pente d'une montagne de l'île un village assez considérable.

Côtoyant toujours vers le N., on découvre la forteresse d'Axo bâtie sur des rochers escarpés.

A l'O., on trouve une espèce de petit port bon uniquement pour des barques. A un tiers de lieue du rivage, est un gros village nommé Pessades. C'est le plus considérable de l'île, et celui où les habitans sont les plus aisés.

Dans aucun de ces mouillages, il n'y a de fanal, qui, dans les nuits obscures, serviroit de guide aux bâtimens souvent en danger sur cette côte.

En suivant la côte de l'O., on arrive à une caverne bien capable d'intéresser la curiosité. L'entrée en est étroite, mais suffisante cependant pour une barque. La variété des

couleurs

couleurs dont la voûte est ornée, offre le spectacle le plus riant. La nature seule s'est plu à les placer : la vue eût été bien moins flattée, si elles eussent été l'ouvrage de l'art le plus étudié. Ce premier attrait suffit seul pour satisfaire l'homme qui ne considère pas d'un œil indifférent les richesses aussi variées qu'infinies de la nature. On est encore attiré dans cette caverne par les plaisirs de la chasse la plus agréable. Elle est le refuge d'une quantité considérable de pigeons sauvages. L'insulaire, qui leur a déclaré la guerre, s'introduit dans leur asile, dont l'ouverture est ensuite soigneusement fermée avec des filets. Alors on fait un grand bruit : le pigeon effrayé quitte sa retraite ; et cherchant son salut dans la fuite, il trouve la mort dans la barrière où il va se jeter avec précipitation.

Au N. O. de l'île, un chemin rude et fort étroit conduit à une autre caverne dont l'entrée est comme défendue par des monceaux de roches brisées qu'il faut escalader. Une fois introduit, on voit une quantité de coquillages de diverses figures pétrifiés. La voûte est décorée de stalactites, dont les formes variées présentent un spectacle aussi agréable que bizarre. Cette caverne abonde aussi en simples et plantes utiles à l'humanité.

Il y a beaucoup d'autres cavernes où les

bergers ont coutume de faire entrer leurs troupeaux pendant la nuit, qu'ils passent eux-mêmes en toute saison au grand air. Leur lit consiste en une couple de planches élevées sur deux petits tréteaux d'environ six pouces de terre, pour laisser un passage à l'écoulement des eaux lorsqu'il vient à pleuvoir. Quelques peaux de moutons leur servent à se garantir du froid pendant l'hiver.

L'île de Cephalonie est couverte en grande partie de roches arides : cependant l'étendue des terres cultivables seroit plus que suffisante pour fournir à tous les besoins des insulaires, si les opérations de la nature étoient secondées par des cultivateurs laborieux.

Les produits de première nécessité, tels que les blés et autres grains, sont très-bornés, et ne fournissent que quatre à cinq mois de la consommation de l'île; le surplus est tiré de la Morée.

Environ six à sept millions pesant de raisins secs de Corinthe, et les huiles qui sont assez abondantes, sont les deux productions principales, et dont on fait le commerce.

L'île donne aussi une certaine quantité de coton d'une très-bonne qualité. La consommation s'en fait partie dans Cephalonie, partie dans les autres îles. C'étoit un des articles sur lesquels les officiers de la marine

militaire des Vénitiens ne manquoient pas de spéculer dans le cours de leurs campagnes.

On recueille aussi quelque peu de soies beaucoup plus estimées que celles de la Morée. Telles sont les productions locales les plus considérables, et dont l'exportation donne à l'insulaire les moyens de payer l'étranger qui supplée à l'ingratitude de son sol pour les genres de première nécessité, ou, à mieux dire, qui profite de son indolence.

Les vins de table et de liqueur se consomment dans l'île, et une très-petite partie passe chez ses voisins. On en a aussi quelquefois fait des expéditions en pays étrangers, mais ce n'étoit jamais que des essais qui ne pouvoient aller à une somme remarquable.

On fait à Cephalonie des liqueurs de diverses qualités fort estimées; mais cette branche d'industrie n'est point assez développée pour donner un certain bénéfice. La plus grande partie de ces liqueurs est employée en présens, que l'insulaire s'empresse de faire, soit aux personnes en place à Venise et à Corfou, soit à ses protecteurs.

Cephalonie n'est pas plus riche que les autres îles, en fruits et en légumes; ils n'ont rien de remarquable pour la qualité. Le jardinage est, pour ainsi dire, encore dans l'enfance; il y demeurera long-tems, par l'attachement

opiniâtre des paysans à leurs pratiques pour la culture des terres, et par la négligence des propriétaires à combattre ces préjugés nés de l'ignorance, et dont ils éprouvent tout le préjudice.

On récolte à Cephalonie une sorte de melons d'hiver, nommée *bacchieri*, d'une qualité supérieure à ceux de Malte. La forme en est très-différente. Ceux de Malte, parfaitement ronds, sont d'un vert tirant sur le bronze; ceux de Cephalonie sont ovales, et d'un très-beau jaune. La chair en est blanche. Ces melons se conservent long-tems en les tenant suspendus. Dès le mois de juillet, on commence à travailler la terre : on laisse les mottes retournées jusqu'en septembre, pour qu'elles soient bien échauffées par les rayons du soleil; alors on les couvre de fumier. En octobre, on applanit le terrain, mêlant également la terre et le fumier. A la fin de mars, on laboure. On fait ensuite, à peu de distance les unes des autres, des petites fosses. Dans chacune, on jette une vingtaine et même moins de grains de semence, que l'on couvre aussitôt avec soin. Lorsque les tiges commencent à paroître, on en choisit quatre à cinq des plus fortes; toutes les autres sont arrachées. Entre les tiges conservées, on jette du fumier mêlé avec de la terre. On en forme comme

un demi-cercle élevé autour de chaque tige. La plante est ainsi défendue de la trop grande chaleur du soleil, et la racine se fortifie. On ajoute, à toutes ces opérations, celles que l'on pratique pour les melons ordinaires. En décembre, on fait la récolte.

L'île de Cephalonie a peu de pâturages. Les espaces de terre que n'étouffent point les rochers, sont employés à cultiver, soit des genres de première nécessité, soit des fruits que l'on vend à l'étranger. Les bestiaux sont conséquemment peu nombreux. Les bœufs, les moutons que consomment les insulaires, viennent de la Morée. On n'entretient dans l'île que quelques troupeaux de chèvres dont le lait sert à faire des fromages que l'on salé, et que l'on conserve dans l'huile. Le poil, mêlé avec de la laine, est employé à faire des espèces de tapis nommés *zenie*, dont on couvre à Venise le plancher des gondoles.

J'ai eu occasion de remarquer une particularité très-curieuse dans un de ces troupeaux de chèvres. J'étois à la campagne d'un des primats de l'île, et tous les matins je prenois un verre de lait. Le Grec qui me servoit avoit accoutumé une chèvre à venir dans ma chambre, où elle se laissoit traire moyennant quelques poignées de raisins secs de Corinthe que je lui donnois. Je m'aperçus

un jour que les dents de ma chèvre étoient toutes d'un jaune très-beau, tirant sur la couleur de l'or. Je m'empressai de lui ouvrir la bouche, et je frottai ses dents, la couleur n'en fut que plus brillante. Cette découverte m'intéressa infiniment; je n'aurois certainement pas changé ma chèvre avec Amalthée, quoiqu'elle ait eu l'honneur d'alaiter le dieu du tonnerre. Je fis part à mon hôte de mon aventure, dont je lui témoignai la plus grande satisfaction. Il me répondit que ma chèvre n'étoit point la seule aux dents dorées. Il me conduisit dans un pré entouré d'un petit mur, où j'en vis plus de deux cents qui m'offrirent la même particularité. Elles étoient beaucoup plus grasses que toutes celles que j'avois vues dans les autres parties de l'île. Elles donnoient un lait plus abondant, et d'une qualité supérieure. Je m'entretenois de ces faits avec un médecin fort éclairé; il me fit voir, pour réponse, une bague d'or dont une partie me parut d'argent. Il me fit remarquer que ce que je voyois de blanc étoit une forte couche que le frottement le plus violent ne pouvoit diminuer. Il me raconta que, revenant de Sainte-Maure à Cephalonie, il relâcha sur la côte d'un petit écueil inhabité, distant de 11 à 12 lieues de cette dernière île; que s'étant débarqué, il s'amusa à cher-

cher quelques plantes sur cet écueil, et en remplit un mouchoir. Rentré dans la barque, qui malheureusement n'étoit pas entièrement à sa disposition, et se trouvant déjà avancé dans sa route, il fut fort étonné, en jetant un coup-d'œil sur sa bague, de la trouver presque toute d'argent. Il la frotta inutilement. Ce changement piqua sa curiosité; il l'attribua à la vertu de quelques-unes des plantes du petit écueil. Il se mit aussi-tôt à frotter une autre bague d'or avec chacun des simples qu'il avoit recueillis. Il eut le chagrin de se voir privé de celle dont l'effet étoit si surprenant. Il auroit bien desiré retourner sur ses pas; il en fit en vain la proposition à des stupides passagers ses compagnons de voyage, et à son rustre patron, que les merveilles de la nature ne pouvoient émouvoir. Il est certainement à regretter que l'on ait négligé la recherche et la connoissance de deux plantes dont les effets si prompts et si marqués, sur l'émail des dents, partie si dure, et sur un métal tel que l'or, annoncent des vertus qui seroient indubitablement d'un grand secours pour l'humanité.

Il est prouvé que l'île de Cephalonie abonde en plantes médicinales. Celle dont je vais décrire les effets, surprendra le lecteur autant que je l'ai été moi-même. Il n'auroit sûre-

ment pas éprouvé une moindre satisfaction que la mienne, si, comme moi, il eût été à portée d'en voir de ses yeux, et d'en admirer les effets. Cette plante a été employée avec le plus grand succès pour la guérison de la goutte. En 1785, la corvette française la *Semillante*, commandée par le lieutenant de vaisseau *Duboscage*, étant à la poursuite d'un pirate, relâcha à Cephalonie. Le capitaine souffroit singulièrement de la goutte. Je lui parlai de M. Zulatti, médecin que l'on m'avoit assuré posséder un secret contre cette maladie. Duboscage accepta la proposition de le voir avec le chirurgien-major de la corvette. Son entretien, les informations prises sur les lieux, excitèrent et intéressèrent d'autant plus la curiosité. On voulut voir des malades qui dussent leur guérison à ce remède. Il s'en présenta quatre, tous d'âge et de tempérament différens. Ils avoient souffert de la goutte depuis un nombre d'années, et dans des degrés divers. Leur guérison datoit aussi d'époques différentes.

Le premier, âgé de 70 ans, en étoit attaqué depuis plus de 25 ans. Il y avoit six mois qu'il étoit comme impotent, et en proie aux douleurs les plus cruelles, lorsqu'il se détermina à prendre le remède. Trois doses le tirèrent d'affaire. Dès le premier jour, ses

douleurs diminuèrent sensiblement; au cinquième, il fut en état de se lever; il eut encore quinze jours de convalescence, toujours très-foible et sans appétit : peu de tems après il sortit de sa maison très-droit, et marchant sans difficulté. Tous ses concitoyens ont été témoins et de ses souffrances et de sa guérison. Six années s'étoient écoulées, et il n'en avoit jamais ressenti aucune atteinte.

Le second, âgé de 48 ans, souffroit depuis près de 15 ans. Le mal avoit fait des progrès si rapides, que la goutte commençoit à remonter lorsqu'il se fit traiter. Sa guérison ne fut pas moins prompte ni moins assurée que celle du premier; il prit trois doses. Depuis neuf mois il n'avoit éprouvé aucune attaque.

Le troisième, de 66 ans environ, fut guéri en même tems. L'époque de la maladie étoit de 35 ans. Il n'étoit attaqué que par des accès éloignés, mais violens. Cinq doses lui suffirent. Depuis huit mois il jouissoit de la plus parfaite santé. Il n'avoit éprouvé que quelques petites douleurs encore presqu'insensibles dans les articulations, et cela dans les changemens de tems. Il me disoit fort plaisamment : Pour moi, j'ai une double obligation au docteur; il m'a guéri, et a su me conserver de ma maladie une espèce de baromètre.

Le quatrième étoit un capitaine des troupes

esclavones, grand, très-robuste, âgé de 28 ans. Il n'avoit encore eu qu'un accès, auquel il n'avoit pas donné une certaine attention. A la suite d'une commission pénible qui lui avoit coûté bien de la fatigue, il fut attaqué d'une manière qui l'obligea de garder le lit. Il se décida sans peine à prendre deux doses du remède. Elles firent leur effet, et en cinq jours il fut guéri. Il ne s'étoit jamais plaint depuis neuf mois.

Ces quatre malades nous instruisirent de la manière dont ils avoient été traités, et des effets du remède. On leur donna, dans le moment le plus fort de l'accès, une petite tasse d'une liqueur blanchâtre et très-fade. Une heure après la douleur diminua, et bientôt les malades éprouvèrent une sueur extrêmement forte; leurs urines furent très-abondantes et très-chargées. Leur plus grand tourment étoit une infection qui obligeoit jusqu'à leurs parens à s'éloigner. Cette transpiration, ces urines étoient encore secondées par des breuvages diurétiques et une diète rigoureuse. La seconde, la troisième, enfin chaque dose étoit une petite tasse de la même liqueur, dont les effets se renouveloient. Une fois les douleurs entièrement dissipées, le malade tomboit dans une espèce d'anéantissement. On cessoit alors les doses, et on ré-

paroit le corps abattu par des alimens légers, et pris avec modération. Un certain régime devoit s'observer après la guérison, et toutes salaisons et liqueurs étoient prohibées pour toujours.

Le docteur nous dit qu'il étoit redevable de la découverte des vertus de cette plante au plus grand hasard. Sa servante, préparant de la salade, y trouva mêlé quelque peu de cette simple, qu'elle lui porta aussi-tôt. Il étoit alors occupé à une opération de chymie; il eut la curiosité d'en faire l'analyse; il y reconnut des qualités qui méritèrent son attention. Quelque tems après, appelé en Morée pour divers malades, il trouva un pauvre Grec horriblement tourmenté de la goutte; il fit sur lui la première épreuve du remède, qui eut des effets violens, mais suivis du succès. Son remède l'affecta d'une manière plus particulière. Il s'appliqua à en bien connoître toute la force, pour ne l'administrer que de manière à éviter des révolutions dangereuses.

Ce ne fut qu'après un travail long et persévérant, et avoir renouvelé ses expériences en Morée, qu'il se décida à traiter quelques-uns de ses compatriotes. Jusqu'alors il n'avoit fait usage de son spécifique que dans l'accès. Quelque disposé que fût le capitaine Duboscage à le prendre, il refusa constamment de

le lui donner hors de l'accès, craignant de faire sur lui une première épreuve dont il ne pouvoit prévoir les suites. Il nous ajouta que la plante n'étoit point particulière au sol de Cephalonie; que la liqueur pouvoit se conserver long-tems, sans perdre de la vertu, dans des vases bien fermés; qu'il pourroit en faire des envois en tous pays, qu'il accompagneroit d'une instruction sur la manière de prendre le remède, d'après un mémoire qu'on lui adresseroit sur le tempérament des malades et les degrés du mal. Il nous fit voir la déposition des urines de ses malades. Elles étoient ramassées en petites masses comme pétrifiées, ressemblant fort à du plâtre pilé, mais d'une couleur plus foncée. Elles donnoient encore un peu d'odeur.

Le docteur, en annonçant son remède, trouva bien des incrédules. Leurs contradictions ne le découragèrent pas, mais augmentèrent les difficultés qu'il rencontra pour administrer son spécifique aux malades du pays.

Les diverses maladies qui affligent l'humanité, sont de toute ancienneté; mais ce n'est qu'à la suite des tems, et comme en détail, que l'homme est parvenu à trouver des remèdes contre la plupart de ses maux. Ce n'est point aux lumières, aux connoissances des personnes qui consacrent toute leur vie

à augmenter, à perfectionner les secours qu'ils donnent à leurs semblables, qu'est due la découverte de la plupart des plantes dont ils ont développé les vertus. On en a été le plus souvent redevable à un pur effet marqué par la providence. Tous les animaux privés des lumières de la raison, doués du simple instinct de la nature, connoissent parfaitement les plantes qui les soulagent dans leurs maladies. Combien de fois ne nous ont-ils pas servi de guides! C'est en observant un troupeau de chèvres, qui, après avoir brouté dans un pré d'une certaine herbe, se mirent à bondir avec plus de vivacité, que l'on a découvert la plante et les vertus du café. Elle fut long-tems un remède, et ne cessa de l'être que lorsque le luxe et la mollesse changèrent ses qualités bienfaisantes en une boisson de simple plaisir, et dont l'abus a souvent fait un poison, sur-tout pour les tempéramens foibles et peu nerveux. La goutte a été long-tems mise au nombre des maladies incurables, et bien des gens la croient encore telle. Si jusqu'ici on a ignoré les moyens de la guérir radicalement, seroit-ce une raison pour que la découverte en parût impossible, incroyable? Le secret du docteur cephaloniote eut des ennemis, malgré le succès des expériences. L'envie, l'intérêt élevèrent la

voix. Des gens qui passoient pour instruits, plusieurs médecins même, formèrent un parti qui s'efforça, par ses déclamations, de décrier et de faire tomber le remède pour la goutte. Ne pouvant l'attaquer pour le succès, on s'attacha à en faire craindre les suites comme dangereuses. On le peignit comme un palliatif dont les effets violens devoient nécessairement occasionner dans le physique des malades quelque révolution, dont le moindre mal seroit à la suite du tems le retour de la goutte. L'expérience a prouvé jusqu'ici le contraire : mais même en accordant que la maladie pût revenir, on auroit pu demander à ces antagonistes, s'ils comptoient pour peu un remède qui éloigne des douleurs affreuses pendant plusieurs années de suite ; on auroit pu leur demander si ce remède bienfaisant le sera moins en cas de rechûte. Un d'entr'eux, médecin lui-même, et des plus zélés de la cabale, a été obligé d'implorer un secours qu'il disoit funeste ; il s'en est bien trouvé. Son exemple devoit suffire pour imposer silence aux criards : ils eussent bientôt changé de ton, si la goutte eût pris la défense de son destructeur. Il a été dressé par l'officier de santé de *la Semillante* un procès-verbal très-circonstancié de tout ce qu'il avoit appris sur les effets et le succès

du remède pour la goutte. Le lecteur trouvera ici copie de cette pièce (1).

---

(1) *Copie du procès-verbal dressé par M. Salomé, fils aîné, chirurgien-major, sur la corvette française* la Semillante, *relativement à plusieurs goutteux guéris dans l'île de Cephalonie par la vertu d'un spécifique inventé par les sieurs Zulatti.*

La corvette française *la Semillante*, commandée par M. le chevalier de Guillaumanche Duboscage, lieutenant de vaisseau, ayant mouillé pour affaire de service dans la rade de Cephalonie, ce commandant fut informé qu'il y avoit dans cette ville un docteur en médecine qui avoit trouvé un spécifique contre la goutte; et on l'assura qu'il pourroit se convaincre par lui-même des cures qu'il avoit opérées, en lui faisant venir les personnes qui avoient été guéries, et qui lui feroient elles-mêmes le récit de ce qu'elles avoient éprouvé.

Notre commandant, guidé par les sentimens d'humanité pour une découverte qui intéresse tant la santé, se fit un devoir de prendre tous les renseignemens relatifs à cet objet.

Vu le vent contraire, qui nous retenoit dans cette rade, il m'ordonna de descendre à terre avec lui, accompagné de la plupart de nos officiers, pour nous rendre dans la maison d'un des premiers du lieu, où l'on feroit venir les goutteux qui avoient été traités et guéris.

Nous nous rendîmes le 13 décembre 1785 à la maison de M. le comte Constantin de Corafa, ancien militaire au service du roi de Naples, où nous trouvâmes les sieurs Zulatti, père et fils, docteurs en médecine,

Je crus qu'il seroit facile d'engager le possesseur d'un trésor si utile à aller exercer

---

et inventeurs du spécifique contre la goutte. Notre commandant et M. le comte de Corafa prièrent les sieurs Zulatti, père et fils, de nous faire un détail de leur spécifique et de son administration. Les médecins nous dirent qu'ayant beaucoup étudié cette maladie, après en avoir apprécié les causes, combattu les accidens, en un mot après beaucoup de recherches, ils étoient parvenus à composer ce spécifique, qu'ils disent être extrait de certaines plantes.

Ils l'administrent par différentes doses, selon que la maladie est plus ou moins ancienne, ou plus ou moins rebelle : il faut nécessairement que le malade soit dans un de ses paroxismes pour qu'on puisse le lui administrer.

M. le comte de Constantin envoya chercher quelques-uns des malades qui avoient été guéris ; et les ayant fait passer dans un appartement particulier, nous y fûmes appelés pour entendre leur récit.

Le premier qui se présenta fut M. Jean Carandin, chancelier de la communauté de l'île de Cephalonie, âgé de soixante-dix ans. Il nous dit avoir été atteint de la goutte aux deux pieds depuis vingt-cinq ans, et avoir été traité par le docteur Zulatti, qui lui donna, dans un paroxisme des plus violens, environ une tasse à café de son remède. Vingt-quatre heures après l'avoir pris, les douleurs commencèrent à le quitter ; et il lui survint une sueur universelle, dont l'odeur étoit très-forte, et qui tachoit ses chemises comme l'huile. L'évacuation de ses urines fut très-abondante, et elles

ses

ses talens et son zèle pour l'humanité dans quelque capitale où l'honneur et la fortune

---

étoient extrêmement chargées, et déposoient une matière semblable à du plâtre pilé, et il nous la montra. Il eut encore quinze jours de convalescence, n'ayant plus de douleur, mais étant très-foible et sans appétit. Il y avoit déjà six ans que le malade avoit pris le spécifique; depuis ce tems il n'avoit plus ressenti aucune douleur, quoique son état fût le même qu'auparavant.

Le second qui se présenta fut M. Nicolas Salomon, citadin, âgé de 66 ans, atteint de la goutte depuis trente-cinq ans, ayant dans les paroxismes les pieds, les genoux et les mains prises : il fut traité par le docteur Zulatti, qui lui administra cinq doses de son spécifique, qui lui occasionnèrent des sueurs aussi abondantes que celles du premier malade, et de la même nature, ainsi que l'évacuation de ses urines. Il prit le remède dans le mois de mai dernier 1785; et depuis il n'a plus ressenti aucune douleur; et ses paroxismes, qui étoient auparavant très-violens, le prenoient tous les trois mois, et le tenoient alité pendant un mois.

Le troisième malade que l'on fit venir fut M. Jean Antoine Inchiostro, bourgeois, âgé de quarante-huit ans, atteint de la goutte depuis quinze ans; dans les paroxismes ayant les pieds, les mains et les genoux pris, et dans son dernier ayant eu la moitié de la tête prise. Il prit trois doses du spécifique, qui lui produisirent les mêmes effets que les autres; il se trouve on ne peut mieux depuis neuf mois qu'il a pris le remède, n'ayant plus ressenti aucune atteinte, et ses adversités étant totalement disparues.

couronneroient à l'envi ses travaux et ses succès. Il s'y refusa. J'imaginai que je serois plus heureux auprès de son fils, qui, jeune encore, et suivant la même carrière, avoit de plus le motif de cultiver des dispositions naissantes par des secours que ne pouvoit lui offrir sa patrie : quelle fut ma surprise lorsque je démêlai, à travers les raisons spé-

---

M. Antoine Nado de Lustika, commandant des milices dans l'île de Cephalonie, fut le quatrième malade guéri que nous vîmes ; il étoit âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, né de parens goutteux. C'étoit la seconde atteinte de goutte qu'il avoit quand il prit le remède du docteur Zulatti : ce fut au printems de l'année 1785 qu'il en prit deux doses, qui lui produisirent des sueurs et des urines très-abondantes, de la même nature que celles des autres ci-dessus. Il y a neuf mois que le malade est guéri, sans avoir jamais ressenti la moindre douleur, lui restant cependant des nodosités dans les articulations.

D'après les ordres que m'a donnés M. le chevalier de Guillaumanche Duboscage, commandant la corvette sur laquelle je suis chirurgien-major, j'ai dressé cet exposé :

Lequel a été délivré à la requisition de M. Saint-Sauveur, consul-général de France aux Iles Vénitiennes. A Toulon, le 16 janvier 1790.

Signé, SALOMÉ, fils aîné, ci-devant chirurgien-major sur la corvette française *la Semillante*.

cieuses dont il couvrit son refus, les vues viles et basses de l'intérêt! Pour les déterminer, il auroit fallu leur compter d'avance une certaine somme, et leur fixer ensuite une pension. Ce sont là de ces ames fermées à l'honneur et à la vertu; elles ne sont guidées que par une sordide avarice. L'avidité de ces êtres les empêche même de réfléchir; ils manquent les occasions de s'enrichir par l'amour même des richesses. Je me hâte de finir sur leur compte. J'aurois voulu leur épargner la honte, et à moi l'amertume de les nommer.

Au printems, les feuilles des arbres de la forêt Noire sont chargées d'une grande quantité d'une manne très-blanche : elle a le même goût et produit les mêmes effets que celle de la Calabre. Il est singulier que jusqu'ici on ait négligé une récolte si intéressante pour l'humanité. On voit aussi sur le sommet de cette montagne une quantité d'ossemens humains, qui feroit croire que ce lieu fut autrefois peuplé. Quelques insulaires prétendent que pendant une longue suite d'années on eut l'usage d'y ensevelir les morts; ce qui ne paroît pas très-probable. D'autres disent que les habitans de la campagne se retiroient sur cette montagne pour se mettre à couvert, lorsque les Barbaresques ou les

Turcs faisoient quelqu'incursion dans l'île. Ils assurent qu'un très-grand nombre de ces malheureux fugitifs périrent dans leur retraite et par la faim et par le fer de l'ennemi, lorsque les Turcs se rendirent maîtres de Cephalonie.

La pêche n'est pas très-abondante sur les côtes de Cephalonie ; et c'est certainement à l'inertie de ses habitans qu'il faut s'en prendre.

Le gibier volatil est, comme dans les autres îles, de passage. On ne voit aucune bête fauve, hors quelques renards.

Très-souvent l'île de Cephalonie ressent de fortes secousses de tremblemens de terre. En 1736, 1743 et 1752 ces funestes révolutions firent des ravages considérables, mais surtout dans la partie du N. de l'île. On a remarqué qu'en s'approchant des puits on sentoit des exhalaisons très-fortes de soufre.

Le climat est en général assez tempéré, mais sujet à des variations très-dangereuses. L'été les pluies sont rares, et ne commencent guère qu'en novembre. L'hiver le tonnerre tombe fréquemment. Les semailles se font en hiver, et la moisson au commencement de juin. Pendant tout l'hiver on a des fleurs, des roses, des œillets, qui croissent presque

sans culture. Morosini (1), provéditeur à Cephalonie en 1762, dont j'ai cité l'ouvrage sur cette île, dit que, de son tems, il arrivoit très-souvent que les femmes accouchoient de quatre et cinq enfans à-la-fois; fécondité qu'il accorde également aux chèvres et aux brebis. Il dit qu'il n'étoit pas rare de voir des enfans mâles naître avec une longue queue, comme les animaux. Je puis bien assurer qu'on ne voit plus de ces prodiges à Cephalonie. Le même Morosini dit aussi qu'il suffisoit pour cuire parfaitement le pain de le présenter au feu, et de l'exposer ensuite sur une table au vent de nord-ouest, en ayant l'attention de le retourner de tems en tems. Le même auteur a conservé la recette dont se servoient les paysans pour se guérir de la colique. Ils se mettoient tout nuds, et se couchoient à plat-ventre sur des pierres. Cet important secret, ainsi que celui de cuire le pain au vent, s'est malheureusement perdu.

M. Williams Eton (2) dit que *l'indigo avoit été cultivé avec succès sur la côte orien-*

---

(1) Morosini, Corsi dipenna e Catena di materia sopra l'isola della Cephalonia, imprimé à Venise en 1628.

(2) *Tableau historique, politique et moderne de l'empire ottoman*, tome II, page 262.

tale de la mer Adriatique, près l'île de Zante, jusqu'à ce que le propriétaire de cette plantation eut été assassiné. On n'a jamais pu découvrir ni les auteurs, ni le motif de ce meurtre. Il avoit été effectivement présenté au sénat de Venise un projet pour en établir une plantation dans l'île de Cephalonie. L'auteur du plan proposé promit non-seulement de l'indigo, mais même du sucre et du café. Il obtint l'investiture d'un terrain de l'île jusqu'alors inculte. J'ai beaucoup connu M. George Carburi, qui avoit conçu et fait goûter à Venise ce projet. Il étoit né à Cephalonie, de parens très-pauvres, et dont tous les moyens d'existence étoient de vendre des herbes sur la place d'Argostoli. Sa famille étoit nombreuse; M. George Carburi étoit l'aîné de trois frères et de deux sœurs. Les garçons, dès leur enfance, montrèrent des dispositions marquées pour les sciences : la fortune les favorisa, et ils furent placés dans un collége de l'université de Padoue, où ils firent avec un succès étonnant leur cours d'étude. Deux se consacrèrent aux arts utiles à l'humanité; l'un devint professeur de chymie à Padoue, et s'y distingua; l'autre fut médecin du roi de Sardaigne, et passa ensuite auprès des filles de ce prince, mariées aux comtes de Pro-

vence et d'Artois. George Carburi s'appliqua aux mathématiques, pour lesquelles il montra un talent distingué. Il partit pour la Russie avec le plus jeune de ses frères. Il trouva à Pétersbourg le comte Melessino, son compatriote, parvenu au grade de général d'artillerie au service de l'impératrice. Ce général les accueillit, et fit entrer le plus jeune des deux frères dans un régiment d'infanterie. Pour George, il le plaça auprès d'un ingénieur français qui occupoit la place de directeur-général de l'école militaire. Cet ingénieur avoit été chargé de l'exécution du transport d'un rocher, qui devoit servir de base à la statue que l'impératrice éleva à la mémoire de Pierre-le-Grand. Il étoit occupé de la combinaison des machines nécessaires à une opération aussi difficile. Carburi travailloit sous ses ordres. Au moment où il alloit mettre en exécution son plan, la mort surprit l'ingénieur français. Carburi, dépositaire de ses mémoires et de ses plans, fut choisi pour le remplacer dans le transport du rocher : il s'en acquitta avec un succès qui lui mérita à l'école militaire la place de son prédécesseur, et le grade de lieutenant-colonel. Carburi se fit bientôt une fortune honnête. Il passa en France; et en arrivant à Paris, guidé par la vanité grecque, il

prit le nom et le titre de chevalier de Lascaris ; et, à l'imitation de beaucoup de ses compatriotes, il se fit descendre des empereurs d'Orient. Il étala beaucoup de luxe et de faste, et ne fréquenta que les premières maisons, où il tâchoit de briller par une dépense folle, qui consuma insensiblement ses facultés. Dans une des sociétés où il se rendoit souvent, il fit la connoissance d'une jeune beauté qui possédoit le cœur d'un intendant des armées du roi. Son amant, très-riche, l'entretenoit à grands frais ; il l'avoit eue fort jeune, et avoit donné des soins particuliers à son éducation. Carburi fut frappé de ses grâces, de son esprit et de ses talens ; il fut épris ou parut l'être. Il étudia le caractère de l'objet sur lequel il avoit jeté ses vues. Il lui fit la peinture la plus vive de sa passion et de la pureté de ses intentions ; lui promit de l'épouser, ce qu'il auroit exécuté même à Paris, mais qu'il devoit différer jusqu'à son retour à Pétersbourg, où leur union se feroit sous les auspices de l'impératrice. Carburi ne manqua pas en même-tems de flatter sa vanité par des entretiens souvent répétés sur son origine illustre et sur une fortune considérable. Il réussit enfin à la déterminer à le suivre. La jeune maîtresse du bon intendant, oubliant ses bienfaits,

l'abandonna, emportant tous les dons que lui avoit prodigués sa tendresse. Carburi ne différa pas son départ; il retourna en Russie, mais n'y retrouva plus la même faveur dont il jouissoit. Il eut encore l'adresse d'éluder l'accomplissement de sa promesse de mariage, et persuada à son amante qu'il possédoit dans l'île de Cephalonie des terres immenses, et des plantations de sucre, de café et d'indigo. Son projet étoit de se retirer dans ses biens, qu'il se proposoit de cultiver lui-même. Carburi s'étoit lié avec un vieux musicien allemand, qui avoit été maître de la chapelle de l'impératrice, et jouissoit d'une fortune plus qu'aisée; il l'engagea à quitter le climat rigide de la Russie, pour aller s'établir sous le ciel toujours serein de Cephalonie. L'Allemand fut séduit; la société de la jeune Française n'y avoit pas peu contribué : il réunit les fonds qu'il avoit, et beaucoup de bijoux, et s'embarqua avec Carburi. Ils passèrent d'abord à Venise, où notre Cephaloniote présenta, et eut assez de crédit pour faire appuyer auprès du sénat son projet de plantation. Il demanda et obtint la concession d'un terrain assez vaste, au fond de la baie qui termine le port de Cephalonie au N. Le sénat lui accorda aussi le titre de comte. Carburi trouva à Venise un Fran-

çais, nommé Baudri, qui avoit long-tems suivi les travaux d'une très-riche plantation en Amérique. Il lui fit part de son entreprise, et lui offrit de le mettre à la tête de ce nouvel établissement. Baudri, qui végétoit à Venise, accepta avec joie. Ils s'embarquèrent, et arrivèrent bientôt à Cephalonie. Les compagnons de Carburi ne trouvèrent, au lieu des vastes possessions où ils se promettoient le bonheur, qu'une chétive maison dans Argostoli, tenant à un jardin dont les légumes étoient tout le revenu du comte. Celui-ci, craignant quelqu'indiscrétion de la part de ses colons, qui se plaignoient d'avoir été trompés, se hâta de les prévenir en les faisant passer dans un village peu éloigné du terrain qu'il avoit obtenu, et les mit sous la garde de paysans sur lesquels il pouvoit se fier. Il ne leur fut plus permis de venir à Argostoli, résidence du gouvernement. Carburi bâtit à la hâte une petite maison sur sa nouvelle possession; il la fit construire toute en bois, pour résister aux tremblemens de terre. A force de soins, il réussit à faire venir de l'indigo, du sucre et du café. Un échantillon très-imparfait fut mis sous les yeux du sénat: c'est à quoi s'est réduit tout le succès de l'entreprise projetée. Si la qualité du climat

et du terroir pouvoit paroître n'avoir point été un obstacle insurmontable au plan projeté du comte Carburi, les dépenses pour mettre ces plantations en activité étoient bien au-dessus de ses facultés. Les bâtimens d'une plantation de café sont la maison du maître, que l'on bâtit ordinairement près d'une rivière, autant pour la commodité que pour l'agrément; celle du commandeur, du teneur de livres, les magasins et de petits offices. Les autres bâtimens, propres à l'exploitation, consistent en un logement de charpentier, un chantier, une espèce de hangar pour mettre le bateau à couvert, deux cases à café, l'une pour y broyer et séparer la féve de la pulpe, l'autre pour l'y faire sécher. Les maisons des Nègres, l'hôpital, l'étable et les magasins, réunis aux premiers bâtimens, forment de la plantation une espèce de petit village. La case seule du café coûte quelquefois cinq mille livres sterling (cent cinq mille livres de notre monnoie). Le cafier ne commence à donner du fruit qu'au bout de trois ans : il en faut six pour qu'il soit à son vrai point de perfection.

Dans une plantation de cannes à sucre, outre les habitations de celle du café, il faut des cuisines, des écuries, et un moulin à sucre, dont la construction coûte or-

dinairement au moins quatre mille livres sterling (quatre-vingt-quatre mille livres de notre monnoie). On évalue la totalité des frais pour une plantation de cannes à sucre à vingt mille livres sterling (quatre cents vingt mille livres de France). La canne n'est à son degré de maturité qu'au bout d'un an, et même seize mois.

La plante de l'indigo récompense plus promptement les soins de son cultivateur : en deux mois de tems elle est à son degré de perfection. Toutes les opérations pour une plantation de ce genre sont également dispendieuses.

En supposant que le comte Carburi eût eu des moyens pour remplir ces frais, il lui auroit fallu des hommes accoutumés à cette culture, capables d'en soutenir toutes les fatigues ; et où les auroit-il trouvés ? Ces détails, que j'ai pris dans le *Voyage de Surinam* par le capitaine Stedman, confirment mon assertion, qu'à Cephalonie on n'a jamais cultivé ces genres précieux de l'Amérique.

Carburi s'occupa de mettre à profit le terrain dont il avoit été investi. Il ne pensoit nullement à former une plantation d'indigo, de sucre et de café, qui auroit exigé des dépenses immenses, et qu'il n'a-

voit pas les moyens de faire. Il auroit fallu bien du tems avant qu'il pût jouir des fruits de sa spéculation et de ses travaux. Pour les exécuter, il auroit fallu une terre et un climat bien différens de ceux de Cephalonie. Toutes ces vérités n'étoient point échappées à Carburi : ses vues étoient de se procurer une propriété dont il pût tirer parti. Il y donna ses soins, et commença à faire labourer le terrain, où il fit semer du blé de Turquie et d'autres grains. Son projet étoit d'augmenter l'utilité de sa nouvelle possession, en desséchant le marais qui termine la petite baie du N. Pour cet effet, il fit venir de Morée une vingtaine de paysans, qu'il mit aussi-tôt au travail. Carburi avoit le caractère dur; il maltraitoit ses ouvriers, qu'il négligeoit de payer exactement. Baudri imitoit son exemple; et la Française, qu'il avoit enfin épousée suivant le rit grec, ne réussissoit pas toujours à calmer ses violences. Craignant cependant que ces Mauriotes ne se vengeassent, il avoit obtenu du provéditeur de Cephalonie une garde de quelques soldats esclavons. Ceux-ci ajoutèrent encore au mauvais traitement des Grecs, que leur présence tenoit en respect. Le musicien allemand demandoit depuis long-tems à se retirer, et ne recevoit en réponse que des

duretés. Un soir qu'il se promenoit seul sur le rivage de la mer, il fut tué d'un coup de fusil. On l'enterra aussi-tôt à la même place dans le sable. Ce meurtre demeura quelque tems caché : on fit enfin des recherches, dont Carburi réussit à arrêter les suites. Le meurtrier étoit un Grec de Thiaqui, domestique du comte. Son évasion fit soupçonner son maître de lui avoir fait commettre ce crime, pour se débarrasser des importunités de l'Allemand, dont il fut l'héritier. Quelque-tems après, la garde esclavone fut rappelée à Argostoli. Les Moriotes, qui depuis long-tems cherchoient l'occasion de se venger, ne manquèrent pas de profiter de l'éloignement des Esclavons. Un soir que Carburi étoit retiré dans une chambre avec sa femme et Baudri, une partie des Grecs se présenta en demandant assez tranquillement à régler leur compte. Carburi leur promit de les satisfaire. En signe de reconnoissance, un de ces Grecs lui prend les deux mains comme pour les baiser; au même instant deux autres le saisissent par derrière, et un quatrième, se jetant sur l'épée du comte qu'il avoit remarquée dans un coin de la chambre, la lui enfonça dans le corps jusqu'à la garde. Les autres avoient en mêmetems saisi Baudri, qui se défendit cependant

avec courage, mais périt percé d'une quantité de coups de couteau. La comtesse en reçut treize, dont un seul derrière le cou étoit dangereux : elle tomba baignée dans son sang sur le corps de son mari. Les Grecs la crurent morte, et ne lui portèrent plus aucun coup. Les autres Moriotes s'étoient jetés sur deux Grecs qui servoient le comte, et les avoient garottés, pieds et poings liés : ils leur avoient aussi fermé la bouche avec leurs mouchoirs. Ces assassins se mirent ensuite à piller la maison; ils rendirent la liberté à une petite nièce du comte, qu'il avoit renfermée dans un cabinet par punition. Cette enfant, effrayée du spectacle affreux de cette scène d'horreur, s'échappa heureusement de la maison, et courut à Samoli, terre du comte Corafa, demander du secours. Les Moriotes étoient déjà disparus, emportant le plus d'effets qu'ils purent. Ils s'embarquèrent dans un grand bateau cephaloniote ; mais le patron, au lieu de les passer en Morée, gagna le port d'Argostoli, où, appelant du secours, il arrêta ces passagers, dont le gouvernement avoit appris le crime par un exprès que le comte Corafa avoit dépêché. On s'empressa de porter des secours. L'infortunée comtesse fut aussi-tôt transportée chez M. Corafa. Elle reçut dans cette famille tous les soins,

toutes les consolations que méritoit sa situation, et n'en sortit que parfaitement guérie. Le provéditeur de Cephalonie fit d'abord apposer les scellés sur tous les effets de Carburi; et ceux que l'on retira des Moriotes furent déposés dans sa chancellerie, d'où la veuve n'a jamais pu en retirer qu'une très-petite partie. Les meurtriers, conduits à Corfou, furent mis aux galères, et on ne porta pas plus loin leur punition. Une longue procédure fut entamée; tous les insulaires dont les biens avoisinoient ceux du comte Carburi, et sur-tout les riches, se trouvèrent compromis. Ce procès fut d'un bon revenu pour le provéditeur et ses ministres, et attira bien des ennemis à la veuve. Dès que sa santé le lui permit, elle passa à Zante, où, comme Française, elle réclama la protection du consul-général de France. Je fus chargé de l'accompagner à son retour à Cephalonie, et d'appuyer fortement ses démarches auprès du gouvernement. Je profitai de cette mission pour aller voir le lieu où le comte Carburi avoit annoncé pouvoir cultiver les genres précieux de l'Amérique : je n'y vis qu'un désert environné de montagnes arides, et où l'air étoit corrompu par les exhalaisons des marais, dont le dessèchement n'étoit que commencé. Le souvenir de

la

la scène tragique qui s'y étoit passée ajouta à mon horreur, et je m'empressai de quitter cette plage souillée par le crime. La maison du comte étoit demeurée inhabitée : les habitans de la campagne prétendoient que le diable y avoit établi son séjour. La veuve Carburi, craignant le ressentiment des Cephaloniotes vexés à son occasion, ne s'y croyant pas en sûreté, se retira à Corfou. Elle fit dans cette ville la conquête de M. Grimani, noble vénitien, officier général de la marine.. Ne consultant que sa passion, il l'épousa. Cette alliance, désapprouvée par le sénat et par la famille de Grimani, lui fit perdre sa place. Il retourna à Venise, où sa femme l'accompagna; mais bientôt elle reçut ordre des inquisiteurs d'état de sortir de cette capitale. Corfou fut de nouveau sa retraite : elle y étoit encore à l'arrivée des Français, et vivoit avec un Grec fort intrigant, qui avoit été employé dans les affaires domestiques de la maison Grimani. Telle a été la fin de cette plantation imaginaire, et du malheureux comte qui en avoit persuadé la possibilité.

La gale étoit une maladie très-commune dans l'île : on l'attribue au grand usage du poisson salé de Morée, des légumes, du vin, et sur-tout à la qualité des eaux. Le mal

a commencé en effet à devenir plus rare depuis que les morues et autres salaisons du nord ont remplacé le poisson de Morée, beaucoup trop salé, et préparé d'une manière peu saine. La consommation des légumes, qui faisoient l'aliment principal des insulaires pendant plus de la moitié de l'année, s'est aussi beaucoup diminuée par l'usage de la viande, qu'on s'interdisoit scrupuleusement pour observer des jeûnes rigoureux. L'opinion que telles étoient les vraies causes de la gale, fait que les médecins ne la traitent pas comme une maladie simplement extérieure. Ils regardent même comme dangereux d'en supprimer les effets par des onctions. Ils s'attachent d'abord à corriger le vice de la masse du sang et des humeurs par des boissons adoucissantes et rafraîchissantes. Le malade est assujetti au régime; et les onctions de soufre et autres sont la dernière opération.

L'île de Cephalonie renferme trois petites villes, Argostoli, la capitale, Lixuri et Axo, la forteresse. Il y a environ cent trente villages ou hameaux. On fait monter le total de la population à soixante-dix mille ames.

On compte dans Cephalonie vingt-cinq couvens de religieux et religieuses du rit grec, et trois monastères latins. Ces der-

niers ont peu de religieux ; mais la moindre communauté grecque est au moins de vingt personnes.

CHAPITRE IV.

Description des villes d'Argostoli, Lixuri, et de la forteresse d'Axo.

ARGOSTOLI, ville capitale de l'île de Cephalonie, est bâtie sur la côte occidentale de la baie qui s'étend au S., environnée de tous côtés de montagnes élevées, et peu distante des bas-fonds qui terminent la baie. Sa situation est aussi peu saine que désagréable. On ne peut comparer cette petite ville qu'à un de nos villages. La vue ne se porte que sur des maisons basses et mal construites, la plupart endommagées par les tremblemens de terre.

Le lazaret est le premier édifice que l'on voit sur le rivage de la mer, en entrant dans la baie ou port d'Argostoli; il n'a rien que de triste : sa forme décrit un carré parfait flanqué de quatre petites tours : l'intérieur est composé de quelques chambres pour les passagers, et de deux hangars, où l'on dé-

pose et évente les marchandises. Attenant est une petite église grecque sous l'invocation de Saint-Roch, desservie par un papas qui y a aussi un logement. L'administrateur de ce lazaret occupe toute la façade. Le rez-de-chaussée consiste en un vestibule, où cinq à six soldats de garde se mettoient à couvert des injures de l'air. Les barques et les chaloupes des bâtimens venant du Levant turc se placent derrière un avancement de pointes de rochers qui ressemble assez à un môle, dont elles faciliteroient au moins la construction pour la commodité du débarquement.

Un peu plus avant est la fontaine où les bâtimens vont faire eau : elle fournit aussi à la ville, où elle est transportée par mer. On destine à cet usage de vieux bateaux, au milieu desquels est un gros tonneau ouvert au-dessus, et remplissant exactement toute la largeur du bateau. Ces sortes de barques s'appellent *corinthii*, et sont conduites par un seul homme. Ce batelier transporte ensuite son eau dans une petite barrique contenant au plus deux seaux.

A peu de distance de la fontaine, on découvre sur la côte les premières habitations d'Argostoli. Ce ne sont la plupart que des petites maisons habitées par de pauvres gens:

elles sont séparées entr'elles par des intervalles qui étoient l'emplacement d'autres maisons dont on ne voit plus que des ruines; tristes vestiges des ravages des tremblemens de terre. En continuant à ranger le rivage, on voit toute la ville dans son étendue. Un bien petit nombre de maisons sont mieux bâties que les autres. Presque toutes sont précédées d'une espèce de petit môle fait de roches jetées dans la mer, et recouvertes ensuite avec du sable. De loin, tous ces avancemens ressemblent à une rangée de dents dont est garnie la côte. On rencontre beaucoup de maisons dont l'entrée est au premier étage, et on y monte par un escalier bâti en-dehors. Les tremblemens de terre ne permettant point d'avoir de caves, le rez-de-chaussée est distribué en magasins, où l'on renferme les vins, les huiles et toutes les provisions. Argostoli est située au pied d'une colline qui la domine, et sur le sommet de laquelle il y a un village et plusieurs moulins à vent. On ne voit dans cette ville aucun édifice public ou particulier qui mérite la moindre attention. Le providiteur occupe la maison d'un insulaire, et en paie le loyer : c'est une des plus apparentes : on y avoit pratiqué, tant bien que mal, quelques commodités. Le rez-de-chaus-

sée étoit composé de deux pièces, l'une servant de quartier au détachement de garde auprès de son excellence, l'autre avoit été changée en une prison. Un escalier en pierre conduisoit à une salle assez vaste, qui n'avoit point d'autres meubles que des siéges : elle servoit aux audiences que donnoit le provéditeur, et pour les repas d'étiquette, dans lesquels il traitoit la noblesse du pays. Elle a été long-tems le lieu où se tenoient les assemblées des corps de nobles, choisis dans une réunion de toute la noblesse, qui se rassembloit dans un enclos fermé de murailles, et faisoit ainsi ses élections en plein air, à moins que le tems ne les obligeât de se réfugier dans quelqu'église. Les appartemens du provéditeur étoient aussi simples que peu commodes. La résidence ne durant que deux ans, aucun de ces gouverneurs n'avoit été tenté de faire quelqu'ajouté ou quelque changement à son habitation, dont il auroit joui si peu de tems. Le chancelier avoit son logement et ses bureaux dans la même maison.

Vis-à-vis de l'hôtel du provéditeur, une autre maison servoit de caserne pour la garnison.

L'hôpital militaire étoit établi dans un magazin.

On donnoit le nom de place de Saint-Marc à un vuide entre les maisons, qui avoit été formé par la chûte totale de plusieurs, dont les ruines avoient été enlevées; c'étoit là où se tenoient les marchés : cette place étoit aussi le lieu de rendez-vous de ceux qui avoient à traiter d'affaires. Un petit marchand y avoit établi une triste boutique, qu'il appeloit café, où on alloit quelquefois se rafraîchir.

Quelques années avant la conquête des îles par les Français, les principaux habitans d'Argostoli avoient fait réparer une des plus grandes maisons, qui donnoit sur la place. On y avoit pratiqué une très-vaste salle, qui servoit à-la-fois de mont-de-piété et aux assemblées du conseil de la noblesse. Des autres pièces, on avoit composé, à l'imitation de ceux de Corfou, un casin pour la société : on y trouvoit toutes les commodités qu'exigeoit cet établissement.

Non loin de la place Saint-Marc, sur le rivage, est bâti le bureau de la santé. Ce n'est qu'une petite maison d'un étage, dont l'intérieur se réduit à un cabinet et une chambre obscure, que divise par le milieu une balustrade en bois : c'est le rempart qui séparoit les intendans de la santé de la foule des curieux qui venoient chercher les nouvelles.

La douane est peu distante, et n'a pas plus d'apparence. Un enfoncement que forme en cet endroit la côte sert de port aux petites barques assujetties à la quarantaine.

Il y a dans Argostoli un couvent latin de religieux de l'ordre de Saint-François. L'église étoit la seule qui eût un clocher. Celles des Grecs ont devant la façade, ou à côté, une espèce d'arcade, sous laquelle sont suspendues les cloches. Plusieurs même n'ont que deux cyprès, plantés à peu de distance, et entre lesquels une petite pièce de bois soutient la sonnerie. Ce genre de clocher, toujours croissant, donne souvent lieu aux habitans des autres îles de faire de mauvaises plaisanteries, qui finissent quelquefois par de petits combats.

Les Cephaloniotes se sont ménagés quelques emplacemens sur le rivage du port, où ils ont établi des chantiers de construction, pour leur marine, qui est la plus nombreuse des îles.

Lixuri est la seconde ville placée au N. E. du grand port et sur la rive; elle se trouve dans une situation doublement heureuse et pour l'air et pour le commerce. Les tremblemens de terre y ont fait de tels ravages, qu'elle n'offre plus que le spectacle d'un amas de maisons délâbrées et croulantes. Il n'y a

aucun édifice public. Le gouverneur des armes (commandant de place) , qui faisoit sa résidence dans cette ville , étoit, comme le provéditeur à Argostoli , logé à ses dépens : sa troupe occupoit un magasin. La cathédrale latine est à Lixuri. L'évêque faisant alors la visite de son diocèse , venoit , lorsque je fus voir cette église, d'en faire sortir les chevaux et mulets auxquels les Grecs la faisoient servir d'écurie ; il se proposoit aussi de la réparer. Les rues de Lixuri sont si remplies de décombres , que c'est un talent que de savoir y marcher.

Il y a environ une vingtaine d'années qu'un insulaire faisant nettoyer un puits dans un petit jardin peu éloigné de Lixuri , en tira plusieurs morceaux d'antiquités. Le premier étoit une petite urne de marbre dont le piédestal avoit seul souffert du tems : le peu que l'on put lire de l'inscription qui y étoit gravée , annonçoit la mort violente d'un jeune homme de dix-huit ans , ami de Caius Antoine , qui fut relégué dans l'île de Céphalonie. Le second étoit une tête de femme en marbre blanc , qui paraissoit appartenir à une statue entière : la chevelure seule faisoit juger qu'elle représentoit quelque divinité grecque.

On tira aussi de ce puits un certain nombre de médailles , et plusieurs morceaux de tables

de bronze, sur lesquels on distinguoit quelques lettres grecques, mais trop peu pour en former un sens.

Parmi ces antiquités se trouvoit mêlée une grande quantité de dents de la grosseur du poing, parfaitement semblables à celles des chevaux. Les physiciens du pays pensent que ces dents étoient celles de chevaux ordinaires; mais qu'à la suite du tems, enfouies dans la terre, elles prirent cet accroissement des qualités du terroir.

Le propriétaire du puits qui avoit fourni ces antiquités en fit présent à M. Gradenigo, provéditeur-général des îles; il y ajouta une médaille qu'il avoit trouvée dans les ruines de Pronus, et qui portoit le nom de cette ville antique.

Le luxe est assurément très-borné à Argostoli; mais les habitans de Lixuri portent plus loin la simplicité dans leur costume. Le citoyen, qui vaut bien celui de la capitale, marche en bonnet : le chapeau, l'épée étant réservés pour les occasions où ses affaires l'appellent à Argostoli, il n'auroit pu sans tout ce ridicule et incommode attirail, se présenter décemment chez le représentant de la république de Venise.

Un chemin de plus de deux lieues, extrêmement raboteux, conduit d'Argostoli à Axo.

Les Vénitiens bâtirent cette forteresse en 1595, sur une montagne très-élevée et très-escarpée, où l'on ne peut monter que par quelques sentiers étroits et fort difficiles. Dans ses fortifications, on a été obligé de suivre l'irrégularité du terrain; aussi tout y est inégal, de travers et défectueux. Malgré toutes ces imperfections, cette forteresse est plus que suffisante pour l'objet qui a déterminé à la bâtir. Elle ne doit servir que de retraite aux habitans des rives de la mer, en cas de quelqu'incursion de corsaires dans l'île. Au pied de la montagne d'Axo, on trouve un petit port qui peut contenir au plus trois ou quatre galères; mais il se comble insensiblement. Les torrens qui s'y jettent dans les tems de pluies, y entraînent beaucoup de terre éboulée, et même des pierres. La situation du lieu ne permet pas qu'on puisse remédier à cet encombrement. L'intérieur de la forteresse d'Axo n'offre rien qui puisse le moins possible dédommager de la fatigue du voyage pour y aller. Elle renferme la cathédrale grecque, petite église très-modestement décorée. Le seul édifice public est la maison qu'habitoit le provéditeur. Comme à Lixuri, la troupe étoit logée dans un magasin. L'archevêque grec y devoit faire sa résidence.

Axo n'est pas éloigné d'une autre montagne

sur laquelle est bâti un couvent de religieuses grecques. Leur église est la plus riche de toute l'île : ces religieuses ont en dépôt les reliques de saint Erasme, pour qui les Cephaloniotes ont une confiance et une dévotion toute particulière. Le corps du saint est renfermé dans une châsse d'argent de six pieds de haut : on l'expose à la vénération des insulaires le jour de la fête du saint, et dans les tems fâcheux et les calamités publiques.

Les monastères, tant d'hommes que de filles, sont nombreux ; mais on ne voit pas un seul établissement où l'humanité souffrante soit accueillie et secourue, pas une seule maison pour l'éducation de la jeunesse.

CHAPITRE V.

Noms divers de Céphalonie. Villes antiques de cette île.

Les auteurs anciens ont varié sur les premiers noms sous lesquels l'île de Cephalonie a été connue.

Strabon prétend (1) que cette île fut d'a-

(1) Strabon, Livre X.

bord nommée Cheffo, ou Cheffali, mot grec qui signifie tête, et qu'elle devoit ce nom à l'avantage que lui donnoient sur les autres îles de la mer Ionienne, sa grandeur et la puissance de ses habitans.

Pline la nomme Méléna (1), et place cette île entre la Leucadie, et l'Achaie.

On lui donna aussi le nom de Same (2), ou Samos.

D'autres auteurs la désignent tantôt sous ce nom, tantôt sous celui de Dulichium; ce dernier appartenoit à une des quatre villes bâties dans l'île, qui s'appela ensuite Palis. Aujourd'hui l'endroit où elle existoit conserve encore le nom de Paleo Castro (ville antique). Les anciens en parlant d'un pays, se servoient également de son nom le plus connu, ou de celui des villes les plus considérables qui en faisoient partie. Ces changemens ont quelquefois embarrassé les auteurs modernes, et jeté du doute et de la division dans leurs opinions. C'est ainsi que plusieurs ont confondu Dulichium avec Ithaque.

Pausanias parle de Dulichium (3) comme

---

(1) Pline, Liv. IV.

(2) Virgile, Enéi. Liv. III.

(3) Pausanias, Voyage d'Elide.

d'une ville considérable de Cephalonie. Hercule après avoir conquis l'Elide, en mit en possession Phileus, qui l'avoit accompagné et servi dans cette guerre : Phileus ayant mis ordre aux affaires de son Etat, alla se retirer à Dulichium, ville de l'île de Cephalonie.

Pausanias, en faisant la description du temple de Jupiter olympien, dit encore que ceux de Palée, que l'on appeloit autrefois Dulichiens, et qui composèrent ensuite la quatrième tribu des Cephaloniens, firent une statue à Timoptolis, Eléen, fils de Lampis.

Homère (1), en faisant le dénombrement de l'armée des Grecs au siége de Troyes, nous représente Ulysse commandant les Cephaloniens : il nomme particulièrement ceux de Samos et de la forêt de Nérite.

Virgile (2) dit positivement :

Dulichiumque, Sameque, et Neritos ardua saxis.

Tous ces noms étoient ceux des principales villes et des endroits les plus remarquables qui, situés sur le rivage, furent reconnus par son héros. Le poëte peint ensuite d'une manière très-distincte le rocher d'Ithaque.

---

(1) Homère, Iliade, Livre II.
(2) Virgile, Enéi. Liv. III.

Effugimus scopulos Ithacæ, Laertia regna,
Et terram altricem sævi execramur Ulyssi.

L'île de Cephalonie fut aussi appelée Tétrapolis. Cette dénomination venoit des quatre villes qu'elle renfermoit, même long-tems avant le siége de Troyes. Ces villes étoient Palis, Samos, Croni et Pronus. Quelques auteurs ont avancé qu'elles portoient les noms des quatre fils de Cephalus. Strabon ne parle que d'un seul, Dioneius; et s'il eût eu des frères, il en auroit fait mention. Quelle que soit l'origine du nom de ces villes, on est assuré qu'elles ont existé.

Palis étoit bâtie à l'E. S. E., sur une éminence qui fait face au canal intérieur de l'île: elle étoit éloignée d'environ un tiers de lieue de l'embouchure du port d'Argostoli. Le territoire qui environnoit cette ville est encore nommé Palichi; c'est la partie de l'île la plus fertile: elle est renommée pour ses vins muscats, dont on fait grand cas à Venise. On voit les traces de Palis, et on reconnoît aisément que cette ville devoit être considérable. Malgré les ravages du tems, on trouve encore, parmi ces ruines, des morceaux qui annoncent son ancienne splendeur. Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans que M. le chevalier Nani, provéditeur-général des îles, découvrit en cet endroit une table de mar-

bre de Paros, sur laquelle étoit gravée l'inscription grecque qui suit. C'est un monument précieux de Palis; on en trouvera le dessin parmi les planches qui accompagnent cet ouvrage.

ΦΛΑΒΙΑΝΑ ΕΥΤΥΧΗΝ ΠΙΘΟΔΩΡΟΥ
ΓΛΑΥΚΟΥ ΓΥΝΑΙΚΑ ΒΙΩΝΟΣ
ΑΡΙΣΤΟΜΑΝΤΙΔΟΣ ΑΡΧΙΕΡΑΣ
ΑΜΕΝΗΝΤΗΣ ΣΕΒΑΣΤΗΕ
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΠΑΛΕΙΩΝ
ΕΥΓΕΝΕΑΣ ΕΙΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΤΗΣ
ΠΕΡΙ ΤΟΝ ΒΙΟΝ ΣΟΦΡΟΣΥΝΗΣ
ΨΗΦΙΣΜΑΤΗ ΒΟΥΛΗΣ.

Traduction.

Par un décret du conseil, le sénat et le peuple de Palée honorent d'une statue Flaviana Eutichès, fille de Pithodore Glaucus, épouse de Bion Aristomantide, souveraine prêtresse.

Sa vie chaste, ses mœurs pures lui méritèrent cet honneur.

Samos étoit située sur la pente d'une colline à l'E. : elle avoit un port où l'art avoit suppléé aux défauts de la nature. Du tems de

de Strabon cette ville n'existoit plus. Cet auteur dit que ses ruines attestoient le suprême degré de grandeur et de puissance où elle s'étoit élevée. On en a tiré une quantité de monumens précieux, des médailles, des monnoies d'or, d'argent et de bronze. On voit encore sur la colline les monumens de divers édifices. On y a trouvé des restes de sculpture, et quelques morceaux de mosaïque, qui ne laissent aucun doute des progrès des beaux arts chez ce peuple. Parmi les raretés qui ont été tirées de ces ruines, plusieurs savans ou amateurs de Venise conservent dans leurs cabinets des vases de figure et de grandeur différentes, faits les uns de marbre, d'autres de terre et de bronze, tous travaillés avec autant d'habileté que de goût. On m'a assuré que ces vases, lorsqu'ils furent déterrés, donnoient encore une assez forte odeur des parfums qu'ils renfermoient. Les Egyptiens embaumoient leurs morts : tous les peuples de la Palestine et ceux de l'Arabie avoient le même usage. Les Grecs, payant extrêmement cher les parfums, qu'ils ne trouvoient point chez eux, se contentoient de joindre aux urnes où étoient renfermées les cendres de leurs morts de petits vases de parfums. Outre une quantité de ces différens vases, on en trouva plusieurs qui, par

leur forme et la matière dont ils étoient faits, ressembloient à ceux des Crétois, qui, suivant Pline, étoient recherchés par les Grecs pour y déposer les cendres de leurs morts. D'autres écrivains prétendent que la célébrité de ces vases de Crête venoit de l'usage où l'on étoit d'y renfermer le feu sacré inextinguible.

Crané étoit bâtie sur la pente de la montagne au pied de laquelle existe aujourd'hui Argostoli. On ne trouve plus que de foibles restes des fondemens de quelques édifices. Il n'y a pas plus de soixante ans que l'on voyoit encore sur le rivage de la mer des magasins voûtés très-vastes. On suppose qu'ils servoient d'arsenal de marine. Ces édifices ont été entièrement détruits par les tremblemens de terre.

Pronus étoit située au N., à une lieue de distance de la côte, à-peu-près vers le cap Fiscardo. Les ravages du tems ou des révolutions n'ont laissé à la postérité que des vestiges qui indiquent à peine la position de cette ville.

D'autres ruines, éparses sur les différentes côtes de l'île, feroient croire ou que Palis, Samos, Crané et Pronus ne furent point les seules villes qui existèrent dans les tems reculés de la première population de l'île de

Cephalonie, ou que ces villes furent remplacées par d'autres, qui jouèrent également un rôle intéressant dans les révolutions de la Grèce. Strabon raconte que Caïus Antoine, oncle du fameux Marc-Antoine, exilé dans l'île de Cephalonie après le consulat où il avoit eu pour collègue M. T. Cicéron, avoit commencé à bâtir une ville sous le nom de Petulia. L'ouvrage, qui étoit déjà avancé, fut suspendu à cause de son rappel à Rome.

CHAPITRE VI.

Premiers habitans de l'île de Céphalonie.

Les Curètes (1) qui occupoient l'île de Crète se répandirent dans l'Etolie, dont ils envahirent une partie, et se rendirent maîtres de l'Acarnanie. Le fleuve Acheloüs séparoit ces deux provinces. Ils passèrent ensuite dans l'Ionie, et s'emparèrent du pays des Leléges. Ils furent nommés Téléboens. Ils ajoutèrent bientôt à leur conquête les îles de la mer Ionienne, et envoyèrent une colonie dans celle de Cephalonie, qui lui donna le nom de Téléboa.

(1) Pline, Liv. IV.

Strabon (1), en parlant de l'établissement des Téléboens dans Cephalonie, dit que ces peuples cherchèrent un asyle dans cette île après avoir été chassés du continent par Achille. Il en place l'époque postérieurement au siége de Troyes. Ces victoires d'Achille s'accorderoient peu avec le récit d'Homère, qui fait mourir le héros sous les murs de la superbe Ilion. Cephalonie avoit dès-lors changé le nom de Téléboa; et ses fiers guerriers, sous la conduite d'Ulysse, partageoient avec les Mirmidons l'honneur de venger Ménélas.

Cephalus (2), prince athénien, obligé de s'éloigner de sa patrie à cause du meurtre de Procris, sa femme, se réfugia dans la Béotie, auprès de Créonte, roi de Thèbes. Les Téléboens s'étoient attiré la colère des Thébains par l'assassinat des frères d'Alcmène, épouse d'Amphitryon, leur général. L'armée, renforcée de puissans secours des Locriens et des Phocéens, peuples de l'Achaie, se préparoit pour aller punir l'audace des insulaires. Cephalus offrit ses services, et fut admis à partager les dangers et la gloire de cette expédition. Les Téléboens, défaits dans une

---

(1) Strabon, Liv. X.

(2) Pausanias. Voy. de l'Attique.

bataille sanglante où ils perdirent leur roi, subirent le joug du vainqueur. Amphitryon retourna triomphant à Thèbes, où il trouva Alcmène enceinte de Jupiter : elle donna le jour à Hercule. Cephalus étoit demeuré dans l'île de Téléboa; il en resta paisible possesseur, et lui donna le nom de Cephalonie. Ses descendans y régnèrent pendant dix générations. Chalcinus et Detus abandonnèrent ensuite ce royaume pour se retirer dans l'Attique, déterminés par l'oracle de Delphes, qu'ils avoient consulté.

Suivant Strabon, les Téléboens possédoient aussi une autre île, nommée Taphos, peu éloignée de celle de Téléboa. Cet écrivain, d'accord avec Pausanias sur l'expédition et le succès d'Amphitryon contre ces insulaires, donne ce général pour père à Cephalus sorti d'Athènes. Il prétend que celui-ci eut un fils nommé Dioneius, et que ce fut lui, et non Cephalus, qui accompagna Amphitryon. Ce général, maître de l'île, en mit en possession Dioneius, qui, du nom de son père, l'appela Cephalonie.

CHAPITRE VII.

Les Céphaloniens embrassent le gouvernement républicain. Puissance de ces insulaires.

CHALCINUS et Detus ayant renoncé au trône de Cephalonie, les insulaires remplacèrent la royauté par le gouvernement républicain. Les quatre principales villes se partagèrent l'île, et devinrent autant de petites républiques, indépendantes entr'elles, mais dont les forces devoient se réunir pour la défense commune. On a prétendu que l'île entière formoit une seule république, dont Palée fut la capitale, et que l'autorité suprême étoit partagée entre le peuple et le sénat. Si l'inscription que j'ai citée ne décide point absolument cette question, elle est au moins une preuve incontestable du gouvernement composé d'olygarchie et de démocratie des anciens Cephaloniens.

La puissance de ces insulaires, leurs progrès dans la navigation, et les avantages de leurs ports, les rendoient, même long-tems avant le fameux siége de Troyes, des alliés intéressans, ou des ennemis formidables pour les différens peuples leurs voisins.

L'expédition des Argonautes est une des époques les plus reculées et des plus célèbres de la hardiesse et de l'habileté avec laquelle l'homme sut vaincre les élémens, et les faire servir à étendre les limites de sa puissance, et à augmenter ses richesses. Jason, parti pour Colchos, relâcha dans l'île de Cephalonie. Ce fut dans le port de Crané qu'il entra. Il y trouva un peuple déjà aguerri contre les dangers de la mer, et instruit dans la construction navale. Tous les ports de l'île de Cephalonie, et sur-tout celui de Crané, étoient très-fréquentés par les vaisseaux d'Argos. On veut que ce soit de là que vienne le nom d'Argostoli, mot grec (flotte d'Argos). D'autres, remontant plus loin, le font dériver de celui du vaisseau des Argonautes qui se nommoit Argo.

Lorsque Troyes, détruite sous le règne de Laomédon, rebâtie et repeuplée ensuite par Priam, attira contr'elle les forces considérables de toute la Grèce; Palamède, prince d'Eubée, fut choisi pour arracher le sage Ulysse des bras d'une épouse jeune, dont les charmes le rendoient insensible à l'affront reçu par Ménélas. Palamède sut, par artifice, obtenir ce qu'il ne pouvoit espérer de son éloquence. Les Cephaloniens ne furent pas difficiles à persuader. Le prince d'Eubée,

passé dans leur île, n'eut qu'à les instruire du motif de sa mission. Ils se rangèrent sous les drapeaux du fils de Laërte. Homère, dans son *Iliade* et dans son *Odyssée*, chante la valeur et l'habileté des Cephaloniens ; il vante leurs vaisseaux, dont les poupes et les proues étoient admirablement bien peintes. Enée, en faisant à Didon le récit des malheurs de sa patrie, ne peut retenir ses larmes, et s'écrie :

« Quis talia fando
» Myrmidonum dolopumve aut diri miles Ulissi
» Temperet à lacrymis . . . . . .

Le poëte assimile aux fiers soldats d'Achille ceux que commandoit le roi d'Ithaque. Dans ces tems barbares, la férocité étoit le caractère qui distinguoit le plus les guerriers. L'humanité étoit une marque de foiblesse ; souvent même la prenoit-on pour lâcheté. Le *diri miles Ulissi* met les compagnons d'Ulysse à l'abri de ce reproche. Au moment où s'ouvrent les flancs du fatal cheval de bois, le prince d'Ithaque est un des premiers à en sortir. Ce cheval, fiction si ingénieuse, n'étoit qu'une machine de guerre, telle que le bélier, servant, dans les siéges, à battre les murs des villes. Ulysse fut un des premiers qui, à la tête des Cephaloniens, pénétra dans Troyes par la brèche qu'on avoit ouverte.

CHAPITRE VIII.

Les Céphaloniens entrent dans les premières guerres de la Grèce.

DANS les tems les plus reculés (1), les Céphaloniens prirent part aux diverses révolutions qui agitèrent la Grèce ; et leurs armes pouvoient dès-lors décider la victoire en faveur des peuples dont ils embrassoient le parti. Depuis la fameuse guerre de Troyes, Thucydide parle de celle que les troubles d'Epidamne allumèrent entre les Corinthiens et les Corcyréens, comme une des plus anciennes, pendant lesquelles les Grecs déployèrent le plus de forces de terre et de mer, et montrèrent le plus de valeur et d'opiniâtreté.

Ceux de Palis (2), alliés des Corinthiens, leur envoyèrent quatre vaisseaux. Thucydide en citant ce secours, ne parle que des habitans de Palis ; son silence sur les autres Cephaloniens sembleroit appuyer l'opinion que l'île fut partagée en plusieurs petites républi-

---

(1) Thucydide, Préface.

(2) Thucydide, Liv. I.

ques. Cet historien dit que les vaisseaux de ces insulaires n'étoient point pontés, que le nombre d'hommes embarqués montoit à cent vingt, dont cinquante employés à la manœuvre du bâtiment, composoient la chiourne. Le reste étoit arbalêtriers et archers. Lorsque ces vaisseaux se trouvoient hors d'état de naviguer, soit par vétusté, soit pour avoir beaucoup souffert en mer, ou dans les combats, on en faisoit des bâtimens destinés pour le transport de la cavalerie; on ôtoit à cet effet les bordages au-dessus de la flottaison; ces bâtimens se nommoient alors hyppagogues.

Les Cephaloniens (1) abandonnèrent ensuite le parti des Corinthiens, lorsque les Athéniens se déclarèrent contre eux dans la guerre d'Epidamne. Quarante vaisseaux de Corinthe, portant quinze cents hommes de troupes, après avoir croisé sans aucun succès sur les côtes de l'Acarnanie, passèrent à Cephalonie, pour punir ces insulaires qui avoient rompu leur alliance. Cette flotte entra dans le port de Crané, et les Corinthiens firent leur débarquement sans obstacle. Les habitans de Crané feignirent de vouloir se soumettre; mais au moment où les Corinthiens

(1) Thucydide, Liv. II.

étoient le moins en garde, ils fondirent sur eux, en massacrèrent un grand nombre, et pillèrent le camp; le reste de l'armée eut bien de la peine à se sauver sur les vaisseaux qui appareillèrent aussi-tôt.

Les Cephaloniens demeurèrent fidèlement attachés aux Athéniens, à qui ils donnèrent toujours de puissans secours d'hommes et de vaisseaux dans toutes les guerres qu'ils eurent à soutenir.

Jusqu'au moment où Iphicrates (1) prit le commandement des troupes athéniennes, le soldat étoit armé de lances et d'épées très-courtes, et se couvroit d'un bouclier très-grand et très-pesant. Ce général changea cette armure; il donna à ses soldats des épées, des lances longues, substitua au bouclier souvent nuisible par son poids et sa grandeur, un écu plus petit, beaucoup plus léger, et par conséquent plus aisé à manier. Les Athéniens se chargeoient de cuirasses de fer qui ne pouvoient que gêner leurs mouvemens, et les exposer à périr sous les coups d'un ennemi dont les traits auroient difficilement pénétré cette armure. Iphicrates les revêtit de cuirasses légères, composées de plusieurs tissus de forte

---

(1) Cornelius Nepos, Vie d'Iphcrates.

toile : il pourvut ainsi à leur défense, en les dégageant des dangers qu'ils couroient. Les Cephaloniens imitèrent tous ces changemens.

Quoique parvenus à un degré de puissance qui pouvoit les mettre en état de faire front aux tentatives de leurs voisins, les Cephaloniens surent, par leur politique, n'avoir pour ennemis que des peuples déjà assez occupés pour ne pouvoir porter dans leur île les ravages de la guerre ; ils figurèrent toujours comme alliés et simples auxiliaires, dans les divisions qui bouleversèrent la Grèce. Ne jouant point le rôle principal, leurs faits d'armes, leurs expéditions ne sont point rapportés par les auteurs anciens avec la même exactitude, les mêmes détails que ceux des nations dont ils nous ont transmis l'histoire. Les événemens où les Cephaloniens pouvoient avoir eu une part décisive, sont comme perdus, et effacés dans les opérations des peuples pour qui ils combattoient. Ce que l'on démêle de l'état ancien de ces insulaires, prouve au moins qu'ils partagèrent avec les autres Grecs cet éclat dans les armes et dans la paix qui les a rendus célèbres.

CHAPITRE IX.

Progrès des Céphaloniens dans les arts.

Les ruines, les monumens anciens en tout genre, trouvés dans l'île de Cephalonie, ne laissent aucun doute sur les richesses et les progrès de ses premiers habitans dans les beaux arts : ils immortalisèrent encore la mémoire de leur splendeur sur une terre étrangère. Le fameux théâtre d'Elis, où les athlètes des divers pays de la Grèce venoient disputer le prix des jeux olympiques célébrés en l'honneur de Jupiter olympien, étoit l'ouvrage des habitans de Palée ; tout respiroit la grandeur et une noble magnificence. La statue qu'ils élevèrent dans le temple de Jupiter olympien, à Thimoptolis, fils de Lampis, qui avoit remporté un des prix dans les jeux olympiques, prouve l'amour de ces insulaires pour la gloire, et leur estime pour le mérite.

Quant aux marques de distinctions accordées à ceux qui avoient vaincu dans ces jeux célèbres, Cicéron assure que les Grecs attachoient plus de prix à ces victoires, que les généraux romains aux honneurs du triomphe.

Pline dit que les Grecs avoient coutume d'élever une statue en l'honneur des vainqueurs dans les jeux olympiques, et que l'on tâchoit d'approcher le plus de la ressemblance pour ceux que la victoire avoit couronnés trois fois consécutives.

Pausanias, et d'autres historiens de la Grèce, sont d'une exactitude scrupuleuse à donner les noms des vainqueurs, celui de leur patrie, de leurs pères même; comme pour faire rejaillir l'éclat de leur gloire et sur leurs concitoyens, et sur les auteurs de leurs jours.

Jupiter avoit, sur le mont Ennos de Cephalonie, un temple renommé dans toute la Grèce. Démosthènes en fait mention dans ses oraisons. Hésiode, poëte contemporain d'Homère, raconte que Zéthus, fils de Borée d'Athènes, poursuivant les Harpies dans l'île des Strophades, adressa ses vœux à Jupiter Ennius. On ne voit plus que de très-foibles vestiges de cet édifice; mais il se trouve encore sur l'Ennos des médailles portant l'image de la divinité qu'on y adoroit. Quant à la situation de ce temple, on sait que les anciens choisissoient ordinairement les lieux les plus élevés pour y bâtir leurs temples, mais spécialement ceux dédiés à Jupiter. Pindare parle de cet usage des Grecs. Leurs descendans l'ont comme con-

servé pour leurs églises, dont un grand nombre, sur-tout celles des campagnes, sont assises sur des hauteurs.

CHAPITRE X.

Conquête de l'île de Céphalonie par les Romains.

(1) Les Cephaloniens jouirent des douceurs de la liberté jusqu'au moment où Rome triomphant de la Grèce, s'occupa de la conquête de la mer Ionienne. Ils ne tinrent pas longtems contre les légions et les forces maritimes du peuple romain : la plupart de ces nations coururent même au-devant du joug qu'elles ne pouvoient peut-être éviter ou au moins éloigner. Cephalonie osa repousser les armes de Titus Quintius Flaminius, consul romain. La gloire de dompter ces fiers insulaires étoit réservée à Marcus Fulvius. Ce consul, victorieux de l'Elide, envoya sommer les Cephaloniens de se soumettre ; Samos seule préféra de défendre sa liberté : cette ville, après un siége de quatre mois, succomba enfin sous les ef-

---

(1) Tite-Live, Liv. VIII.

forts des Romains. Fulvius, irrité de la résistance des Samiens, se vengea en détruisant entièrement leur patrie. La ville fut rasée, et ses ruines furent le monument de la valeur de ses habitans et de la cruauté du consul romain. Les Samiens prisonniers furent vendus à l'enchère. Le sénat accorda à Marcus Fulvius les honneurs du triomphe. Tite-Live donne les détails du siége de Samos, et des richesses que l'on apporta devant le consul. Elles consistoient en cent deux couronnes d'or du poids de dix livres; quatre-vingt-trois mille livres d'argent; deux cent quarante-trois livres d'or; cent dix-huit pièces de monnoie athénienne; dix mille quatre cent vingt-deux Macédoniennes; deux cent quatre-vingt-trois statues de bronze; deux cent trente de marbre; une quantité prodigieuse d'armes et de machines de guerre de différentes espèces. Vingt-sept capitaines, Eléens et Cephaloniens captifs, précédoient le char de triomphe. Fulvius fit de riches présens aux tribuns, aux chevaliers, aux centurions qui l'avoient accompagné dans cette expédition; il récompensa même les services de ses soldats; chaque fantassin reçut vingt-cinq deniers, et chaque cavalier trois fois autant.

Ce passage de Tite-Live est une preuve que les Cephaloniens furent un des peuples qui

conservèrent

conservèrent le plus long-tems leur splendeur. Athènes, Corinthe, Sparte, la plupart des villes les plus considérables de la Grèce, étoient dans les fers des Romains, que Cephalonie maintenoit encore sa liberté et sa gloire.

CHAPITRE XI.

Céphalonie passe sous la domination de l'empire d'Orient. Elle a des princes particuliers, et devient ensuite une des possessions de la république de Venise.

L'ILE de Cephalonie, conquise par Marcus Fulvius, fit partie des provinces de la république romaine jusqu'en 731, que le despotisme monta sur le trône dans Rome. Soumise aux empereurs jusqu'en 364 de l'ère chrétienne, elle passa sous la domination de l'empire d'Orient, qui lui donna des loix jusqu'en 982. D'après un passage de Jean Martius, il sembleroit qu'à cette époque elle fut envahie et possédée par les Lombards. Cet auteur dit :

Capadociæ prætoria olim turma erat prætoriæ orientalium, Cephaloniæ prætoria sive insulæ turma olim erat prætoria Longobardiæ, sed prætoria facta est sub pio domino Leone.

On pourroit conjecturer que cette île leur fut enlevée par Charlemagne, qui les chassa de l'Italie à-peu-près en 800.

En 1125, elle étoit sous la puissance de l'empire grec. Les Vénitiens unis aux Gênois dans les guerres de la Terre-Sainte, s'emparèrent du château de Cephalonie, et étendirent leurs conquêtes jusques sur les côtes de Syrie. On trouva dans cette forteresse le corps de saint Donat, qui fut transféré à Venise.

En 1207, Baudoin, monté sur le trône de Constantinople, récompensa les services de divers seigneurs latins qui s'étoient distingués sous ses drapeaux. De ce nombre fut Galus, prince de Tarente; il lui donna plusieurs îles de la Grèce, entr'autres celle de Cephalonie, exigeant de lui le serment de fidélité, et la redevance du quart de ses revenus.

L'empire étoit encore agité de troubles violens; et l'empereur, chancelant sur son trône, ne pouvoit protéger suffisamment les princes dont il avoit agrandi les petits états par ses bienfaits. Venise, parvenue au plus haut degré de puissance, pouvoit leur donner des fers : la plupart préférèrent de la prévenir, en se soumettant volontairement. La république eut la sage politique de se montrer

plus sensible au bonheur de ses nouveaux sujets, qu'affectée du desir de s'enrichir de leurs dépouilles. Cet exemple heureux décida, en 1215, Galus à se mettre également sous ses auspices, et à se rendre de lui-même son tributaire.

En 1229, plusieurs nobles vénitiens, du consentement de la république, profitant de la décadence de l'empire de Constantinople, s'unirent avec divers seigneurs étrangers pour aller s'enrichir, les armes à la main, d'une partie des dépouilles de la Grèce. Parmi ces guerriers, étoit le comte de Tochis, seigneur napolitain; il se rendit maître de Sainte-Maure, Gianina, et plusieurs autres villes. Les Vénitiens s'emparèrent de diverses îles de l'Archipel. Cette même année, Baudoin II, dans un besoin pressant d'argent, avoit donné en gage à la république, pour une certaine somme, la couronne d'épines de N. S., la lance, l'éponge qui avoient servi dans la passion. Saint Louis les retira (1).

(1) Caroldi assure, dans ses Chroniques, que les Vénitiens achetèrent en 1350, de Robert, prince de Tarente, les îles de Cephalonie, de Zante, et plusieurs autres, soixante mille ducats. Cette vente fut faite sous le règne du doge Andrea Daudolo. La même année, le sénat envoya à Cephalonie Pierre Memo,

En 1282, Andronic, fils de Michel Paléologue, lui succéda à la couronne de Constantinople. Ce prince vit ses états ravagés par les armées confédérées des Français, des Navarrois et du roi de Naples. Plusieurs seigneurs de la Morée étoient entrés dans cette guerre. Les îles de Sainte-Maure, Ithaque, Cephalonie et Zante subirent le joug des vainqueurs, et furent ensuite vendues au comte Tochi.

Jean Cantacusène, monté sur le trône en 1336, eut un règne agité de révolutions continuelles. Il avoit partagé le gouvernement de l'Albanie entre un certain Spata et Musachi Théodopia. Le premier résidoit à Gianina, capitale de la province, et le second étoit fixé à Durazzo. L'empereur Cantacusène mort, Spata commença à agir en despote, et ne tarda pas à se faire des ennemis. Ils prirent les armes contre lui. Spata appela à son secours le comte Charles Tochi, souverain de Cephalonie, Zante et Sainte-Maure. Ce prince partit avec Léonard, son frère : ils triomphèrent aisément des ennemis de Spata. Ils eurent ensuite quelques différends avec ce despote pour le paiement de

---

nommé, par le grand couseil, gouverneur de l'île. Il prenoit aussi le titre de comte de Cephalonie.

la somme dont ils étoient convenus : la question se termina par le mariage du comte Charles avec la fille de Spata. Celui-ci, à sa mort, lui laissa Jannina et toute la partie de l'Albanie qui formoit son gouvernement, et où il s'étoit rendu indépendant. Charles obtint de l'empereur Emmanuel II l'investiture et le titre de despote. Ce prince révolta bientôt ses nouveaux sujets par sa fierté et la dureté de son gouvernement. Ils implorèrent la protection du sultan Amurat. Jannina fut assiégée et prise. Charles, mort peu de tems après sans enfans légitimes, avoit laissé quatre fils naturels. Léonard étoit également mort, mais avoit un fils, nommé Charles. Il eut à défendre, les armes à la main, ses droits contre les prétentions de ses rivaux. Ils se mirent sous la protection d'Amurat, qui déposséda le comte Charles, et le réduisit à se retirer dans son comté de Sainte-Maure, Zante et Cephalonie. Il exigea de plus un tribut pour ces îles, et prit en ôtage Léonard, son fils. Ce jeune prince fut envoyé à Mahomet, qui le fit renfermer dans le sérail, dont il ne sortit que bien des années après.

Les souverains de Cephalonie étoient en même-tems tributaires de la république de Venise et du Turc. Ils ne pouvoient faire aucune alliance sans leur participation. Léo-

nard, succédant à Charles, son père, ne remplit point ses engagemens envers ces deux puissances ; il épousa à leur insçu Meliza, fille de Lazare, despote de Servie. Il eut de ce mariage un fils, nommé Charles, qui mourut àRome. Léonard prit en secondes noces une princesse de Naples, parente du roi Ferdinand. Cette alliance déplut également aux Vénitiens et aux Turcs. Léonard ne fut point compris dans un traité qui venoit de terminer quelques différends entre ces deux nations, qui étoient réciproquement la sauve-garde des états de Léonard. Il étoit ainsi entièrement exposé à la vengeance de l'une ou de l'autre, sous le premier prétexte plausible. L'occasion ne tarda pas à se présenter pour le Turc.

Léonard étoit obligé de payer cinq cents ducats au gouverneur envoyé par le grand-seigneur à Jannina. Le hasard voulut que cette place fût confiée à un jeune pacha, nommé Facit Pacha, parent éloigné de Léonard. Celui-ci crut pouvoir se dispenser de compter la somme réglée ; il se contenta d'envoyer au nouveau gouverneur des présens en fruits. Facit Pacha, piqué de cette conduite de Léonard, qu'il prenoit pour une marque de mépris, porta les plaintes les plus amères à Mahomet ; il accusa Léo-

nard d'avoir favorisé ouvertement les Vénitiens dans leur dernière guerre contre les Turcs, en accordant dans ses îles un asyle à leurs forces de terre et de mer ; il ne manqua pas de rappeler que ce prince n'étoit point compris dans le dernier traité des Vénitiens avec la Porte. Le sultan, ne consultant plus que son ressentiment, et charmé en même - tems de l'occasion favorable de faire une nouvelle acquisition, fit armer incontinent vingt-neuf vaisseaux, sur lesquels furent embarquées des troupes de débarquement ; il en donna le commandement à Bidichiamat, pacha général, qui s'étoit distingué par son courage et ses talens. Cette escadre eut ordre de partir pour aller punir Léonard. Ce prince, d'autant plus effrayé des dangers qui le menaçoient, qu'il s'étoit rendu odieux à ses sujets par un gouvernement dur et tyrannique, ne vit de salut pour lui que dans une prompte fuite ; il s'embarqua à la hâte avec sa femme et sa famille, emportant avec lui ses trésors et tout ce qu'il avoit de plus précieux ; il se rendit auprès du roi de Naples, qui l'accueillit avec bonté. Il employa une partie de ses richesses à acheter quelques terres dans la Calabre, où il s'arrêta quelque - tems ; il passa ensuite dans le Montferrat, et de là à Rome, où il périt

misérablement, enseveli sous les ruines de la maison qu'il habitoit.

Bidichiamat, arrivé dans les îles qui composoient les états de Léonard, se porta aux plus grandes cruautés; il passa au fil de l'épée tout ce qui étoit au service du prince; il mit dans Cephalonie une bonne garnison, et partit, emmenant avec lui, dans les fers, un nombre considérable de familles. Mahomet, à leur arrivée, sépara les hommes de leurs femmes, et leur fit prendre aux uns et aux autres, en mariage, des hommes et des femmes noirs; il les confina ensuite dans différentes îles éloignées : il voulait, de ce mélange, ouvrage de la barbarie, se procurer une race intermittente entre les deux autres.

Cependant Antoine, frère de Léonard, saisissant le moment favorable de la mort de Mahomet pour rentrer dans ses possessions, obtint du roi de Naples quelques galères et des troupes. Il chassa les Turcs de l'île de Cephalonie, mais ne jouit pas longtems des fruits de ses victoires. Les Vénitiens, qui avoient intérêt à ménager la bonne intelligence avec la cour ottomane, envoyèrent quatre galères bien armées, pour obliger Antoine d'évacuer l'île. Il fut tué dans un com-

bat, et Cephalonie, soumise, fut rendue à Bajazet.

En 1499, ce prince ayant déclaré la guerre à la république, lui enleva une grande partie de ses possessions dans le Levant. Pesaro, général des Venitiens, ayant réuni ses forces à l'escadre espagnole commandée par Consalve Fernandès, vint débarquer dans l'île de Cephalonie, et attaqua aussi-tôt la capitale, défendue par une garnison de six cents Turcs. Les Vénitiens élevèrent un cavalier pour s'opposer à un autre que les Turcs avoient au-dedans de la place. Les assiégeans firent un feu si vif, qu'ils obligèrent l'ennemi à abandonner une partie de ses batteries. Les généraux Pesaro et Consalve, s'étant aperçu de leur retraite, firent aussitôt occuper les postes abandonnés. Le feu continua avec la même vivacité sur la place. Les assiégés quittèrent les remparts. Marc-Orio, capitaine des vaisseaux de la république, à la tête d'un bon nombre de soldats, appliqua aussi-tôt les échelles pour l'assaut; il fut un des premiers sur la brêche. Il arbora l'étendard de Saint-Marc; un fort détachement vint le renforcer, et bientôt les Turcs prirent la fuite en désordre. On les poursuivit, et on en fit un grand carnage. La ville emportée de force, Pesaro y mit

une forte garnison, sous le commandement de Louis Salomon. François Léone fut nommé provéditeur de toute l'île (1).

En 1538, Barberousse, amiral des forces navales de Soliman, fit une incursion dans l'île de Céphalonie.

CHAPITRE XII.

Religion.

Le nombre des fidèles du rit latin se bornoit presqu'entièrement aux personnes qui composoient le gouvernement, et à la garnison. A Argostoli, ils avoient un couvent de religieux de l'ordre de Saint-François. A Lixuri un de ces moines célébroit la messe, les jours de fête uniquement, dans la petite chapelle qui étoit la cathédrale latine : depuis long-tems on n'y faisoit plus aucun acte de religion. A Axo, dans l'intérieur de la forteresse, étoit aussi une autre petite chapelle. L'évêque de Zante faisoit quelquefois la visite de l'église de Cephalonie; il logeoit alors au couvent d'Argostoli. Ces visites avoient pour objet l'administration des sa-

(1) Elle a fait partie des possessions vénitiennes dans le Levant jusqu'au moment de la chûte de la république de Venise.

cremens, qu'il pouvoit seul conférer, et la décision des affaires dépendantes de sa jurisdiction.

Cephalonie, dans le tems qu'elle faisoit partie des provinces de l'empire d'Orient, étoit déjà le siége d'un évêque grec. Cet évêché fut érigé en archevêché peu de tems après que l'île passa sous la domination des Vénitiens. L'abus que plusieurs prélats firent de leur autorité sur le clergé de Zante, les prétentions outrées qu'ils ne cessoient d'élever, occasionnèrent des troubles entre les deux églises. Celle de Zante s'opposoit avec chaleur à l'ambition, et soutenoit vivement ses droits. Les débats furent portés au sénat de Venise. Les Zantiotes, ne se bornant point uniquement à l'objet de leurs plaintes, sollicitèrent le privilége de pouvoir concourir avec les Céphaloniens pour l'archevêché. Leurs vœux furent exaucés. En 1717 les différends se renouvelèrent; ils furent terminés par un décret du sénat, qui conservoit au clergé de Cephalonie le droit d'élire le prélat, mais avec l'obligation de nommer un ecclésiastique de Zante après que le siége auroit été occupé successivement par deux archevêques cephaloniens.

Lorsqu'il s'agissoit de l'élection du prélat, l'assemblée du clergé se différoit jusqu'au

tems où le provéditeur-général des îles faisoit la visite du pays; il devoit présider cette assemblée, et le choix étoit confirmé par son suffrage. J'eus occasion de voir une de ces cérémonies. Le nombre prodigieux des papas qui s'étoient rendus à Cephalonie détermina à choisir pour le lieu où se tiendroit l'assemblée un enclos assez vaste, environné de murailles, et qui jadis avoit été un jardin. Contre un des côtés de la muraille on éleva un trône; au-devant étoient plusieurs fauteuils, une table, couverte d'un tapis, avec le livre de l'évangile, et le voile qui est la marque distinctive du prélat lorsqu'il n'est point en habits pontificaux. Le général, en uniforme militaire, accompagné du provéditeur, des conseillers de Cephalonie en Romanie, et d'un nombreux cortége d'officiers et de nobles du pays, précédés par les syndics et les autres nobles en place, se rendit au lieu de l'assemblée, où tous les papas étoient déjà réunis. Aussi-tôt que le général et sa suite furent entrés, un détachement de troupes se plaça à la porte. Le général s'assit sur son trône: le gouvernement, les nobles vénitiens et les syndics occupèrent les fauteuils. Au bas du trône les officiers se tenoient debout; et aux quatre coins étoient quatre soldats esclavons

de la garde du général. Les fantés du conseil distribuèrent aux papas les balles pour le ballottage. J'ai déjà décrit cette manière de donner les voix. Il n'y avoit que deux concurrens, mais ayant chacun un puissant parti dans le clergé. La fortune de leur famille les avoit mis à même de s'ouvrir la route au siége épiscopal. L'assemblée fut très-orageuse, et pouvoit finir d'une manière fâcheuse. L'autorité du général et les discours des plus sages ramenèrent enfin le calme. Les deux candidats furent exclus, et toutes les voix se réunirent en faveur d'un religieux grec fort âgé, qui, par ses vertus, s'étoit acquis la plus haute considération. Puissent l'ambition et l'intrigue succomber toujours devant le vrai mérite ! Le ballottage fini, l'élu s'approcha du général, qui attacha lui-même le voile à son bonnet. Le prélat fut élevé sur un fauteuil, au milieu des cris, des acclamations du peuple, au bruit des cloches et des boîtes ; il se rendit à la cathédrale, d'où, après avoir fait sa prière, on le porta dans le même ordre chez lui. Là, suivant l'usage, il fut assailli d'une foule de gens qui venoient le féliciter. Beaucoup aussi y furent conduits par la vénération qu'inspiroit l'âge et la candeur du nouvel archevêque. Il n'occupa pas long-tems le

siége épiscopal, et fut, après sa mort, remplacé par un des deux ambitieux qui avoient été exclus lors de son élection.

L'archevêque de Cephalonie dépendoit, pour le spirituel, du patriarche de Constantinople. Il n'avoit point de revenus fixes; mais le casuel ne laissoit pas de monter à une certaine somme. Tous les ans il faisoit la visite des villages de l'île; et tous les deux ans, celle des différentes églises de Zante: c'étoit pour le prélat un tems de récolte. Outre les soins qu'il donnoit aux affaires dépendantes de son tribunal, telles que la dissolution des mariages, etc., l'ordination des prêtres, la réforme des abus, etc., monseigneur faisoit encore toutes les fonctions des curés dans les villages où il s'arrêtoit. Le paysan regardoit comme un bon augure pour la prospérité d'un enfant nouveau-né l'occasion heureuse d'avoir reçu le baptême du chef de l'église : deux jeunes époux dont il avoit béni l'union ne voyoient plus que des douceurs dans le mariage : les larmes que l'on donne à un parent, à un ami que la mort vient d'enlever étoient moins amères lorsque l'archevêque avoit présidé à ses funérailles. Faisoit-on excommunier un ennemi, l'anathême, lancé par le chef de l'église, ne devoit-il pas avoir plus de vertu

que si la foible voix d'un simple papas l'eût prononcé? Tout se payoit. Le paysan, content des jouissances de l'imagination, déposoit sans peine le tribut de la reconnoissance. Le pasteur se retiroit, emportant avec lui une partie de la substance de ses ouailles, quelquefois même les regrets de la simplicité. Toutes ces petites contributions auroient suffi pour rendre son état aisé, s'il n'avoit eu à rembourser les sommes que lui coûtoit l'ambition de se charger d'un fardeau dont il ignoroit tout le poids. Le suffrage du provéditeur-général étoit vénal. Ceux qui sous ses ordres avoient le maniement des affaires, ses ministres, recevoient chacun leur portion: comment s'en dispenser? c'étoit le canal par où découloient les graces du représentant de la république. Si elles étoient pures et entières dans leur source, elles passoient sur un limon qui en retenoit souvent une partie, en altérant la pureté de ce qui en échappoit. Il falloit aussi acheter les voix des électeurs : les tems heureux où elles ne s'accordoient qu'au mérite étoient passés. Quel spectacle touchant offroit alors une nombreuse assemblée de ministres de l'église, choisissant entr'eux le plus vertueux pour le mettre à leur tête! Leur élection désintéressée étoit confirmée par l'autorité du sou-

verain. L'exemple d'un pasteur dont les actions prêchoient la vertu n'étoit pas sans fruit : les peuples étoient heureux.

J'ai déjà dit que les Cephaloniens ont une dévotion particulière pour les reliques de saint Erasme. J'ai en vain cherché à me procurer quelques renseignemens relatifs à ce saint ; ses adorateurs se contentent de lui adresser leurs vœux, sans être curieux de connoître son origine : ils ne sont pas plus instruits sur l'époque et l'auteur de la conversion de leurs ancêtres.

La cathédrale grecque est située dans la forteresse d'Axo. Toutes les églises, en général, n'ont rien de remarquable.

On rendoit au chef de l'église grecque les mêmes honneurs qu'aux évêques latins. Un décret du sénat obligeoit le gouvernement d'assister à certaines processions solemnelles.

On observoit, dans les visites d'étiquette, avec le provéditeur, le même cérémonial qu'avec les évêques du rit latin.

CHAPITRE XIII.

Gouvernement. Noblesse. Commerce. Caractères.

L'ÎLE de Cephalonie étoit gouvernée par un provéditeur envoyé de Venise, nommé par le sénat, et tiré du corps de la noblesse vénitienne. Il avoit sous ses ordres, et pour conseillers, deux autres patrices : ils résidoient à Argostoli. Le commandement de la forteresse d'Axo étoit aussi l'apanage d'un noble de Venise, avec le titre de provéditeur, mais dépendant de celui de Cephalonie. Le gouverneur des armes (commandant de place) avoit son poste à Lixuri.

La garnison de l'île montoit au plus à trois cents hommes.

Comme dans les autres îles, les paysans étoient aussi enrôlés sous la dénomination de *cernide*. Un insulaire étoit chargé spécialement de battre la forêt Noire, et de la purger des malfaiteurs ; il avoit le titre de *capitan del bosco ;* il jouissoit de la paie de capitaine de troupes réglées.

Ainsi que dans les autres possessions véni-

tiennes, la noblesse du pays nommoit aux charges municipales.

Les nobles de Cephalonie, se trouvant à Corfou, jouissoient du privilége d'assister aux assemblées du conseil, et d'y donner leur voix. Les Corfiotes avoient la même prérogative à Cephalonie.

On a vu dans la description de l'île de Cephalonie l'état de la culture des terres, et les divers genres de productions qu'elle fournit à ses habitans. Les raisins secs de Corinthe et l'huile sont les deux articles principaux d'exportation. Je réserve à faire connoître les détails de ce commerce du tems des Vénitiens, lorsque je traiterai de l'île de Zante, où il est beaucoup plus considérable. Les Cephaloniotes se sont sur-tout adonnés à la navigation : leur marine est la plus nombreuse et la plus active de toutes les îles : ils n'ont rien négligé pour en augmenter les progrès. Aussi-tôt que la possession de la Crimée assura aux Russes la navigation et le commerce de la mer Noire, un grand nombre de Cephaloniotes quitta le pavillon vénitien, et arbora celui de Russie. Leurs bâtimens, qui jusqu'alors ne naviguoient que dans le golfe Adriatique, la Méditerranée et le Levant, firent les voyages de la mer Noire. Ils portoient à

Cherson les divers articles des places d'Italie, et en exportoient du fer, du chanvre, et sur-tout du caviar, espèce de pâte noirâtre composée d'œufs de poissons. Les Grecs en font une très-grande consommation, et l'assaisonnent avec de l'huile et du jus de citron.

Le Cephaloniote est fin et adroit, très-persévérant dans ses projets. Une fois qu'il s'est proposé d'arriver à un but, toutes ses pensées s'y portent, s'y fixent; rien ne le rebute, et, véritable protée, il se plie à toutes les métamorphoses, prend toutes les formes qu'il croit propres à assurer son succès: il est vindicatif et intrigant : c'étoit sur-tout chez les premiers du pays que l'on remarquoit ce caractère. La population d'Argostoli, la capitale, étoit divisée en une infinité de petits partis, qui se déchiroient mutuellement. La politique vénitienne, loin d'arrêter ces divisions, les entretenoit avec soin. On ne peut aussi refuser au Cephaloniote la plus grande aptitude pour les sciences de tout genre. Cephalonie a fourni à l'étranger des hommes d'état, des officiers-généraux qui se sont distingués par leurs talens militaires et politiques. Quelques-uns ont couru la carrière des lettres avec distinction. L'hospitalité est encore une des vertus du Cephaloniote; il aime et accueille l'étranger, se plaît à s'ins-

truire auprès de lui, et, quoiqu'aussi vain que les autres Grecs, il accorde au mérite le tribut d'admiration qui lui est dû. Les autres insulaires, moins hospitaliers, prétendent que chez les Cephaloniotes, très-curieux de voyager, l'accueil qu'ils font aux étrangers n'est qu'un acte de spéculation; ils peuvent se trouver dans le pays de ceux qui auront été leurs hôtes; étrangers à leur tour, ils se préparent à l'avance des droits à l'hospitalité. Ces insulaires aiment les plaisirs de la société, et les femmes jouissent de toute leur liberté. Je n'ai remarqué dans leurs usages, comme dans leurs costumes, aucune particularité qui, établissant une distinction marquée avec les autres Grecs, méritât d'intéresser la curiosité du lecteur.

LIVRE XI.

Etat physique et politique des îles de Zante et des Strophades.

CHAPITRE XIV.

Description de l'île de Zante. Situation. Etendue. Caps. Sèches. Mouillages. Le port Chierri sert souvent de retraite aux pirates : brigandages qui s'y sont commis. Graisse bonne pour les maladies des bestiaux. Montagnes de Scopo. Sources de goudron : leur utilité. Eaux minérales. Cavernes. Tremblemens de terre. Vents. Climat. Productions. Raisins de Corinthe. Vins de liqueur et de table. Huiles. Olives de différentes qualités. Salines. Rivières. Jardinage. Manque de bois. Chasse. Pêche. Veaux marins : manière de les tuer. Bestiaux. Population. Cousins, ou moustiques. Animaux venimeux. Plantes médicinales. Manière de traiter le rachytis.

L'ÎLE de Zante, située au sud de celle de Cephalonie, dont elle n'est séparée que par

un canal de quatre lieues, fait face à la côte occidentale de la Morée à la distance d'environ sept lieues : elle est de figure semi-circulaire, et a à-peu-près vingt lieues de circonférence. De l'E. à l'O., elle s'étend de quatre à cinq lieues en largeur, et de six à sept lieues en longueur du N. au S.

Les deux caps les plus remarquables sont Schinari au N., et la montagne de Scopo au S. En doublant le premier, il faut se tenir un peu au large, pour éviter une sèche qui s'avance un tiers de lieue en mer. Le second a également une sèche de rocher, qui s'avance à demi-lieue à la mer; elle se nomme la sèche de Saint-Spiridion.

Schinari offre un petit port pour les galères, barques et bâtimens qui tirent peu d'eau. On y est d'autant plus en sûreté, qu'on amarre à terre. On mouille par quatre à cinq brasses sur un fond sablonneux. A une petite demi-lieue du rivage est un village assez considérable, bâti sur une éminence. A peu de distance de la mer, on trouve une source d'eau douce. Assez près de ce cap sont des salines peu considérables, voisines d'un mouillage où des bâtimens, même gros, peuvent se mettre à l'abri des coups de vent du S. et de l'O. Il est peu couvert au N.; et l'E. est sa traversière.

En arrivant par le N., on peut border l'île d'assez près. La côte offre un spectacle d'autant plus agréable, que sa variété est l'ouvrage de la nature et non de l'art. Dans le mois de mai, où le raisin de Corinthe commence à se former, l'odorat est flatté par des exhalaisons les plus douces : c'est à l'aube du jour et au coucher du soleil qu'elles sont le plus sensibles. Ce plaisir est quelquefois acheté par une sensation toute opposée.

Non loin du rivage de Schinari, on trouve des cavernes très-profondes dont sort une grande abondance d'une espèce de graisse blanche extrêmement puante. Dans les calmes, on rencontre sur l'eau, même au large, des flocons de cette graisse, dont on sent fortement l'odeur. Dans les maladies de leurs bestiaux, mulets, bœufs, chevaux, moutons, etc., les habitans de la campagne se servent utilement de cette graisse, qu'ils vont recueillir sur le bord de la mer, et dont ils frottent les plaies. Elle est d'une facilité singulière à se dissoudre. Aucun chymiste ne s'étoit encore occupé d'en faire l'analyse. J'engageai un médecin du pays à me seconder de ses lumières pour examiner les qualités et les vertus de cette graisse. J'en envoyai chercher; mais nous ne trouvâmes plus dans les vases qu'une eau jau-

nâtre, que l'extrême infection nous força de jeter.

La montagne de Scopo est remarquable par son élévation. Diane Opitide y avoit un temple fort célèbre ; ce qui lui fit peut-être donner par Pline l'épithète d'Ελατος, noble. Elle ne pouvoit la devoir à son élévation, qui est inférieure à celle de la montagne Noire de Cephalonie, à qui Pline eût sans doute donné la préférence.

Les insulaires avoient une vénération particulière pour Diane Opitide. Il ne reste aucun vestige du temple qu'ils lui élevèrent ; mais on voit encore dans une église grecque, dédiée à saint Dimitrius, dans le village de Melinado, une preuve irrévocable du culte de cette déesse dans l'île de Zante. L'autel de cette église est formé d'une seule pierre quarrée de deux pieds et demi en longueur et en largeur, sur un pied d'épaisseur. Cette pierre est posée à l'envers : on y lit l'inscription suivante :

ΑΡΧΙΚΛΗΣ ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΕΟΣ
ΚΑΙ ΑΛΚΙΔΑΜΑ ΑΡΧΙΚΛΕΟΣ
ΚΛΗΝΙΠΠΑΝ ΤΑΝ ΑΥΤΩΝ
ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΘΕΟΚΟΛΗΣΑΣΑΝ
ΑΡΤΙΜΙΤΙ ΟΠΙΤΙΔΙ.

Traduction.

Archiclès, fils d'Aristomènes,
Alcidame, femme d'Archiclès,
ont consacré Clénippe, leur
fille, à Diane Opitide.

Le portique de la même église est orné de quatre colonnes de marbre cipolin d'un pied de diamètre. L'autel porte sur un morceau d'une très-grosse colonne du même marbre.

Rien ne prouve mieux les ravages de la barbarie et la profonde ignorance chez les Grecs modernes, que cette quantité de monumens anciens que l'on trouve si souvent confondus parmi les matériaux de leurs grossières habitations. La pierre qui sert d'autel dans l'église de Saint-Dimitrius, placée à l'envers par les mains de l'ignorance, est une preuve affligeante de cette vérité. J'ai toujours été étonné que ce monument n'ait point été enlevé par quelqu'un de ces antiquaires qui ont trouvé tant de richesses dans ces îles pour leurs musées. Je ne puis attribuer cet abandon qu'à la crainte de choquer le fanatisme religieux. On auroit difficilement persuadé au papas officiateur de l'église, et aux paysans de Melinado, que

cette pierre pouvoit être suppléée par une autre, sans porter la moindre atteinte aux mystères sacrés.

Le temple de Diane Opitide a été remplacé par une église grecque sous l'invocation de la sainte Vierge, et un assez grand couvent habité par des religieux de l'ordre de Saint-Basile, sous la direction d'un abbé. Ce bénéfice est un des meilleurs de l'île ; aussi n'étoit-il accordé qu'à un ecclésiastique noble. La dévotion des insulaires l'a enrichi de bien des offrandes. On y alloit souvent acquitter des vœux : c'étoit aussi un rendez-vous de parties de plaisir : là, à l'ombre d'un bout de rocher élevé, ou d'un bouquet d'oliviers, les hommes, les femmes faisoient des repas champêtres. Ils se terminoient toujours par des danses exécutées au son d'un rustique violon, ou d'une lyre, qui n'étoit assurément pas celle d'Orphée. Quelquefois ces deux instrumens se trouvoient réunis. La musique alors, aussi bruyante que dissonnante, secondoit parfaitement les transports des danseurs, déjà disposés par les vapeurs bienfaisantes de Bacchus. Si malheureusement à cet orchestre se joignoient une espèce de haut-bois et un gros tambour, c'étoit le moment de la retraite pour tout être d'une oreille tant soit peu sensible. Les papas

prenoient pieusement leur part dans ces ébats ; ils se dédommageoient ordinairement par les plaisirs de la table de la privation de la danse, que leur état plus que leur inclination leur interdisoit.

La rade de Zante est en général d'assez bonne tenue ; mais on y essuie, sur-tout dans l'hiver, de très-violens coups de vent d'E. N. E., qui en est le traversier. Les détails sur tout ce qui a rapport à la marine sont trop intéressans, pour qu'on ne me sache pas bon gré de tâcher de bien faire connoître les mouillages de Zante.

En entrant dans le canal de Zante, et venant de la partie de l'O., le premier cap que l'on rencontre se nomme Schinari ; il est rougeâtre. A une lieue de ce cap, faisant route vers Zante, on trouve un mouillage que l'on nomme les Salines ; on y jette l'ancre sur dix à vingt brasses ; mais ce mouillage n'est pas trop bon, étant ouvert aux vents d'E. N. E., qui, souvent soufflant avec beaucoup de violence, lèvent une très-grosse mer qui vient du golfe de Patras. Ce mouillage est en outre, dans quelque partie, gâté par des roches, qui rongent les câbles ; et il faut une très-grande pratique pour s'y bien placer. Naviguant le long de la côte, on relevera la forteresse de Zante, bâtie sur le

haut d'une montagne, au pied de laquelle, à une encâblure au plus de distance, s'élève de la mer un petit écueil nommé *Trenta-nove*. Il faut s'en éloigner un peu pour éviter les sèches. Continuant la même route, vous découvrirez une pointe, où est l'aiguade appelée *Crionero*. Il est facile de la reconnoître par une église bâtie à peu de distance du rivage. Il ne faut pas trop s'approcher de cette pointe, qui a une sèche à fleur d'eau. Elle s'avance au moins de deux câbles en mer, et brise beaucoup dans les gros tems. Cette pointe doublée, vous mettrez le cap au S., et vous viendrez mouiller avec de grands vaisseaux sur quatorze brasses, mettant la pointe de la fontaine à l'O. N. O. à la distance d'un tiers de lieue, et même de demi-lieue. Les bâtimens marchands d'une certaine portée, de deux cents, trois cents et quatre cents tonneaux, se placent devant la ville avant d'arriver au môle. Les petits bâtimens entrent dans l'enfoncement, et sont abrités par le môle. La rade de Zante est entièrement ouverte à l'E. N. E. et à l'E. L'ancre que vous placerez par cet air de vent doit avoir le meilleur câble, et si l'on devoit séjourner, il seroit nécessaire de l'empenneler, vous affourchant N. E. et S. O. On souffre beaucoup dans cette rade de la

grosse mer, que lèvent les vents depuis l'E. jusqu'au N. La tenue est très-bonne, et les naufrages sont rares. Sortant de cette rade, et rangeant la côte au S. E., vous ferez attention à un banc de roches qui part de la pointe du lazaret au N. E., et qui s'avance d'environ un mille. Rangeant toujours la côte, il faut s'en tenir un peu au large. La pointe de Davia a une sèche qui se prolonge d'environ deux encâblures à la mer. Le cap Basilico est également contourné de sèches qui s'avancent peu en mer. Ce cap doublé, et faisant route à l'O., vous arriverez à un port appelé Chierri, observant toujours de ne pas trop s'approcher de la côte, qui est environnée de sèches jusqu'aux écueils de Chierri. En entrant par la passe marquée A, on les laissera à stribord. Le port de Chierri n'est guère propre pour de gros bâtimens, qui y souffrent beaucoup des vents d'E. et de S. E. Les petits bâtimens, pouvant pénétrer dans le fond, amarrent à terre, et sont bien.

Le port de Chierri a environ deux petites lieues de circonférence. Les deux écueils que l'on laisse à stribord en entrant, se nomment Maratonisi et Pelousa. Celui-ci est peu élevé. Sur le premier est bâti une église grecque desservie par un papas, à qui le proprié-

taire ne donne ce bénéfice qu'à la charge de veiller sur les travaux des colons qui cultivent les oliviers, dont l'écueil est couvert. Pelousa est absolument nud, et environné de sèches. Les vaisseaux de guerre mouillent par dix et quinze brasses sur un fond de vase. Ce port étoit connu des anciens sous le nom de port Nata. On trouve au pied des rochers, au N., une source d'eau douce assez abondante.

Ce port servoit souvent de retraite aux pirates et corsaires, qui y attendoient l'occasion de surprendre quelques bâtimens marchands soit à leur passage, soit même au mouillage. Dans le mois de janvier 1781, le corsaire anglais *le Minxtown*, capitaine Giffert, s'y empara, à l'ancre, de la tartane française *la Marie*, capitaine Rouden. Ce bâtiment, destiné pour Smirne, et dont la cargaison a été évaluée à environ cinq cent mille livres, s'étoit séparé, pendant la traversée, d'un convoi qu'escortoit la frégate *la Sultane*. Le commandant vint mouiller à Zante pour y prendre des informations sur cette tartane. Elle avoit été vue la veille mouillée dans le port Chierri, et le jour même de l'arrivée de *la Sultane*, en rade, le *Minxtown* se rendit maître de la tartane; il la fit appareiller aussi-tôt, et se disposoit à la conduire à Zante, résidence d'un consul anglais. Sur

l'avis que cette tartane paroissoit à la pointe S. de l'île, accompagnée du corsaire, le commandant de *la Sultane* fit voile. Son obstination à vouloir lever son ancre, dont il pouvoit filer le câble, le retarda, et lui fit perdre le moment de se rencontrer avec le corsaire, à l'instant où l'un et l'autre doubleroit la pointe. Il étoit à peine à la voile, lorsque *le Minxtown* parut. *La Sultane* marchoit peu. Le corsaire étoit au contraire excellent voilier; il s'approcha presque à portée de canon de la frégate, et il chercha, en lui en tirant quelques coups, quoique ne portant pas, à attirer l'attention sur lui seul, et à empêcher qu'elle ne s'attachât à la tartane, qu'elle auroit infailliblement reprise. Le commandant donna dans le piége, et se mit à la poursuite du corsaire, qui l'occupa assez pour laisser à la prise le tems de gagner un port de la Morée. Effectivement, la tartane entra à Modon, où se fit très-promptement le débarquement et la vente de la cargaison et du bâtiment. Le consul-général de France fit les réclamations les plus vives sur cette prise faite contre le droit des gens et toutes les loix de marine. Toutes ses démarches furent en pure perte. La tartane *la Marie* avoit été chargée à la Cueillette; les intérêts étoient trop divisés, et aucun

des nolisataires ne se prévalut des pièces authentiques qui furent expédiées à la chambre de commerce de Marseille. Le ministre de la marine ne répondit qu'avec indifférence aux détails de cette prise, et le commerce perdit ainsi plus de cinq cent mille livres, qu'on étoit fondé de réclamer des Vénitiens, la prise ayant été faite dans un de leurs ports; ce qui étoit une violation manifeste à leur neutralité.

Dans les premiers jours du mois de janvier 1783, un navire anglais mouilla dans le port Chierri. Cette nation y étoit toujours bien accueillie. Deux jours se passèrent sans que l'on vît venir aucun canot à terre. Le papas de la petite île de Maratonisi, curieux d'en savoir le motif, se rendit à bord avec deux Grecs; il fut reçu sur le pont, où il ne vit que trois hommes, un Esclavon, un Albanois et un jeune Grec de l'île de Paxo. Ils lui dirent qu'ayant été poursuivi en mer par un corsaire barbaresque, l'équipage épouvanté, s'étoit sauvé dans la chaloupe, et le canot les abandonnant ainsi au sort le plus cruel; que cependant à la nuit, ayant perdu de vue le barbaresque, ils avoient continué leur route en forçant de voiles, et étoient venus mouiller à Chierri, port qui leur étoit connu. L'Esclavon s'étoit annoncé comme pilote,

lote, et ajouta que le capitaine étoit malade dans la chambre, avec deux de ses fils et son domestique; qu'il l'avoit chargé, si l'on venoit pendant qu'il reposoit, de demander un canot et quelques matelots. Le papas se retira, en assurant l'Esclavon qu'il alloit remplir sa commission. Il fut faire son rapport au propriétaire de Maratonisi. Celui-ci s'empressa d'en instruire le consul d'Angleterre et le provéditeur. Le récit de l'Esclavon donna des soupçons : on chargea le papas de retourner à bord, et de tâcher d'amener quelqu'un à terre. Il s'en acquitta très-adroitement, et engagea l'Esclavon à laisser venir avec lui un de ses compagnons, qui lui rameneroit le monde qu'il desiroit. L'Esclavon y consentit, et l'Albanois partit avec le papas. Il ne fut pas plutôt à une certaine distance du rivage, que le papas, secondé d'une troupe de paysans armés, se jeta sur lui, et le conduisit, pieds et poings liés, dans la ville. Il fut aussi-tôt interrogé, et l'on apprit que le bâtiment étoit réellement anglais, qu'il se nommoit *la Grande-Duchesse de Toscane*; qu'il étoit parti il y avoit environ vingt jours de Livourne pour Smirne; que l'équipage étoit composé de vingt Anglais; qu'il s'étoit embarqué avec l'Esclavon et le Paxinote à Livourne; que la femme du capitaine, un

aide-de-camp du général Eliot, deux jeunes Anglais, élèves de marine, et un juif, étoient aussi sur ce bâtiment; que dans les premiers jours de la traversée, Osegovich (c'étoit le nom de l'Esclavon) lui avoit fait le récit de sa vie, et qu'il lui avoit confié que depuis long-tems il méditoit le projet de se venger des Vénitiens, qui l'avoient poursuivi pour avoir assassiné et dépouillé plusieurs Turcs sur les confins de la Dalmatie; qu'il s'étoit heureusement échappé des prisons de Cattaro la veille du jour où il devoit être pendu. Il détailla son dessein à l'Albanois; c'étoit, à tout risque, de tenter de massacrer l'équipage, de se rendre maître du bâtiment, qu'ils conduiroient à Maina, où ils l'armeroient en course. L'Albanois goûta ses vues, et lui jura de le seconder : ils s'associèrent le jeune Paxinote, qui avoit aussi quitté son pays pour éviter la mort ou les galères. Osegovich avoit remarqué que la chambre du bâtiment, qui avoit été construit pour la traite des Nègres, étoit garnie de meurtrières, par où l'on pouvoit faire feu dans l'entrepont, et que le capitaine tenoit soigneusement dans cette chambre toutes les armes et les munitions. Un soir, qu'il étoit de quart avec l'Albanois, le Paxinote et trois Anglais, le reste de l'équipage et les passagers, profondément endormis,

Osegovich saisit une massue restée sur le pont, et qui avoit servi à battre de la morue, et en assomma d'un coup un des Anglais; les deux autres furent en même-tems poignardés par l'Albanois et le Paxinote. Osegovich, sans perdre de tems, suivi de ses deux compagnons, courut à la chambre, où ils donnèrent l'alarme. Le capitaine saute précipitamment de son lit, l'officier anglais se jette sur ses pas, et ils sortent imprudemment de la chambre. Osegovich referme la porte, et commence aussi-tôt à faire feu dans l'entrepont. Quatre hommes sont tués, et trois blessés de la première décharge. L'équipage gagne, dans le plus grand désordre le gaillard; chacun ne pense qu'à fuir, et l'on se précipite dans la chaloupe et le canot, qui étoient à la remorque. Osegovich et ses compagnons leur tirèrent quelques coups de fusil par les fenêtres de la chambre, et tuèrent encore un homme. Les embarcations parvinrent enfin à terre, et le capitaine, l'aide-de-camp et le reste de l'équipage se débarquèrent proche le cap Corse, dont ils étoient peu éloignés au moment où Osegovich exécuta son coup. Ce brigand s'empressa de jeter à la mer les quatre Anglais restés morts dans l'entrepont : les trois blessés eurent le même sort. Il obligea ensuite la femme du capitaine à s'habiller en homme,

la fit monter sur le pont avec les deux jeunes élèves de marine et le juif : il les employoit à la manœuvre du bâtiment. Osegovich n'avoit pu cependant résister aux attraits de la jeune Anglaise; il avoit conçu la plus forte passion, et il se disposoit à la satisfaire un soir, lorsque l'Albanois, entrant tout-à-coup, lui porta avec fureur un poignard sur la gorge, et délivra l'infortunée des bras de son rival; il étoit également épris de ses charmes. La femme du capitaine dut à cette rivalité le salut de son honneur. Il termina son interrogatoire par déclarer qu'Osegovich, qui n'étoit venu mouiller à port Chierri que dans l'espoir de s'y procurer un canot, et d'embarquer quelques Grecs, qui l'auroient aidé à conduire le bâtiment dans un port du bras de Maina, avoit, au milieu de la chambre, sur une table, un barril de poudre défoncé, et deux mêches toujours allumées; qu'il étoit bien résolu d'y mettre le feu au moindre mouvement qu'on feroit pour l'arrêter. Cette déclaration faite, on conduisit l'Albanois dans une prison, où il fut gardé à vue par deux sentinelles, quoiqu'attaché avec des chaînes sur un lit de camp. Il s'agissoit de combiner les moyens de tirer d'abord les malheureux passagers d'entre les mains d'Osegovich, et de s'assurer ensuite de ce scélérat.

Le dernier article de la déclaration de l'Albanois donnoit la plus grande inquiétude sur le succès de toute entreprise. On se détermina cependant à armer de cinquante Esclavons deux barques de pêcheurs du pays; on en confia le commandement à un capitaine dont la prudence étoit connue. Il fit coucher au fond des barques une partie du détachement, et ne laissa paroître que quelques hommes, déguisés en pêcheurs, et occupés à arranger des filets; c'étoit ainsi qu'il se proposoit de se présenter à bord. L'intérêt qu'inspiroit le sort affreux de la jeune Anglaise et de ses compagnons d'infortune détermina le vice-consul d'Angleterre à tenter, avant tout, leur délivrance. Il se rendit seul à bord; il passa près d'une demi-heure dans la chambre avec Osegovich, qui lui présenta le passe-port et autres papiers de bord. Le vice-consul trouva tout parfaitement en règle; et en prenant quelques verres de punch, qu'Osegovich lui offrit, il le tranquillisa sur l'absence de l'Albanois, qui l'inquiétoit, en lui disant qu'il l'avoit laissé en ville pour lui amener six bons matelots et quelques provisions fraîches; qu'il ne pouvoit tarder à revenir. Osegovich ne montra plus d'inquiétude, et parut rassuré. Le vice-consul, profitant de ce moment, amena la conversation sur les passagers, et

proposa, en attendant, une promenade à terre. Osegovich s'y refusa, mais consentit que la femme du capitaine et les deux jeunes Anglais fussent prendre l'air. Il garda près de lui le juif. Le vice-consul, débarqué avec les infortunés qu'il venoit de sauver, eut encore la présence d'esprit de ne se promener que sur le rivage de la mer, à la vue de l'ombrageux Osegovich. Un canot se rendit une heure après à bord avec six Grecs, qui se dirent envoyés par le vice-consul d'Angleterre. Osegovich les reçut, mais ne manqua pas de leur demander, avant tout, des nouvelles de l'Albanois. Un des Grecs lui répondit, avec un air d'humeur, qu'il s'étoit amusé en ville à boire avec quelques gens de son pays, et qu'il les avoit envoyés d'avance, en leur disant qu'il les suivroit. Osegovich, dont le dessein étoit d'appareiller le plutôt possible, commença par faire virer à pic. Au moment où, ayant détaché deux Grecs pour aller larguer le grand hunier, Osegovich s'étoit mis à une des barres du cabestan pour les remplacer, deux d'entr'eux, quittant tout-à-coup, se jetèrent sur lui. Osegovich se défendit, et avoit déjà tiré son poignard, lorsqu'un des assaillans, lui lâcha un coup de pistolet au défaut de la hanche; il tomba aussi-tôt. Pendant

ce tems, on s'étoit saisi du Paxinote. Au coup de pistolet, les deux barques se présentèrent sous bord, et les Esclavons sautèrent dans le bâtiment. Osegovich et son compagnon furent mis, bien garrottés, dans une des deux barques, qui les conduisit aussi-tôt en ville. Le reste du détachement demeura à bord pour garder le bâtiment et le manœuvrer. La jeune Anglaise et les deux élèves de marine passèrent chez le consul d'Angleterre, où ils demeurèrent jusqu'à ce que l'on reçût des réponses de Livourne pour la destination que devoit alors avoir *la Grande-Duchesse de Toscane*. En entrant chez le consul, l'Anglaise demanda le capitaine qui commandoit le détachement; et lorsqu'il se présenta, après lui avoir exprimé sa reconnoissance, elle le pria de recevoir une paire de pistolets, qu'elle portoit toujours sur elle depuis cette malheureuse aventure : L'un, lui dit-elle, étoit destiné à brûler la cervelle au scélérat qui eût osé attenter à mon honneur; l'autre auroit fini mes jours. Le juif profita, dès le lendemain, de l'occasion d'un bâtiment vénitien pour se rendre à Smirne. On hâta le procès d'Osegovich et de ses complices. J'eus la curiosité de voir ces scélérats; on me laissa entrer dans leur prison; mais l'officier de garde et un factionnaire ne me

quittoient point : on les craignoit encore, malgré les chaînes qui les empêchoient de se remuer. Osegovich avoit la plus belle tête qu'on pût voir; et assurément, si les figures trompent quelquefois, la sienne pouvoit bien faire des dupes. Le son de sa voix étoit doux, et ses expressions avoient un caractère d'honnêteté qui annonçoit dans cet homme une certaine éducation. Malgré les douleurs qu'il devoit endurer de sa blessure dans une position aussi cruelle que la sienne, je n'ai pas vu la moindre altération sur sa figure. Il me disoit : Je dois mourir; je l'ai mérité; mais si le dernier délit que j'ai commis étoit à recommencer, je le ferois sans balancer. Je ne me reproche que l'imprudence d'avoir laissé aller à terre l'Albanois. Avec lui, je pouvois encore me passer de secours, ou, au plus, un couple d'hommes m'eût suffi. Je ne craignois pas qu'on tentât de m'aborder, et à tout événement, j'avois pris mes précautions pour me venger en mourant de quiconque eût osé hasarder de m'attaquer. Il termina son discours en me priant instamment de le rappeler au souvenir de la femme du capitaine, dont il loua la vertu et les charmes avec une chaleur qui tenoit de la plus violente passion : Que cet ange, s'écria-t-il en ne pouvant retenir quelques larmes, me

pardonne, et je meurs satisfait. Il me réitéra sa prière jusqu'à ce qu'il m'eût perdu de vue. Je passai ensuite dans la prison de l'Albanois ; je le trouvai occupé à boire et à manger très-gaiement : il se flattoit qu'on ne les condamneroit point à mort. Je fus fort étonné d'entendre cet homme me parler très-bon français. Il avoit fait plusieurs campagnes en Amérique sur les vaisseaux de guerre français ; il avoit aussi servi sur les bâtimens anglais et espagnols, dont il parloit les langues, outre celle de son pays, le grec, l'italien et le turc. Tout son entretien roula sur ses voyages, et il le termina en m'assurant qu'il avoit déjà échappé plusieurs fois au dernier supplice, et qu'il n'étoit nullement embarrassé pour celle-ci. Je quittai ce brigand, qui me parut plus féroce que son chef. Le Paxinote recommandoit son ame à tous les saints, et je ne troublai point ses prières. Quinze jours après leur arrestation, ces trois scélérats furent fusillés : on exposa leurs têtes sur des poteaux plantés près du rivage de la mer. Cette exécution avoit attiré une foule de spectateurs, et le peuple ne manqua pas de remarquer qu'Osegovich vécut encore plus d'un quart-d'heure après la fusillade. Les papas affirmèrent que cet homme avoit un pacte avec le diable, et que bien

certainement il ne seroit pas mort si les armes de saint Marc n'avoient été bénites. Cette absurdité fut accréditée par une particularité : la tête d'Osegovich conservoit encore des chaires, la barbe, les cheveux, tandis que l'on ne voyoit plus que le crâne nud de celles de ses complices. Le vent qui faisoit mouvoir cette tête, en sifflant par les ouvertures des deux crânes desséchés, effrayoit les bonnes gens : on prétendoit qu'Osegovich paroissoit dans cet endroit toutes les nuits, et bien du monde n'osoit plus y passer. Un mois après, on eut des nouvelles du capitaine anglais; il étoit venu par terre jusqu'à Otrante, d'où il envoya son second et quelques matelots pour conduire son navire à Livourne. Sa femme et les deux élèves de marine furent le rejoindre. L'événement de *la Grande-Duchesse de Toscane* fit beaucoup de bruit à Livourne. Il fournit même un sujet aux poëtes d'exercer leurs talens : on en composa une tragédie, qui fut représentée avec le plus grand succès.

Je pensai moi-même être la victime de la négligence des Vénitiens à laisser sans aucune garde ni de terre ni de mer un port aussi éloigné, et dans une position aussi favorable pour les pirates. D'ailleurs, le caractère des habitans, portés au brigandage, exi-

geoit que l'on prît des précautions pour les empêcher de s'y livrer. Me pardonneroit-on le récit des risques que j'ai courus dans ce mouillage ?

Dans les premiers jours du mois de septembre 1787, je m'embarquai à Marseille sur la tartane *la Marie*, capitaine Abeille, qui alloit charger de l'huile en Morée. Je profitai de ce bâtiment, le seul que sa route conduisoit dans les eaux de l'île de Zante, où je venois d'être nommé vice-consul de France. En six jours de la plus heureuse traversée, nous nous trouvâmes à environ vingt lieues de la côte de Zante. D'après le relevé, sur la carte, de notre position et de la route que nous faisions, je crus devoir engager le capitaine à se ranger plus à l'E., pour ne pas manquer le canal. Je n'eus pas le bonheur de le persuader, et il s'obstina à faire la même route. Ce que j'avois prévu se vérifia ; nous vînmes atterrer au milieu de la côte N. de l'île ; le vent varia à l'E. $\frac{1}{4}$ N. E., et nous obligea de passer sous le vent de l'île. Le capitaine tenta en vain en louvoyant de doubler l'île pour entrer dans le canal ; le vent étoit devenu très-fort et la mer extrêmement haute. Après quatre jours de fatigues, je proposai au capitaine de gagner un port situé à l'O. de l'île, où nous se-

rions parfaitement bien. Il ne le connoissoit point, et ce ne fut pas sans difficultés que j'obtins de l'y conduire. Je me mis aussi-tôt à la barre du gouvernail ; je laissois ainsi un homme de plus libre pour la manœuvre. Depuis une demi-heure, je gouvernois avec une grande fatigue, et faisois tous mes efforts pour résister à la force de la lame ; un coup de mer me fit lâcher prise, et la barre me jeta avec violence sur le côté ; je roulai sur le pont, et je faillis tomber à la mer ; je dus mon salut à un matelot, qui fut prompt à me relever. Je demeurai un bon quart-d'heure sans connoissance ; mais, revenu à moi, je pris une goutte d'eau-de-vie, qui me ranima. J'encourageai le capitaine à continuer la même route. Arrivés à l'embouchure du port Chierri, j'en indiquai la passe, et nous mouillâmes au fond de ce port, assez près de la côte. Nous nous livrions tous à la joie d'être enfin tranquilles ; personne plus que moi n'éprouvoit ce sentiment ; je n'étois plus séparé de ma famille que de quatre lieues par terre. Nous entendîmes tout-à-coup de grands cris du côté des montagnes qui environnent le port, et bientôt le rivage fut couvert d'une foule de paysans armés. Nous arborâmes notre pavillon, et hissâmes la flamme ; mais nous fûmes immédiatement

salués d'une décharge de mousquetterie, dont les balles passèrent de l'avant à l'arrière de la tartane, et ne blessèrent heureusement personne. Je m'avançai à la proue pour parler à ces paysans; mais je fus accueilli de nouveaux coups de fusil, qui ne me permirent pas d'entrer en explication, et me forcèrent à me retirer avec tout l'équipage dans l'intérieur du bâtiment. La frayeur s'étoit emparée du capitaine et de ses matelots; pour moi, j'espérois voir arriver quelqu'un à bord, et je me flattois qu'une fois reconnus, nous n'aurions plus rien à craindre. Je calmai le plus que je pus l'alarme; mais deux bateaux pêcheurs, qui venoient de la côte, ayant paru à l'embouchure du port, la frayeur reprit l'équipage, qui se mit à crier que nous étions perdus; que ces bateaux nous attaqueroient sûrement dans la nuit. Sans attendre l'ordre du capitaine, on appareilla à la hâte, et nous fûmes de nouveau en mer. Nous essuyâmes encore trois jours de mauvais tems. Le vent enfin tombé entièrement, nous ne fûmes plus tourmentés que par la houlle, à laquelle succéda un calme plat. Nous nous trouvions par le travers de la côte de l'O. de l'île à une petite lieue de distance; nous découvrîmes au vent à nous une grosse polacre à trois mâts, dont la construction nous

parut napolitaine. Elle mit le cap sur nous, et n'en étoit plus éloignée que d'environ deux tiers de lieue ; nous arborâmes notre pavillon et la flamme : elle n'en mit aucun. Je commençai à craindre que ce ne fût un forban, et mes doutes furent bientôt levés, lorsque j'aperçus sa chaloupe, chargée de monde armé, et dont le costume étoit turc, venant pour nous aborder. Le capitaine avoit perdu la tête ; pour moi, secondé du lieutenant et de l'équipage, je fis passer à babord deux petits canons de trois livres de balle, qui composoient toute notre artillerie. Nous chargeâmes à boulet ; je m'étois emparé de la mêche ; je craignois toujours que trop de prudence ou trop de lenteur ne laissât le tems à la chaloupe de nous aborder. J'engageai le lieutenant à leur crier de se larguer ; il le fit. Les gens de la chaloupe nous répondirent par un cri ; mais, au lieu de s'éloigner, ils forcèrent de rames ; alors bien assuré de leur intention, sans perdre un moment, j'ajustai, et leur envoyai un boulet qui leur passa de si près, qu'ils virèrent de bord. Ce premier danger évité, nous avions à craindre que le bâtiment ne tirât sur nous ; il étoit déjà à la portée du canon ; et si nous n'essuyâmes pas son feu, je ne puis l'attribuer qu'au desir de ne point endommager

la tartane, qu'il étoit bien assuré de prendre. Nous étions à même de voir assez distinctement le grand nombre de l'équipage ennemi ; mais il tenoit sa batterie masquée. Il venoit sur nous, et, de notre côté, nous manœuvrions pour l'éviter ; nous espérions lui échapper par la supériorité de la marche ; mais le calme plat nous tenoit presque sans mouvement : la risée de vent qui le servoit n'étoit point encore passée jusqu'à nous. Cependant l'équipage s'abandonnoit à la frayeur, et on ne parloit que de se sauver dans la chaloupe. J'eus mille peine à détourner mes compagnons d'une pareille démarche, qui nous auroit perdus infailliblement. Je leur représentai les dangers auxquels nous serions exposés sur la côte, si toutefois nous pouvions y parvenir et nous soustraire à la poursuite de la chaloupe de la polacre, qui étoit bien mieux armée, et ne pouvoit que nous gagner. Il nous auroit été difficile de faire une longue résistance si on nous eût abordés ; nous n'avions que quatre fusils et quatre sabres, presque hors d'état de servir ; et nous étions, compris le mousse, huit personnes en tout. Dans un moment aussi critique, un coup de canon, tiré sous le vent à nous, attira notre attention, et nous reconnûmes un schebeck et un pinque armés en guerre. Ils arborèrent

pavillon et flamme russes. La polacre vira aussi-tôt de bord, et parut prendre chasse. Pour nous, le vent commençant à nous prendre, nous forçâmes de voile pour rejoindre ces deux bâtimens. Aussi-tôt que nous les eûmes approchés, notre capitaine se rendit à bord du schebeck; il informa le commandant de tout ce qui s'étoit passé, et apprit de lui que la polacre étoit effectivement un bâtiment napolitain qui avoit été pris par les Barbaresques, et vendu à un Dulcignote nommé Lica, qui l'avoit armé pour faire la course; que ce Lica s'étoit fait une réputation dans la piraterie. Le commandant russe lui offrit son escorte, et tous les secours dont il auroit besoin. Abeille revint plein de satisfaction. Le schebeck fit aussi-tôt signal de chasse à sa conserve, qui paroissoit marcher mieux. Le pinque se couvrit de voiles, et mit le cap sur le Dulcignote qui s'étoit déjà fort éloigné; le schebeck exécuta la même manœuvre, et nous nous tenions à leur arrière. Le pinque arrivé à une certaine distance du Dulcignote, mais hors de la portée du canon, ralentit sa marche, en amenant ses perroquets, et ne courant plus que sur ses huniers; il commença en même tems le feu, mais en pure perte: le schebeck tenant toute sa voilure s'approcha davantage du Dulcignote, qui loin de prendre chasse,

se

se mit en panne, et se prépara à soutenir le combat. Il répondit à la bordée que lui lâcha le schebeck, par quelques coups de canon, dont la détonation nous fit connoître que sa batterie étoit d'un fort calibre. Nous entendîmes pendant deux heures environ la canonnade, mais la nuit nous fit perdre de vue les combattans. Nous nous étions tenus un peu au large; le capitaine Abeille, dans la crainte de se séparer de notre escorte, vouloit se rapprocher. La position où nous nous trouvions alors, et le vent d'E. S. E. qui s'étoit élevé, nous mettoient à même de doubler l'île et d'entrer par le S. dans la rade de Zante. Je réussis à force d'instances, à déterminer le capitaine Abeille à ne plus s'attacher à l'escorte des Russes, qui étoient assez occupés, et à profiter du vent qui nous favorisoit. Le dix-neuvième jour après notre départ de Marseille, nous mouillâmes dans la rade de Zante. Il nous y arriva encore un accident. Notre capitaine, dans son empressement à saluer le pavillon du consulat, voulut lui-même faire les fonctions de canonnier. Il tenoit d'une main le cornet à poudre dont il venoit d'amorcer le canon, et de l'autre la mêche; au lieu de mettre le feu à la pièce, il le mit au cornet, qui creva dans sa main, le blessa au pouce et à l'index, et lui noircit la figure. Dans cet

état, il tomba sur le pont en jetant des cris qui nous alarmèrent. Je courus avec le lieutenant, et après l'avoir relevé, nous reconnûmes qu'heureusement le mal n'étoit pas aussi grand que nous l'avions d'abord supposé. Un brik de guerre français (le Gerfault) étoit mouillé dans la rade; nous nous hâtâmes de conduire à bord le capitaine Abeille. Le chirurgien le pansa, et lui fit espérer qu'il ne seroit pas même estropié. Aussi-tôt débarqué, je fis dans la chancellerie du consulat la déclaration de ce qui s'étoit passé au port Chierri, et de notre rencontre avec le pirate Dulcignote, dont je donnai le signalement. Le consul-général porta les plus vives plaintes au gouvernement, qui répondit par des protestations de déplaisir, en nous disant, que l'accueil que nous avoient fait les paysans de Chierri, étoit la suite des précautions que l'on prenoit à cause de la peste, pour empêcher tout débarquement sur aucun point de l'île. La conduite des paysans fut excusée sur la vivacité de leur zèle. Quant au Dulcignote, on fit passer immédiatement l'avis officiel au commandant du brik. Il appareilla aussi-tôt qu'il l'eut reçu. Il étoit bien résolu d'attaquer le Dulcignote, s'il avoit échappé aux Russes; et d'après la force supérieure de l'artillerie du pirate, son dessein étoit de tenter aussi-tôt l'abor-

dage. Nous vîmes, le surlendemain de notre arrivée, les deux armemens russes qui vinrent mouiller en rade. La polacre les avoit obligés à la retraite, après avoir coupé une grande partie des manœuvres du pinque, qui perdit aussi son mât d'artimon. Le schebeck avoit été fort endommagé dans son avant; son beaupré avoit été coupé un peu au-dessus de la civadière. Ils avoient eu dix ou douze hommes tués, et une vingtaine de blessés. Le Dulcignote n'avoit presque point été endommagé. Nous sûmes depuis qu'il s'étoit retiré à Modon, port de la Morée. Le brik le Gerfault, après l'avoir cherché pendant quelques jours, dans les eaux de l'île de Zante et de la Morée, étoit entré dans l'Archipel.

Lica ayant été abandonné d'une grande partie de son équipage, désarma et vendit son bâtiment. Il n'avoit cependant pas renoncé à la piraterie. Il passa à Prévesa, où il arma un grand bateau, et établit sa croisière dans les canaux des îles vénitiennes. Le consul-général de France le poursuivit si vivement auprès du gouvernement, qu'il ne put éluder de prendre des mesures pour arrêter le brigandage de Lica, et s'assurer même de sa personne. On réussit enfin à le surprendre dans un des mouillages de Sainte-Maure. La plus grande partie de son équipage se sauva;

quant au chef, après avoir passé quelque tems dans les galères à Corfou, il acheta sa liberté.

En 1789, les corsaires armés sous pavillon russe, et presque entièrement équipés d'insulaires vénitiens, avoient fait leur repaire du port Chierri : c'étoit là que se vendoient leurs prises, bonnes ou mauvaises. Ils s'y emparèrent même, contre tous les droits de la guerre, d'un bâtiment turc, dont ils massacrèrent l'équipage; ils furent secondés par les habitans du village de Chierri, qui, loin de s'opposer à cette violence dans un port neutre, descendirent en foule sur la côte, et joignirent leur feu à celui des corsaires. Le gouvernement vénitien, craignant à la fin que tous ces désordres, qu'il avoit tolérés ou à dessein, ou par une insouciance coupable, ne le compromissent avec les Turcs, avoit le projet de bâtir un petit fort, dont le canon auroit servi à défendre l'entrée du port et à contenir les habitans. Ce projet ne fut point mis à exécution, et l'on crut y suppléer suffisamment en envoyant une demi-galère de garde à Chierri : on fut bientôt obligé de remplacer ce foible bâtiment par un vaisseau de ligne.

En louvoyant dans le canal de Zante, on doit bien faire attention à une sèche sur la-

quelle il n'y a que quatorze pieds d'eau. Elle se trouve à un tiers du chemin de Castel-Tornèse à Zante, et reste de la pointe de Clarence à l'E. $\frac{1}{4}$ N. E. Cette sèche est fort dangereuse, étant formée de trois pointes de rocher. Elle n'est marquée sur aucune carte.

Chierri est le seul abri que présente la côte occidentale de l'île de Zante, qui, dans toute sa longueur, n'offre aux navigateurs que l'aspect effrayant de rochers élevés et taillés à pic.

A l'O., à peu de distance du village de Chierri, on trouve une plaine d'à-peu-près deux lieues et demie de tour, environnée de montagnes; le terrain est sablonneux, propre uniquement à la culture du raisin de Corinthe; c'est la partie de l'île qui donne le meilleur vin de ce fruit. L'air y est mal sain, et occasionne des fièvres ordinairement longues. Les habitans peu éloignés annoncent, par leur teint olivâtre, l'effet du voisinage de cette plaine. Au milieu, à un quart de lieue du rivage de la mer, on trouve deux sources de goudron. Elles sont distantes l'une de l'autre de 200 pas au plus. Elles paroissent prendre naissance à l'E. dans l'intérieur des terres, et communiquent à l'O. à la mer. L'ouverture de ces sources forme une espèce de rond; le plus grand de vingt pieds environ de diamètre, et le second de dix à onze. On y voit bouil-

lonner continuellement un goudron bien liquide et d'une odeur très-forte. La surface du goudron est couverte d'un pied d'eau, dont la couleur dans la source est à-peu-près celle du café à l'eau regardé au soleil. On y trouve la même variété de nuances et de jeux de couleurs. Cette eau paroît dormante, malgré le bouillonnement du goudron, qui n'empêche pas que l'un et l'autre ne soient toujours frais, même dans les plus grandes chaleurs. Ce bouillonnement augmente l'été, et est surtout très-remarquable dans les tremblemens de terre. On regarde ces deux sources comme une des causes que ces révolutions de la nature n aient pas toujours fait dans l'île les ravages qu'on n'a que trop à craindre. On remarque qu'elles sont beaucoup plus violentes en cet endroit que par-tout ailleurs. Si l'on frappe du pied sur la terre, on la sent autour de soi trembler à une distance assez étendue. Souvent on entend de ces sources un mugissement souterrain très-fort, et qui a quelquefois duré des journées entières. On seroit fondé à croire, comme plusieurs voyageurs éclairés l'ont observé, que tout ce terrain est réellement miné, et que ces sources formoient autrefois un lac borné par les montagnes qui l'environnent. Il pouvoit avoir été insensiblement comblé par l'éboulement des

terres, suite des tremblemens. Cette opinion paroît appuyée par un passage d'Hérodote. (1) « J'ai vu, dit-il, à Zante, un lac dont
» il sortoit du goudron avec abondance. Il y
» en a plusieurs de ce genre : mais le plus
» grand a soixante et dix pieds de circonfé-
» rence. Les habitans attachent à de longues
» perches des branches de myrte, et s'en
» servent pour tirer le goudron. Son odeur
» est forte, mais il est d'une qualité bien supé-
» rieure à celui de Perse. Les insulaires creu-
» sent une fosse dans laquelle ils font couler
» le goudron. Lorsqu'ils en ont réuni une
» certaine quantité, ils le mettent alors dans
» des vases. Ce qui tombe dans ce lac, passe
» sous terre, et on le retrouve flottant sur la
» mer, à quatre stades de distance. »

On n'est effectivement jamais parvenu à trouver le fond de ces sources : tout ce qu'on y a jeté, susceptible de se soutenir sur l'eau, a toujours été retrouvé à la mer. Vers le mois d'avril, ces sources se remplissent de goudron, au point même de déborder. C'est alors que les paysans en font la récolte. Ils pratiquent la même opération que leurs ancêtres du tems d'Hérodote. Au lieu de perches garnies de myrte, ils se servent plus commodément de

(1) Hérodote, dans Melpomène.

seaux. Ils ajoutent à la fosse destinée à recevoir le goudron, un petit canal pour le purger de son eau qui s'écoule dans la mer. Après quoi, le goudron est mis dans des barrils ou outres de cent cinquante livres de poids. La récolte ne passe guère quatre-vingt à cent de ces barrils. Le goudron se vend à la livre trois à quatre sols de notre monnoie. Ce prix varie suivant celui du goudron-résine que l'on exporte d'Orphéa, district de Morée. L'eau que l'on tire de ces sources est limpide. Celle de la plus grande des deux sources, est très-salée, et conserve une forte odeur de goudron. L'eau de la plus petite est également claire, mais douce, et n'a que peu d'odeur. Cette eau (1) est pour les paysans des environs

(1) C'est une vérité incontestable, que l'acide volatil de l'eau de goudron empêche le soufre et la résine, dont elle est empreinte, de causer dans le sang une inflammation. Comme désobstruant doux et salutaire, elle atténue et rafraîchit avec modération, en conservant dans le sang un juste degré de fluidité. Si on la boit chaude, elle s'insinue avec plus de facilité dans tous les petits vases capillaires, et agit non-seulement comme baume, mais encore comme véhicule. L'eau de goudron réunit les qualités stomacales et cordiales de l'élixir de propriété, des gouttes de Stangkton, et autres teintures extraites. Ses effets sont d'autant meilleurs, qu'il n'y a en elle aucun mélange d'esprit-de-

un remède souvent efficace contre les fièvres auxquelles ils sont sujets. Elle facilite la di-

---

vin, qui souvent se change en poison dans la machine humaine.

L'eau de goudron purge le sang en entraînant par les urines le sel dont il est chargé ; remède bien plus sûr que les purgatifs les plus actifs et les plus prompts, tels que le mercure, l'émétique, qui violentent singulièrement la nature. La foiblesse et la roideur des fibres sont la source de deux maladies différentes. L'eau de goudron fortifie les fibres affoiblies en accélérant sans violence l'écoulement des liquides qu'elles renferment. La partie onctueuse de cette eau amollit avec douceur les fibres sèches, et leur rend leur première élasticité.

Le savon, l'opium et le mercure sont les remèdes les plus universellement en usage. L'opium pris trop fréquemment produit infailliblement des révolutions dans les personnes hypocondriaques et qui mènent une vie sédentaire. Le mercure, par sa force excessive, et son poids dix fois supérieur à celui du sang, peut rompre les petits vaisseaux, et y causer des effets dangereux, souvent même sans remède. Ceux qui connoissent les grandes vertus du savon ordinaire, dont les sels gras et lessiveux sont produits par un feu de cuisine, ne mettront point en doute la vertu plus étendue du savon acide et subtil, où le sel et l'huile sont le travail le plus fini de la nature et des rayons solaires. Tout bien calculé, il est difficile de trouver un remède plus étendu dans son usage, plus salutaire dans ses effets, que l'eau de goudron. Quel est l'homme assez borné ou assez insensé pour s'imaginer qu'un seul et même remède puisse

gestion , et purge sans fatiguer. Employée dans les maladies vénériennes , elle cause au

---

opérer la guérison d'une foule de maladies qui naissent de causes bien différentes , et ont un principe diamétralement opposé ? Ce que l'on peut assurer et prouver, c'est que l'eau de goudron est un vrai remède pour diverses maladies qui se ressemblent fort peu , et dont les causes et les effets sont d'une toute autre nature. Cette opinion a pour garant les expériences multipliées du célèbre George Berckley.

Les meilleurs praticiens font consister la fièvre dans un mouvement trop violent du cœur , joint à la grande résistance des vaisseaux capillaires. Le cœur, dans ces espèces de crises convulsives , trouve dans l'eau de goudron des acides doux et balsamiques , qui tempèrent ses mouvemens , le dilatent et l'humectent. Cette eau , émollient doux , picote légèrement les petits vases , et facilite l'évacuation du liquide qu'ils renferment ; elle prévient aussi l'effet dangereux de leur contension. Les qualités savonneuses de cette eau dissolvent les sucs visqueux que l'ardeur de la fièvre peut avoir coagulés et condensés. Sa vertu purgative et diurétique entraîne les sels et les humeurs peccantes.

Dans la péripneumonie et pleurésie l'eau de goudron est reconnue excellente. On a vu des pleurétiques guéris par le grand usage de cette eau , dont ils buvoient jusqu'à quatre à cinq pintes dans l'espace de vingt-quatre heures.

On a fait plus d'une fois l'expérience des vertus de l'eau de goudron dans des flux de sang , même invétérés , et qui avoient résisté à divers remèdes : ils

malade des urines abondantes et une forte transpiration. Elle dessèche et cicatrise les

---

furent parfaitement guéris par l'usage de cette eau. Pour accélérer son effet, on préparoit le malade par un lavement composé d'une pinte de bouillon et d'une once de résine brune commune, que l'on fait dissoudre au feu dans deux onces d'huile.

Tout remède qui agit comme un cordial doux, sans offenser les vases capillaires par aucune qualité caustique, sans affecter le genre nerveux, sans coaguler les sucs, doit, dans toute occasion, être ami de la nature, assister puissamment le principe vital en combattant toute espèce de contagions. Le scorbut est, suivant le docteur Musgrave, produit par la respiration d'un air gros et salin : les vaisseaux, manquant de leur élasticité, n'ont plus la force de repousser les parties grosses de cet air. D'autres médecins mettent le principe du scorbut dans le sang même, qui s'est trop épaissi dans le tems que la cérosité est devenue trop claire et trop âcre; ce qui rend si difficile la guérison de ce mal. Les qualités balsamiques de l'eau de goudron épaississent à certain degré, et adoucissent les parties du sang devenues trop claires et âcres. Par sa vertu savonneuse, elle dissout les concrétions grumeleuses des parties fibreuses, et, comme baume, elle détruit l'âcreté ulcéreuse des humeurs; comme désobstruant, elle ouvre et nettoie les vaisseaux, rétablit leur élasticité, et fortifie la digestion, dont les vices sont les vrais principes du scorbut.

Le docteur Gibbs, dans son *Traité des Ecrouelles*, prouve que cette maladie dérive d'un acide coagulant.

plaies intérieures qui sont la suite de cette maladie. Les navigateurs Anglois que le com-

---

Son opinion est confirmée par les médecins les plus éclairés. L'eau de goudron, par sa qualité savonneuse, doit nécessairement dissoudre les sucs, loin de les coaguler : elle convient donc dans tous les effets histériques, hypocondriaques, où tout acide est absolument contraire. L'eau de goudron ranime les esprits, fortifie les nerfs : dans tous les tempéramens ses effets sont doux, et opèrent la guérison sans qu'elle soit suivie de cette foule d'embarras qui souvent accompagnent les autres remèdes. Elle a encore sur eux un avantage bien intéressant pour cette classe d'hommes peu favorisés de la fortune : son peu de valeur la met à leur portée.

Les nerfs sont l'organe de la sensation ; il s'ensuit donc que leurs mouvemens convulsifs peuvent produire toutes sortes de symptômes, occasionner conséquemment une révolution dans le genre nerveux, et se revêtir de toutes espèces de maladies, telles que l'asthme, la pleurésie, la pierre, etc. L'eau de goudron guérit le tiraillement des fibres nerveuses, fortifie les nerfs, rétablit une constitution mal saine, préserve et conserve les dents et les gencives que l'on a soin d'en frotter.

Elle éclaircit et fortifie la voix.

Dans les maladies aiguës, on peut en prendre autant que le permet la force de l'estomac ; mais dans les maladies chroniques, une demi-pinte matin et soir, divisée en quatre portions, est suffisante.

Il est trois sortes de personnes qui ne sauroient faire trop usage de cette eau bienfaisante ; les dames, les

merce du raisin de Corinthe attire dans cette île, se sont servi avec succès de cette eau

---

marins et les gens consacrés au cabinet, et qui nécessairement mènent une vie sédentaire.

Les dames, parce que la plupart, accoutumées à ne faire qu'un repas, sont sujettes aux indigestions, et souvent tourmentées de vapeurs.

Les marins, pour prévenir le scorbut et autres maladies, dont ils ne sont que trop fréquemment attaqués dans le cours de leurs voyages.

Les gens consacrés au cabinet, et qui mènent une vie sédentaire, parce que, continuellement appliqués, courbés et renfermés, ils respirent un air méphitique, outre le préjudice qu'ils éprouvent du manque d'exercice.

Il est prouvé que l'on peut faire usage de l'eau de goudron, non-seulement sans danger, mais même avec un succès assuré, dans une foule de maladies, telles que les ulcères, la gale, la teigne, la lèpre, les maladies secrètes, toutes celles qui proviennent de la corruption du sang, les maladies de poumon, les maux d'estomac, les douleurs néphrétiques, de colique, de rhumatisme, de goutte, la migraine, les érésipèles, la petite-vérole, l'hydropisie, les langueurs, et autres maladies, etc. Cette eau précieuse a non-seulement le don de guérir, mais elle entretient encore la santé en bon état. C'est un vrai préservatif contre toutes infections, et jusqu'à un certain point contre la vieillesse : en effet, elle donne de nouveaux esprits, réchauffe et ranime le sang. Un grand nombre d'expériences de ses effets étonnans dans les fièvres de toute espèce donnent à croire que l'eau de goudron doit être

contre le scorbut. Les Grecs en font usage pour leur boisson, même en parfaite santé.

Les insulaires emploient le goudron dans le calfatage de leurs barques ; ils le mêlent avec du goudron - résine, mettant moitié de l'un et de l'autre. Ce goudron desséché au soleil lie d'une manière presqu'indissoluble les matières qui en sont enduites. Je fis cette observation sur les lieux mêmes, en remarquant les pierres dont les paysans forment le contour de la fosse où ils jettent le goudron. Elles étoient liées par le goudron dont elles avoient ésé arrosées, d'une manière si forte, qu'on les auroit plutôt rompues que séparées. (1) Telle étoit sans doute la nature du bitume qui fut employé dans la construction des murs de la célèbre Babylone. Cette qualité est si bien reconnue, que M. Gradenigo, provéditeur-général de ces îles, ayant commencé en 1783 la fabrique d'un môle destiné à former un petit port, pour la sûreté des barques et bâtimens légers, avoit pensé à se servir de ce goudron pour en lier les pierres. Il ne mit point cette idée en exécution, sur les repré-

---

très-efficace pour toute contagion, soit comme antidote, soit comme remède.

(1) Quinte-Curce, Liv.

sentations qu'on lui fit, que, comme on ne tiroit du goudron que de la plus grande des deux sources, la quantité ne pourroit suffire à remplir son objet. Ou auroit pu au moins en faire l'expérience ; mais sous le gouvernement vénitien, il ne falloit que le moindre prétexte, des difficultés apparentes, pour détruire des projets d'une utilité réfléchie. Bien convaincu que l'analyse du goudron et de l'eau de chacune de ces sources donneroit des résultats intéressans, j'adressai un mémoire sur cet objet au ministre de la marine en 1787, en annonçant l'envoi que je faisois à Toulon de deux barrils de ce goudron conservé dans l'eau. J'ignore s'il en aura été fait des expériences.

Au N. O. de l'île, on trouve entre la montagne, non loin du rivage de la mer, une source d'eau sulphureuse, dont les paysans font usage pour diverses maladies de leurs bestiaux, mais sur-tout pour la gale. Ils en lavent l'animal malade, et le succès a toujours répondu à leurs soins. L'ouverture de cette source peut avoir dix à douze pieds de circonférence. L'eau est très-limpide, un peu salée, mais elle donne une odeur de soufre incommode. C'est ce qui lui a sans doute fait donner le nom de Βρομονερο (eau infecte).

Au N., au pied des montagnes, et à peu de

distance de la mer, il y a une autre source dont l'eau prise en une certaine quantité, est un purgatif assuré. Sa vertu pour les obstructions les plus invétérées est reconnue. Elle a un goût un peu salé. On la suppose, d'après ses effets, empreinte de quelques parties ferrugineuses. L'ouverture de cette source n'est pas plus grande que celle de la première.

On rencontre dans plusieurs endroits d'autres sources d'eau dont le goût et l'odeur tiennent de ceux de l'huile ; quelques-unes sur les rives de la mer, dont l'eau couverte de plus d'un pied d'eau salée, ne perd rien de sa douceur. Il suffit, en puisant, de battre préalablement l'eau de sa surface.

Malheureusement toutes ces sources n'ont jamais occupé l'attention du gouvernement vénitien. Leurs vertus ne sont mises à profit que par les habitans de la campagne qui en sont voisins. Il est certain que l'on pourroit faire des observations bien intéressantes pour l'humanité.

Dans la partie septentrionale de l'île, on rencontre des cavernes très-profondes dans les rochers qui regardent la mer. Je voulus les visiter pour en examiner les particularités; mais à peine m'étois-je introduit dans la plus grande, que les personnes que la même curiosité avoit amenées avec moi, m'obligèrent à

renoncer

renoncer à mon projet, par la crainte de s'exposer à quel qu'événement fâcheux, en pénétrant plus avant.

Ces diverses sources, ces cavernes annoncent évidemment un foyer particulier dans l'île, qui y cause des agitations fréquentes, dont l'effet est tempéré par la facilité et le passage que donnent ces ouvertures à l'explosion de l'air inflammable concentré dans les entrailles de la terre. Les tremblemens de terre sont très-communs et de deux espèces. Ceux de simple relation sont les plus ordinaires et les moins à craindre. Les secousses ont leur direction du N. O. au S. E., et sont précédées, pour la plupart, d'une violente raffale de vent de N. O., qui souvent s'établit ensuite pendant plusieurs jours. On ne remarque alors aucun changement dans l'atmosphère. On a observé que toutes les secousses qui ont bouleversé Lisbonne, et dernièrement la Calabre, ont été ressenties, à la même heure, dans toutes les îles, mais surtout à Zante.

Les tremblemens de terre dont les secousses partent du centre même de l'île, et finissent en ondulations, sont les plus dangereux. On conserve la mémoire funeste des dommages qu'elles ont causés à diverses époques. On a remarqué que ces époques étoient comme ré-

glées de vingt-cinq en vingt-cinq ans, et qu'il a été rare qu'entre cet intervalle on ait éprouvé de violentes commotions; mais à la fin de ce période, on s'y attend, et les craintes n'ont été que trop vérifiées.

Le 11 juillet 1767 est une des époques de ces désastres que les insulaires n'oublieront jamais. Pendant un mois, presque chaque jour, diverses petites secousses en précédèrent une des plus violentes, dont les mouvemens venant du centre de la terre, se terminèrent par une ondulation très-forte. Elle fut suivie pendant plus de deux mois d'autres petites secousses presque journalières. Outre les dommages qu'elles causèrent dans les habitations, elles occasionnèrent encore une espèce d'épidémie, qui heureusement fut de peu de durée.

Le 2 novembre 1790, à environ 9 heures du soir, le vent presqu'insensible au S., l'atmosphère enflammée, et extrêmement chargée de vapeurs, l'air pesant, et d'une chaleur accablante, on ressentit une des plus affreuses secousses de tremblement de terre. Elle fut immédiate et verticale, et suivie d'une ondulation du S. E. au N. O. très-vive. Elle dura plusieurs minutes. Cette secousse ne fut point ressentie avec la même force dans toute l'île, et des variétés aussi étonnantes que terribles

marquèrent ses effets. Toute la partie de l'O. de l'île ne reçut aucun dommage, mais toutes les habitations bâties sur les élévations à l'E., et particulièrement la forteresse, furent bouleversées de fond en comble : six villages situés au pied de ces montagnes furent presque entièrement détruits. Il n'y eut pas une maison dans la ville qui ne souffrît beaucoup ; un grand nombre même furent renversées. On observa que la plus grande partie de celles qui avoient été les plus endommagées, ou même renversées, étoit des moins élevées, et d'une maçonnerie consolidée par le tems, tandis que d'autres de deux et même de trois étages, outre le rez-de-chaussée, de très-fraîche bâtisse, n'ont essuyé aucun dommage. On a vu des pilastres quarrés soutenant un toit avancé, tournés seulement sur leur axe. On a vu un mur de quatre pieds d'épaisseur, de six environ de hauteur, bien bâti, entièrement bouleversé, et, pour ainsi dire, réduit en poudre, près d'un pan de vieilles murailles bâti à sec, et dont il ne tomba pas une seule pierre. En plusieurs endroits, sur le rivage de la mer, la terre s'est entr'ouverte. Les huit à dix premiers jours qui suivirent cette secousse, il régna à la mer un calme effrayant. L'air continua à être également pesant ; et les vapeurs épaisses dont

l'atmosphère étoit chargée, ne se dissipèrent point. Le soleil étoit très-pâle et brûlant. On respiroit, mais sur-tout dans la place de la ville, une odeur très-forte de soufre. Chacun de ces jours on éprouva plusieurs secousses, qui heureusement ne firent pas tout le dommage que l'on n'avoit que trop à craindre dans un moment où les maisons étoient encore entr'ouvertes par la première commotion. On compta une vingtaine de personnes tuées, et une trentaine de blessées par les ruines ; mais l'épouvante causa la mort à une infinité de malades et de femmes enceintes. Le tableau que présentoit la ville de Zante étoit affreux : un amas de maisons toutes ouvertes, abandonnées de leurs habitans ; un peuple, hommes, femmes et enfans, courant pêle-mêle, la frayeur peinte sur le visage, se pressant autour d'une image de saint portée en procession, et dont les cris de l'effroi et de la douleur appeloient le secours. Les églises remplies d'une foule que la confiance en la miséricorde divine aveugloit sur le danger auqu el lesexposoit leur asile.

Dans la nuit du 5 au 6, on essuya encore une secousse assez forte ; mais elle fut si vivement sentie à bord du vaisseau de guerre vénitien la Minerve, monté par M. Priuli, contre-amiral, que ce général envoya aussi-

tôt à terre un officier pour s'informer de l'état de la ville, qu'il croyoit engloutie.

Le bouillonnement des sources de goudron a été beaucoup plus fort dans ces momens malheureux. Les secousses ont été très-vives dans la plaine où se trouvent ces sources, et les villages circonvoisins ont singulièrement souffert.

Les secousses ont continué pendant plus de six semaines, mais n'avoient plus la même force. Je fus obligé de passer tout ce tems hors de ma maison, qui fut très-endommagée, et où je perdis la plus grande partie de mes meubles et de mes effets.

La grande secousse s'est fait sentir dans toute sa force à Gastuni, petite ville de la Morée, et sur les côtes de cette péninsule faisant face à l'île de Zante. Elle y a causé des dommages très-considérables.

Ce tremblement de terre a mis le comble aux calamités qui ont affligé dans le courant de la même année l'île de Zante. Ses principales productions, les huiles, les vins, les raisins de Corinthe avoient été presque entièrement perdus par des pluies extraordinaires. On avoit bien de la peine à se procurer des vivres de la Morée, où la peste faisant des ravages, interceptoit presque toute communication.

Souvent ces tremblemens de terre sont suivis de pluies et de brouillards qui causent

des altérations dangereuses dans le climat. Elles occasionnent des maladies qui sont déjà préparées par l'effroi qui influe si puissamment sur les tempéramens foibles et d'une constitution peu nerveuse.

Les vents d'O. et du N. dominent pendant l'été et le printems ; ceux de l'E. et du S. règnent l'hiver et l'été. La variété de ces vents ne contribue pas peu à celle du climat, qui est cependant ordinairement très-tempéré. Toutes les maladies qui suivent ces changemens, et dont j'ai parlé en traitant de l'état physique de l'île de Corfou, sont ici beaucoup plus communes, et non moins dangereuses.

Les voyageurs modernes ont tous vanté les avantages et les richesses du territoire de l'île de Zante. (1) Robert la nomme l'île d'Or. (2) Spon dit : L'île de Zante mérite à juste titre le nom d'île d'Or, puisqu'on a trouvé le secret d'y introduire la vigne précieuse de ce raisin appelé de Corinthe, dont la récolte est une mine d'or. C'est un paradis terrestre, puisque l'homme trouve en abondance tout ce qui est nécessaire à ses besoins. Il paroît incroyable

(1) Robert, Rel. de ses voy. Tome I.

(2) Spon, Voy. du Levant, in-12, page 511.

qu'une plaine aussi bornée que celle de Zante, remplie d'oliviers et de jardins, puisse produire quatre à cinq millions pesant de ce raisin, outre dix mille tonneaux de vin. Cette plaine a douze milles en longueur, et quatre à cinq en largeur. Elle est environnée de montagnes, de manière que servant comme de point de réunion aux rayons du soleil, le raisin de Corinthe s'y mûrit parfaitement. (1) George Wheler dit : L'île de Zante est une petite île de la mer Ionienne, mais son peu d'étendue est récompensé par son heureuse situation. Son terrain est un des plus délicieux et des plus fertiles que j'aie jamais vus.

C'est, sans contredit, à la bonté de son territoire, et à la beauté des sites, que l'île de Zante doit le titre *de fior di levante*, que les Italiens lui donnent. Les genres les plus nécessaires pour la vie sont ceux qui y sont les moins étendus. Les blés et autres grains ne peuvent suffire à la consommation des habitans que pendant trois ou quatre mois au plus. On tire de la Morée le reste, qui est payé en argent.

Les raisins de Corinthe sont le produit le

---

(1) George Wheler; Voy. de la Dalmatie, de la Grèce et du Levant.

plus considérable. L'île en donne, année commune, de 9 à 10 millions pesant. Il y a même eu des années dont la récolte a passé 12 millions. C'est ce raisin qui fournit au Zantiote les moyens de satisfaire les besoins pour lesquels la nature s'est montrée avare à son égard. Les premiers plants de ce fruit furent portés de Corinthe à Zante, il y a près de deux siècles. On n'a conservé aucun monument de l'époque précise et de l'auteur de la première plantation. Le tems que j'indique est fondé sur la date de divers réglemens du sénat de Venise, relatifs à l'extraction de cette denrée. Le raisin de Corinthe trouva à Zante un terroir d'une qualité au moins égale à celle de son sol naturel; il y prit avec succès. La culture s'étendit à mesure que s'accrurent les progrès du commerçe. Il est prouvé qu'elle est susceptible d'un nouvel accroissement; mais je réserve au moment où je traiterai du commerce de cette île, à développer et les moyens qui peuvent produire ce bénéfice, et les entraves qui, sous les Vénitiens, écrasoient, étouffoient l'activité et l'industrie du cultivateur.

La vigne qui produit le raisin de Corinthe s'élève peu; on la soutient avec des échalats. Il faut sept à huit ans pour qu'elle porte d'une manière utile. Cette vigne se conserve des siè-

cles, et j'ai vu plusieurs petits quartiers qui avoient plus de cent vingt ans. La racine est profonde, et d'une fibre très-forte. L'intérieur de ces racines est du plus beau rouge. Les grappes de raisin sont petites, composées de grains de la grosseur de ceux de nos groseilles, mais plus serrés, et d'une couleur mordoré. Le grain est sans pepin. Ce fruit est extrêmement agréable à manger, lorsqu'il n'est pas encore tout-à-fait mûr. Sa très-grande douceur est alors corrigée par un peu d'aigrelet, tel que celui des groseilles, qui le rend délicieux. Il est très-sain, et on en donne même aux malades. Les opérations en usage pour toutes les autres vignes, se pratiquent également pour celle du raisin de Corinthe, mais elle exige des soins plus assidus. Elle a besoin d'être entretenue, nourrie, échauffée par un fumier gras. Pendant les mois de septembre et d'octobre, on travaille la terre qui environne chaque cep ; on la remue, et on en forme près du pied de la vigne un petit monceau. La vigne reste en cet état pendant décembre, janvier et février. En mars se fait la taille. On conserve ses branches les plus fortes ; tout le reste qui ne peut que prendre sur la nourriture du fruit, est élagué. Après cette opération, on remet dans les trous la terre ramassée en monceaux,

et on observe de la rendre le plus unie que l'on peut. Au mois de mai, le raisin commence à se former. C'est alors que le colon reçoit une première partie de la récompense de ses peines, par les exhalaisons les plus agréables, qui adoucissent ses travaux. Sur la fin de juillet, et au plus tard au commencement d'août, se fait la vendange. Le raisin coupé est aussi-tôt étalé, grappe à grappe, dans des places bien unies, préparées à cet effet, appelées *aire*. Il sèche ainsi au soleil. Moins de quinze jours suffisent pour le sécher parfaitement.

Les insulaires sont dans la plus grande inquiétude tout le tems que la récolte est étalée sur les aires. La moindre pluie augmente le tems qu'il faut pour sécher le raisin de Corinthe, et en altère sensiblement la qualité. Dès qu'on aperçoit le premier signe de cette calamité, on se hâte de ramasser le raisin en gros tas, que l'on couvre de nattes pour le garantir de la pluie, ou du moins en diminuer le dommage. Il n'est point de genres d'une plus grande richesse, mais en même tems plus incertain. J'ai vu des années où plus des deux tiers de la récolte ont été entièrement perdus par l'abondance des pluies. Le fruit se pourrit, et on est obligé de le jeter ; à peine en sau-

ve-t-on une petite quantité, que l'on donne aux bestiaux. J'ai toujours été étonné que les insulaires n'aient point encore adopté, pour garantir le raisin de la pluie, cette espèce de toit roulant (1) dont on fait usage dans les plantations de café, pour obvier au même inconvénient. Le raisin de Corinthe, première qualité, doit être très-sec, et ses grains ressemblent alors aux grains de poivre. Dès que l'on juge le fruit suffisamment desséché, alors on égrapille toutes les grappes, et les grains sont éventés avec soin dans des cribles, pour les purger de la terre et de la poussière. On les met ensuite dans des sacs, et on les transporte dans les magasins appelés *seraglie*, où le fruit reste en dépôt jusqu'au moment de l'embarquement.

Les *seraglie* sont garnis de planches tout autour, de manière que le fruit ne souffre point de l'humidité ou de la fraîcheur des murs. Ces magasins ont deux ouvertures, dont l'une est une trappe pratiquée dans le plancher de l'appartement qui est au-dessus. Chaque paysan porte là les sacs de sa récolte; ils sont pesés et vuidés par la trappe. Le propriétaire de la *seraglie* tient registre de la

---

(1) Voyage de Surinam, par le capitaine J. G. Stedman, tome III, page 312, édit. in-8°.

quantité et qualité du fruit qu'il reçoit, dont il est responsable. Il en délivre une déclaration signée de sa main. Ces billets ont cours dans le commerce, et se négocient sur la place. J'aurai occasion d'en parler plus en détail, en traitant du commerce. Il y a beaucoup de ces magasins ; les plus grands ne contiennent pas plus de trois ou quatre cent mille pesant. Au moment de l'embarquement du raisin, les tonneliers vont s'établir à la porte de la *seraglia*, et à mesure qu'ils travaillent, le fruit est jeté dans les futailles, où on a soin de le bien fouler.

On fait aussi du raisin de Corinthe un vin doux très-onctueux, bon pour l'estomac. L'usage en est fort recommandé par les médecins dans les convalescences de leurs malades. On ne fait pas ce vin du fruit fraîchement coupé, mais on commence par le faire sécher au soleil pendant trois à quatre jours, observant de mettre deux grappes l'une sur l'autre, pour diminuer le trop grand effet de la chaleur. On le transporte ensuite au pressoir, où il demeure amoncelé pendant quelques jours. Sur ce monceau on jette un tiers d'eau, et on le foule aux pieds, jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'une espèce de pâte. Alors on le place par lit sur le pressoir. Le vin est épais, et d'une couleur foncée ; il se clarifie

dans les barrils, en faisant la déposition de sa lie.

Il y a deux autres vins de liqueur d'un goût bien mielleux, également en réputation pour l'estomac. Le premier se nomme *generoïde.* Il est composé d'une sorte de raisins particulière. Les grappes, la première année, ont tous les grains gros ; la seconde, ces grains sont aussi petits et aussi serrés que ceux du raisin de Corinthe, entremêlés de quelques gros grains.

Le second vin ne se fait que de raisin muscat, dont il prend le nom de *muscato.* Il est de deux qualités, blanc et rouge, très-doux, et ayant beaucoup de bouquet. On pratique pour ces vins les mêmes opérations que pour celui du raisin de Corinthe. Ils se conservent difficilement, même dans le pays, où l'on ne peut avoir des caves, à cause des tremblemens de terre. La chaleur les fait souvent tourner. On en tire alors un vinaigre très-fort. Si on est assez heureux pour les sauver de l'impression du premier été, ils ont alors acquis un degré de force qui les maintient pour les années suivantes. Ces vins se bonifient singulièrement, conservés dans les barrils. J'en ai bu de plus de trente ans, et d'une qualité bien supérieure à celle des vins moins vieux. Le passage de la mer ne leur est point

nuisible ; ils le soutiennent même avec avantage.

Les vins de table rouges et blancs, la plupart doux , sont vigoureux et capiteux ; ils prennent ces défauts des matières sulphureuses , des sels et du plâtre dont sont emprégnés les terrains qui les produisent ; et la manière dont on les fait, ne contribue pas à les rendre très-sains. Comme les plus forts sont les plus achalandés du peuple , les propriétaires des vins foibles ne négligent rien pour leur donner cette âpreté qui flatte et chatouille certains gosiers. On pense peu aux suites , pourvu que le débit donne du gain. C'est ainsi que le peuple étoit la victime des abus et de la négligence de ceux qui devoient le préserver des maux qu'il ne sait pas discerner.

Ces vins suffisent à la consommation de l'île et à l'approvisionnement des bâtimens qui y arrivent , soit pour se rafraîchir de vivres , soit pour y prendre des cargaisons. On en fait monter la quantité annuelle à dix mille barrils.

L'île abonde aussi en oliviers. En 1711 , un ouragan emporta la moitié de ces arbres. Les habitans tâchèrent de réparer cette perte , en mettant à profit les troncs d'oliviers qui étoient restés. Ils les taillèrent d'environ qua-

tre pieds, les replantèrent, après avoir bien préparé le terrain, et les recouvrirent de terre, pour empêcher les rayons du soleil de pénétrer. Peu de tems après, les troncs reparurent, et en peu d'années on commença à avoir du fruit. Les oliviers de Zante sont de deux qualités. Les premiers se nomment *nostrani*, et sont indigènes ; les seconds, étrangers, se nomment *dacoron*, de l'endroit de la Morée d'où ont été tirés les premiers plants. Les oliviers *nostrani* s'élèvent beaucoup, et le fruit se mûrit vers la fin de septembre. Les *dacoron*, un peu plus petits, sont aussi plus tardifs. Lorsque l'année est bonne, la récolte se termine à peine en tout février. Les Zantiotes mettent beaucoup plus de soin que les autres insulaires pour recueillir les olives. Ils ne les gaulent point, mais ils montent sur l'arbre, et les détachent à la main, comme nous faisons pour les cerises et autres fruits. On sale les olives avant d'en extraire l'huile. Sur cent boisseaux d'olives, on en met dix de sel. Les *nostrani* donnent un quart de déchet, et les *dacoron* un tiers. On commence par écraser l'olive sous une meule de pierre tournée par un cheval, on la porte ensuite au pressoir qui en extrait l'huile. Les particuliers, pour leurs provisions, font l'huile avec plus de soin. On ne sale point

les olives, ce qui donne à l'huile un goût très-âcre, et auquel on se fait difficilement. On laisse les olives se sécher pendant quatre à cinq jours, et on en extrait ensuite l'huile, qui est très-claire, et d'un bon goût.

Les huiles destinées pour le commerce sont, comme les raisins de Corinthe, transportées et déposées dans des *seraglie*, garnis de grandes jarres de terre. Le propriétaire de la *seraglia* délivre son reçu. Il s'en fait plusieurs chargemens. On les emploie dans les fabriques de savon; elles sont de la même qualité que celles de Morée.

Les noyaux des olives servent au peuple pour le chauffage des fours, et suppléent au manque de bois dont on est pourvu des forêts de l'Albanie par Prevesa, et des échelles de Morée voisines.

Les salines sont plus que suffisantes à la consommation des insulaires, mais non pour la salaison des huiles. On tire le surplus de l'île de Sainte-Maure.

Il n'y a dans l'île aucune rivière. On ne voit qu'un torrent du côté du S., formé, par l'écoulement des eaux des montagnes, dans les pluies de l'automne et de l'hiver. Il est souvent à sec dans le printems, et toujours pendant l'été. Il commence dans l'intérieur des montagnes, à l'O., et arrive en serpentant

tant à l'E., où il se décharge à la mer. On le nomme *la fiumara*, petite rivière.

A entendre un insulaire vanter les jardins de sa patrie, on ne peut s'empêcher d'en prendre une certaine idée. Le jardinage est, j'en conviens, plus avancé ici que dans les autres îles. Il s'en faut cependant bien que l'art et un peu de bon goût secondent les opérations de la nature. Les fruits en général seroient agréables et sains, si on leur laissoit le tems de mûrir; mais la crainte qu'on ne les vole, ou une circonstance où la vente peut s'en faire plus promptement, et avec plus de bénéfice, décident les propriétaires à en accélérer la récolte. Les légumes conservent un goût de terroir auquel l'étranger a d'abord de la peine à s'accoutumer. Les plantes, telles que l'oseille, le cerfeuil, etc., le plus en usage dans notre cuisine, sont presque inconnues. Il y a même des tems où l'on manque de persil. Les insulaires font un grand usage d'une espèce de concombre très-petite, qu'ils appellent *zuchette*. On les mange ordinairement bouillis, et préparés en salade. Ils sont très-rafraîchissans; quelquefois les soldats et matelots vénitiens les dévoroient crus, mais ils étoient ensuite tourmentés de coliques.

Les gens du peuple mangent crus les fêves, les pois, et sur-tout les pois chiches, qu'ils

aiment beaucoup, et dont ils gardent les branches et les feuillages, qui servent à faire des feux de joie le jour de la Saint-Jean.

Les brocolis sont un des légumes les plus abondans; on ne les accommode pas autrement que les *zuchettes;* quelquefois on y ajoute des grains de raisins de Corinthe. On aime aussi beaucoup les aubergines, que l'on fait rôtir sur le gril, en les coupant en deux, et les arrosant d'huile mêlée de sel et de poivre. Des puits creusés dans les différens jardins, servent à l'arrosement. Il n'y a aucun ruisseau dont on puisse s'aider. Les sources d'eau douce sont assez communes dans l'île, mais toutes placées entre les rochers, et trop éloignées.

On ne trouve aucun bois dans cette île; on n'y voit que des bouquets d'olivier, de myrte et de laurier. L'expression de Virgile, *nemorosa surgit zacinthus*, porte d'abord à croire que cette île doit être abondante en forêts. Du tems d'Énée, il pouvoit y en avoir : cette supposition résulte de l'existence d'un petit bois de chênes élevés dans la partie la plus septentrionale. Ils ont été remplacés, depuis peu d'années, par des oliviers. Le *nemorosa* n'indique pas précisément ce que nous comprenons sous la dénomination générale de bois. *Nemus* est cette sorte de bois d'arbres frui-

tiers, bois ordinairement de peu d'étendue, et dont les arbres sont plantés à une certaine distance entr'eux, pour qu'ils ne se portent point réciproquement préjudice dans la nourriture qu'ils reçoivent des sucs de la terre. Le *nemorosa* est aujourd'hui également applicable à l'île ; et loin de nous indiquer des forêts d'un aspect lugubre, il nous dénote la fertilité de l'île, où la vue est récréée par l'aimable perspective de quantité de bouquets d'olivier, de myrte et de laurier : cependant, n'eût-il pas été à desirer que la terre natale leur eût donné les moyens de s'affranchir du tribut qu'ils paient à leurs voisins, pour un des premiers besoins physiques ? Les oliviers que l'on coupe, lorsqu'on n'en peut plus tirer de fruit, les sarmens de la vigne, ne sont pas une ressource suffisante. Si, d'un côté, ce manque de bois porte avec soi un certain dommage, de l'autre, l'insulaire lui doit la tranquillité, la sécurité dont il jouit pour sa culture. Il ne voit point ses terres ravagées par des bêtes féroces, auxquelles on ne fait pas la guerre sans qu'il en coûte. Elle est comme réservée à ceux à qui la fortune a donné les moyens de lever des armées de piqueurs et de limiers. Ce qui devient une partie de plaisir très-piquante pour un jeune opulent, est une fatigue bien amère pour un pauvre habitant

de la campagne. L'un voit avec satisfaction un fier sanglier, qu'il poursuit avec une orgueilleuse ardeur, dévaster dans sa course des terres arrosées des sueurs de ses vassaux, l'autre tremble à la vue seule d'un renard.

Le gibier est rare; les volatiles sont uniquement de passage; les oiseaux aquatiques sont également peu communs, ne trouvant presque point de marécages. Il en est des oiseaux de proie comme des bêtes fauves; ceux-ci y seroient privés de retraite; les autres, accoutumés à se repaître du sang des oiseaux les plus foibles, y trouveroient difficilement leur nourriture. Chaque année, au commencement du printems, une troupe de chasseurs zantiotes vont dans la Morée mettre à contribution les bois et les plaines, et reviennent dans leur patrie avec les fruits de leurs fatigues. Il y en a qui en font même de l'argent; d'autres se contentent de partager leur chasse dans leur famille, rarement entre des amis.

La pêche est presque nulle sur les côtes de cette île. Les pêcheurs vont sur celles de la Morée, et dans le golfe de Patras et de l'Arta, exercer leur industrie. Ils en rapportent une petite quantité de poissons qu'ils sont obligés d'ouvrir et de saler intérieurement et extérieurement pour les conserver. C'est cependant

une ressource pour le peuple, qui en est fort avide. Très-souvent, lorsque les changemens de tems retardent le retour des barques, le poisson se corrompt malgré toutes ces précautions. Le poisson frais est si rare, et par conséquent si cher, qu'il est comme exclusivement réservé pour un certain nombre de familles aisées.

Les habitans du village d'Agala, bâti entre les montagnes au S. de l'île, ont un genre de pêche qui tient de la chasse. Ils sont éloignés de plus de deux milles de la mer; et on n'arrive jusqu'au rivage que par des précipices dont la vue fait frémir. Ces paysans, rendus intrépides par l'habitude, les franchissent avec beaucoup d'agilité. Ils se lient à une grosse corde attachée à un tronc d'arbre ou à une pointe de rocher. Sur le bord de la mer, il y a diverses cavernes où se retirent des veaux marins. Le chasseur est armé d'un pistolet. Pour arriver à l'entrée de ces cavernes, il faut qu'il s'immerge dans l'eau jusqu'au cou, d'une main tenant son arme élevée, et de l'autre se soutenant à la corde. Il faut être très-adroit, l'animal n'étant blessé mortellement qu'à la tête; dans toute autre partie, la blessure seroit légère, et ne l'empêcheroit pas de fuir en s'élançant dans la mer. Aussi-tôt qu'il est tué, le paysan l'écorche

dans la caverne même ; il n'en conserve que la peau et la graisse. Cette peau bien séchée, et préparée avec soin, sert à faire les chaussures de ces paysans, qui la préfèrent au cuir de bœuf de moindre durée. La graisse se fait fondre ; on la réduit en une espèce d'huile que l'on emploie pour éclairer. Sa lumière est plus vive et plus claire que celle de l'huile d'olives, mais l'odeur en est insupportable ; et pour en faire usage, il faudroit avoir l'odorat des habitans d'Agala (1). Je tiens ces

---

(1) *Lettre de M.* Demetrius Naranzi, *au Citoyen A. G.* Saint-Sauveur, *consul de France.*

« Il far conoscere agli uomini, la religione, i costumi,
» le leggi, ed i pregiudizii delle nazioni che vissero in
» diverse epoche, ò chè al presente vivono sotto diversi
» climi, e sotto diversi governi, e stato sempre l'unico
» oggetto dell' istoria : chi à avuto la forza di oponersi
» a tutti i riguardi, e non aver altra scorta nella sua
» opera, chè la verita à meritato degnamente il nome
» d'Istorico, e costante fu la stima chè gli professarono
» varie età, e i varii populi.

» L'opera chè voi, ò signore, andate compilando, e
» chè mi avete fatto l'onore di communicarmi, essendo
» appogiata sopra tali principii, non puo chè procaciar
» vi l'universale estimazione : le assidue cure vostre
» per racogliere le piu minute veridiche informazioni in-
» torno a tutto quello chè riguarda il fisico, il civile, ed

détails d'un insulaire très-instruit, qui, se trouvant à Agala, voulut bien s'occuper de

---

» il politico di quest' isole, e l'assidue vostre applica-
» zioni per poner il tutto nella più chiara idea, ben me-
» rita la gratitudine de tutti gl'isolani per cui voi tanto
» v'interessate : io vorrei poter a nome de tutti, farvi
» nota questa gratitudine, mà nell' impossibilità di ese-
» guire la mia brama, mi ristringo con la candidezza di
» un amico, a pregarvi di condur al fine l'incominciata
» fatica per la quale azzardo di promettervi favorevoli i
» voti del pubblico.

» Perdonatemi, ò signore, se un zelo amico mi a im-
» pedito d'incominciare la mia lettera con le relazioni
» che mi avete ricercato : ora chè o supplito agl'impulsi
» dell'animo mio, ecco chè sodisfo alle vostre dimande.

» Al sud della nostra isola, tra le montagne, trovasi
» un villaggio che chiamasi Agala : i suoi abitanti oltrè le
» solite rurali occupazioni communi con tutti gli altri
» villaggii del isola, per la loro situazione, si occupano
» anche nella pesca dei vitelli marini : il mare non è dis-
» costo dal villaggio più di due miglia, ma bisogna dis-
» cendervi per precipizii chè inoridiscono chi si pone a
» contemplarli : quei montanari resi intrepidi dall' assuef-
» fazione con somma agilita discendono alla spiagia, sos-
» tentati per altro da una grosso fune chè raccomandano
» a qualche albero, ò a qualche grosso masigno. Quelle
» rocie à livello del mare sono sparse di grotte ove i vi-
» telli marini vano a riposare, e anche a partorire : per
» arrivarvi in queste caverne bisogna immergersi nel mare
» fin quasi al colo sostentando in alto, con un braccio
» la pistola chè deve uccidere l'animale amfibio : se il vi-

quelques recherches pour lesquelles je l'avois prié de me seconder. La lettre que je joins

---

» tello si trova a dormire, il colpo è sicurissimo, ma se » è svegliato, all'appressarsi del cacciatore, egli cerca con » veemenza gittarsi nell'acqua, ed allora si vuol tutta » la destrezza per scaricargli la pistola nella testa : in » qualunque altra parte del corpo lo colga, non lo ferisce » chè leggiermente, e fugge, ma nella testa la ferita e » mortale.

» Ucciso il vitello, il cacciatore là in quella grotta lo » scortica, e non prende con se chè la pelle, ed il grasso » chè vi e sotto posto, abbandonando il rimanente per pas- » colo dei uccelli ed al mare. La pelle acconciata serve » per scarpei à quelli montanari chè la trovano di maggior » durata di quella di bue di cui se servono communemente : » il grasso disfatto in oglio lo abbruciano nelle lumi, e » somministra una luce più chiara e riesce più econo- » mico di quello di oliva alquale per quest'uso saria pref- » feribile, se il fettore chè spande nell'abruciarsi, non » lo rendesse insoportabile à chiunque non à l'odorato » assueffato comè i abitanti di Agala. La primavera e la » stagione la più propria a questa pesca, si uccidono di » diverse grandezze, ma non tutti gl'anni.

» Ecco quanto nel soggiorno che feci nella villa di » Agala o rilevato intorno alla pesca di questi mostri ma- » rini : o esaminato varii di quei villici, e costanti, ed » uniformi furono le loro deposizioni; o veduto i preci- » pizii per iquali discendono nel mare, ma non ho avuto » il coraggio di seguitarli : tutto questo l'o fatto con sommo » genio per poter veridicamente informarvi, ò signore, » sopra quanto mi avete richesto sul proposito, per poter

ici, et qui contient les détails de cette espèce de pêche, prouve à-la-fois et le goût des ha-

---

» almeno in parte dimostrarvi la mia riconoscenza per
» le infinite gentilezze con cui mi colmate, e la stima
» che nutro per i vostri talenti, la quale mi confermera
» à per sempré.

» Vostro umil. oblig.

» DEMETRIO NARANZI.

» Zante, 11 Décembre 1790.

Traduction.

Faire connoître aux hommes la religion, les usages, les lois et les mœurs des nations qui ont existé à différentes époques, ou de celles qui aujourd'hui vivent dans différens climats, et sous différens gouvernemens, a toujours été l'unique but de l'histoire. Celui qui a eu la force de se mettre au-dessus de tous préjugés, et de n'avoir que la vérité pour guide dans son ouvrage, a bien mérité le titre d'historien; et l'estime que lui ont accordée les divers âges et les divers peuples, ne s'est jamais démentie.

L'ouvrage que vous composez, monsieur, et que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer, étant basé sur de tels principes, ne peut que vous concilier l'estime universelle. Les soins assidus que vous prenez pour recueillir jusqu'aux moindres renseignemens bien véridiques, relativement à tout ce qui concerne l'état physique, civil et politique de ces îles; votre application continuelle pour mettre le tout dans l'ordre et le jour le plus clairs, vous

bitans des îles, même du tems des Vénitiens, pour les lettres, et ma scrupuleuse attention

---

méritent bien la reconnoissance de tous les insulaires pour qui vous vous intéressez si vivement. Je voudrois pouvoir, au nom de tous, vous exprimer ces sentimens. Dans l'impossibilité de satisfaire ce desir, je me borne avec la candeur d'un ami, à vous prier d'accélérer la fin du travail pénible que vous avez commencé; et j'ose vous promettre le suffrage le plus favorable du public.

Pardon, monsieur, si un zèle dicté par l'amitié m'a empêché de commencer ma lettre par les renseignemens que vous m'avez demandés. J'ai satisfait au mouvement de mon cœur, et je m'empresse de répondre à vos questions.

Au sud de notre île, entre les montagnes, se trouve un village nommé Agala. Ses habitans, outre les travaux de la campagne, qui leur sont communs avec les autres insulaires, profitant de leur situation, s'adonnent aussi à la pèche des veaux marins. La mer n'est éloignée du village que de deux milles; mais on ne peut y arriver qu'en descendant par des précipices, dont la vue seule fait trembler. Ces montagnards, rendus intrépides par l'habitude, descendent jusqu'au rivage avec une agilité surprenante. Ils se soutiennent cependant à une grosse corde attachée à un arbre ou à une pointe de rocher. Les rochers qui bordent la mer à fleur d'eau sont remplis de grottes, où les veaux marins se retirent pour reposer, et même faire leurs petits. Pour pénétrer dans ces cavernes, il faut s'immerger dans l'eau presque jusqu'au cou, observant de tenir élevé le pistolet qui doit servir à tuer

à ne rapporter que des faits que j'avois vérifiés par moi-même, ou sur lesquels j'avois des certitudes bien authentiques.

---

l'amphibie. Si on le surprend endormi, le coup est très-sûr; mais s'il est éveillé, aussi-tôt qu'il aperçoit le chasseur, il s'élance avec vîtesse dans l'eau, et alors il faut la plus grande adresse pour le frapper à la tête: dans toute autre partie du corps il ne seroit blessé que légèrement, et prendroit la fuite; mais à la tête, la blessure est mortelle. Le chasseur, après avoir tué le veau marin, l'écorche dans la grotte, et ne prend que la peau et la graisse; il abandonne tout le reste à la voracité des oiseaux et à la mer. La peau, bien préparée, sert à faire des chaussures à ces montagnards, qui la trouvent d'une plus grande durée que le cuir de bœuf, qu'on emploie communément. La graisse, fondue et réduite en huile, est mise en usage pour éclairer. Elle donne une lumière plus claire, et se consomme moins que l'huile d'olives. Elle lui seroit préférable, si l'odeur qu'elle donne en la brûlant ne la rendoit insupportable à quiconque n'y a pas l'odorat accoutumé comme les habitans d'Agala. Le printems est la saison la plus propre à ce genre de pêche. On tue des veaux marins de différentes grandeurs; mais on ne réussit pas tous les ans.

Voilà ce que j'ai pu savoir relativement à la pêche de ces amphibies pendant le séjour que j'ai fait dans le village d'Agala. J'ai interrogé plusieurs paysans, et j'ai toujours trouvé dans tous leurs rapports la plus parfaite conformité. Sans avoir le courage de suivre ces villageois, j'ai été voir les précipices par où ils des-

Les bœufs, les moutons, etc, viennent de la Morée. Comme dans les autres îles, on manque de pâturages pour entretenir des troupeaux; ils sont bornés à quelques chèvres, dont le lait sert à faire une petite quantité de fromages. On fait une grande consommation de ceux de Morée, qui sont extrêmement durs et salés. On reçoit aussi de la volaille de cette péninsule. Le caviar vient de Constantinople et de la mer Noire; et les Anglais importent les autres salaisons, qui sont très-recherchées, et font la principale nourriture des insulaires.

Dans le tems de la moisson, il part de Zante quatre à cinq mille paysans, qui vont aider aux Moriotes à faire la récolte de leurs grains. Ces paysans sont payés en blé, et rapportent, chacun dans sa famille, la provision de trois à quatre mois.

---

cendent jusqu'à la mer. Je l'ai fait avec le plus grand plaisir, afin de remplir d'une manière précise et véridique les informations que vous m'avez demandées, et vous témoigner, au moins en partie, ma reconnoissance pour les politesses infinies dont vous me comblez, et l'estime dont je suis pénétré pour vos talens.

Je serai pour toujours,

Votre, etc.

On évalue la population entière de l'île de quarante-cinq à cinquante mille ames répandues dans une ville et dans plus de quarante-cinq villages ou hameaux.

On est fort tourmenté, pendant l'été, par deux espèces de cousins ou moustiques, dont la piqûre est extrêmement cuisante. Les premiers, que l'on appelle *mussoni*, sont à-peu-près semblables à ceux de France, mais plus petits. Ils font un bourdonnement très-fort, et s'introduisent en grande quantité dans les appartemens, et pénètrent même jusques dans les vivres et les boissons. Le soir, avant de porter la lumière dans les chambres, on tâche de les chasser par les fenêtres, soit en faisant de la fumée, soit en agitant un mouchoir. Ce n'est qu'après toutes ces précautions que l'on ferme les croisées, qui, ordinairement mal jointes, laissent des passages pour rentrer à ces insectes incommodes, et dont un seul suffit pour empêcher de prendre le moindre repos. Ils s'attachent le soir aux parois des murs, et on les approche assez facilement. On leur fait alors la chasse avec une petite bougie; on les brûle ainsi presque sur le mur même; mais il faut avoir l'adresse de se placer de manière qu'en s'envolant ils donnent dans le feu. Cette opération est longue et pénible : le meilleur préservatif est

d'environner son lit de pavillons de gaze, ou d'une toile de coton qui se fait dans le pays, et qui est très-claire. L'air joue librement; mais les moustiques ne peuvent pénétrer. Ces pavillons se nomment *moschali*.

La seconde espèce est une petite mouche blanche, nommée *papatasi*, probablement parce qu'elle ne fait aucun bruit. Sa piqûre est encore plus cuisante que celle des *mussoni*. Elle fait lever des ampoules très-grosses, et cause, pendant plusieurs heures, une douleur vive.

Les insectes venimeux sont très-communs, jusques dans les maisons, où ils sont comme engendrés et nourris par la mal-propreté qui y règne.

De ceux dont on dit la morsure mortelle, on distingue une espèce de chenille ayant une infinité de pattes très-courtes; elle est de la longueur d'un pouce, et même d'un pouce et demi. Sa couleur tire sur le gris, et sa marche est très-rapide. Elle aime les lieux humides, et on la voit souvent courir sur les murs. Sa figure lui a fait donner le nom de *galera*.

On craint aussi beaucoup une araignée, qui paroît être la maçonne, ou tenir de cette espèce. Elle est de la grosseur d'une noix, et son corps arrondi, et d'un noir foncé,

porte sur de fortes pattes. Elle creuse dans la terre, près des haies et des buissons, un trou de trois à quatre pouces de profondeur, qu'elle tapisse avec soin de sa toile. Cette retraite est fermée hermétiquement par une porte à charnière, que l'industrieuse, mais dangereuse araignée se fabrique de sa toile, et qu'elle maçonne ensuite avec de la terre. Retirée au fond de son souterrain, elle tient entr'ouverte cette porte; et dès que quelques insectes, dont elle se nourrit, se présentent, elle se referme aussi-tôt, et l'araignée se saisit de sa proie : quelquefois elle se met en campagne; mais sa démarche pesante et lente laisse souvent aux insectes la facilité de lui échapper. Lorsque l'on veut forcer cette petite porte, on éprouve une résistance sensible. La morsure de cette araignée est mortelle, et l'on prétend son poison si actif et si violent, qu'il tue en moins de deux heures. Le seul remède que l'on connoisse, est la prompte amputation de la partie blessée. Cet insecte est très-commun dans les campagnes, d'où il est quelquefois apporté dans la ville dans les fagots que vendent les paysans.

On rencontre très-fréquemment, sur les murs, une espèce de lézard noirâtre, de la même forme et de la grosseur de ceux de France. Il aime les masures, et on m'a as-

suré que sa blessure étoit mortelle. On le nomme *luzerton*.

Un autre lézard appelé *luzerta*, plus petit que le premier, de couleur grisâtre, aimant également les masures, n'est pas moins commun. Il ne passe pas pour aussi dangereux que le luzerton. Ces insectes ont une marche très-rapide; ils s'arrêtent aussi-tôt qu'on les approche, et fixent sur vous leur vue, qui est très-vive. Au moindre mouvement, ils prennent la fuite. On les voit souvent aux aguets de leur proie; ils se nourrissent de mouches, de moucherons et autres insectes, et sont fort adroits à les surprendre.

On prétend que la piqûre du scorpion n'est point mortelle; mais elle cause, pendant vingt-quatre heures, des douleurs si vives, qu'elles sont suivies d'accès de fièvre violens. On trouve dans l'île une herbe appelée *scorpio corto*, (l'herbe du scorpion) qui est un remède aussi prompt qu'infaillible contre le poison de cet animal.

Les serpens, les vipères sont rares, et généralement petits. Les premiers sont peu à craindre.

Divers botanistes, qui ont eu occasion de faire quelque séjour à Zante, regardent cette île comme une des plus riches en plantes salutaires.

Le lecteur me saura gré sans doute de l'instruire de la manière dont on traite à Zante le rachetis; maladie contre laquelle souvent l'art de la médecine est sans succès.

J'ai été témoin de plusieurs cures et de différentes opérations pratiquées et par les médecins du pays, et par les femmes même du peuple. L'effet heureux de toutes ces cures, lors même que le mal avoit déjà fait du progrès, fixa mon attention. Aussi-tôt que la maladie commence à se manifester, celui qui en est attaqué est mis au régime. On lui donne d'abord un remède qui le purge légèrement; il est composé d'une décoction légère de sène oriental (*senna orientalis*); on fait ensuite un sirop très-chargé des six onces de chacune des quatre plantes suivantes, aristoloche longue (*aristolochia longa*), chardon bénit (*cardus sanctus*), scolopendre (*scolopendria*), vervenne (*verbenna*). Trois fois par jour, le malade boit la valeur de six onces de ce sirop à chaque fois; la première potion le matin à jeun, la seconde quatre heures après le dîner, la troisième deux heures après un souper très-léger. Aussi-tôt que l'on a pris la potion, on baigne avec le même sirop la partie affectée, que l'on frotte légèrement avec un linge trempé dans la même liqueur. Cette opération se répète également trois fois

par jour. On prépare ensuite une petite quantité d'aloës soccotrin (*aloës sucotrina*) mis en poudre ; on en jette sur la partie fraîchement baignée ; on en lave aussi les pouls du malade. Il doit garder le lit au moins pendant huit jours. On comprime quelquefois la partie avec une plaque de plomb baignée du sirop et soupoudrée d'aloës. Ce sirop se fait en bouillant une demi-heure.

On a l'usage de faire prendre aux enfans nouveau-nés, pendant les trois premiers jours, quelques cuillerées de ce sirop. Je n'ose avancer que cette précaution contribue à rendre très-rare cette maladie dans l'île. J'ai remarqué que presque tous ceux que j'ai vu guérir étoient étrangers. Les femmes n'administrent ce remède que dans le dernier quartier de la lune : on ne peut vaincre l'opinion où elles sont, que dans tout autre tems il n'auroit aucun effet.

CHAPITRE XV.

Description de la ville de Zante : situation pittoresque de cette ville. Forteresse. Palais du provéditeur. Couvens latin et grec. Plaine très-fertile et d'un aspect très-agréable. Population de la forteresse. Eglises grecques. Place Saint-Marc. Cathédrale latine. Palais épiscopal. Grande garde. Logement du gouverneur des armes. Mont-de-piété. Chantiers de construction. Bureau de la santé. Douane. Fanal Saint-Nicolo. Môle. Fontego, *ou magasin public de blé. Marché. Grande rue. Belles églises. Saint Constantin. Sépulture d'un général russe. Lazaret. Arsenal. Hôpital militaire. Cimetière des Anglais. Population de la ville et de l'île. Quartier des Juifs. Garnison.*

La ville de Zante est située au centre de l'île, sur la côte orientale. Elle est bâtie partie sur la pente des montagnes qui s'abaisse insensiblement jusqu'au bord de la mer, et partie sur le rivage même. Elle forme un demi-cercle terminé au S. par la montagne

de Scopo, et au N., par une colline qui s'avance un peu à la mer. Les maisons sont en général peu élevées à cause des tremblemens de terre. La bâtisse en est meilleure et d'une apparence moins mesquine que dans les autres îles : elle offre au premier abord un spectacle très-agréable. Les habitations placées sur les endroits les plus élevés, séparées entre elles par des bouquets d'oliviers, des cyprès ou des jardins que la nature seule a pris soin d'embellir, couronnant la partie de la ville que l'on peut appeler maritime, forment un ensemble dont la vue flatte singulièrement l'étranger ; mais il ne tarde pas à être désabusé; car en entrant dans ce séjour si riant en apparence, il a lieu de se convaincre combien peu on doit se fier à l'extérieur. Heureux si ce précepte n'avoit de vérité que pour le physique, et n'étoit ici bien mieux appliqué au moral !

Une haute montagne domine toute la ville: sur son sommet est bâtie la forteresse. Le chemin qui y conduit est très-rude et escarpé ; il n'est praticable que pour les piétons ou pour des chevaux bien accoutumés. Au pied de la montagne on trouve une quantité de mulets et d'ânes tout sellés, dont chaque conducteur vous invite à vous servir. Ceci me rappela les postes établis au bas

du Mont-Cenis. Le premier poste de la forteresse est une porte précédée d'une espèce de pont-levis, qui ne se levoit jamais, et gardée par quatre à cinq soldats sous les ordres d'un sergent et d'un caporal, très-souvent même sans chef. Le corps-de-garde n'est qu'une mauvaise cahute, où la sentinelle étoit fort heureuse de pouvoir se mettre à l'abri de la pluie. A l'entrée de la forteresse se trouve un village nommé *Bucoli*. Ses habitans sont réputés, parmi les insulaires, pour les plus vindicatifs et les plus portés à répandre le sang. Après deux autres postes du même genre que le premier, on voit d'abord une église grecque de peu d'apparence. On monte ensuite une rue très-étroite, bordée d'un côté par les murs élevés d'un couvent de religieuses grecques, et de l'autre, par quelques maisons très-basses, n'ayant qu'un seul étage. On arrive ainsi sur une espèce de place : à droite sont les prisons, que les Vénitiens ne laissoient jamais vuides; à gauche, le logement et les bureaux du chancelier et autres officiers civils. Au fond de cette place étoit le palais du provéditeur, édifice très-mesquin. On entroit d'abord dans un vestibule où logeoient une trentaine de soldats, garde de son excellence. Comme dans la première salle du palais du provéditeur

diteur-général, je vis dans ce vestibule un immense tableau, où étoient peintes les armoiries du provéditeur : six hallebardes et les tuniques des hallebardiers figuroient aussi sur la muraille. Un mauvais lit-de-camp occupoit un des côtés de ce vestibule. De ce vestibule, on communiquoit dans une salle où le provéditeur rendoit la justice, et où se tenoient les assemblées de la noblesse du pays, lorsque les mauvais tems empêchoient son excellence de descendre en ville. Thémis étoit représentée au plafond environnée de tous ses attributs. Assistant un jour au plaidoyer d'une cause, un des plaideurs s'approcha de moi, étonné de ce que javois regardé à plusieurs reprises cette peinture. Il me fit la grace de m'en donner l'explication. Ce que vous voyez, me dit-il fort sérieusement, est le portrait d'une courtisane; ses faveurs sont vénales; aussi n'y ai-je jamais eu aucune part. J'ai la raison pour moi dans l'affaire que vous entendez discuter; j'avois également droit dans une quarantaine d'autres procès : je les ai perdus; je perdrai celui-ci. Il ne se trompa pas. Je ne pus m'empêcher de rire de l'explication : l'homme aux procès en rit aussi, et me parut perdre fort gaiement sa cause. L'ameublement de la salle consistoit en une petite table couverte d'un tapis, sur laquelle

étoit posé le livre des évangiles, trois fauteuils, pour le provéditeur et les deux conseillers, et, vis-à-vis, une chaire portative, où montoit l'orateur. Lorsqu'il parloit, il avoit à ses côtés les procureurs, tenant les pièces du procès et des livres de jurisprudence, dont ils lisoient différens passages à sa volonté. Les auditeurs de quelque considération avoient des chaises. Ils auroient eu fort à souffrir, s'il leur eût fallu entendre debout ces pièces d'éloquence.

Un escalier en bois conduisoit aux appartemens du provéditeur. Je n'y ai rien vu de particulier et qui pût intéresser la curiosité du lecteur.

Près du palais du provéditeur, les deux conseillers nommés par le sénat, occupoient autrefois une maison appartenante au gouvernement. Depuis qu'elle étoit tombée entièrement en ruines, ces officiers louoient un logement en ville, et recevoient une certaine somme en dédommagement, et ce qui est arrivé pour le provéditeur lui-même, depuis le dernier tremblement de terre qui bouleversa l'île.

Les fortifications consistent en une simple enceinte de murailles, endommagée en plusieurs endroits. Elle est terminée au S. par une demi-lune où l'on arboroit le pavillon de

saint Marc. Il y avoit dans cette forteresse une vingtaine de canons de fer, la plupart en mauvais état et sans affûts. J'ai vu souvent suppléer à cette artillerie par de grosses boîtes, pour répondre au salut des bâtimens de guerre étrangers.

La forteresse ne manque pas d'eau ; on y trouve une source assez abondante et excellente. Elle se nomme *naranzera*, soit peut-être à cause du voisinage de quelques orangers, soit que l'on veuille exprimer ainsi sa bonne qualité, en l'assimilant au goût délicieux de l'orange. Cette source fournit à une partie de la consommation de la ville ; mais les frais de transport à dos de mulet en rendent l'eau fort chère. Il y a en outre plusieurs citernes.

A peu de distance, on rencontre un couvent d'hommes de l'ordre de S. François. Il n'y avoit plus qu'un moine gras et bien portant, jouissant seul pieusement d'un revenu destiné à l'entretien de douze religieux. Le monastère et l'église étoient en fort mauvais état.

Le provéditeur faisoit dire la messe chez lui les dimanches et fêtes, et avoit à cet effet un chapelain qu'il emmenoit de Venise. On n'ignore pas qu'en Italie, comme en Espagne, et autrefois en France, toute personne d'une

fortune aisée ou élevée à une place éminente, se piquoit d'avoir un ecclésiastique directeur de sa conscience, et ordinairement despote dans sa maison.

Ce qui engage le plus les étrangers à monter à la forteresse de Zante, est le coup-d'œil extrêmement agréable, la variété, la beauté des points de vue qu'offre une vaste plaine qu'elle domine à l'O. Cette plaine renferme seule la plus grande partie des productions de l'île. Le paysage est diversifié par quantité de maisons de campagne, de vignes, de bouquets d'oliviers, de jardins, quelques pièces de blé, et des pâturages. Dans le tems de la vendange ou de la récolte des oliviers, on ne peut rien voir de plus agréable que l'activité qui anime ce tableau, dont le lointain est terminé par la vue de la mer. Cette plaine peut avoir cinq lieues en longueur sur trois et demie de largeur. Jusqu'en 1673, elle formoit une espèce de marais, que le provéditeur Angelo Barbarigo fit dessécher.

Toute la population de la forteresse, du tems des Vénitiens, y compris la garnison, ne montoit pas à plus de quatre cents, quatre cent cinquante habitans.

Les édifices les plus remarquables, sur le penchant de la montagne, sont les églises. La première du rit latin, sous l'invocation

de saint Elie , étoit autrefois la paroisse. Elle étoit desservie par un des chanoines du chapitre de la cathédrale ; il y occupoit une petite maison très-agréable , et jouissoit d'un jardin potager assez étendu , et dont le produit fournissoit bien au - delà de tous ses besoins.

Les églises grecques sont celles de *S. Giovani in lancada* , qui appartient à un couvent de religieux ; *la Madona spiliotissa* ou *anafonitra ; san Giorgio dei grebani* , et une petite chapelle consacrée aussi à saint Elie.

De retour de la forteresse et de la montagne , on trouve la place Saint-Marc , située au centre de la ville. Elle est petite , de figure triangulaire , pavée de pierres plates , et environnée de maisons d'un assez triste aspect. A gauche , on rencontre d'abord un café dont le dehors est défendu de l'ardeur du soleil par un berceau formé d'une treille de vignes. Les jeunes gens alloient y employer une grande partie de la journée à jouer aux cartes et au billard.

On voit ensuite une petite église grecque et attenant la cathédrale latine , sous l'invocation de saint Marc. Cette église, qui , peu vaste , et n'a que deux petites chapelles outre le maître-autel , étoit tenue avec assez de soin et de propreté. Elle communique avec le palais

épiscopal. Je n'y ai rien remarqué qu'une collection de portraits des prélats qui ont occupé le siége de Zante, et parmi lesquels se trouvent quelques cardinaux et quelques nobles vénitiens. Dans une salle où l'évêque donnoit audience, étoit constamment dressé, pour cette cérémonie, une espèce de trône surmonté d'un baldaquin, et devant lequel se trouvoit un prie-dieu et une grande croix. L'église cathédrale est environnée de maisons destinées au logement des chanoines ; c'est ce qu'autrefois nous appelions un cloître. Presqu'attenant étoit la grande garde, où pouvoit se trouver une trentaine de soldats. Ce n'étoit qu'une mauvaise maison d'un seul étage, précédée d'une petite enceinte formée par une barrière en bois, dans laquelle deux vieux canons mal assurés sur des affûts pourris, faisoient une assez triste figure. Cette barrière étoit le produit des deniers dont un insulaire avoit acheté l'impunité d'un crime. En entrant dans ce corps-de-garde, on ne pouvoit se défendre d'un sentiment de compassion pour ceux qui l'habitoient. L'officier occupoit un petit cabinet, où le jour pénétroit par une croisée fermée d'un grillage en fer, sans vîtres ni volets. La seconde pièce, partagée par une cloison en bois, servoit au logement des soldats et à celui des prisonniers : on n'y voyoit qu'un lit de camp.

Sur la droite de la place, étoit la maison du gouverneur des armes. Presqu'à côté, est le mont-de-piété, composé d'une vaste salle environnée d'armoires à triples serrures, où sont gardés les effets mis en dépôt. Cette même salle servoit aussi pour les assemblées du conseil de la noblesse, qui s'y plaçoit sur un double rang de bancs. Le fond plus élevé formoit un tribunal environné d'une balustrade. Là siégeoient le provéditeur et les conseillers. Au-dessous de la salle est un magasin de la même grandeur où l'on renfermoit le biscuit destiné pour la garnison; on en conservoit aussi pour fournir aux besoins des vaisseaux de guerre qui relâchoient dans la rade.

Le mont-de-piété fut établi en 1670. On en faisoit monter la valeur à 150,000 liv. Cet établissement eut des succès prodigieux depuis les révolutions qui agitèrent la Morée, et forcèrent une grande partie de ses habitans de s'enfuir avec ce qu'ils purent emporter de plus précieux, et à chercher un asile dans les îles vénitiennes. Le mont-de-piété étoit sous la direction de trois administrateurs nommés par le conseil de la noblesse. Cette salle servoit aussi au dépôt des archives de la ville.

Un peu plus loin, sur le rivage de la mer,

est un emplacement en forme de chantier pour la construction des barques, bateaux et bâtimens marchands. Leur plus grande portée n'est que de 200 à 250 tonneaux.

Sur cette même place est le bureau de la santé. Il consiste en une petite maison divisée en deux pièces. Dans l'une les intendans de la santé avoient leur tribunal, dans l'autre le chancelier tenoit son bureau. Dans cette chambre, il y avoit une armoire où étoient renfermés des bâtons portant un petit pavillon triangulaire. Ils servoient à faire distinguer les barques que l'on armoit dans les cas de peste sur le continent voisin, pour empêcher tout débarquement clandestin. Vis-à-vis est une autre maison destinée aussi pour les intendans de la santé. Le haut est composé d'un sallon qui communique à quatre petites chambres dont une sert de cuisine et à préparer les parfums. Ce logement n'étoit point ordinairement habité; on l'accordoit quelquefois, pour peu de jours, à des passagers qui, ne faisant point leur quarantaine au lazaret, desiroient se reposer le tems que le bâtiment demeuroit en rade. C'étoit aussi le rendez-vous des personnes qui avoient à conférer avec d'autres qui se trouvoient dans le cas de la quarantaine. Cette maison s'appeloit *la contumacia.*

Le bas est un enclos prolongé tout le long

du rivage d'une petite anse, où se retirent les barques venant de la Morée, ou de quelqu'autre partie de la Turquie, d'où elles apportent les grains, le bétail, la volaille, etc. Cet enclos, du côté de la ville, a un certain nombre de croisées basses et fermées en dehors par des volets à serrure, et dont les clefs étoient chaque soir déposées au bureau de la santé. Un petit mur à hauteur d'appui règne tout autour de l'enclos, à la distance de sept à huit pieds, de manière que du dehors on ne puisse toucher les personnes ou les effets qui sont en-dedans. Les croisées servent pour passer les blés et autres grains apportés de la Morée; on les verse dans une espèce de canal en bois, amovible, dont une extrémité porte sur la fenêtre, et l'autre sur le petit mur. On mesure à fur et à mesure, avant de transporter le grain. De distance en distance on plaçoit des sentinelles pour empêcher que personne des gens en contumace ne s'introduisît dans la ville. Une pièce de monnoie donnée au factionnaire, rendoit quelquefois nulle cette précaution.

Près du bureau de la santé est celui de la douane, mauvaise cahute, dont le haut, composé de deux petites chambres, servoit pour les employés; quant à celles du bas, elles étoient occupées par sept à huit soldats esclavons des-

tinés à donner main-forte aux douaniers. Ceux-ci entretenoient de plus une barque armée aussi d'esclavons, qui veilloit à ce qu'il ne se débarquât rien clandestinement sur les différens points de la côte éloignés de la rade.

Attenant est l'église grecque de Saint-Nicolo. Au haut du clocher on a placé un fanal qui sert de guide aux bâtimens qui viennent au mouillage pendant la nuit. Il n'arrivoit que trop souvent qu'il n'étoit point allumé, le papas s'appropriant l'huile qu'il recevoit pour son entretien.

Cette église donne son nom à une jetée voisine (j'en ai déjà parlé dans le chapitre précédent), qui, s'avançant à la mer, forme un petit port pour les galères, barques, et même les bâtimens marchands tirant peu d'eau. Il y avoit autrefois en cet endroit un fort où logeoit le gouverneur des armes, et dont le canon protégeoit le mouillage. Il fut démoli sur des plaintes portées par la cour ottomane. On n'admettoit dans cette anse que les bâtimens ou bateaux ayant pratique. Les douaniers avoient un poste sur le rivage de la mer, où l'on débarquoit les marchandises : c'est ce qu'on appeloit *la piccola dogana*.

A peu de distance, on trouve une petite place quarrée où est *le fontego*, magasin de blé. Cet édifice est peu élevé, et divisé en deux

vastes salles dont les croisées sont fermées d'un grillage en fer. On y déposoit à chaque récolte une certaine quantité de grains destinés pour fournir à la consommation dans les années de disette.

Une rue extrêmement étroite conduit de là au marché, que l'on appelle *piazza dell'erbe*. Les paysans vont en cet endroit étaler les denrées, les fruits qu'ils portent en ville. On trouve aussi quantité de boutiques où se vendent les salaisons, telles que le caviar, la morue, le hareng, etc. et les fromages de Morée. Ces marchands de vivres en détail formoient un corps solidaire entr'eux sous la dénomination de *frailla degli fromagieri*, pour le paiement des articles qu'ils recevoient des négocians, et qui, d'après cette obligation, ne couroient aucun risque. On leur accordoit un délai de trois mois, même de six, et quelquefois d'un an, pour solder leur compte. Au milieu de ce marché, qui est fort étroit, on trouve un café où n'étoient admis que les nobles du pays. On ne pouvoit choisir une situation plus incommode, plus sale et plus infecte.

De *la piazza dell'erbe* on entre dans la *calle larga*, la grande rue; on y rencontre des maisons assez bien bâties. Elle finit à une sablonnière sur le bord de laquelle on

on voit les deux plus belles et plus riches églises grecques, non-seulement de Zante, mais même de toutes les autres îles. La première, sous l'invocation de saint Denys, est décorée de tableaux peints par des artistes venus d'Italie. On y a prodigué les ornemens en sculpture grecque et en dorure. Un des morceaux de peinture qui fixe d'abord l'attention de l'étranger, est l'ouvrage d'un papas Zantiote. Il a à-peu-près trois pieds de largeur, et s'étend de toute la longueur du *gianizzeo*, galerie où vont les femmes. Il représente une procession de saint Denys; on y compte plus de trois cents figures; et l'on m'a assuré que la plupart étoient ressemblantes aux originaux. Cette église est enrichie d'une grande quantité de lampes d'argent et d'offrandes des dévots. Le corps de saint Denys y est conservé dans une châsse garnie en lames d'argent dorées, très-bien travaillées. L'église de Saint-Denys est desservie par une communauté de religieux grecs de l'ordre de Saint-Basile, sous la direction d'un abbé. Ils occupent un couvent assez bien bâti, mais où ces moines laissent régner une mal-propreté dégoûtante.

Après Saint-Denys, l'église de *Phaneromenie*, apparition de la sainte Vierge, est, sans contredit, celle qui peut le plus inté-

ressor la curiosité des étrangers ; elle est, comme la première, ornée de quantité de tableaux peints avec goût, et éclairée d'un grand nombre de belles lampes : la dorure, la sculpture n'y brillent pas moins que dans l'église de Saint-Denys. En général, tous ces lieux de dévotion sont à Zante beaucoup plus riches, plus vastes, et infiniment mieux décorés que dans les autres îles. La crainte des tremblemens de terre n'a point empêché les insulaires d'élever beaucoup leurs clochers.

Continuant le même chemin, à peu de distance, on traverse *la Fiumara* sur un petit pont en pierres de trois arches. Suivant alors le rivage de la mer, on rencontre d'abord une église grecque consacrée à saint Constantin, dont la façade est composée d'un portique appuyé sur huit pilastres en pierre. C'est là que fut enterré un général russe, mort en rade à Zante dans la pénultième guerre entre la Russie et la porte Ottomane. Le gouvernement vénitien donna en cette occasion une marque de sa foiblesse ordinaire. L'officier commandant, successeur du général défunt, demanda de lui rendre à terre les derniers devoirs. Le provéditeur répondit que l'escadre étant en quarantaine, le corps devoit être transporté en droiture du vaisseau

amiral au lazaret; qu'il offroit de faire rendre à terre les honneurs militaires par la garnison. Le commandant russe, loin d'accéder aux propositions du gouvernement, ordonna aussitôt, en présence de l'officier envoyé par le provéditeur, le débarquement du corps, qui, après avoir été salué de dix-neuf coups de canon de chaque vaisseau, fut porté à terre, accompagné de toutes les chaloupes et canots remplis de troupes. On débarqua sur la sablonnière; la troupe russe se rangea sur deux lignes, entre lesquelles on portoit le corps, suivi de tous les états-majors. On se mit en marche. Cependant le provéditeur, persuadé que l'on iroit au lazaret, s'étoit empressé d'y envoyer une partie de la garnison pour recevoir le corps; mais le convoi s'arrêta à l'église de Saint-Constantin, où, après une longue liturgie, le général fut inhumé. La troupe russe revint ensuite sur la sablonnière, où elle exécuta quelques évolutions. Ce spectacle avoit attiré une foule d'insulaires, et en décida un bon nombre à s'embarquer sur l'escadre. Cette conduite du commandant russe, qui violoit les lois de santé respectées par toutes les nations, et compromettoit en même-tems la neutralité d'une puissance amie, méritoit l'improbation de son gouvernement. Combien de fois de pareilles

N 2

bravades n'ont-elles pas mis les armes à la main à des peuples jusqu'alors paisibles !

A deux cents pas de distance de Saint-Constantin, on arrive au lazaret : c'est un ensemble de quatre cours quarrées, fermées de murs peu élevés, où sont déposées et éventées les marchandises de quarantaine. Il y a quelques chambres pour les passagers. Le prieur, ou capitaine du lazaret, occupe le haut de la façade du côté de la mer, et au-dessous loge le détachement de garde, qui n'étoit que de sept à huit hommes. Les chaloupes s'amarrent à un petit môle ; mais les vents de N. O. y lèvent une forte mer, qui souvent empêche de pouvoir y aborder. Sans une grande dépense, il eût été facile de remédier à cet inconvénient, en prolongeant un peu cette jetée, et lui faisant faire le coude : les bateaux et chaloupes y auroient été ainsi en toute sûreté. Des religieux de l'ordre de Saint-Antoine ont, attenant du lazaret, une église et un hospice tenus avec beaucoup de soin ; ils cultivent aussi un assez beau jardin ; ils administrent les secours de l'église aux malades du rit latin. On n'a pas oublié un église grecque sous l'invocation de saint-Roch, dont le papas est chargé des mêmes soins pour les fidèles de la religion grecque.

Au sortir du lazaret, on trouve ces jardins que les insulaires vantent tant, et qui ne sont agréables que par les petites parties que l'on y va faire dans la belle saison à l'ombre des oliviers.

En revenant du lazaret et marchant au N., on voit sur le rivage l'arsenal. Ce n'est qu'un grand magasin à moitié découvert, où l'on déposoit quelquefois des agrès, des câbles, des ancres et des affûts de canon pour les vaisseaux de guerre. Cet arsenal étoit sous l'inspection d'un officier de la marine, qui avoit le titre d'*amiraglio*, capitaine de port. Ses fonctions consistoient à indiquer aux bâtimens étrangers le meilleur mouillage de la rade, et à veiller qu'en se plaçant ils ne pussent porter dommage aux autres, soit en croisant leurs câbles avec les leurs, soit en s'approchant trop, ce qui pouvoit occasionner des abordages dans les gros tems. Il devoit aussi veiller à ce que le fanal de Saint-Nicolo fût exactement allumé, et, dans le cas de tempête, porter tout secours aux bâtimens qui se trouveroient en danger. C'étoit aussi à lui qu'on s'adressoit pour avoir des pilotes pratiques de l'Archipel ou du golfe de Venise. Outre sa paie suivant son grade dans la marine, cet officier avoit environ un écu par bâtiment qui mouilloit en rade,

et trente sous de chaque barque. Il exigeoit aussi un tribut en poisson des bateaux de pêche.

Le premier bâtiment public que l'on rencontre après l'arsenal, est l'hôpital militaire, situé aussi sur le rivage de la mer. Il est divisé en deux salles. Celle du bas contenoit trente à quarante mauvais lits, où les malades étoient couchés deux à deux, sans le plus souvent faire attention à la diversité de leurs maux. La plus rebutante mal-propreté, le manque de remèdes et une nourriture insuffisante et mal-saine faisoit perdre à l'état la plupart des malheureux qui entroient dans cet hospice. La place d'administrateur, celle de médecin et autres officiers de santé étoient vénales : c'est assez en dire pour qu'on cesse d'être étonné de voir l'humanité si cruellement sacrifiée. La salle du haut étoit le refuge de ces enfans nés sous les auspices de l'infortune ; entassés deux à deux dans leurs berceaux, leurs cris plaintifs appeloient en vain du secours de femmes chargées de les soigner, et dont l'avidité avoit fermé le cœur à tout sentiment de pitié. Chaque enfant étoit inscrit sur un registre, et le gouvernement payoit une somme plus que suffisante pour son entretien. Ces innocentes, ces intéressantes créatures, en proie à tous les maux

de l'enfance, abandonnées, pour ainsi dire, à la nature seule, survivoient rarement à leurs souffrances. Les morts n'étoient jamais portés sur l'état de l'hospice, que plusieurs mois après qu'ils n'existoient plus. L'ame de l'homme sensible se soulève; il porte avec horreur la vue sur les monstres à la rapacité desquels on sacrifie ses semblables; il maudit, il déteste le gouvernement inhumain dont l'insouciance fait de ses agens autant de tigres.

Vis-à-vis de l'hôpital est une église latine sous l'invocation de sainte Marie. Elle dépend d'un couvent de récollets, dont la fondation remonte à environ deux siècles. J'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Côtoyant toujours le rivage au N., on rencontre un petit chemin de traverse, très-escarpé, qui conduit sur une colline dont le sommet a été converti en un cimetière destiné pour les Anglais qui mouroient à Zante. Rien de plus pittoresque que ce séjour des morts : c'est une enceinte quarrée, fermée de murailles; la garde en est confiée à un papas qui dessert une petite chapelle dédiée à saint Georges : tous les capitaines et passagers anglais que le commerce attire à Zante, lui paient une rétribution qui suffit pour son entretien et celui de son église. L'intérieur de cette enceinte est planté de cyprès et

autres arbres lugubres, et semé de mausolées de différentes formes, les uns élevés sur des colonnes, d'autres composés d'une simple table de marbre. Dans un des coins, une espèce de grotte renferme le tombeau d'un consul anglais; le lierre tapisse les murs, et mêle son feuillage aux emblêmes funèbres en relief et en peinture dont cette grotte est ornée : une inscription latine transmet à la postérité l'éloge des vertus et des qualités, et la date de la mort de cet agent britannique. Tous les autres tombeaux sont également chargés d'inscriptions latines ou anglaises, et portent en sculpture l'écusson des armoiries des défunts. Un des côtés de l'enceinte est fermé par un petit mur à hauteur d'appui, donnant sur un profond ravin, dominé du côté opposé par une autre colline aride et escarpée.

De retour de cette solitude lugubre, et continuant à suivre le rivage au N., pendant un tiers de lieue, on arrive à la fontaine de *crio nero*, dont j'ai déjà donné la description, et qui termine ce que l'on pourroit appeler le littoral de la ville de Zante.

On fait monter sa population à environ douze mille ames, et le total de celle de l'île, de 45 à 50 mille. On compte une cinquantaine de villages distribués partie dans la

plaine, partie sur le haut et la pente des montagnes.

Les juifs, dont le nombre est d'environ deux mille, occupent dans la ville un quartier séparé, environné de murs, et dont les portes sont gardées par un petit détachement. Ils n'ont point de synagogue pour l'exercice de leur religion; toutes les cérémonies de leur rit se font chez le rabbin, qui réserve à cet effet une salle dans sa maison.

Trois cents hommes composoient la garnison de Zante, dont les habitans de la campagne étoient, comme dans les autres îles, enrôlés sous le titre de *cernide*.

CHAPITRE XVI.

Origine des habitans de l'île de Zante. Ils fondent Sagonte en Espagne, servent sous les drapeaux d'Ulysse au siége de Troyes.

PLINE (1), en faisant la description de l'île de Zante, dit qu'elle exista d'abord sous le nom d'Hyria; mais nous ne commençons à connoître, d'une manière certaine, ses pre-

---

(1) Pline, Liv IV, chap 13.

miers habitans, qu'au moment où elle changea de dénomination et de maître (1). Zacinthus, fils de Dardanus, roi de Troyes, établi à Psophis, ville d'Arcadie, confinante avec l'Achaïe, passa à Zante ; il y conduisit une colonie, y bâtit une ville et une citadelle, qu'il nomma Psophis : l'île prit le nom de ce prince.

Thucydide (2) donne aux Achéens la gloire d'avoir les premiers peuplé cette île. Le voisinage de l'Achaïe pouvoit avoir attiré un certain nombre de ses habitans sur les vaisseaux de Zacinthus, et sa colonie se trouver ainsi composée d'Arcadiens et d'Achéens. Il seroit également possible que, dans ces tems reculés où il étoit aussi facile de faire une conquête que de la perdre, les Achéens eussent chassé les Arcadiens de l'île de Zante. Le savant Petavius (3) place l'époque de cette expédition de Zacinthus environ l'an du monde 2530.

La nouvelle colonie s'augmenta rapidement d'une foule d'étrangers, que la situation heu-

---

(1) Pausanias, Voy. d'Arcadie.

(2) Thucydide, Hist. du Peloponèse, Liv III.

(3) Petavius Rationar. Tom. II. In regum trojanorum tabula.

reuse, la douceur du climat, l'abondance du terroir attiroient de tous côtés. Cent ans s'étoient à peine écoulés depuis l'établissement de Zacinthus dans l'île, que les habitans, devenus trop nombreux, furent obligés d'aller peupler eux-mêmes une terre étrangère. Ils passèrent en Espagne (1), où ils bâtirent Sagonte ; ils y portèrent une statue de Diane, et élevèrent à cette déesse un temple qui eut beaucoup de célébrité. Sagonte fut renommée pour son opulence : lorsque Rome et Carthage se disputoient l'empire du monde, inviolablement attachée aux Romains, ce ne fut qu'après la défense la plus opiniâtre et la plus glorieuse, qu'elle succomba sous les efforts d'Annibal. Ce général la détruisit de fond en comble, et ne respecta que le temple de Diane. Bocchus place l'époque de la fondation de Sagonte deux cents ans avant le siége de Troyes.

Il est des auteurs qui en attribuent la gloire à Hercule ; et les Sagontins entretenoient l'opinion flatteuse d'avoir eu un demi-dieu pour fondateur. Silius Italicus (2) met dans la bouche de Murrus, un des principaux citoyens, ces deux vers :

---

(1) Tit.-Liv. de bello hispan.

(2) Silius Italicus, Liv. I.

Conditor Alcide, cujus vestigia sacra
Incolimus, terræ minitantem averte procellam.

Apollodore (1), Tite-Live (2), Pline (3), Strabon (4) et divers autres auteurs, s'accordent sur la fondation de Sagonte par les Zacinthiens. Silius lui-même rend bientôt hommage à la vérité (5).

Armaque dulichia proavis portata Zacyntho.

Zacantha, autre ville d'Espagne, fut aussi une colonie des Zacinthiens.

Nicanor (6), en parlant de Paros, île de la mer Egée, dit qu'elle fut autrefois nommée Hyria et Zacinthe. Ces noms ont induit à croire qu'elle fut également peuplée par les Zacinthiens.

Tous ces établissemens ne laissent aucun doute du degré de puissance et des progrès de ces peuples dans la navigation.

Les descendans de Zacinthus leur donnèrent des lois jusqu'au moment où ils passèrent

---

(1) Apollodore, Liv. III. Chroniq.
(2) Tite-Live, Liv. XXI, chap. 7.
(3) Pline, Liv. XVII, chap. XL.
(4) Strabon, Liv III.
(5) Silius Italicus, Liv. II.
(6) Nicanor in Metonomasiis.

sous la domination d'Ulysse (1). Ils s'embarquèrent avec lui, et combattirent sous ses ordres devant la superbe Ilion. Ils ne se signalèrent pas moins que les autres troupes du souverain d'Ithaque. L'éloignement du fils de Laerte excita le desir de la liberté dans le cœur des princes à qui il avoit confié le gouvernement de l'île pendant son absence. Ils se rendirent indépendans, et passèrent à Ithaque, où ils briguèrent avec les autres prétendans l'honneur d'épouser la chaste Pénélope. Homère, après avoir décrit tous les désordres auxquels ils se livroient, nous représente ensuite Ulysse, secondé de son fils Télémaque et du fidèle Eumée, punissant leur audace. Eurimaque se jette à ses pieds, et le conjure d'épargner ses sujets.

Denys d'Halicarnasse (2), dit qu'Enée, cherchant une nouvelle patrie, relâcha à Zante; que les insulaires le reçurent avec des honneurs distingués; qu'il bâtit un temple magnifique à Vénus, et célébra des jeux avec la plus grande pompe. Cet historien ne fait nulle mention d'Ulysse, et parle des Zacinthiens d'une manière à ne laisser aucun doute

---

(1) Homère, Odyss.

(2) Denys d'Halicar. Ant. Rom. Liv I.

que la démocratie étoit le gouvernement qu'ils avoient embrassé, depuis qu'ils avoient secoué le joug du roi d'Ithaque.

CHAPITRE XVII.

Les Zacinthiens, jaloux des douceurs de la paix, ne prennent presqu'aucune part aux premières guerres de la Grèce. Le culte des divinités pacifiques en honneur à Zante. Cette île fournit des sujets distingués dans les arts.

LES Zacinthiens bornant leur ambition à jouir paisiblement des douceurs de leur patrie, ne paroissent point avoir pris une part bien active aux premières guerres qui ravagèrent la Grèce : les auteurs anciens qui ont consacré la mémoire de ces combats célèbres où elle arrêta et triompha de la puissance des Perses, ne les citent en aucune façon. Ils ne mêlèrent point leur sang à celui des autres Grecs dans les plaines de Marathon, à la bataille de Salamine, à la journée de Platée, au combat des Thermopyles, et ne furent point jaloux de partager la gloire de tant d'autres actions mémorables. Les colonies qu'ils

établirent dans les tems les plus reculés ne semblent point avoir été déterminées par le desir d'étendre les bornes de leur puissance, mais avoir eu uniquement pour motif l'impossibilité de subsister sur une terre dont la population s'augmentoit journellement.

Si ces insulaires se montrèrent si indifférens pour les lauriers de Mars, ils ne le furent pas moins pour les palmes des jeux si renommés de la Grèce. Nous ne voyons aucun Zacinthien cité dans les jeux olympiques, isthmiques, néméens, pythiens, etc. Nous ne voyons aussi aucun monument, aucune offrande de ces insulaires dans les temples de Jupiter olympien et de Delphes, où la Grèce entassoit des trésors, où les artistes portoient à l'envi leurs chefs-d'œuvres : ils n'ambitionnèrent point non plus l'honneur de siéger dans ces assemblées fameuses de l'aréopage et des amphyctions.

La position de l'île sous un climat tempéré, la fertilité du sol natal, les richesses variées dont la nature seule avoit pris soin de l'embellir, tout éloignoit l'insulaire de ces passions fougueuses qui aiment à prendre au loin leur essor, de ce desir d'une gloire achetée par des dangers ou de pénibles travaux. La paix avec ses voisins, la tranquillité interne faisoient son bonheur. C'étoit aux di-

vinités pacifiques ou bienfaisantes qu'il adressoit ses vœux. Cérès, Bacchus, Apollon, Vénus, avoient un culte particulier ; Mars et Bellone ne voyoient point leurs autels fumans du sang des victimes ; Jupiter n'étoit point représenté sous l'aspect effrayant du dieu du tonnerre ; on l'adoroit comme le père commun des dieux et des hommes. Diane avoit un temple célèbre ; mais c'étoit à Diane opitide que les Zacinthiens consacroient leurs offrandes (1).

Si l'ambition d'immortaliser son nom chez ses voisins ne pouvoit arracher l'insulaire à ses paisibles foyers, il ne cultivoit pas avec moins d'ardeur et de succès qu'eux, les beaux-arts et les muses. La plupart des peuples de la Grèce se livroient avec passion à l'étude de la musique. Zacinthe eut aussi ses Orphées. Athénée (2) en nous conservant le nom du célèbre Pythagoras le Zacinthien, qui s'étoit illustré par son talent à toucher de la lyre, décrit une espèce de guitare d'une construction merveilleuse, dont il étoit l'auteur. Cet instrument ressembloit à ces trépieds consacrés dans le temple de Delphes ; il étoit placé

---

(1) Voyez l'inscription grecque, Liv II, chap 14, page 104, tome III.

(2) Athénée, Liv. IV.

sur

sur un pivot, et les intervalles des trois pieds étoient travaillés avec autant de goût que de soin ; leur forme n'étoit point un simple ornement, mais contribuoit encore à rendre les sons plus sonores et plus variés. Pythagoras assis sur un siége fait exprès, pinçoit intérieurement les cordes de la main gauche, de la droite il les touchoit avec un archet ; il se servoit de ses pieds pour faire tourner son instrument à sa volonté ; il en tiroit l'harmonie la plus parfaite ; les modes dorien, lidien et phrygien étoient à-la-fois réunis. L'art de se servir d'un instrument si curieux se perdit avec son auteur, soit que la difficulté ou une fin prématurée ne lui eût point permis de former des élèves : l'instrument ne fut point conservé.

Aristoxène (1), en parlant d'Agenor de Mitylène, qui avoit composé des ouvrages de musique fort estimés, ne croit pas pouvoir en faire un éloge plus grand, qu'en le comparant à Pythagore le Zacinthien. Ce passage d'Aristoxène donneroit à croire que ce musicien ne s'étoit pas moins distingué pour la composition que pour l'exécution.

Le goût pour la poésie chez les Grecs avoit fait naître celui de la déclamation. Le talent

(1) Aristoxène, de l'Harmonie, Liv. II.

de réciter les vers les poètes les plus célèbres, tels qu'Homère, Hésiode, Antiloque, etc. étoit devenu un art qui avoit ses lauriers. Il étoit glorieux d'y exceller; ceux qui en faisoient profession se nommoient homéristes. Zacinthe eut les siens. Athénée (1) cite Simonide le Zacinthien, comme célèbre en ce genre; il récitoit les vers d'Antiloque sur les théâtres.

Le penchant décidé pour des arts de pur agrément, n'empêcha point que Zacinthe ne produisît des citoyens qui s'illustrèrent par des talens plus intéressans et plus utiles. Plutarque et Xénophon (2) parlent de Phaylle le Zacinthien, qui, passé à la cour d'Artaxerxe, possédoit sa confiance. Ce prince le chargea de l'importante mission d'aller porter aux Grecs des propositions de paix. Plutarque ajoute qu'il se piquoit aussi de connoître l'art de la guerre.

La découverte et l'étude des monumens échappés aux ravages du tems, ont servi à nous faire connoître le génie, les mœurs, les usages, le culte, le gouvernement même des peuples dont l'histoire ou n'avoit point existé,

---

(1) Athénée, Liv. XIV.

(2) Xénophon, Vie de Cyrus, Liv. II. Plutarque, Vie d'Artaxerxe.

ou n'étoit point parvenue jusqu'à nous ; ces mêmes monumens ont servi aussi à confirmer les faits dont les anciens nous avoient transmis la mémoire. Une médaille où est représenté le dieu des combats, la victoire environnée de tous ses attributs, nous fait juger qu'une nation étoit guerrière et conquérante ; un Neptune, une galère, nous indiquent le commerce et la navigation ; une Minerve, un Apollon, les beaux-arts ; une Cérès, un Bacchus, l'agriculture et l'abondance. Les médailles et l'inscription dont je place ici le dessin annoncent et le caractère pacifique du Zacinthien, et sa vénération pour les divinités qui présidoient spécialement au bonheur des humains.

J'ai vu la première de ces médailles entre les mains d'un citoyen de Zante ; elle est d'argent, et représente, d'un côté, une tête non-seulement couronnée, mais même couverte de feuilles de lauriers ; de l'autre, un Apollon nu assis sur un siége, tenant de la main droite une lyre, de la gauche un archet, autour ΖΑΚΥΝΘΟΣ. Cette médaille est à-la-fois un monument et du culte des insulaires pour Apollon, et de leur inclination pour les arts libéraux. Cette quantité de feuilles dont la tête du Dieu est ombragée, annonce que l'île abondoit en cette espèce de bois, si respectée

des anciens. Le Dieu est représenté assis, tenant une lyre. Ne pourroit-on pas croire que cette attitude, cet instrument, sont relatifs au caractère pacifique, au goût pour la musique de ses adorateurs ?

La seconde, également d'argent, porte d'un côté une tête de quelque divinité ; sur le revers un trépied terminé en bas par un soleil, autour ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ. M. Welerdi faisant son voyage de la Grèce, eut occasion de voir cette médaille. Le tems avoit tellement endommagé la tête qu'elle représentoit, que le trépied seul pouvoit indiquer que ce fût celle d'Apollon.

La troisième, de bronze, faisoit partie du muséum dont le procurateur Pietro Morosini fit donation à la république en 1683. Elle représente le vieux Silène, la tête couronnée de pampres, monté sur un mulet, s'appuyant de la main droite sur un jeune pasteur, et de l'autre présentant un fruit à un autre jeune homme qui tient une corne d'abondance. Autour est le ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ. Cette médaille indique en même tems le culte du Dieu de la vigne chez les Zacinthiens, l'abondance et l'excellence de leurs vins. Strabon, Pline et plusieurs autres auteurs, ont parlé d'une manière particulière de la fertilité de l'île de Zacinthe.

CHAPITRE XVIII.

Les Zacinthiens sont obligés de prendre part dans les différends qui avoient armé Athènes et Sparte. Exemples de leur respect pour les droits de l'hospitalité, et de leur aversion pour les traîtres.

Les Zacinthiens (1), placés sur une île que la nature sembloit s'être plu à orner et à enrichir de ses trésors, goûtoient, au sein de la paix, toutes les douceurs de leur patrie. Ils étoient environnés de nations qui se déchiroient entr'elles, et avoient eu l'art de se maintenir dans une parfaite neutralité. Ce bonheur cessa lorsque l'ambition, armant Athènes et Lacédémone, le Péloponèse devint le théâtre de leurs guerres. Chacune de ces deux puissances chercha à fortifier son parti par des alliances avec ses voisins, dont les secours pouvoient la faire triompher de sa rivale. Athènes envoya solliciter les tranquilles Zacinthiens d'embrasser sa cause, de joindre leurs armes aux siennes. Leur refus

(1) Diodore de Sicile, Bibliot. Liv. XI.

déterminа ces fiers républicains à employer la force pour obtenir ce qu'ils n'avoient pu persuader. Tolmidas partit avec une flotte nombreuse et des troupes de débarquement. Les insulaires prirent les armes, opposèrent la force à la force, et les descendans des vaillans compagnons d'Ulysse ne démentirent point la valeur de leurs ancêtres. Tolmidas trouva une résistance d'autant plus opiniâtre, qu'il venoit attaquer des peuples armés par l'amour de la patrie et de la liberté. Les Zacinthiens, qui n'étoient guerriers que comme par circonstance, et par le sentiment du danger présent, succombèrent enfin sous les efforts d'un ennemi nourri, endurci dans les combats. Ils ne cédèrent cependant que lorsque le feu et le fer eurent porté par-tout la désolation; ils furent assujétis à un tribut, et obligés d'aller servir l'ambition de leurs vainqueurs. Tolmidas grossit son armée de leurs bataillons, et marcha contre les Eginètes.

Les Zacinthiens demeurèrent fidèlement attachés au parti des Athéniens, jusqu'au moment où Timothée prit le commandement de leurs forces navales. Ce général ayant embarqué plusieurs exilés de l'île de Zacinthe, voulut user de la force pour les faire rentrer dans leur patrie. Cette conduite, qui violoit à-la-fois le droit des gens et les priviléges des

insulaires, les révolta. Ils se jetèrent dans les bras de Lacédémone, qui saisit avec joie l'occasion de recommencer une guerre récemment terminée par un traité où elle n'avoit pas eu les avantages qu'elle prétendoit. Ils suivirent Mnassippus, qui commandoit la flotte de Lacédémone dans le tems que, Corcyre en proie aux divisions domestiques, les Spartiates soutenoient la noblesse contre le peuple qui défendoit Athènes. D'alliés des Corcyréens, ils devinrent leurs ennemis par l'imprudence et la violence de Timothée.

Ces insulaires, suivant Thucydide (1), toujours constans dans l'alliance des Athéniens, excitèrent le courroux et le desir de la vengeance des Lacédémoniens. Chnemus leur général, commandant une flotte de plus de cent voiles, ayant mille hommes de débarquement, vint porter les ravages de la guerre sur l'île de Zacinthe. Ses habitans se signalèrent par des prodiges de valeur. Le spectacle effrayant de la désolation portée dans leur ville et dans leurs campagnes, n'abattit point leur courage. Combattant toujours avec la même opiniâtreté, ils forcèrent enfin les Lacédémoniens à se retirer avec perte, après

---

(1) Thucydide, Liv. II.

s'être couverts de honte aux yeux de toute la Grèce spectatrice de leur expédition ; ils ne purent pas même obtenir que les Zacinthiens renonçassent au parti des Athéniens, pour demeurer neutres.

Si ces insulaires, forcés par la nécessité, développèrent des vertus guerrières, ils ne montrèrent pas moins de fermeté pour la défense des infortunés qui se mirent avec confiance sous leur protection. Les droits de l'hospitalité étoient sacrés chez eux. Incapables de rien entreprendre contre leurs voisins, ils savoient sacrifier les délices d'une vie paisible, plutôt que de trahir le malheureux persécuté avec outrance, ou l'innocent injustement condamné ; plutôt que de manquer aux devoirs de la reconnoissance. Ce furent ces sentimens qui les portèrent à accueillir d'une manière si distinguée le fils d'Anchise, tandis que tout autre peuple de la Grèce ne lui eût préparé que des fers, et eût encore poursuivi la vengeance du crime de Pâris sur les restes malheureux des Troyens. Les Zacinthiens, en combattant contr'eux sous les ordres d'Ulysse, obéirent à leur souverain, et lavèrent dans leur sang, mêlé à celui des Troyens, la honte du roi de Sparte. Devenus libres, l'injure vengée, le crime puni, ils ne virent plus dans Enée et ses compagnons sur-

vivans à la ruine de leur patrie, que des infortunés qui, descendans de Dardanus, avoient avec eux la même origine. Ils se rappelèrent que, dans les conseils où l'on délibéra si l'on soutiendroit, les armes à la main, le rapt d'Hélène, ou si l'on appaiseroit la colère des Grecs en rendant cette princesse à son époux, Enée fut toujours de ce dernier avis.

Pausanias (1) nous a conservé un exemple également glorieux pour ces insulaires, de leur respect pour l'hospitalité, de leur zèle à protéger les infortunés. Demarate partageoit à Sparte la royauté avec Cléomène. Ce prince, illustré par les services rendus à sa patrie, par la gloire d'avoir délivré Athènes du joug des Pisistrates ses tyrans, par une victoire remportée dans les jeux olympiques à la course des chars, succomba sous les intrigues et les calomnies de son collègue. Un oracle, gagné par Cléomène, appuyoit ses accusations contre Demarate; il fut obligé de descendre du trône pour rentrer dans la vie obscure d'un simple particulier. Zéotichides son successeur, aigrit encore l'amertume de ses chagrins, en le ridiculisant. Demarate chercha à s'éloigner; il couvrit son projet

---

(1) Pausanias, Voyage de la Laconie.

du dessein d'aller consulter l'oracle de Delphes : il partit; et prenant des chemins détournés, il se rendit en Elide, d'où il passa à Zacinthe, où il se flattoit de trouver un asile contre ses injustes persécuteurs. Instruits de son évasion, ils le poursuivirent, et parvinrent même à joindre plusieurs de ceux qui, enveloppés dans sa disgrace, l'avoient accompagné dans sa fuite. Ils envoyèrent demander aux Zacinthiens qu'il leur fût remis. Les députés employèrent d'abord la voie de la persuasion et des prières; ils passèrent bientôt aux menaces les plus fortes. Les insulaires, loin d'en être ébranlés, y répondirent avec une noble fermeté. Demarate leur devint encore plus cher; non contens de l'avoir sauvé, ils ajoutèrent à ce premier bienfait des honneurs, des soins qui adoucirent ses peines; ils le firent ensuite passer auprès de Darius, qui se couvrit de gloire en rendant à un roi fugitif les mêmes distinctions que s'il eût été encore sur le trône. Demarate trouva à la cour du monarque des Perses une seconde patrie; elle ne lui fit point oublier la première; son crédit lui fournit plus d'une fois l'occasion de se venger de son injustice, par de nouveaux services, par des bienfaits signalés. Heureux ceux qui ont l'ame assez élevée pour imiter un si bel exemple !

Les Zacinthiens (1), empressés à secourir les malheureuses victimes de l'injustice ou du sort, ne le furent pas moins à seconder les poursuites contre des scélérats. Hégésistrate l'Eléen, qui s'étoit rendu si célèbre dans l'art de la divination, passé au service de Mardonius, général de l'armée de Xerxès, l'ennemi juré de la Grèce, avoit causé les plus grands maux aux Lacédémoniens. Il étoit tombé entre leurs mains; et, renfermé dans une étroite prison, chargé de fers, il étoit destiné au dernier supplice. Hégésistrate trouva le moyen de tromper la vigilance de ses gardes, et de s'évader. Il se réfugia à Zacinthe : dès la première demande des Lacédémoniens, il leur fut livré, et expia ses crimes par une mort cruelle et ignominieuse.

Ces sentimens contribuèrent peut-être beaucoup à les décider à suivre Dion dans une expédition où il alloit, les armes à la main, défendre ses droits, et délivrer la Sicile du joug de la tyrannie.

---

(1) Hérodote in Calliope.

CHAPITRE XIX.

Les Zacinthiens suivent Dion dans son expédition en Sicile. Ils se déshonorent en l'assassinant.

DION (1), obligé de quitter Syracuse sa patrie, chassé par Denys son parent, se retira dans le Péloponèse. Il nourrit, dans le loisir de sa retraite, le desir de se venger, et de punir le tyran. En partant de la Sicile, les regrets de ses compatriotes et leurs vœux l'avoient suivi dans son exil; ses qualités lui avoient acquis un grand nombre d'amis puissans; il se ménagea toujours des intelligences et une correspondance avec eux : un parti s'étoit formé en sa faveur; constamment affecté de l'espoir de rentrer dans sa patrie, et d'en être le libérateur, il s'efforça d'engager les peuples auprès desquels il s'étoit réfugié, d'entrer dans l'expédition qu'il méditoit, mais dont il ne vouloit dévoiler le secret qu'au

(1) Diodore de Sicile, Bibliot. Liv. XVI. Plutarque, Vie de Dion. Cornelius Nepos, Vie de Dion.

moment du départ. Ce prince choisit l'île de Zacinthe pour le rendez-vous des forces qu'il put réunir; les insulaires concoururent avec joie à seconder son projet. Le nombre des troupes que Dion avoit pu rassembler, ne passoit pas huit cents hommes; ils étoient tous jeunes, robustes, aguerris, et leur valeur reconnue lui donnoit des espérances: mais quel fut son chagrin lorsque, l'instruisant de sa destination, il vit le découragement s'emparer de sa petite armée! Il parvint à ranimer le courage de ses soldats, à leur inspirer de la confiance, par un discours où il leur persuada que tous les Syracusains n'attendoient que le moment qu'il paroîtroit pour prendre les armes, et se ranger sous ses drapeaux; il flatta leur ambition par les plus grandes promesses; aux uns, il présenta une vaste carrière de gloire et d'honneur; aux autres, l'appât d'une fortune assurée. Joignant l'adresse à la persuasion, Dion prend ses armes, se rend au temple d'Apollon, où il fait un sacrifice solemnel; il donne ensuite dans le parc des lices de Zacinthe un repas magnifique, où il étale à dessein une quantité prodigieuse de vaisselle d'or et d'argent. La vue de ces richesses produisit sur les esprits l'effet qu'il en attendoit. On fut persuadé qu'il ne les hasarderoit pas ainsi, s'il n'étoit

assuré d'être puissamment secouru. Des événemens imprévus pensèrent changer de nouveau les dispositions. Aussi-tôt après le repas, il y eut une éclipse de lune : le bruit se répandoit qu'il étoit né des cochons sans oreilles; qu'un essaim d'abeilles étoit venu se placer sur la poupe du vaisseau que montoit Dion; qu'un aigle avoit enlevé la pique d'un de ses gardes, et l'avoit laissé tomber dans la mer; que les eaux qui baignoient les murs de la citadelle étoient devenues tout-à-coup douces : tous ces prodiges avoient renouvelé les craintes; les soldats de Dion n'y voyoient que des signes de malheurs certains. Miltas le devin eut le talent de les interpréter d'une manière favorable à l'entreprise. Les esprits calmés, on s'embarqua sur trois vaisseaux, dont le plus petit avoit trente rames. Dion ne pouvant hasarder de toucher à aucune terre, avoit fait une grande provision de vivres; il avoit embarqué deux mille boucliers, une quantité considérable de piques, de javelots, d'épées et d'autres armes. Les vents favorisèrent sa navigation. Dion, arrivé en peu de jours sur les côtes de la Sicile, ne fut point trompé dans l'espérance d'une révolution en sa faveur. Son armée fut bientôt grossie d'une foule de Siciliens, qui, oppressés sous le joug de la tyrannie, n'atten-

doient qu'un chef pour recouvrer leur liberté. La victoire couronna leurs efforts. Dion, au moment de jouir de la gloire et du fruit de ses travaux, fut la victime d'un infâme complot. Callippus, d'Athènes, jusqu'alors l'ami de ce prince, qui l'avoit comblé de bienfaits, en fut le chef; ce traître avoit fait entrer dans ses vues les soldats zacinthiens. Le jour où l'on célébroit la fête de Proserpine fut choisi pour l'exécution. Dion, sans méfiance, étoit assis dans une salle basse avec plusieurs de ses amis : les conjurés environnent sa maison; les Zacinthiens étoient spécialement chargés de porter les coups. Ces scélérats entrent dans l'appartement en simple tunique, et sans armes; en même tems leurs compagnons, qui se tenoient en-dehors, ferment la porte, pour que personne ne pût ni entrer ni sortir; aussitôt les soldats zacinthiens se jettent sur Dion, et s'efforcent de l'étouffer : pas un de ses amis ne fit le moindre mouvement; ils se flattoient de sauver leurs jours en ne faisant aucune résistance; Dion se débattoit seul contre ses meurtriers : ne pouvant parvenir à l'étrangler, ils demandèrent une épée, et attendirent long-tems, le tenant toujours à la gorge. Enfin, un certain Lycon de Syracuse leur passa par la fenêtre un poignard avec lequel ils l'égorgèrent. Les assassins de Dion ne

furent point satisfaits d'avoir trempé leurs mains dans son sang; ils exercèrent encore leur barbarie sur sa femme et sa sœur. Ces infortunées furent traînées dans une prison: la première étoit enceinte; elle accoucha dans les fers, et ce ne fut pas sans peine qu'elle put toucher ses gardes, et obtenir la permission de nourrir son enfant.

Les choses ne tardèrent pas à changer de face; on sentit bientôt la perte de Dion; on lui rendit, lorsqu'il n'existoit plus, la justice qu'il méritoit de son vivant. De la compassion, le peuple passa à la fureur; Callippus fut assassiné par Leptines et Polyperchon ses complices. Le même poignard qui avoit servi à donner la mort à Dion, fut rougi de son sang. Le crime des soldats zacinthiens ne fut point impuni; aucun ne revit sa patrie qu'il avoit déshonorée; tous périrent misérablement au siége de Messine.

CHAPITRE

CHAPITRE XX.

Les Zacinthiens servent les Lacédémoniens contre les Messéniens ; ils s'unissent aux Etoliens, embrassent le parti de Philippe, roi de Macédoine.

Comme la plupart des îles de la mer Ionienne qui composoient le royaume d'Ulysse, Zacinthe forma ensuite une république séparée, qui se gouverna par ses propres lois, et se maintint toujours indépendante des différens peuples de la Grèce, dont elle étoit le plus à portée. Plusieurs raisons concouroient à la conservation de sa liberté. Ces mêmes peuples qui eussent pu y porter atteinte, étoient comme tenus en échec par leurs voisins ; ils auroient pu étendre leurs conquêtes au-delà du continent qu'ils habitoient ; mais difficilement se seroient-ils maintenus dans leurs nouvelles possessions. Ils étoient conséquemment nécessités de solliciter les insulaires, ou à épouser leur cause dans les guerres qu'ils se faisoient, ou au moins à demeurer neutres. S'ils employèrent quelquefois la force des armes pour les détacher du parti de leurs

ennemis, et les obliger à suivre le leur ; ce n'étoit jamais que des incursions, des expéditions passagères, qui se terminoient ordinairement par extorquer un secours d'hommes ou un tribut d'argent. Quelquefois aussi un traité d'alliance offensive et défensive en étoit la suite. Les insulaires demeuroient toujours libres. Ils ne s'endormoient point sur ce qui se passoit autour d'eux. Ils régloient leur conduite sur les divers événemens dont ils étoient les témoins. Ne pouvant se dispenser absolument d'y prendre quelque part, ils s'attachoient aux peuples dont l'alliance pouvoit leur être ou plus utile ou moins désavantageuse. Leur intérêt seul les dirigeant, ils étoient nécessairement très-variables, et passoient alternativement d'un parti à un autre. (1) Dans la guerre des Messéniens et des Lacédémoniens, ils suivirent ces derniers. Les Messéniens chassés de leur patrie, s'étoient retirés à Cyllène, ville de l'Elide. Ils s'y arrêtèrent pendant l'hiver; aux approches de la belle saison, ils délibérèrent où ils iroient chercher un établissement. Gorgus, un de leurs chefs, opinoit pour aller occuper l'île de Zacinthe. Il appuyoit son avis de l'avantage que l'on auroit

(1) Pausanias, Voy. de la Messenie.

par la position de cette île, de pouvoir aisément, avec des vaisseaux, inquiéter les côtes maritimes de la Laconie. Son conseil ne fut point approuvé ; on préféra de passer en Sicile, où l'on bâtit Messine. Ce qui les porta à aller chercher si loin une nouvelle patrie, étoit certainement la crainte, peut-être même la certitude d'échouer dans leur entreprise contre les Zacinthiens, ou de n'être pas long-tems les maîtres d'une conquête qui leur auroit coûté beaucoup de sang et de fatigues.

Ces insulaires (1) furent long-tems unis aux Etoliens par des liaisons très-étroites. Ils étoient admis dans leurs assemblées, et se soumettoient aux décisions qui y étoient arrêtées. Ces deux peuples se devoient des secours réciproques contre les attaques de leurs ennemis. Les Acarnaniens étoient entrés dans cette ligue aux mêmes conditions que les Zacinthiens, reconnoissant également l'autorité suprême du conseil d'Etolie.

Philippe (2), roi de Macédoine, profitant des troubles qui agitoient la Grèce, et qu'il avoit lui-même fomentés pour agrandir sa puissance, étoit parvenu à détacher les Acar-

(1) Polybe, Liv. I, olymp. 124.
(2) *Idem*, Liv. V, olymp. 140.

naniens du parti des Etoliens qu'il alloit attaquer. Joints aux Achéens, sous les drapeaux d'Antigonus, père de ce prince, ils avoient déjà combattu contre les peuples d'Etolie et de Lacédémone, réunis pour leur défense commune, dans la guerre de Cléomène. Les Zacinthiens étoient demeurés fidèles à leurs alliés. Philippe, soit par la force, soit par les sollicitations, engagea enfin ces insulaires dans son parti.

CHAPITRE XXI.

Le consul Levinus commandant les forces navales de la république Romaine, s'empare de l'île de Zacinthe. Elle est reprise par Philippe, qui la cède à Animandre, roi des Athamanes. L'île est livrée aux Achéens par Hiéroclès, lieutenant d'Animandre. T. Quintius Flaminius la leur enlève. Les Zacinthiens se réunissent aux Etoliens. L'île est dévastée par C. Livius. Les insulaires joignent leurs armes à celles des Etoliens contre les Romains. Fulvius fait la conquête de l'île. L. Mummius, maître de la Grèce, la constitue province de la république, et y joint l'île de Zacinthe.

Les progrès de Philippe dans la Grèce (1) avoient attiré les armes des Romains. Ce prince, en recevant la nouvelle de la défaite

(1) Tite-Live, Liv. XXVI, chap. 24, an de Rome 540.
Idem, Liv. XXIX, chap. 12, *Idem*, 544.
Idem, Liv. XXXV, chap. 47, *Idem*, 558.

de ses troupes près du lac de Trasymène, s'étoit décidé à accélérer sa paix avec les Etoliens.

Le consul Levinus, commandant les forces navales de la république, après avoir parcouru toutes les côtes de la Grèce, vint fondre sur l'île de Zacinthe. Ses habitans, aguerris dans les différentes guerres où ils avoient été forcés de prendre part, animés par l'amour de la liberté, firent une longue et vigoureuse résistance, mais plièrent enfin sous les efforts des Romains. Levinus les réunit de nouveau aux Etoliens.

Ils passèrent bientôt dans un autre parti. Philippe, toujours attentif aux mouvemens des Romains, ne perdit pas le moment où, détournés par la guerre avec les Carthaginois, ils ne pouvoient plus suivre les affaires de la Grèce avec la même activité et les mêmes forces. C'étoit toujours sur l'Etolie qu'il portoit ses vues. Il ouvrit la campagne par la conquête de l'île de Zacinthe, dont il céda la possession à Animandre, roi des Athamanes. Il en obtint, à ce titre, le libre passage de ses troupes sur les terres de ce prince, et vint attaquer la partie supérieure de l'Etolie.

Animandre confia à Philippe de Mégalopolis le gouvernement de l'île de Zacinthe. Il

le rappela ensuite pour prendre le commandement de ses troupes contre les Romains, dans la Grèce. Une folle ambition l'avoit engagé à réunir ses forces à celles d'Antiochus.

Il remplaça Philippe par Hiéroclès d'Agrigente. Animandre fut trompé dans les vaines espérances auxquelles il s'étoit livré. L'armée dAntiochus fut entièrement défaite aux Thermopyles(1). Cependant Philippe de Macédoine, toujours conduit par le desir d'augmenter sa puissance, profita des malheurs d'Animandre pour rompre avec ce prince; il s'empara de ses états. Hiéroclès craignant que l'île dont il avoit le gouvernement, ne subît bientôt le même sort; trop foible pour arrêter les armes de Philippe; n'ayant plus rien à espérer ni à craindre d'Animandre, se hâta de tirer parti des circonstances, pour avancer sa fortune. Prévenant les desseins de Philippe, il s'adressa aux Achéens, et leur livra l'île pour une certaine somme d'argent. Sur ces entrefaites, T. Quintius Flaminius passa par l'ordre du sénat dans la Grèce, pour calmer les esprits, et appaiser les troubles que l'éloigne-

(1) Tite-Live, Liv. XXXVI, chap 19, année de Rome 559.

ment des légions romaines avoit occasionnés. Il fit assembler le conseil des Achéens, et réclama l'île de Zacinthe, comme appartenant de droit aux Romains qui venoient de triompher à-la-fois d'Antiochus et d'Animandre qui en étoit en possession. (1) Ce fut à cette occasion qu'il leur dit que si jamais ils s'avisoient de mettre le pied hors du Péloponèse, ils courroient le même danger que les tortues qui mettent la tête hors de leur coquille. Les Zacinthiens, de nouveau soumis aux Romains, n'attendirent que l'éloignement de Titus Flaminius, pour secouer le joug, et repasser dans le parti des Etoliens. Ils furent bientôt punis de cette défection par C. Livius, qui, commandant la flotte romaine, saccagea l'île de Zacinthe.

Cette expédition de Livius (2) ne fut point capable de détourner les insulaires du projet de se réunir encore aux Etoliens. Ils se joignirent à eux contre le consul Fulvius. Ce Romain triomphant de ces peuples, les Zacinthiens subirent comme eux la loi du vainqueur. Elle fut peut-être plus douce qu'ils ne devoient l'espérer. Ils conservèrent la liberté

---

(1) Plutarque, vie de T. Flaminius.
(2) Florus de bello Etolico, Liv. II.

de se gouverner eux-mêmes ; mais l'assemblée des Etoliens fut abolie.

Les Achéens soulevés contre les Romains (1), furent imités du reste des Grecs, qui prirent unanimement les armes pour recouvrer leur liberté. L. Mummius eut la gloire de les faire rentrer dans le devoir. L'esprit inquiet de ces peuples décida ce consul à détruire toutes les fortifications des villes ; il désarma les hahitans, abolit le gouvernement populaire, mit des impôts. La Grèce ne forma plus qu'une province romaine sous le nom d'Achaïe. L'île de Zacinthe, comme la plupart des îles Ioniennes, fit aussi partie de ce gouvernement.

Depuis cette dernière révolution, les Zacinthiens demeurèrent sous la domination des Romains.

---

(1) Pline, Liv. XXXIII, chap. 2. Pausanias, Voy. de l'Achaïe et de Corinthe.

CHAPITRE XXII.

L'île de Zacinthe sert de retraite aux proscrits de Rome. Tombeau de Cicéron.

LORSQUE Rome fut en proie aux divisions, aux cabales, aux guerres civiles allumées par les différentes factions que l'ambition avoit formées, l'île de Zacinthe ne se ressentit point de ces orages qui bouleversoient la métropole. Elle dut la paix dont elle jouit dans ces tems de trouble, à son éloignement et au peu de puissance de ses habitans. Les secours qu'ils auroient pu fournir eussent été trop foibles pour mériter l'attention de l'un ou l'autre parti.

L'île ne devint intéressante que pour les infortunés que la violence opprimoit. Elle fut l'asile de bien des Romains proscrits, obligés de fuir leur patrie, où leur tête étoit mise à prix par les scélérats qui la déchiroient. Ils y trouvèrent un séjour où ils étoient cachés aux poursuites de leurs ennemis, où les douceurs du climat, les agrémens du local, et plus encore les soins des insulaires, étoient une consolation dans leurs malheurs. Le tombeau

dont on voit ici le dessin et l'inscription, est une preuve de cette vérité, et du zèle des Zacinthiens à accueillir les malheureux.

Ce monument fut trouvé eu 1544, en creusant les fondemens d'un couvent de religieux de l'ordre de saint François, non loin du rivage de la mer. Il fut envoyé à Padoue lors de sa découverte, et occasionna bien des contestations entre plusieurs savans de l'université de cette ville. Les historiens qui nous ont transmis le souvenir de la fin tragique de ce célèbre orateur, ne font aucune mention du lieu où furent ensevelies ses cendres. Cicéron cherchant à se soustraire aux poursuites de ses ennemis, est rencontré près de Formianum par leurs émissaires. Il est assassiné au milieu de ses affranchis. On ne voit point qu'ils eussent fait le moindre mouvement pour le sauver : aucun d'eux n'est tué en même tems. Seroit-il impossible que cette modération eût engagé Popilius, le chef des assassins, à accorder à leurs prières la liberté de rendre au corps de leur maître les derniers devoirs ? Les restes de cet orateur n'eussent peut-être pas été à l'abri des fureurs de la proscription, sur une terre arrosée de son sang. Ses amis, après avoir brûlé le corps, avoient sans doute renfermé les cendres dans une urne, pour les soustraire plus aisément

aux insultes des triumvirs. Au moment où Cicéron fut assassiné, un vaisseau étoit préparé pour le porter loin des côtes de l'Italie, où il n'y avoit plus de sûreté pour lui : ce même vaisseau ne pouvoit-il pas avoir servi pour la retraite de ceux qui emportoient ses cendres ? Ils alloient chercher un refuge dans un pays où ils seroient à couvert des suites des révolutions qui les avoient chassés de l'Italie. L'île de Zacinthe avoit tous les avantages qui pouvoient décider leur choix.

L'*have* écrit par un H dans l'inscription du tombeau, et par un A simple sur le fond de l'urne des cendres, avoit donné lieu à des contestations. La question est décidée sans réplique par une foule de monumens anciens, où ce mot est écrit tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre de ces lettres initiales.

Un point qui méritoit bien plus d'attention, étoit de savoir quelle pouvoit être cette *tertia Antonia* dont les cendres se trouvoient réunies à celles de Cicéron. C'est dans ce tems de révolutions que Caïus Antonius, oncle d'Antoine le triumvir, avoit été exilé dans l'île de Céphalonie; il y avoit fait un séjour assez long pour bâtir la plus grande partie d'une ville où il se proposoit d'établir sa résidence. Cette *Tertia Antonia* pouvoit être une de ses parentes qui mourut dans cette île, avant ou

après le rappel de Caïus Antoine. Ce Romain étoit très-lié avec Cicéron, et ennemi de Marc-Antoine, son neveu. Il est probable que c'est la femme dont les cendres furent renfermées avec celles de Cicéron. La conjonction *et* placée immédiatement après l'*ave*, annonce un intervalle de tems entre le dépôt des cendres de l'orateur romain et leur réunion à celles de *Tertia Antonia*. Quant à ce que cette réunion peut avoir d'extraordinaire, les circonstances pouvoient n'avoir pas permis de faire un tombeau séparé pour *Tertia Antonia*. Il ne seroit pas non plus hors de probabilité que les amis de cette Romaine, et ceux de Cicéron, eussent voulu, par cette réunion, marquer l'amitié qui régnoit entre les deux familles.

Quoi qu'il en soit de ce monument, il est certain qu'il a existé, et peut-être existe-t-il encore dans quelque muséum d'Italie.

CHAPITRE XXIII.

Zacinthe fait partie des provinces de l'empire romain. Médailles.

Sous les empereurs romains, l'île de Zacinthe eut toujours le même sort que le reste de la Grèce ; tantôt libre, tantôt chargée d'impositions, et sous le gouvernement d'un lieutenant envoyé par les maîtres de Rome. Tous ces changemens n'occasionnèrent jamais la moindre émotion. La Grèce entièrement soumise, les insulaires étoient trop foibles pour oser défendre leur liberté ; la nécessité, et insensiblement l'habitude de plier sous le joug, avoient peu-à-peu détruit cette énergie, ce zèle qui plus d'une fois les avoient armés. Ils voyoient sans plainte leurs fers appesantis par les caprices d'un empereur. S'ils étoient allégés par un autre, ils se livroient au sentiment de la reconnoissance ; ils consacroient dans des médailles le nom de leur bienfaiteur. J'en citerai ici plusieurs dont je n'ai pu prendre que les légendes et la description, sans avoir la facilité de les dessiner.

La première porte, d'un côté, une tête de Marc-Aurèle Antonin couronnée de lauriers; autour, ΑΥ. ΚΑΙ. Μ. ΑΥ. ΑΝΤΩΝΕΙΝ. ΑΥ.; de l'autre, est représentée une femme portant un enfant à la mamelle; au-dessus, ΖΑΚΥΝ-ΘΙΩΝ.

La IIeme. D'un côté, une tête de Faustina la jeune, et ces mots: ΦΑΥΣΤΕΙΝΑ ΑΥΓΟΥΣΤΗ; de l'autre, un Jupiter lançant la foudre, et ayant son aigle à ses pieds; autour, ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.

BRONZE.

La IIIeme. D'un côté, une tête de Julia Domna; autour, ΙΟΥ. ΔΟΜΝΑ ΣΕΒ.; au revers, Bacchus appuyé de la main gauche sur un bâton, de la droite tenant une grappe de raisin; le ΖΑ-ΚΥΝΘΙΩΝ.

La IVeme. Tête de Marc-Aurèle Antonin ΑΥΤΟ. ΚΑΙ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤ.; au revers, un satyre debout tenant un thyrse; le ΖΑ-ΚΥΝΘΙΩΝ.

La Veme. Tête couronnée du même empereur ΑΥΤΟ. ΚΑΙ. Μ.

ΑΥΡ ΑΝΤ. ; au revers, Jupiter debout armé de ses foudres, son aigle à ses pieds ; autour, ΖΑ-ΚΥΝΘΙΩΝ.

BRONZE. La VIeme. Tête de Géta environnée de rayons, Π. ΣΕΒ. ΓΕ-ΤΑΣ ; au revers un homme demi-nu environné de rayons, armé d'une lance ; autour, le ΖΑΚΥΝ-ΘΙΩΝ

CHAPITRE XXIV.

L'île de Zacinthe passe sous la domination de l'empire d'Orient ; elle est ensuite gouvernée par des princes particuliers. Les Turcs s'en emparent, et la cèdent à la république de Venise.

L'EMPIRE romain divisé, l'île de Zacinthe passa sous la domination des empereurs d'Orient. Les insulaires continuèrent à jouir de la prospérité de la paix la plus parfaite jusqu'au moment où les Vandales, sous la conduite de Genseric, vinrent fondre sur la Grèce. Zacinthe devint aussi le théâtre sanglant de leurs cruautés. Elle éprouva le même

sort

sort lorsqu'Attila, suivi d'une armée innombrable de barbares, vint assouvir sa rage dans le sang des Grecs. Dans les guerres où une profonde politique, autant que la religion, engagea les princes chrétiens à réunir leurs forces contre les infidèles, les insulaires virent plus d'une fois leurs campagnes ravagées par les Sarrazins. Leur rade servit souvent de retraite aux flottes des croisés. L'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem eut à Zante une commanderie sous le nom de Jérusalem; elle existoit encore un peu avant l'arrivée des Français; mais la république en retiroit les revenus, d'après un accord fait avec la religion de Malthe. Pour prévenir les contestations qui pouvoient naître à leur perception, ce bénéfice étoit possédé par un noble du pays qui en avoit acheté la jouissance : ce qu'elle pouvoit valoir n'alloit pas à cent écus. D'après le nom de cette commanderie, plusieurs auteurs modernes ont avancé que l'île entière avoit eu cette dénomination. Cette erreur a été la suite d'un défaut d'attention.

L'île de Zacinthe fut, à la même époque que celle de Céphalonie, soumise aux lois des comtes de Tocchis. Elle étoit dès-lors le siége d'un évêque latin.

La flotte turque (1), après s'être emparé de Céphalonie, que le comte Léonard avoit abandonnée, menaçoit l'île de Zacinthe. Pierre Broalius en étoit en possession depuis le départ de Léonard. Résolu de se défendre, il mettoit sa plus grande espérance dans le secours des sujets vénitiens qui étoient venus s'établir à Zacinthe, d'où ils entretenoient des relations de commerce avec leurs compatriotes fixés dans diverses villes du Péloponèse, sous la domination de la république. Antoine Loredan, commandant des forces navales de Venise, instruit du danger qui menaçoit l'île de Zacinthe, prit des mesures pour empêcher que les sujets de la république ne fussent enveloppés dans la ruine de ces insulaires. Il obtint du général ottoman qu'il ne commettroit aucune hostilité jusqu'à ce que tous les Vénitiens se fussent retirés. Un grand nombre d'habitans, profitant de ce moment d'inaction de la flotte turque, abandonna l'île ; ceux qui y demeurèrent furent la plupart passés au fil de l'épée par les Turcs, qui mirent tout à feu et à sang : ils cédèrent en-

(1) Annales de Zante, années 1479 et 1481. Histoire de la république de Venise, par Jacques Diedo, sénateur vénitien.

suite cette île aux Vénitiens pour une certaine somme d'argent : il fallut la repeupler, et les généraux de la république ne négligèrent rien pour y attirer de nouveaux habitans des pays voisins. Les encouragemens, les bienfaits et un gouvernement doux en augmentèrent bientôt le nombre. La félicité dont jouissoit cette colonie ne fut interrompue par aucun événement fâcheux, jusqu'au moment où, la république en guerre avec Sélim II, la flotte de ce sultan, composée de plus de trois cents bâtimens de différentes grandeurs, vint faire un débarquement de douze mille hommes sur l'île de Zacinthe. Les insulaires se joignirent au peu de troupes que Paul Contarini, gouverneur de l'île, avoit à sa disposition. Ils firent des prodiges de valeur, et obligèrent enfin les Ottomans à se rembarquer avec précipitation, après avoir porté la désolation dans la ville et dans les campagnes. Le voisinage des forces navales de la république accéléra leur fuite.

Dans les guerres suivantes, les Zacinthiens furent plus d'une fois rançonnés par les escadres turques, qui menaçoient du pillage. Ces insulaires signalèrent leur zèle et leur attachement en armant à leurs frais, et en équipant des galères.

La plupart des événemens les plus intéres-

sans sont demeurés inconnus par la perte des archives où la mémoire en étoit conservée ; ces annales, qui pouvoient seules donner des lumières, ont été ou la proie des flammes, ou ensevelies sous des ruines dans les diverses révolutions qui ont bouleversé l'île. Ce qui a pu en être sauvé ne donne que peu de renseignemens, qui, en piquant la curiosité, excitent des regrets.

CHAPITRE XXV.

Religion latine.

On attribue à sainte Véronique la gloire d'avoir converti les habitans de l'île de Zante à la religion chrétienne.

Dans le tems que les deux églises latine et grecque étoient encore unies par les mêmes dogmes, l'île de Zante étoit dès-lors le siége d'un évêque nommé par le pape. Un de ces prélats assista au fameux concile de Nicée. Sous le pontificat de Léon, surnommé le Sage, l'an 870, cet évêché fut déclaré suffragant de celui de Corinthe. Les insulaires ne furent troublés dans leur culte, par aucune de ces persécutions que la haine et l'impiété excitèrent si souvent contre les chrétiens.

Les Latins, maîtres de l'empire d'Orient, placèrent, dans les différentes églises de la Grèce, des évêques de leur rit. Zacinthe éprouva le même sort; ce changement excita les murmures des insulaires, qui tous suivoient le rit grec. Ils se joignirent aux autres Grecs, et portèrent leurs plaintes au concile de Florence. Il fut décidé que ces diverses églises auroient tout-à-la-fois un évêque grec et un latin; que l'un ou l'autre mourant, on ne procéderoit point à une nouvelle élection jusqu'à la mort du second. Cet évêché fut longtems vacant, ou au moins les prélats nommés par le pape ne venoient point y faire leur résidence. Les Latins furent, pendant une longue suite d'années, réduits aux secours de quelques moines de l'ordre de saint François. Leur église et leur couvent ayant été saccagés dans les irruptions des Turcs, une espèce de magasin servoit à la célébration des saints mystères. Le nombre des fidèles latins, déjà très-petit, diminuoit encore par le manque de ressource; peu-à-peu ils embrassoient le rit grec, lorsque, dans les premières années que la république fut en possession de l'île, un religieux, envoyé pour faire la visite des diverses églises latines, obtint du souverain les moyens de rebâtir celles dont on ne voyoit plus que des ruines.

Léon X éleva au siége de l'église de Zacinthe, Ferdinand de Médicis : ce prélat est le premier qui vint exercer son zèle dans son diocèse; il n'y avoit point encore de cathédrale, et l'église du couvent des récollets, remarquable par la découverte du tombeau de Cicéron, bâtie pendant son épiscopat, étoit alors la métropole. Ferdinand de Médicis eut des contestations avec le clergé grec, sur lequel il prétendoit avoir la même autorité et les mêmes droits que sur les Latins. Une bulle de Léon X, et un décret du sénat, terminèrent les différends en faveur des Grecs.

Depuis ce prélat, l'évêché de Zacinthe cessa d'être un bénéfice sans résidence; mais ce ne fut que sous le pontificat de Sixte-Quint qu'on bâtit une cathédrale. Elle est située dans l'enceinte de la forteresse; ce n'est aujourd'hui qu'une petite chapelle desservie par un des chanoines.

La cathédrale actuelle, bâtie sur la place de la ville, est l'ouvrage d'un évêque né d'une des premières familles de l'île.

Cette église, très-endommagée par les tremblemens de terre, fut réparée, en 1737, aux dépens des insulaires.

L'évêché de Zante fut ensuite déclaré suffragant de l'archevêché de Corfou.

L'île de Céphalonie étoit du diocèse de Zante.

Les émolumens fixes de l'évêque ne passoient pas cinq mille livres; ils étoient payés m oié par la caisse des revenus du souverain à Zante, moitié par celle de Céphalonie : le casuel se montoit à bien peu de chose. L'obligation d'entretenir les églises de son diocèse, à l'exception des monastères, étoit un fardeau qu'il pouvoit difficilement supporter. Cet évêché ne se donnoit pas toujours à un ecclésiastique dont la fortune personnelle pût suppléer à la modicité des revenus : la nécessité d'aller à Rome subir un examen, et recevoir la bulle du pape, occasionnoit des dépenses qui, jointes à celles indispensables pour l'installation, avec quelqu'épargne qu'elles pussent être faites, mettoient souvent à la gêne le prélat pour plusieurs années.

Le chapitre étoit composé de huit chanoines, dont les canonicats ne leur donnoient sûrement pas de superflu. Les dignitaires, hors le curé, n'avoient d'autre avantage que l'honneur de la prééminence sur leurs confrères.

Le prélat jouissoit des mêmes prérogatives que l'archevêque de Corfou; comme lui, il faisoit son entrée publique avec plus ou moins d'éclat; les repas, les visites d'étiquette avec le gouvernement se pratiquoient également.

CHAPITRE XXVI.

Religion grecque.

DEPUIS l'époque où les Latins, maîtres de Constantinople, avoient établi des évêques de leur rit dans les différentes églises de la Grèce, le clergé grec fut presque sans interruption sous la direction d'un simple prêtre, à qui le souverain accordoit le titre de protopapa. Cet ecclésiastique s'adressoit aux prélats ses voisins, lorsqu'il s'agissoit de conférer des sacremens, comme l'ordre, etc. pour lesquels il n'avoit point de pouvoirs. Tel étoit l'état de cette église, lorsque l'île passa sous la domination des Vénitiens. Le sénat accorda alors à la noblesse le privilége d'élire, tous les cinq ans, un protopapa. Ses fonctions, son costume et les cérémonies de son élection, les honneurs qu'on lui rendoit, étoient absolument les mêmes que ceux du protopapa de Corfou. Il dépendoit de l'archevêque grec de Céphalonie.

La cathédrale grecque, sous l'invocation de saint Nicolo, est desservie par le protopapa et six chanoines. Les églises grecques sont

très-nombreuses , bâties avec plus de goût et beaucoup plus riches que dans les autres îles. Une des plus belles est celle où sont déposées les reliques de saint Denys ; elle est desservie par des religieux de l'ordre de saint Basile , qui habitent un couvent voisin de l'église. Ces religieux ont des revenus assez considérables, et possédent l'île des Strophades , où ils ont un monastère , la seule habitation qui existe dans cette petite île. J'aurai occasion de parler de ce saint , dans le chapitre où je traiterai de l'île des Strophades.

Quant aux cérémonies , aux usages et à l'administration des églises , je n'ai observé aucune différence avec ceux de Corfou.

CHAPITRE XXVII.

Gouvernement. Mœurs. Costume.

Un provéditeur et deux conseillers , tous nobles vénitiens envoyés par le sénat , composoient le gouvernement de l'île de Zante. Leur autorité , leurs fonctions , leurs émolumens , leur costume étoient absolument les mêmes que ceux des représentans de la république à Céphalonie. Le provéditeur avoit

également son chancelier, son aide-de-camp, etc. La noblesse du pays jouissoit des mêmes priviléges, nommoit aux mêmes charges.

Lorsque les Vénitiens entrèrent en possession de l'île de Zante, ils en trouvèrent la population singulièrement diminuée et par les ravages des Turcs, et par les émigrations qui en avoient été la suite. Le sénat ne négligea rien pour attirer de nouveaux habitans dans cette île intéressante ; et l'établissement d'un corps de noblesse, auquel il prodigua des priviléges, fut un des moyens qu'il crut le plus propre à remplir ses vues. Les faveurs accordées, un gouvernement très-doux, basé alors sur une politique dictée par la nécessité, firent refluer à Zante un nombre considérable de familles aisées de diverses parties de l'Italie. En fuyant leur patrie en proie aux malheurs des divisions et des guerres civiles, elles cherchèrent un asile paisible sur une terre fertile, et sous un climat attrayant. Elles emportèrent les débris de leur fortune, et leur exemple fut successivement suivi par d'autres familles ou également malheureuses dans leur patrie, ou attirées par l'espoir de jouir d'une aisance plus étendue et plus assurée.

La garnison se montoit au plus à trois cents hommes, sous les ordres d'un colonel ou

lieutenant-colonel, *governatore dell'armi*. A ces forces se joignoient les *cernide* (ou paysans enrôlés) , commandés par un noble du pays , avec le titre de *sopraintendente* , et comme dans les autres îles , employés à maintenir le bon ordre et la sûreté intérieures.

La démoralisation, les désordres étoient à Zante portés beaucoup plus loin que dans aucune des autres possessions vénitiennes. L'avidité de ceux qui gouvernoient, faisoit naître et entretenoit les abus les plus criminels. De cette soif honteuse des richesses étoit émané un genre de vexation inconnu aux peuples les plus barbares. Un provéditeur arrivoit de Venise, muni d'une certaine somme en sequins , souvent empruntés à des Juifs établis dans cette capitale. Ces sequins étoient distribués aux habitans de la campagne, obligés de rendre à la fin de l'année le double de ce qu'ils avoient reçu. S'ils ne remplissoient pas cet engagement l'année suivante , ce qu'ils devoient payer étoit encore doublé , et toujours en doublant d'année en année , jusqu'à ce qu'ils se fussent libérés. Ce remboursement ne se faisoit point en argent. Des fruits de son travail, le paysan étoit obligé de solder sa dette avec son cruel oppresseur. Celui-ci en régloit le prix. En vain le cultivateur représentoit - il que ses bras suffisoient pour le

nourrir, en vain vouloit-il éviter d'accepter une somme qu'on avoit l'impudence de lui présenter comme un secours, son refus étoit un acte de rebellion. Traîné dans les prisons, accablé sous le poids de ses fers, il subissoit la loi que lui imposoit la cruelle avarice. Il étoit contraint d'acheter encore au poids de l'or sa liberté, qu'on lui avoit ravie, en profanant également les droits de l'humanité et de la justice. Il retournoit au sein d'une famille qu'il avoit laissée dans le besoin; il arrosoit de ses larmes et de ses sueurs une terre dont il ne pouvoit plus retirer qu'une partie de sa subsistance. Ces affreux excès se nommoient *prostichii* : ils déshonoroient à-la-fois le gouverneur infidèle qui, abusant de son autorité, s'y livroit impunément, et les chefs d'un peuple qui, incapables de prendre la défense de leurs concitoyens, osoient eux-mêmes s'engraisser de leur sang. Combien d'insulaires, par cette route infâme, se sont élevés de la poussière à une fortune aisée ! Je souffre, lorsque je n'ai à présenter au lecteur que des tableaux faits pour n'exciter en lui que le sentiment de l'horreur et de l'indignation. Dois-je être plus réservé que ceux qui, loin de garder le silence sur leurs rapines, les publioient effrontément ? De ce raffinement dans l'art de dépouiller le culti-

vateur, étoit née une haine bien prononcée des paysans contre les nobles et les bourgeois, entre les mains desquels les richesses de l'île se trouvoient concentrées. Plus d'une fois ce sentiment a décidé les habitans de la campagne à prendre les armes, et à venir en troupes dans la ville, menacer de se faire justice. Ce n'étoit qu'à force d'argent qu'on parvenoit à appaiser ces émeutes, et à rétablir le calme. Les vignes de raisin de Corinthe, la principale richesse de l'île, ont été plus d'une fois sur le point d'être livrées aux flammes, par ceux même qui les cultivoient, tant le desir de la vengeance les aveugloit sur toutes considérations, et sur leur propre intérêt.

De tous les crimes le plus commun étoit le meurtre. L'assurance de l'impunité armoit le citoyen contre le citoyen. Une légère somme donnoit à un scélérat la liberté de tremper ses mains dans le sang d'un compatriote à qui il ne pouvoit souvent reprocher que la foiblesse ou le malheur d'appartenir à la famille d'un rival. Chaque jour étoit marqué par des assassinats. Le coupable joignoit à son premier crime celui de la trahison la plus noire; il n'attaquoit point son ennemi ouvertement, armé d'un pistolet ou d'un fusil; il saisissoit, pour lui donner la mort, le

moment où il étoit sans défiance. Un homme tomboit baigné dans son sang ; une foule s'empressoit, non à le soulager, mais à jouir du spectacle révoltant de son agonie. L'auteur de sa mort se trouvoit quelquefois lui-même au milieu des spectateurs. Souvent couvert encore de ses armes, on le voyoit unissant l'impudence à l'inhumanité, insulter, pour ainsi dire, aux convulsions d'un père, d'un époux qu'il venoit d'immoler.

Tels étoient les gens que l'on appeloit *bravi*. Tels étoient les monstres qui, perturbateurs de la sûreté et de la tranquillité publiques dans leur patrie, en étoient souvent le déshonneur dans les pays étrangers, où ils commettoient souvent les plus grands désordres. Smyrne, où se réfugioit une infinité de ces scélérats, et ce que l'on appeloit la lie des Grecs vénitiens, en a fait souvent la triste expérience. Les consuls étrangers, et sur-tout celui de France dont la nation faisoit le commerce le plus étendu dans cette place, étoient souvent obligés de faire faire des patrouilles dans le quartier franc, par les équipages des navires marchands, en attendant l'apparition de quelque bâtiment de guerre. Ce n'étoit pas sans bien des peines qu'on parvenoit à arrêter le cours de ces brigandages, et à se délivrer d'hôtes aussi dangereux.

La plupart des personnes aisées avoient des *bravi* à leur solde, qui, pour une modique récompense, alloient de sang-froid assassiner un homme malheureusement ennemi de leur patron. Quelle idée se former d'un peuple qui se livroit à de semblables excès, et du gouvernement qui les souffroit ? Je me hâte de terminer une matière sur laquelle je n'aurois à donner que des détails révoltans pour toute ame sensible ; ma plume s'y refuse, et le lecteur me saura gré de lui en épargner l'amertume. J'ajoute qu'il n'est peut-être pas de nation chez laquelle il soit plus aisé de rétablir et de maintenir le bon ordre. Ce que j'avance semble d'abord un paradoxe ; c'est une vérité prouvée par l'exemple de quelques provéditeurs, qui, moins affectés du desir d'améliorer leur fortune, que de la noble ambition de remplir leurs devoirs, sont parvenus à désarmer le perfide et l'assassin, en faisant uniquement briller à ses yeux le glaive de la justice. Ces provéditeurs que je cite avec un bien douce satisfaction, renoncèrent en même tems à cette usure affreuse qui n'avoit enrichi leurs prédécesseurs que des dépouilles criminelles du foible et de l'innocent écrasés. Ils n'en ont pas moins vu leurs facultés augmentées ; mais ce que la violence avoit ajouté à celles de leurs prédécesseurs, la reconnois-

tous ont la tête presqu'entièrement rasée, mais portent la moustache : leur culotte est étroite et courte. Pendant l'hiver, ils se couvrent d'une capotte à-peu-près de même étoffe, mais beaucoup plus légère que le capot des marins. L'été, cette capotte est remplacée par un gilet de toile jeté négligeamment sur une épaule. La chaussure est un soulier attaché d'une large boucle d'argent. Le capot des paysans est d'étoffe très-grosse, et ne descend pas au-delà des reins. Les pistolets et le poignard sont la partie la plus recherchée du costume.

CHAPITRE XXVIII.

Culture des terres. Productions. Industrie. Commerce. Navigation.

De toutes les possessions de la république de Venise dans le Levant, l'île de Zante étoit celle où la nature sembloit avoir accordé le plus d'avantages réels et de beautés locales. La fertilité, les richesses de son terroir ont mérité l'attention et les éloges des anciens. Strabon, Pline, Hérodote, les ont célébrées; les poètes même, Homère, Virgile, ne don-

nent à l'île que des épithètes qui indiquent ces qualités. Dans ces tems reculés, les genres de première nécessité occupoient essentiellement le cultivateur : les ancêtres des Zantiotes trouvoient chez eux au moins leurs besoins en blé et autres grains. La culture des oliviers leur donnoit un superflu qui, joint à leurs vins si renommés alors, les mettoient à même de payer les articles qu'ils recevoient de leurs voisins. Les troupeaux plus nombreux sur une terre qui n'étoit point consacrée à satisfaire des besoins factices, à entretenir un luxe alors inconnu; le lait des bestiaux nourrissoit l'insulaire, et la laine étoit employée à le défendre des injures de l'air. Cet état d'une aisance simple et limitée à la nature, a changé à mesure que, l'homme faisant des progrès dans la science si variée du commerce, et dans la navigation, son industrie, en se développant, lui a procuré de nouveaux besoins, qui sont devenus de nouvelles jouissances, suivant les révolutions, dans le moral comme dans le physique des différens peuples. Dès-lors les nations, qui n'avoient que des genres de pure nécessité, et dans une quantité proportionnée à leur consommation, ont envié, ont préféré d'autres genres, dont la culture pouvoit les dédommager du sacrifice d'une partie des premiers. On a calculé leur

valeur; les sommes qu'ils ont fournies, ont été au-delà de celles dont on paya le remplacement que l'on fit chez des peuples dont le sol, uniquement propre à la production des grains, en abondoit. La vigne du raisin de Corinthe a été, pour Zante, ce qu'ont été le sucre, le café, etc. pour plusieurs îles de l'Amérique, un genre dans lequel on a cru trouver des richesses majeures et plus solides. A l'époque de la première plantation de ce fruit dans l'île, il n'étoit déjà plus une simple ressource pour la médecine; il n'étoit plus réservé que pour la table des grands ou des riches. Chez les peuples du Nord, le goût avoit pénétré jusques dans l'humble retraite de l'artisan, dans la chaumière du paysan. Un Anglais, un Danois, etc., ne pouvoit plus se passer de quelques grains de ce fruit dans ses alimens; c'étoit l'assaisonnement qui le flattoit le plus. La Morée le produisoit; la consommation, en s'augmentant, fit élever le prix de la denrée, dont l'assurance d'un gain plus considérable étendit les progrès. Les premières expériences faites à Zante eurent un succès qui détermina l'insulaire à réduire la culture de ses blés, de ses oliviers mêmes, pour les remplacer par des raisins de Corinthe. Ils se multiplièrent rapidement, et Zante eût bientôt triomphé de la rivalité de la Morée,

si une politique mal-entendue n'eût engagé à charger cette production de droits qui furent également nuisibles à l'Etat et aux propriétaires : c'est ce que je vais développer. Les îles vénitiennes ont eu le sort des possessions d'outre-mer de la plupart des puissances maritimes, c'est-à-dire qu'on les a envisagées toujours comme devant servir à soutenir, à enrichir la métropole. La décadence de la puissance de la république de Venise, et la perte d'une grande partie de ses richesses, firent bientôt languir son commerce et sa navigation. Il falloit comme les tirer de cette léthargie qui gagnoit insensiblement les bras de l'artisan, le génie, l'activité du spéculateur. On crut apercevoir une ressource dans la nouvelle denrée introduite à Zante; on en gêna l'exportation par des impositions outrées. Le fruit assujetti à une douane de neuf pour cent, fut encore chargé d'un droit de quatre sequins (44 liv.) par millier : on y ajouta ensuite, sous le nom de *novissimo*, une imposition de deux sequins (22 livres) par millier. Le provéditeur percevoit deux pour cent, et chaque conseiller un pour cent. Le *novissimo* ne fut levé qu'en faveur du pavillon vénitien et des bâtimens qui, venant des ports du Nord, portoient à Venise un chargement de salaisons et autres productions

qu'eux seuls pouvoient fournir. On s'imagina avoir beaucoup gagné pour la navigation du pavillon national, en voyant quelques bâtimens vénitiens employés au transport des raisins de Corinthe. On crut voir le commerce de Venise relevé par les cargaisons de quelques navires anglais, hollandais, danois, etc., qui y apportoient leurs productions locales, sur lesquelles cette capitale, ayant prélevé la somme de sa consommation, retiroit encore un petit gain de la réexportation du surplus dans les autres places d'Italie. Ce systême a été une vraie perte pour l'Etat, puisqu'il appauvrissoit nécessairement un nombre considérable de sujets, pour enrichir quelques particuliers. Ces derniers ont dès-lors fait la loi aux propriétaires des raisins de Corinthe, qui étoient privés de la concurrence d'acheteurs. Le fruit de la Morée, dont l'extraction étoit libre, et n'étoit soumis qu'à un droit de sortie de trois pour cent, a été vendu avec avantage pour le propriétaire, et acquis avec empressement par l'étranger. Zante voyoit son produit encore intact, lorsque ses voisins n'en avoient déjà plus un seul grain, lorsqu'ils jouissoient aussi du prix anticipé de la prochaine récolte. L'insulaire vénitien recevoit un dommage irréparable, lorsque la guerre allumée entre la France et l'Angle-

terre, le pavillon anglais ne pouvoit se montrer sans un danger évident dans les mers du Levant. Le transport sur des navires vénitiens occasionnoit un fret très-coûteux; ces nouvelles dépenses, ajoutées aux premières et à celles d'ancrage, de magasin, des futailles, d'embarcation, etc., les demandes diminuoient. Les fruits secs de l'Espagne suppléoient en partie au manque du raisin de Corinthe. J'ai vu moi-même, dans ces tems fâcheux, l'insulaire nécessité de jeter des quantités considérables de sa production, gâtées dans ses magasins; je l'ai vu en nourrir ses bestiaux d'une partie, pour en prévenir la perte totale par la corruption. Les revenus de l'Etat sur cette denrée n'étoient-ils pas alors annullés par les obstacles même qui réduisoient le colon à l'indigence? Ces mêmes droits, établis sur la quantité du fruit vendu, avoient excité, par leur énormité, la méfiance. On a craint que le Zantiote n'usât du même stratagême que les Corfiotes pour leurs huiles; que la quantité ne fût diminuée dans la déclaration des ventes : de là est émané un nouveau réglement du sénat, qui fut un surcroît aux charges qui accabloient le cultivateur. Le négociant qui vouloit acheter du raisin de Corinthe, étoit obligé de déclarer au gouvernement la quantité qu'il desiroit ac-

quérir : (ceci se nommoit *chiamare prezzo*). Le conseil assemblé en présence du provéditeur et des conseillers, on choisissoit cinq personnes tirées du corps de la noblesse, de la bourgeoisie et des négocians, qui régloient le prix. Le public en étoit instruit à son de trompe; le possesseur du fruit étoit ainsi lésé dans sa propriété, et l'acquéreur gêné dans ses achats. Céphalonie conservoit sa liberté pour la vente de ses fruits. Il est bien évident que tous ces droits n'avoient rien que de nuisible. Cette vérité a été sentie par plusieurs sénateurs de Venise, et prouvée avec l'énergie, l'impartialité les moins équivoques dans la correspondance que le consul de France aux îles vénitiennes entretenoit avec ces patrices. On avoit commencé à accorder l'exemption du *novissimo* pour le pavillon russe qui naviguoit dans la mer Noire; cette exemption n'a été d'aucune utilité réelle : la consommation de la colonie de Cherson, qui en avoit été le motif principal, se réduisoit à bien peu de chose, et la navigation étoit toujours interceptée par la guerre des Russes avec les Turcs : d'ailleurs, cette faveur seule, laissant toujours subsister les autres droits, ne pouvoit porter des étrangers à des spéculations onéreuses. Le sénat se détermina à demander au provéditeur de Zante des rensei-

gnemens détaillés sur l'état de la culture et du commerce des raisins de Corinthe.

Les insulaires s'empressèrent de profiter de cette occasion ; ils nommèrent un député pour présenter la situation réelle du commerce de l'île, et solliciter les moyens de l'améliorer. Le député oublia bientôt les intérêts de ses commettans, et employa à ses propres affaires la somme qu'ils lui avoient accordée pour son séjour dans la capitale, et les frais que devoient nécessiter des démarches toujours multipliées par les lenteurs du gouvernement, lorsqu'il s'agissoit de prendre la moindre décision. Les Zantiotes ne retirèrent aucun profit de leur députation ; ils tentèrent une seconde fois, et avec aussi peu de succès, de faire valoir leurs représentations.

La somme du raisin de Corinthe s'élevoit, année commune, à 9 ou 10 millions de liv., et le prix le plus ordinaire ne passoit pas dix sequins par millier (110 liv.) : tous les droits étoient acquittés ; tous les frais étoient faits par l'acheteur ; le millier lui revenoit ainsi à plus de vingt sequins (220 livres). Si ces mêmes droits eussent été réduits à une douane modérée ; si on eût épargné une foule de fausses dépenses, la concurrence d'acheteurs s'augmentant, cette rivalité auroit élevé le prix, et assuré en même tems la vente. Le

colon retirant de son fruit une somme bien au-dessus des frais de la culture, en auroit étendu les limites, et la perception des droits, diminuée à propos, eût cessé d'être incertaine : ce que payoit un millier, plusieurs milliers l'auroient payé ; il n'y auroit point eu de perte : et l'aisance des citoyens peut-elle ne pas être un vrai gain pour l'Etat? Il est facile de prouver le peu de fondement des raisons qui ont servi de prétexte pour obérer ainsi une branche de commerce qui ne pouvoit fleurir et fructifier que par la liberté. On avoit prétendu que l'inaction du pavillon national cesseroit par la préférence que lui feroit donner le privilége dont il jouissoit. On pouvoit sans peine prévoir le contraire. Dans le tems où la paix régnoit entre les deux nations dominatrices des mers, rarement a-t-on vu un seul navire vénitien employé au transport des raisins de Corinthe. Leurs armemens, beaucoup plus dispendieux que ceux des étrangers, faisoient monter le prix du fret au point de diminuer sensiblement le gain que pouvoient donner les raisins de Corinthe : le peu de pratique des capitaines dans les mers du Nord, n'étoit point non plus un obstacle chimérique : le négociant calcule jusqu'aux talens même du navigateur; il en fait sa règle lorsqu'il s'agit de l'expédi-

tion de ses marchandises. Si cette vérité étoit moins évidente, auroit-on vu, pendant les guerres des Français et des Anglais, l'insulaire languir auprès de ses richesses territoriales ? Une partie des bâtimens qui, armés en caravane, vont chercher fortune dans le Levant, n'auroit-elle point été recherchée pour le transport d'une denrée qui se perdoit dans des magasins ? En ajoutant le tort que recevoit le pavillon vénitien des mêmes priviléges accordés aux nations du Nord, comment eût-il soutenu leur rivalité ? Le négociant qui faisoit une expédition en Angleterre, en Hollande, etc., ne balançoit point à préférer un Anglais, un Hollandais, etc. à un Vénitien.

Le motif qui paroissoit avoir décidé à favoriser tout bâtiment qui importeroit des denrées du nord à Venise, étoit illusoire. L'assurance de vendre avec avantage leurs salaisons et autres articles, a attiré les Anglais, les Hollandais, les Danois, etc., à Venise : l'exemption du *novissimo* n'en a jamais motivé les expéditions : ôtez la certitude d'une vente avantageuse, et Venise eût été bientôt dépourvue. Si l'on ajoute que l'on avoit aussi en vue de favoriser l'extraction des raisins de Corinthe, que ces nations seules consomment, le besoin et l'impossibilité d'entrer en concurrence avec

les places de la Méditerranée, pour les fruits de la Morée, ne les auroit-il pas nécessité de recourir aux îles vénitiennes ? On en avoit une preuve incontestable par l'établissement de deux comptoirs anglais à Zante, dont toutes les spéculations rouloient sur l'extraction du raisin de Corinthe. Ces maisons ont eu des succès ; elles avoient même fait des acquisitions dans l'île. Leurs opérations ont été continuées par des commis nés à Zante, mais d'origine anglaise, à qui elles donnèrent leur confiance.

S'il étoit vrai que l'exemption du *novissimo* eût dû assurer, accélérer l'extraction du raisin de Corinthe, que n'auroit donc pas produit la liberté du commerce ? Mais il falloit de la bonne-foi, et en combinant les intérêts de l'Etat, ne point oublier qu'ils sont inséparables et dépendans de ceux des colons. Les épreuves que l'on avoit faites, étoient assez fortes, assez multipliées pour éclairer le sénat sur une erreur qui, contribuant à augmenter la culture du fruit sur une terre rivale, auroit amené insensiblement l'insulaire à la dure nécessité d'arracher ses vignes, pour semer de nouveau ses champs épuisés.

Après les raisins de Corinthe, les huiles sont l'article principal qui entre dans les exportations. Les besoins de l'insulaire satis-

faits, le surplus peut monter à la somme de 60,000 à 70,000 liv. Ces huiles, comme celles de Corfou, ne peuvent être expédiées qu'à Venise. (Voyez Corfou, chapitre 3, livre II, tome II.)

Les vins sont entièrement consommés par les habitans. La provision de quelques bâtimens n'en enlève qu'une petite portion. Il n'y a point d'excédent.

Les vins de liqueur se consomment dans l'île, et s'il en sortoit quelquefois pour Venise, ce n'étoit point une expédition de négociant, mais des envois particuliers, destinés à réchauffer, à entretenir des protecteurs intéressés.

Ce que l'industrie, le travail ajoutoit à la somme des productions locales, se réduisoit à bien peu de chose. Comme à Céphalonie, on faisoit à Zante avec le poil de chèvres des tapis pour les gondoles de Venise; la plupart employés comme les vins, en présens, il n'en résultoit aucun profit. Des camelots de soie, du coton filé, du savon fabriqué clandestinement, voilà ce que l'industrie de l'insulaire avoit de plus intéressant. Tout cela réuni au gain de la partie de la population qui s'adonnoit à la navigation, et faisoit le cabotage d'une île à l'autre avec de simples bateaux, au profit de quatre à cinq mille paysans qui,

à la récolte des grains, passoient en Morée, où ils étoient employés à la moisson, et dont ils rapportoient la provision de leurs familles ; cela, dis-je, ajouté aux produits naturels, devoit payer les articles que l'insulaire recevoit de l'étranger, tant pour ses besoins physiques, que pour ceux qui sont l'ouvrage de l'homme seul.

Les Zantiotes reçoivent de la Morée les blés et autres grains dont ils manquent ; n'ayant point de pâturages, ils n'entretiennent point de troupeaux. Ils tirent également de cette péninsule les bestiaux qu'ils consomment. Ses côtes même leur fournissent le poisson frais et salé. Les autres articles sont expédiés à Corfou des différentes places d'Italie. Venise fournissoit bien peu de chose. En examinant comment se faisoit ce commerce d'importation, on reconnoît aisément ses vices onéreux pour l'insulaire, et les avantages dont il étoit susceptible.

Pour tout ce qui est des vivres, il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'entrer en rivalité avec les Moriotes qui touchent aux îles vénitiennes. Quant aux autres articles, on auroit eu la même facilité, et peut-être plus encore que relativement à Corfou.

Les insulaires alloient eux-mêmes chercher ces articles à Livourne, Sénégagle, Naples,

etc. jusqu'au moment où les diverses révolutions qui bouleversèrent la Morée firent refluer à Zante un nombre très-considérable de ses habitans. Obligés de fuir de leur patrie, ces Grecs préférèrent l'asile qui les en rapprochoit le plus. Le voisinage de l'île de Zante fixa leur choix. Ils furent accueillis du gouvernement. On ne vit en eux que des individus qui, en grossissant la population, accroîtroient en même tems les bénéfices publics. Ces réfugiés portant avec eux tout ce qu'ils avoient pu dérober à l'avidité des brigands qui ravageoient la Morée, annonçoient pour Zante l'abondance. L'extérieur frappa ; on se laissa séduire par une apparence, ou au plus une réalité éphémère; on ne sut, on ne voulut pas prévoir que l'hospitalité accordée ne seroit bientôt avantageuse qu'à ceux qui la recevoient. Le regret de la patrie, loin de décourager le Moriote, excita son ambition. Imitant les Juifs de Corfou, il sut tirer parti du peu d'activité de ses hôtes. A l'ombre de la paix dont il jouissoit chez eux, il ne s'occupa que des moyens de faire une fortune qui pût lui procurer un état d'aisance à Zante, et le mettre ensuite à même de retourner dans sa patrie, après avoir réparé ses pertes. Les droits énormes dont étoit chargé le raisin de Corinthe, la route que les huiles devoient

suivre indispensablement, ne lui permettant point de spéculer sur l'exportation de ces deux genres, ses vues se portèrent sur les importations. A portée de la Morée et des autres provinces turques, il y entretint aisément des relations, une correspondance suivie ; il en exporta les produits. Leur vente dans les différentes places d'Italie, lui procura en retour des genres nécessaires pour l'île où il venoit de s'établir. Par ces importations et exportations continuelles, les magasins des Moriotes abondèrent de tout ce que pouvoit desirer le Zantiote. Il s'y pourvut de ses besoins, et ferma les yeux sur la dépense que lui occasionnoit son indolence. Il s'accoutuma à payer chèrement des marchandises qui lui venoient de seconde et troisième main.

Le Moriote toujours éveillé sur ses intérêts, attentif et s'affectant dans le plus grand détail de tout ce qui pouvoit lui offrir quelqu'avantage, sut s'approprier le fruit de l'industrie nationale. Ce fut lui qui mit en valeur les camelots de soie, le coton filé, le savon même. A peine le traité de commerce de la république avec la Russie eut-il ouvert une nouvelle carrière au commerce avec la Crimée, qu'il se hâta d'en profiter. Il tira de cette province du fer, du caviar et autres salaisons. La somme de ces exportations le dédommagea

dommagea du peu de profit qu'il pouvoit faire sur les importations. Le même esprit le porta à employer un nombre d'autres Grecs de Morée à faire des chaussures à l'usage des Turcs, à faire du coton filé, des toiles fines recherchées en Barbarie. A la satisfaction d'améliorer son sort, il réunit ainsi le doux plaisir de faire rejaillir ses succès sur ses compatriotes.

Tel est le tableau fidèle du commerce d'importation et d'exportation de l'île de Zante, sous les Vénitiens. La balance n'étoit pas à beaucoup près du côté des insulaires. Je tâcherai de mettre en évidence les moyens qui la leur eussent rendue favorable.

Je répète ici ce que j'ai déjà dit, en traitant du commerce de l'île de Corfou, que la prospérité d'une nation dépend essentiellement de ses relations plus ou moins étendues avec les autres peuples, et sur-tout avec ses voisins. Si l'on jette un coup-d'œil sur la distribution des différentes nations que la providence a placées sur le globe terrestre; si l'on examine la différence des climats, des productions, des langues, du génie, du caractère même, ne voit-on pas les routes tracées, fixées par la nature, pour unir les peuples, suivant les besoins qu'elle leur a laissés? Cet axiôme établi, quelles sont les nations dont

les relations peuvent contribuer au bonheur des insulaires vénitiens, si ce n'est celles qui ayant des ports, des canaux sur la Méditerranée, sont comme à la porte des mers du levant? Les places d'Italie devroient, sans doute, avoir la prépondérance, si elles n'avoient dans Marseille une rivale avec laquelle elles pourroient difficilement entrer en concurrence. Cette place jouit du même avantage pour la position ; c'est elle qui les approvisionne de toutes les denrées de l'Amérique, et dont elles reçoivent aussi les draps, dorures, étoffes de soie, etc. ouvrages des manufactures françaises. Les îles vénitiennes auroient donc gagné si ces diverses marchandises leur fussent parvenues de leur première source. La supériorité pour les importations est sans replique. J'ajoute encore un avantage que les places d'Italie ne pouvoient avoir : tout le commerce du levant turc étoit, pour ainsi dire, exclusivement dans les mains des Français. Les îles vénitiennes se trouvent sur la route des bâtimens qui passent en Morée ; elles sont souvent même reconnues par des navires destinés pour d'autres échelles turques. Bon nombre de ces bâtimens partoient allégés ; le négociant perdoit nécessairement, en payant le vuide pour le plein. Ces mêmes bâtimens eussent été chargés avec plus d'avan-

tage pour les îles vénitiennes, que ceux des autres places de la Méditerranée. Cette diminution sur le nolis eût contribué encore à celle du prix de la marchandise. Les exportations devenoient également le partage des Français. Leur commerce avec tous les peuples du nord assuroit la vente du raisin de Corinthe ; en supposant l'exportation libre des huiles préjudiciable à l'industrie de la capitale et à ses échanges avec l'Allemagne, sans changer de route, les Français pouvoient également s'assurer de cette branche de commerce. Voilà donc une concurrence d'acheteurs établie ; voilà dès-lors le propriétaire à même d'augmenter le prix de sa production. Les comptoirs établis en Morée soutenoient et animoient le développement des productions locales par des sommes considérables anticipées d'une année à l'autre. Auroit-on eu moins de confiance pour des peuples soumis aux lois d'un gouvernement qui devoit avoir pour la France les ménagemens les plus étendus ? L'agriculteur, l'artisan, le navigateur eût reçu chacun sa part d'un bénéfice assuré ; ses bras ne se seroient plus engourdis dans l'inaction. Je pourrois également démontrer que les îles vénitiennes n'auroient point été les seules possessions de la république qui eussent éprouvé cette heureuse révolution : je me borne

à dire que la France étoit de toutes les puissances maritimes , celle qui naturellement devoit être , par sa situation , la plus liée avec Venise par des rapports commerciaux , et que cependant les relations de ces deux nations se bornoient aux envois de Lyon, de ses manufactures , et à l'acquisition des soies de l'Italie vénitienne. Ce seroit passer les limites que je me suis prescrites, que d'entreprendre de développer les obstacles qui s'opposoient à cette correspondance si avantageuse, et à l'utilité réelle qui en eût résulté.

Si la liberté du commerce devoit tirer l'insulaire de l'état de gêne où il gémissoit, seroit-ce une absurdité que d'assurer qu'elle n'aura pas eu une influence moins heureuse sur ses mœurs et ses inclinations? Mais si j'ai prouvé l'onéreux des droits et des entraves qui fermoient la route de la fortune à l'insulaire, et la nécessité de les abolir, j'ai rempli mon objet ; je ne pourrois ajouter pour le moral que ce que j'ai déjà dit au chapitre (1) de l'état politique de l'île de Corfou. Je ne fatiguerai point le lecteur par des répétitions.

---

(1) Voyez le chapitre 3 , tome second, livre II, page 36.

L'Empire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, Naples et Russie avoient des consuls résidens à Zante. La plupart étoient naturels du pays. Chaque ministre des puissances étrangères à Venise, avoit un certain nombre de commissions de consuls pour les diverses échelles maritimes de la république ; ces commissions étoient en blanc, et suivant qu'il le jugeoit à propos pour le bien du service, il établissoit des agens dans tel ou tel point des côtes. Les insulaires attachoient toujours un très-grand prix à ces places, qui leur donnoient une certaine considération dans leur patrie, et les affranchissoient au moins en partie, des vexations des provéditeurs. L'or à la main, ils alloient à Venise acheter ces commissions ; ils avoient encore de nouveaux déboursés à faire, pour obtenir du sénat l'*exequatur*, sans lequel leur caractère consulaire n'auroit point été reconnu du gouvernement dans leur résidence, et ils n'auroient pu remplir aucune des fonctions de leur place. Ces agens n'avoient point de traitement fixe, et tout leur bénéfice se réduisoit aux générosités des capitaines marchands qu'ils assistoient dans leurs affaires. Ce n'étoit proprement que des espèces de courtiers qui se chargeoient de vendre les marchandises des navigateurs, ou de leur procurer des

nolis de la nation dont ils portoient le pavillon. Il n'étoit pas rare de voir la même personne réunir à-la-fois plusieurs de ces consulats. On sent que de tels agens ne pouvoient être d'une grande utilité.

Pendant une longue suite d'années, la France n'eut point d'autres agens dans les îles vénitiennes. En 1778, le ministre de la marine y envoya un consul-général dont les instructions portoient particulièrement l'ordre de poursuivre auprès du gouvernement vénitien les armemens des pirates qui pourroient se former dans les îles. Ce consul étoit autorisé à nommer dans son département autant de vice-consuls qu'il le croiroit nécessaire, et les brevets qu'il leur expédioit, étoient munis de l'*exequatur* du sénat, sur la demande de l'ambassadeur à Venise.

La Russie se détermina à envoyer des agens dans les îles vénitiennes, d'après l'utilité qu'elle en espéroit pour le succès de ses vues sur la Grèce.

La porte Ottomane n'avoit point d'agens; son pavillon étoit servi à Zante par un insulaire, au choix du provéditeur - general à Corfou, dont il recevoit les ordres.

CHAPITRE XXIX.

Aperçu sur le commerce de Venise, relativement à la France.

Les Vénitiens avoient anciennement le plus florissant commerce; ils se regardoient alors comme les maîtres de la navigation, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée, et conséquemment du commerce de toute l'Europe. Leurs galions faisoient les voyages d'Alexandrie et de Syrie, et y alloient charger toutes les marchandises des Indes orientales, et les productions les plus précieuses de l'Asie majeure. D'autres galions étoient employés au commerce de Smirne, Salonique, Constantinople, la mer Noire, la Thessalie, la Macédoine et toute la Grèce en général; ils en rapportoient à Venise les diverses productions, qui, de cette capitale, passoient ensuite dans les parties les plus reculées de l'Europe. Un Vénitien étoit alors regardé comme membre de la nation la plus puissante, la plus éclairée et la plus riche.

Ce commerce si brillant commença à déchoir de sa grandeur et de son extension,

depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance et des Indes orientales. Les diverses marchandises de ces riches contrées quittèrent la route de l'Egypte et d'Alexandrie, et prirent celle de l'Océan. Cependant, malgré l'effet fatal que cette importante découverte eut pour Venise, le commerce de cette république se soutint encore long-tems par les divers genres de ses manufactures, alors fort recherchés en Egypte et en Arabie, tels que les étoffes brochées, la verroterie dont se paroient les femmes des pays nouvellement découverts; le papier à écrire et autres marchandises de peu de valeur : mais ce commerce commença graduellement à languir, et est arrivé de nos jours à être presque nul. Bien des raisons que je vais développer, décidèrent sa décadence totale.

D'après la découverte du cap de Bonne-Espérance, on pénétra dans les Indes orientales par des mers éloignées peu connues, et agitées souvent des plus violentes tempêtes. Une infinité de naufrages et de pertes furent la suite naturelle d'une navigation si pénible et si dangereuse. Le navigateur, éclairé enfin par l'expérience, dut songer à changer la forme de ses bâtimens, et à leur donner une force qui les mît en état de résister aux tempêtes si fréquentes dans ces mers. Les cons-

tructeurs les plus habiles des nations maritimes s'appliquèrent à donner une coupe, une force suffisante pour la longueur et les périls de ces mers, aux vaisseaux tant de guerre que du commerce, destinés à les parcourir.

Les Vénitiens reconnurent bientôt la nécessité d'une égale réforme pour leurs galions. Ces bâtimens employoient un tems très-considérable dans leur navigation; ils étoient loin d'avoir l'activité de nos vaisseaux. Leurs voyages d'allée et de retour en Syrie duroient un an. Ne pouvant résister à toutes les manœuvres d'une navigation pénible, ni à la contrariété des vents, ils étoient très-souvent obligés de gagner les ports, où ils s'éternisoient. Les *navi-alte* remplacèrent les galions. Ces nouveaux bâtimens étoient des espèces de grosses frégates de dix à onze canons en batterie, et de la portée de nos vaisseaux qui font les voyages des Indes orientales. L'embarcation sur ces bâtimens fut favorisée de priviléges qui la firent préférer à toute autre.

Les nobles Vénitiens, qui, avant cette époque, s'occupoient du commerce, y employant leurs capitaux, y renoncèrent aussi-tôt la réforme des galions. D'après la décadence si sensible de leur commerce en Orient, ils préférèrent d'employer leurs fonds à l'acquisi-

tion de terres dans la Lombardie, dont les revenus suffirent à entretenir leur faste et leur grandeur. Ils abandonnèrent entièrement une profession qui, devenue commune, n'étoit plus considérée; préjugé qui ne prévalut que trop, dans ces tems, pour la ruine de leur commerce, que le gouvernement tâcha cependant de soutenir encore par quelques réglemens sages. Il engagea les négocians de Venise à construire un grand nombre de ces *navi-alte;* et pour en favoriser l'entreprise, il accorda des secours considérables de bois de construction, à un prix très-modéré, et avec un intervalle de tems pour le paiement. Il fournit, pour son compte, l'artillerie et les détachemens de troupes esclavones, pour l'armement de ces bâtimens. Les marchandises que l'on y chargeoit furent exemptes de plusieurs petits droits d'entrée et de sortie; le gouvernement se réserva uniquement, en tems de guerre, l'usage de ces *navi-alte*, comme frégates légères, payant par mois un nolis proportionné aux propriétaires.

On vit bientôt une vingtaine de ces vaisseaux en activité pour le commerce de Venise. Ils faisoient les voyages de Syrie, de Smirne, de Salonique, de Constantinople, et en rapportoient ordinairement du coton, des laines, du café, de l'alun de roche, de la cire,

des drogues, des toiles et autres marchandises de l'Orient, dont une grande partie passoit ensuite dans les diverses places d'Italie et de la Suisse, où elles alimentoient l'industrie et entretenoient les manufactures. Ces *navi-alte* faisoient aussi quelquefois les voyages d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal.

Leur construction et leur armement eut aussi pour objet la protection et la défense du commerce et de la navigation de Venise contre les tentatives des Barbaresques. Ces bâtimens équipés d'Esclavons, aussi bons soldats que matelots, soutinrent en effet, avec le plus grand succès, l'honneur du pavillon vénitien et les intérêts du commerce.

La république crut ensuite ne pouvoir mieux ranimer et étendre son commerce, qu'en faisant la paix avec les divers cantons de Barbarie. Les *navi-alte*, qui étoient le soutien et le nerf de la navigation vénitienne, furent remplacées par environ 3 à 400 petits bâtimens : ce changement ne fit qu'accroître le commerce passif, et nuire singulièrement au commerce actif de la nation. Ce commerce, dans les derniers tems de la république, ne consistoit qu'en dix ou douze cargaisons de petits bâtimens, comme polacres, briks, en marchandises du Levant, qui suffisoient à peine à soutenir l'état languissant des fabri-

ques de cette nation autrefois si célèbre par son industrie.

Ce n'est point aux vices de sa législation mercantile, ou à ceux de ses manufactures, qu'ilfaut attribuer la décadence du commerce de Venise ; il est bien plus probable qu'elle fut l'ouvrage d'événemens que l'on ne pouvoit ni prévoir ni prévenir. La position politique des états limitrophes de la république a pu aussi y avoir contribué essentiellement. Le gouvernement vénitien ne négligea rien pour gêner le navigation des autres nations dans le golphe Adriatique ; mais il ne pouvoit empêcher que dans les provinces qui bornoient ses états, les souverains y fissent des tentatives et des essais pour y introduire le commerce, et attirer en droiture dans leurs ports les marchandises de l'orient, en animant l'industrie des habitans, et en secondant l'extraction des produits et des manufactures. C'est en suivant ce plan, que bientôt le commerce s'éleva à un haut degré dans les places de Livourne, Civita-Vecchia, Ancône, Naples, etc. Venise perdit en même tems ses relations mercantiles dans cette partie de l'Italie. D'un autre côté, le port de Trieste fixa l'attention de l'impératrice Marie-Thérèse. Elle mit tout en œuvre pour le rendre l'entrepôt du commerce de ses Etats; à grands frais,

elle fit bâtir un môle qui rendit ce port sûr pour les bâtimens, et l'érigea ensuite en port franc. Joseph second suivit les vues de sa mère, et étoit parvenu à rendre Trieste le port le plus fréquenté des navigateurs, et la place la plus commerçante du golphe Adriatique. En effet, de tous les bâtimens qui arrivoient dans ce golphe, chargés de marchandises du levant, les trois quarts passoient à Trieste, et le reste à Venise. On ne sera plus surpris de cette vérité, si l'on considère les progrès de l'industrie allemande, et des manufactures dans un continent aussi vaste que les Etats de la maison d'Autriche: on est fondé à conclure qu'avec le tems, le port de Trieste devoit nécessairement devenir ce qu'étoit autrefois celui de Venise, et ce dernier être le moins commerçant de ces mers, si la république eût conservé son existence.

Il est aisé de prouver l'évidence de cette assertion. Les productions de la Lombardie vénitienne sont des plus riches et des plus considérables; on y fait une récolte immense en soie, en laine, en grains, en chanvres, en lin et autres objets précieux. Cependant, par le dépérissement des manufactures de la nation, ces productions servoient à alimenter les fabriques des autres nations. Les Anglais et les Français avoient un tel ascendant dans

les marchés de Bergame et de Vérone, que toutes les soies de ces deux provinces passoient en Angleterre et à Lyon. Les manufactures de draps tombèrent également. Les draps de Padoue et des autres endroits de la Lombardie vénitienne, quoique de beaucoup inférieurs aux draps fins de France et d'Angleterre, égaloient en qualité ceux d'Allemagne, de Hollande et de Flandres. Cependant les Vénitiens même paroissoient en faire si peu de cas, qu'ils leur faisoient perdre le peu de crédit qu'ils méritoient. Quant aux toileries, il n'en manquoit pas de très-bonne qualité dans l'état. Les toiles de Bergame, de Linosi, de Constance étoient estimées; néanmoins les Vénitiens préféroient les toiles de Silésie, de Flandres, déprisant celles de l'Etat; de manière que les provinces vénitiennes abondoient en marchandises étrangères. Cependant il existoit une loi sage qui, prohibant l'entrée de ces marchandises, tendoit à favoriser et à protéger les fabriques de la nation. Cette loi étoit entièrement éludée dans presque toutes les provinces, et très-imparfaitement observée dans la capitale.

Les îles vénitiennes du Levant recevoient tous les articles de luxe et pour le vêtement presqu'uniquement, de Sénégagle. Chaque année il arrivoit de cette foire à Zante, à

Céphalonie, à Corfou, etc. divers bâtimens chargés de marchandises prohibées. Leur introduction dans les îles étoit facilitée par les commandans, qui y trouvoient leur intérêt. On violoit ainsi la loi qui avoit pour objet de soutenir l'industrie et les manufactures nationales. Que pouvoit-on attendre de ces abus, sinon l'anéantissement total du commerce et des manufactures vénitiennes?

Il est de la nature du gouvernement aristocratique d'être singulièrement attaché aux lois, aux réglemens, aux usages anciens, lors même que les circonstances exigent qu'on y renonce pour en adopter de nouveaux. Le gouvernement vénitien a suivi servilement cette maxime fatale. L'ancien commerce des Vénitiens en Egypte avoit la plus grande activité : c'étoit l'échange des produits naturels et de l'art du pays, avec les marchandises d'Orient. On n'expédioit que très-peu de fonds en Egypte. Ces marchandises étoient ensuite de Venise versées dans les pays étrangers. Ce commerce ne pouvoit conséquemment qu'être très-lucratif et très-avantageux pour la nation. Mais, dans les derniers tems, les manufactures vénitiennes étoient tellement déchues, qu'on n'en recevoit plus en Egypte ni les draps, ni les étoffes d'or, et que la verroterie même n'étoit plus recherchée. Le

papier à écrire avoit encore quelque crédit; mais cet article étoit de bien peu de considération. Ce commerce se faisoit presque les deux tiers en argent comptant; devenu ainsi passif, il touchoit à son anéantissement. La petite quantité de marchandises que les Vénitiens faisoient passer en Egypte ne pouvoit compenser qu'en partie très-médiocre la valeur des effets qu'ils en exportoient, comme drogues, café, toileries, safranons, objets aussi nécessaires pour l'entretien de leurs manufactures languissantes, que pour leur propre usage. Le commerce du café étoit en pure perte; cette denrée leur coûtoit des sommes immenses, et il étoit étonnant qu'ils continuassent à s'en pourvoir avec le préjudice le plus évident. Le café d'Alexandrie se payoit en argent comptant. Les achats se bornoient à la consommation du pays. On ne pouvoit spéculer sur la réexportation chez les étrangers d'un genre qu'ils vont eux-mêmes acheter sur les lieux de première main, et conséquemment à bien meilleur compte. L'usage du café, autrefois boisson de luxe, et réservée aux riches, étoit devenu général dans Venise, et comme de première nécessité. Le café du Levant absorboit des sommes considérables; et l'introduction de celui de l'Amérique auroit

roit pu aisément rétablir la balance, si le gouvernement eût voulu enfin réfléchir sur une erreur aussi préjudiciable aux intérêts de la nation.

La France, par sa position, la qualité de ses productions et l'industrie de ses habitans, devoit avoir la prépondérance dans le commerce de l'Italie. La variété des produits du territoire de Venise, les besoins de sa population, offroient à nos négocians de nouveaux motifs de spéculation, dont le succès eût été également avantageux aux deux nations. Il auroit fallu appuyer les opérations des spéculateurs sur un traité de commerce avec la république, dont les articles eussent été stipulés d'une manière aussi claire, aussi précise que ceux des capitulations que nous avions avec la porte Ottomane pour notre commerce du Levant.

L'introduction du café et autres denrées de l'Amérique auroit cessé d'être prohibée. On auroit obtenu une diminution sur les droits de douane, qui auroit encouragé les expéditions.

L'importation de nos manufactures de France dans la Dalmatie et les îles du Levant n'auroit pu qu'être considérable ; elle auroit eu un nouveau débouché dans la

Turquie, par les caravanes qui partent de Zébénico.

Marseille auroit expédié en droiture dans les îles les articles qu'elles reçoivent de Sénégagle, Trieste, Livourne, et autres places d'Italie.

Les principaux articles devoient être les draps de première et dernière qualité, les toileries, les salaisons, et les objets de mode, qui, quoique peu considérables, n'auroient pas laissé que d'être intéressans pour notre commerce.

Les exportations des îles vénitiennes du Levant offroient un bénéfice réel. La nation française fait peu de consommation du raisin de Corinthe, de Zante et Céphalonie ; mais l'acquisition de ce genre étoit toujours avantageuse par la réexportation dans les pays du Nord, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemarck, l'Amérique, où s'en fait la majeure consommation. Les droits énormes dont étoit grevée cette denrée réduisoit Marseille à ne pouvoir spéculer que sur les raisins de la Morée.

La liberté d'exporter les huiles n'eût point suffi seule pour motiver des expéditions. Il falloit une diminution sur les droits, qui auroit mis le négociant à même de faire l'acquisition de cette denrée à-peu-près au même

prix que celui des huiles de Morée, de Candie et des îles de l'Archipel.

Nous pouvions aussi importer à Venise cinq à six cargaisons de sucre, qui auroient servi à alimenter les raffineries de cette capitale. Elle nous eût fourni en échange quelques chargemens de chanvre, de planches de chêne et de sapin pour l'arsenal de Toulon. Le chanvre que l'on peut acquérir à Venise est de deux qualités, celui de Montagnana, vénitien, et celui de Boulogne, de meilleure qualité; mais on pourroit en faire l'acquisition à meilleur compte à Ancône. Les prix relatifs de ces deux qualités de chanvre sont, celui de Boulogne 130 et 150 ducats de 6 liv. 4 sous vénitiens le millier, et 90 à 100 celui de Montegnana. Quelque différence qu'indique dans la qualité cette disparité de prix, cependant ce chanvre de Montegnana a toujours très-bien réussi pour les cordages faits au tourniquet; mais il n'est point propre à tout autre usage.

La conclusion d'un traité de commerce avec Venise n'auroit peut-être pas été aussi facile que l'on pouvoit le croire. Cette république aristocratique regardoit comme très-nuisibles à ses fins cachées, à ses usages, toutes relations de commerce avec les nations étrangères : telle étoit la maxime la plus cons-

tante et la plus chère de ce gouvernement. Isolé, et concentré en lui-même, il regardoit sa privation de relations avec les nations étrangères comme la base fondamentale de son existence et de sa force. D'après ce principe, le commerce des Vénitiens ne pouvoit que languir et déchoir, la politique ombrageuse du gouvernement s'opposant au seul moyen de lui redonner de l'activité.

Je ne me permettrois pas de parler d'économie publique, si ce n'étoit une partie essentielle et inséparable du sujet que je traite. Toutes charges imposées sur le commerce, toutes dépenses motivées par la politique et les relations avec les puissances étrangères, doivent avoir une proportion relative à leur importance, autrement la balance n'est plus égale, et l'intérêt de la nation est lésé.

D'après le peu d'intérêt, ou, pour mieux dire, la nullité de nos relations avec le gouvernement vénitien, l'envoyé de la république à Venise ne devoit être regardé que comme ministre du second ordre. Les frais de représentation n'étoient point considérables dans une capitale où, par principe fondamental, les chefs, les membres du gouvernement et tout ce qui composoit le corps de la noblesse vénitienne, ne pouvoient recevoir chez eux, non-seulement les ministres étrangers, mais

même jusqu'au moindre individu de leur maison; aussi regardoit-on l'ambassade de Venise comme de pure formalité, et les appointemens qui y étoient attachés comme une espèce de pension accordée ordinairement à la faveur.

Le peu d'utilité du service à Venise auroit dû engager à épargner à l'état des frais en pure perte.

Rien n'est plus étonnant que l'établissement, dans cette capitale, d'un consul-général appointé annuellement à 12,000 liv. Autrefois le consulat de France n'étoit qu'une place honorifique sans appointemens, confiée à un particulier qui n'avoit pas même l'espérance de l'avancement. Il avoit bien 1500 liv., mais c'étoit en qualité d'interprète pour la langue italienne. C'est à ces conditions que la famille Leblond, depuis long-tems établie à Venise, occupa successivement de père en fils ce consulat. Nos rapports commerciaux avec Venise n'ayant reçu aucune extension, son port n'étoit pas plus, que par le passé, fréquenté de nos bâtimens. A quoi pouvoit donc se réduire le service du nouveau consul-général, s'il n'en résultoit aucun avantage pour la nation? Pourquoi étoit-elle assujettie à des frais si onéreux? Je suppose que l'on eût réussi à établir un traité de commerce avec Venise,

l'envoyé de la république avoit assez de loisir pour suppléer à toutes les affaires relatives au commerce et à la navigation ; la partie de la politique étoit si bornée ! Si l'on juge plus utile de simplifier les affaires, en séparant celles du commerce et de la navigation des relations diplomatiques, on manque ce but, puisque dans toute affaire qui exige des démarches auprès du gouvernement, le consul doit s'adresser au ministre, sans pouvoir agir par lui-même. Cette économie pouvoit être également applicable pour les consulats établis dans les différentes capitales où la république entretient en même-tems des ministres. A Gênes, et dans les régences de Barbarie, où la France avoit un commerce si étendu, le consul étoit chargé des affaires politiques. A Constantinople, l'ambassadeur remplissoit les fonctions de consul, et cette qualité même étoit énoncée dans ses lettres de créance.

Les consulats dans les îles vénitiennes ne furent long-tems, comme celui de Venise, que des places honorifiques et sans appointemens, confiées à des habitans du pays, qui s'estimoient assez récompensés par la considération que leur donnoit ce titre de consul. Ces consulats assez inutiles, mais au moins de nul poids pour la nation, furent changés

en un consulat-général aux appointemens de 10,000 liv. L'utilité pour notre commerce et notre navigation ne motivèrent point ce changement. Il fut, comme tant d'autres emplois, également superflu et onéreux à l'état, l'ouvrage d'un ministre qui, aux dépens de la nation, vouloit gratifier une de ses créatures. Telle fut l'origine aussi absurde que peu patriotique du consulat-général des îles vénitiennes. Nous n'avions dans cette partie du Levant aucune relation de commerce, et rarement y voyoit-on paroître notre pavillon, même de simple relâche, ou conduit par les besoins ou les accidens momentanés de la navigation. Il se forma enfin des établissemens français : l'un en 1784 à Prevesa, sous la direction de feu Lasalle, avoit pour objet la coupe du bois d'Albanie pour l'arsenal de Toulon (1).

La seconde maison française fut formée en 1790, à Zante, par des négocians de Marseille. Son objet principal étoit l'établissement de deux fabriques, l'une de pâte de réglisse, l'autre d'huile extraite des grignons d'olives. Cette spéculation brillante en apparence, ne fut qu'une source de dépenses considérables,

---

(1) Voyez le chap. 23, tome II.

et tomba entièrement. Les importations de nos manufactures, de nos sucres et cafés, de nos salaisons , et le commerce des raisins de Corinthe pour le nord, entrèrent bien dans la spéculation de cette nouvelle maison, mais ne purent se vérifier. Cet établissement devenu ruineux , seroit nécessairement tombé, si l'approvisionnement des grains du levant pour nos provinces méridionales ne l'eût soutenu.

Le consulat des îles vénitiennes commença dès-lors à avoir une utilité réelle. La situation de ces îles entre le golphe Adriatique et l'Archipel , rendoit cette place comme un poste avancé où l'agent de la république devoit être continuellement en observation des mesures que prenoient les ennemis de la France, aidés des Vénitiens, pour détruire son commerce , et intercepter la navigation dans le levant.

(Voyez le chapitre XXIV, tome II.)

CHAPITRE XXX.

Commerce de Trieste, de l'Istrie, de Fiume, de Carlohague et de Portore.

Cet aperçu sur le commerce du littoral autrichien dans le golphe Adriatique, ne m'a point paru sortir des bornes ni s'éloigner du but de cet ouvrage. En présentant l'état commercial du territoire de Venise, je ne pouvois me dispenser de parler de celui d'une étendue de pays comme enclavée dans les côtes de cette république. Leur rapprochement rendoit ces détails intéressans pour nos spéculateurs du tems de l'existence du gouvernement vénitien. Leur utilité m'a semblé avoir acquis un nouveau degré depuis le passage des possessions vénitiennes sous la domination de la maison d'Autriche.

Partant de Venise, et faisant route au N. E. on se trouve bientôt sur la côte du Frioul, qui n'offre rien d'intéressant pour le commerce. Elle est terminée par un grand golphe, au fond duquel est situé le port de Trieste. Le commerce de cette ville étoit autrefois très-borné; mais depuis que le gouvernement s'oc-

cupa sérieusement de rendre son port de toute sûreté pour les bâtimens, et qu'il devint l'entrepôt et le passage pour les pays étrangers, de toutes les marchandises des diverses provinces de l'empire, son commerce s'éleva rapidement, au point que l'on pouvoit la considérer comme une des places marchandes les plus intéressantes du golphe Adriatique. La Bohême, la Silésie, la Moravie, la Hongrie, et la plupart des autres provinces de l'Allemagne, expédioient à Trieste leurs denrées et les ouvrages de leurs manufactures, qui étoient ensuite embarqués pour la Syrie, la Caramanie, Candie, Smyrne, Salonique, presque toutes les îles de l'Archipel, et celles de la domination vénitienne dans le Levant. Je ne parle point de Constantinople, où les marchandises d'Allemagne et de Hongrie arrivoient par le Danube en moins de tems et avec de moindres dépenses. La Moravie et autres provinces de l'Allemagne débouchoient une quantité de leurs draps par le port de Trieste, d'où ils passoient dans les Etats du Grand-Seigneur. La consommation en étoit d'autant plus considérable, que l'on manquoit de ceux de France.

On recherchoit beaucoup ces draps dans les îles vénitiennes, où le peuple, ainsi que la marine, en faisoient un très-grand usage.

On consommoit aussi dans ces îles beaucoup de toiles dites *corame*. Elles y arrivoient de Trieste et de la foire de Sénégagle. Les cristaux et autres ouvrages de verrerie de Bohême, étoient aussi un article de commerce assez important dans tout le Levant. De Trieste on expédioit annuellement en Syrie, Candie, Smirne, et en général dans toutes les îles de l'Archipel, diverses cargaisons de planches, de clouteries, etc. La Hongrie fournit à Trieste une grande quantité de tabac et de bœuf salé. Cette branche de commerce étoit très-considérable, sur-tout le tabac réduit en poudre, et connu sous le nom de *terzato* dans le Levant, où la consommation en étoit générale. Celle de bœuf salé étoit beaucoup tombée, depuis qu'une partie des terres de la Hongrie a été mise en culture. Les pâturages n'ont plus été aussi étendus ; la quantité des troupeaux a dû diminuer.

Cependant cette branche de commerce étoit encore assez considérable pour entrer dans les spéculations de nos négocians, puisqu'elle leur offroit des moyens suffisans d'approvisionner notre marine militaire, sur-tout le département de Toulon, où, en tems de guerre, les viandes salées d'Irlande deviennent d'un très-haut prix, et ne peuvent y arriver qu'avec bien de la difficulté.

Les marchandises d'importation du Levant à Trieste étoient les cotons, les laines, la cire, le tabac en feuilles, les peaux de bœuf salées, l'alun de roche, la valonie, expédiés de la Syrie, de Smirne, de Salonique, de Constantinople. De ces divers genres, on évaluoit la somme annuelle à environ cent cargaisons de navires de la portée de cent à deux cent cinquante tonneaux. Trieste recevoit aussi une grande partie des huiles de la Pouille et de l'Abruzze. De Marseille on y expédioit, en tems de paix, trois ou quatre chargemens de café du nord, et cinq à six de sucre. Toutes ces marchandises passoient de transit, et servoient à la consommation des diverses provinces de l'empire. Nos relations de commerce avec Trieste étoient susceptibles d'une extension beaucoup plus considérable.

Le pavillon vénitien étoit le plus employé dans ce port. Quelqu'envie, quelque besoin qu'eussent les Vénitiens de diminuer un commerce si ascendant et si préjudiciable à celui de Venise, la position de Trieste étoit un obstacle qu'ils pouvoient difficilement surmonter.

De Trieste, la côte de l'Istrie court, pendant un assez grand espace, à l'O.; elle se plie ensuite au S., et puis s'étend à l'E.,

se terminant par un grand golfe nommé le Carner. Sur toute cette côte de la domination des Vénitiens, il n'existe aucune ville de commerce ; elle n'offre également aucun article intéressant. Ses habitans, adonnés uniquement à la pêche, bornoient leur navigation au petit cabotage de la côte. Ceux de Rovigno faisoient la pêche des sardines, qui se saloient et servoient à la consommation de Venise.

Les Vénitiens tiroient de l'Istrie la plus grande partie des bois courbes pour leurs vaisseaux de guerre.

Au fond du Carner se trouvent les villes de Fiume, de Carlobaque, de Portore. Quoique le port de Fiume fût le plus considérable pour le commerce, ses avantages étoient beaucoup diminués par le voisinage et l'accroissement si favorisé de celui de Trieste. De Fiume, il passoit à l'étranger une petite quantité de tabac *terzato*, et quelques cargaisons de planches et de clouteries. La Croatie autrichienne abonde en forêts où se trouvent quantité de chênes d'un transport facile, qui sont employés à la construction navale sur cette côte, mais sur-tout à Portore. Cet avantage avoit donné à Joseph second l'idée de former en ce port un arsenal de marine. Ce projet, brillant en apparence, tomba de lui-

même ; on manquoit de la principale ressource, qui sont les marins ; on ne pouvoit les avoir que par l'activité du commerce et de la navigation, et elle est comme nulle sur cette côte. Le premier essai fut la construction à Portore de deux frégates, dont l'armement avoit le double objet de la protection du commerce, et d'être la base de la création d'une marine militaire. On reconnut bientôt l'inutilité et le peu de succès de cette entreprise ; et l'empereur donna ses deux frégates au grand duc, son frère, qui étoit à même de s'en servir plus utilement.

La possession de tout le littoral vénitien donne à l'Autriche la facilité de reprendre ce projet, dont il seroit difficile d'empêcher le succès.

La France, maîtresse des îles ci-devant vénitiennes, avoit seule les moyens de s'y opposer par les forces navales qu'elle pouvoit avoir dans le port de Corfou, la clef du golfe Adriatique.

Si, lors du traité de Campo-Formio, les circonstances eussent permis, en renversant l'aristocratie dans Venise, de donner aux Vénitiens le même gouvernement qu'aux Milanais, cette nouvelle république, sous la pro-

tection de la France, eût été assez puissante pour arrêter l'ambition de l'Autriche sur l'Italie, et trop foible pour porter ombrage à sa bienfaitrice.

CHAPITRE XXXI.

Commerce de la Dalmatie, Zara, Zébénico et Spalatro, jusqu'à Raguse.

Une longue suite d'îles forme, avec les côtes de la Dalmatie, plusieurs canaux assez larges, dans lesquels la navigation est aussi sûre qu'agréable. Elle n'est faite que par des trabacles et autres petits bâtimens. Ceux d'une certaine portée passent en-dehors des îles. Se tenant en pleine mer, ils évitent ainsi de prolonger leurs voyages, par la nécessité de mouiller chaque nuit lorsque le vent est contraire.

A environ dix lieues S. E. de Portore, dans l'intérieur des canaux, on trouve sur la côte de terre ferme la ville de Zara, capitale de la Dalmatie supérieure. Si l'on n'excepte une quantité considérable de bœufs qui y arrivoient de la Bosnie et de la Croatie,

et passoient ensuite à Venise, Zara n'avoit absolument aucun objet de commerce.

A Zébénico, ville également sans rapports commerciaux avec l'étranger, la France avoit un vice-consul, dont tout le service se bornoit à l'expédition de la correspondance de Paris à Constantinople.

La route que l'on faisoit prendre aux dépêches pouvoit et peut encore être utile, suivant les circonstances; mais en tems de paix celle de Scutari ou de Janina seroit, sans contredit, la plus sûre, la plus courte et la moins dispendieuse. Les Vénitiens se servirent de cette voie, qu'ont prise ensuite les Espagnols.

A peu de distance de Zébénico, par côte, se trouve la ville de Spalatro, capitale de la Dalmatie inférieure; elle est comme sur le point de séparation des deux parties qui composoient la Dalmatie vénitienne. La Dalmatie supérieure, considérée relativement au commerce, n'a rien d'intéressant, et est de plus peu peuplée. Il en est bien autrement de la Dalmatie inférieure, tant pour la culture des terres que pour l'industrie de ses habitans. A peine est-on dans le voisinage de Spalatro, que la campagne offre le spectacle si intéressant d'une terre fertile et cultivée avec soin : ses habitans sont adonnés au

commerce et à la navigation. En un mot, l'habitant de la Dalmatie supérieure et celui de la Dalmatie inférieure semblent de deux nations différentes.

A Spalatro commence la côte d'un golfe vaste, nommé golfe de Narenta; il renferme les îles de la Brazza, Liésina, Solta, Zerona, Bue, etc., dont la fertilité naturelle, secondée par l'art, donne aux habitans une abondante récolte de vins, les meilleurs de toute la Dalmatie. Le continent, immédiatement limitrophe au littoral de ce golfe, est également fertile; outre le vin et d'autres produits, on y récolte une quantité considérable de blé d'excellente qualité, dont la population, ses besoins prélevés, exporte environ un quart.

Le vin est le principal article de commerce de ces îles; il en passoit une petite quantité à Venise : la plus grande partie étoit expédiée dans les îles vénitiennes du levant.

Corfou, résidence de l'armée vénitienne tant de terre que de mer, faisoit une grande consommation des vins de Dalmatie. Les Céphaloniotes, profitant de la facilité de remplacer sur leurs bâtimens le pavillon vénitien par tout autre qui servît mieux à leurs intérêts, avoient, dans les derniers tems de la république de Venise, préféré le pavillon russe, sous lequel ils faisoient le commerce

de la mer Noire, sur-tout celui de la Crimée, c'est-à-dire des villes principales de la côte, comme Caffa, Cherson, Azot, etc., où ils importoient une somme considérable de ces vins en tems de paix. Ce commerce avoit donné à ce vin une telle réputation, qu'on pouvoit le regarder à l'avenir comme un des produits les plus riches des îles de la Dalmatie.

Spalatro avoit de plus un commerce de transit très-considérable. C'est dans cette capitale qu'arrivoient les laines, soies, cire, miel, maroquins et peaux de bœuf salées, etc. de la Bosnie. Toutes ces marchandises étoient déposées au lazaret de Spalatro, pour y être purgées; elles passoient ensuite en Italie, en Allemagne et autres pays. Ce lazaret, quoiqu'assez vaste pour recevoir et servir à la purge de toutes les marchandises qui pouvoient y arriver de la Turquie, étoit placé dans l'intérieur de la ville; cette situation le rendoit souvent fatal à la population. Il n'étoit que trop ordinaire de voir Spalatro affligée de la peste; ce fléau faisoit bientôt des progrès rapides, et portoit la désolation dans toute cette province. Il est étonnant, ou pour mieux dire inconcevable, que l'expérience funeste, si souvent répétée des ravages de la contagion dans cette province, n'ait point déterminé les Vénitiens à bâtir un nouveau

lazaret dans un endroit isolé et éloigné de la ville. Si la crainte d'une dépense trop considérable avoit pu empêcher les Vénitiens de prendre un parti si essentiel pour la sûreté publique, il est bien aisé de prouver qu'il n'y a pas d'exemple de peste qui n'ait beaucoup plus coûté au gouvernement que l'établissement d'un nouveau lazaret. Les Vénitiens laissoient ainsi exposée une de leurs provinces les plus utiles, à un fléau d'autant plus assuré, qu'il a sa source dans la communication avec les Turcs limitrophes.

Au sortir du lazaret de Spalatro, toutes ces marchandises passoient autrefois presqu'entièrement à Venise, et une bien petite quantité à Ancône : mais depuis que le commerce de Trieste a pris un ascendant décisif, la plus grande partie des marchandises qui venoient dans le golfe Adriatique, passoit à Trieste, d'où elles étoient ensuite réexportées dans les provinces de l'Autriche. Ce commerce n'étoit plus que passif pour les Vénitiens, et ne servoit qu'à augmenter celui de Trieste. De cent bâtimens du petit cabotage, employés annuellement au transport de ces marchandises, les trois quarts alloient à Trieste, et un quart au plus à Venise.

Les places de France n'ont eu jusqu'ici aucune relation de commerce avec Spalatro :

le manque de connoissances sur ces pays, peut-être aussi la difficulté de se déterminer à des spéculations nouvelles, en rivalité avec des peuples plus voisins, ont probablement détourné l'attention de nos négocians sur des avantages cependant réels. Je suis très-convaincu que la nation pourroit, par Spalatro, la ville maritime la plus à portée de la Bosnie, avoir dans ces provinces turques des relations de commerce très-intéressantes. Nos draps ont toujours été préférés, dans diverses parties de la Turquie, à ceux des autres nations; pourquoi n'auroient-ils pas la même supériorité en Bosnie? pourquoi n'y aurions-nous pas porté également notre café de l'Amérique, l'indigo, l'étain et tous les autres articles de nos importations dans la Turquie?

Cependant, quelques-uns de nos négocians avoient comme entrevu les avantages que pouvoit leur offrir le commerce de la Bosnie, et formé en conséquence un établissement à Raguse. Mais soit manque de fonds, de correspondances sûres et actives; soit manque de bonne direction, soit que le transit des marchandises de la Bosnie par Raguse, souffrît de trop grandes difficultés, cet établissement ne put soutenir ce nouveau projet, et se limita au commerce des bois de construction dont abonde toute la côte du golfe de

Londrin, sur-tout dans la partie d'Alessia, derrière le cap Rondino de Durazzo. La coupe des bois dans cette province dépendoit entièrement de la volonté du pacha de Scutari; ce pacha avoit la malicieuse politique de publier que la permission de la coupe des bois ne pouvoit être accordée que sur un firman du Grand - Seigneur ; il se réservoit ainsi un prétexte d'augmenter le prix d'une permission qu'il donnoit lui - même ; affectant toujours de la faire valoir comme arbitraire, et acte de partialité de sa part. A la plus petite difficulté, l'entrepreneur se trouvoit exposé à des avanies coûteuses, qui absorboient le bénéfice de ses opérations. Il n'y auroit eu que la protection forte d'une puissance en crédit à Constantinople, qui auroit pu lever toutes ces entraves, et assurer le succès d'une entreprise aussi utile. Telle fut la principale, ou pour mieux dire l'unique raison qui obligea la compagnie française de Raguse à renoncer à une opération qui devoit donner des gains considérables. Après avoir fait l'expédition de quelques chargemens de bois de construction, tant à Malte qu'à Toulon ; après avoir même employé de ces bois à construire, pour son propre compte à Raguse, quelques bâtimens marchands, cette maison de commerce renonça décidément à

des spéculations devenues onéreuses par les frais que lui occasionnoit l'avidité du pacha.

Nous n'avions point à craindre la rivalité des places de Venise et de Trieste pour l'importation du café, du sucre, de l'indigo, etc. dans la Bosnie. Les Bosniacs, en les recevant de nous, auroient joui d'un bénéfice marqué, puisqu'ils les auroient eu de première main. L'avantage que nous devions avoir sur les autres nations, pour les articles d'importation, se seroit bientôt réalisé pour ceux d'exportation.

CHAPITRE XXXII.

Commerce des bouches de Cattaro, de Perasto, Risano et Castel-novo.

A peu de distance de Raguse, par côte, on trouve les bouches de Cattaro, dernière place que possédoient les Vénitiens sur les confins de l'Albanie. Ces bouches sont formées par un canal long et tortueux, au fond duquel est située la ville de Cattaro, qui leur donne son nom : ses habitans sont industrieux, et s'adonnent à la navigation; leur commerce est assez considérable.

La ville de Cattaro, la seule place de guerre des Vénitiens frontière avec le Turc, étoit assez bien fortifiée, mais défendue par une garnison peu nombreuse et mal entretenue. Un sénateur vénitien, prenant le titre de provéditeur extraordinaire, en avoit le gouvernement pour ce qui concernoit les affaires du confin; sa correspondance étoit directe avec le sénat à Venise. Pour toutes les autres parties de son administration, il dépendoit des ordres du provéditeur-général résidant à Zara. Dans les cas extraordinaires, celui-ci se rendoit à Cattaro, et dès-lors le provéditeur extraordinaire n'avoit plus aucune autorité. Cattaro étoit approvisionné par les habitans de Monte-Negro, qui, certains jours de la semaine, avoient la liberté de tenir hors de la ville un marché où ils portoient des blés, de l'huile, des fromages, du beurre; et même le produit de la chasse, de la pêche; tout leur étoit payé en argent comptant. Quant à la grosse viande de boucherie, Cattaro la recevoit de la Bosnie.

Quoique le territoire de tout ce district soit ingrat, pierreux, peu fertile, cependant les habitans, par leur industrie et leur travail, en retiroient une récolte suffisante en huiles, vins, fruits de toutes sortes; ils entretenoient même quelques troupeaux, dont le lait leur

donnoit une certaine quantité de fromages. La récolte de blé étoit peu considérable ; du reste ces habitans attachoient bien plus de prix à leur commerce maritime qu'aux chétives productions de leur terroir. Les rives de ce canal, tant à droite qu'à gauche, sont semées de villes et de villages, qui, placés sur une côte toujours verte, offrent au voyageur le spectacle le plus pittoresque et le plus agréable. Les villes commerçantes de ce canal sont Perasto, Risano, Persagna et Dobatra.

Pour avoir une idée plus précise du commerce de ces villes, il faut indispensablement remonter à des époques reculées. Avant que la république de Venise eût conclu son traité de paix avec les cantons de Barbarie, les habitans des bouches de Cattaro faisoient leur commerce maritime avec des tartanes d'une construction qui leur étoit particulière. Ces tartanes avoient un nombreux équipage, composé de gens du pays, aussi bons soldats que matelots. Ils faisoient ordinairement les voyages de Morée, d'Athènes, de Nègrepont, de Candie et de l'Archipel. Les tartanes esclavones ne contribuèrent pas moins que les *navealte* de Venise, à maintenir, par des actions de valeur, l'honneur du pavillon et la sûreté de la navigation.

Une fois la paix conclue avec la Barbarie, ces tartanes, dont l'armement étoit dispendieux, eurent le sort des *nave-alte*, et furent remplacées par un plus grand nombre d'autres bâtimens plus petits, et ayant un équipage peu nombreux, et conséquemment plus économique. On peut faire monter à cent cinquante, tant grands que petits, le nombre des bâtimens qui sortoient des bouches de Cattaro, et qui, sous pavillon vénitien, faisoient la caravane en Turquie, et les voyages d'aller et de retour de Syrie, Smirne, Salonique, Constantinople, dont ils portoient les marchandises dans diverses places d'Italie, telles que Gênes, Livourne, Civita-Vecchia, Ancône, Trieste, Venise. Les trabacles étoient en général employés au cabotage de la Dalmatie et aux voyages des îles vénitiennes pour Venise.

La guerre entre les premières puissances maritimes de l'Europe, devoit favoriser la navigation et le commerce des Vénitiens. Les habitans des bouches de Cattaro, sur-tout ceux de Perasto, ont su le mieux profiter des circonstances, et ont acquis des richesses considérables : Perasto étoit devenue une des villes les plus aisées de ce canal. Outre le commerce maritime, Risano et Persagna suivirent avec activité celui de la Bosnie, d'où elles rece-

voient une quantité de bœufs pour leur approvisionnement, et dans certains mois de l'année, un grand nombre de moutons, dont la chair fumée et salée devint une branche de commerce très-avantageuse au pays. Il en passoit beaucoup à Venise, et quelque peu dans les îles vénitiennes du Levant. Ces moutons donnoient aussi beaucoup de laine, de suif et de peaux, qui étoient également expédiés avec profit dans la capitale et dans les îles.

La navigation formant, comme je l'ai déjà dit, la majeure ressource de cette population, et la plupart des habitans de ces pays, pauvres, ne trouvant point d'avantage à la culture d'un terroir ingrat, il en est résulté des émigrations qui appauvrirent la population. Le caractère frugal des Dalmates, leur valeur et l'habitude à la fatigue, les ont fait rechercher, par les puissances maritimes, en tems de guerre. La Russie sur-tout a tiré de la Dalmatie un bon nombre de matelots; d'autres quittèrent leur pays pour aller s'établir dans la Crimée, dès qu'elle cessa d'être sous la domination ottomane. L'expédition du procurateur Emo, en Barbarie, acheva de dépeupler cette province par des levées fortes tant en soldats qu'en matelots. Dans les derniers tems de la république de Venise, ce

pays pouvoit à peine fournir une petite partie des recrues pour l'armée de terre et de mer.

En entrant dans le canal des bouches de Cattaro, à l'embouchure du port, on se trouve vis-à-vis de Castel-novo, ville bâtie sur une montagne dont la pente va en s'abaissant vers le rivage de la mer. A peu de distance, et hors des murs de cette ville, est le lazaret vieux, qui fut construit et destiné pour la purge des marchandises qui accidentellement venoient de la Turquie en cette ville. Cet établissement, ou plutôt les vices de son administration, firent presqu'entièrement perdre aux Vénitiens leur commerce en Albanie, dont les marchandises prirent la route de Scutari, Saint-Jean-de-Medova et Durazzo, où elles sont exemptes des frais et des retards de la quarantaine. Comme les habitans des bouches de Cattaro, ceux de Castel-novo ont cherché, dans la navigation, les moyens de suppléer au manque de productions locales en faisant les voyages des diverses places d'Italie.

CHAPITRE XXXIII.

Ile des Strophades, et couvent du Rédempteur.

L'Île de Strophades est située à six ou sept lieues au S. de celle de Zante ; elle est de figure ronde, et sa circonférence est d'environ deux lieues. Les terres sont extrêmement basses ; on ne les découvre que lorsque l'on en est très-près ; ce qui rend ces attérages dangereux pour les navigateurs, sur-tout dans les tems de brume. Il n'y a aucun mouillage qui puisse servir d'asile à des bâtimens surpris par un coup de vent ou par une tempête dans ces parages. Le rivage forme des enfoncemens où des navires d'une certaine portée peuvent pénétrer, et s'approcher même assez près de terre ; mais ils s'exposeroient, en mouillant, à voir leurs câbles coupés par les roches qui tapissent le fond de la mer. L'île abonde en sources d'eau d'une très-bonne qualité : plusieurs même sont peu éloignées du rivage. Les navigateurs qui ont besoin de rafraîchir leurs provisions ne se hasardent point à jeter l'ancre ; ils mettent en panne, et envoient leur chaloupe

faire l'eau. Il est rare qu'ils profitent de cette ressource, sinon dans la belle saison, où l'on n'a point à craindre ces changemens de tems si subits et souvent si dangereux en automne et en hiver.

Le terroir est étouffé en grande partie par des petits bois et par des roches. Ce qui est cultivé ne produit que du blé et quelque peu d'huile, dont la somme ne peut suffire à la consommation des religieux, seuls habitans de cette île.

La chasse est assez abondante quant au gibier quadrupède, tel que les lièvres, etc. La règle des moines leur interdisant toute viande pour leurs alimens, ce gibier, tranquille dans sa retraite, a le tems de peupler; il n'a guère à craindre que les Zantiotes, qui, amateurs de la chasse, vont, dans le printems, se donner ce plaisir sur l'île des Strophades. Le gibier volatil est aussi assez abondant, mais uniquement de passage.

Les côtes sont poissonneuses, et le poisson de bonne qualité.

Le jardinage se réduit à bien peu de chose.

L'île est sujette aux tremblemens de terre. Il est rare cependant qu'ils causent des dommages. Rien n'indique un foyer particulier, et les secousses sont presque toujours de simple relation.

Au N. E. est une autre petite île de figure oblongue, d'une lieue au plus de tour, aussi basse que la première, dont elle est très-voisine. Cet îlot n'est point cultivé ; on n'y voit que quelques oliviers ; il sert de pâcage aux bœufs, chèvres, moutons et autres bestiaux, dont les uns sont employés au labourage des terres sur la première île, et les autres donnent aux religieux du lait, des fromages, quelques chevreaux ou agneaux, quelque peu de laine, qui sont vendus à Zante, ou réservés pour les bateaux qui, venant ou allant en Morée, relâchent à Strophades. Il n'y a sur le petit îlot d'autre édifice qu'une chapelle et une petite maison : il ne manque point de sources d'eau.

Sur la côte orientale de l'île est situé le monastère, à cinquante pas au plus de la mer ; il est bâti en pierres de taille ; son architecture est noble, quoique simple, et d'un goût qui annonce son antiquité. Il est composé d'une tour exactement quarrée de soixante pieds d'élévation, et de quatre-vingt-dix en largeur. Cette tour est divisée en quatre étages, dont le deuxième et le troisième, partagés par le milieu, renferment l'église et quelques cellules. Tout le reste a été disposé pour le logement des religieux, à l'exception d'une espèce de grenier ménagé au quatrième

étage. Cet édifice se termine par une belle terrasse, sur laquelle est dressée une batterie de quatre canons de petit calibre. Cette terrasse sert aussi pour étaler et éventer le blé, que l'on y porte au moyen d'un palan placé au-dessus du grenier, dans lequel le blé est ensuite versé par une ouverture pratiquée sur la terrasse.

Au-devant de cette tour règne un corps-de-logis de deux cent cinquante pieds environ de longueur; il n'a qu'un étage. D'un côté sont des chambres pour les étrangers; de l'autre, le réfectoire et autres salles de communauté. Ce bâtiment n'a qu'une seule aîle; il est contigu avec une muraille de la même hauteur, qui forme l'enceinte dont est environné le monastère. L'espace du terrain entre ces deux bâtimens peut être de trente pieds, et de cinquante entre la muraille. Derrière la porte, qui est entièrement doublée en plaques de fer, on trouve un pont-levis tenant à une loge où demeurent deux religieux de garde. De cette loge, on passe à un escalier en pierres, au haut duquel est une porte garnie, comme la première, de plaques de fer, et qui communique tout-à-la-fois à l'église et aux cellules des religieux. Au-dessus de cette porte est placée une ouverture, d'où l'on peut, de l'intérieur des

chambres du troisième étage, lancer des pierres et autres matériaux sur ceux qui, ayant forcé la première porte et le pont-levis, tenteroient de forcer également la dernière. Aux deux extrémités du corps-de-logis sont deux guérites, qui servent aux religieux à observer pendant la nuit tout ce qui se passe sur la côte. Les bâtimens que l'on découvre sont signalés par autant de coups d'une cloche placée près du mât de pavillon. Ce pavillon, du tems des Vénitiens, étoit alternativement, et suivant le caprice des religieux, celui de la sainte Vierge ou de la république. On arboroit le premier de préférence les jours de fête, et le second, à l'approche de quelque navire. Auprès de la tour s'élève le clocher; sa structure, absolument la même que celle des clochers de la plupart des églises grecques, ne laisse aucun doute que c'est un ajouté ou un remplacement fait depuis peu d'années. Les pierres n'ont d'ailleurs aucune de ces marques que laisse toujours le tems, indices de la vétusté.

Au-devant, et à peu de distance du monastère, est un magasin où l'on renferme les agrès, rames, etc., du bateau qui sert aux religieux et pour la pêche et pour leur passage à l'île de Zante. On voit dans le voisinage du couvent deux petites chapelles,

dont

dont l'une n'est destinée qu'à la sépulture des religieux. Il y a aussi sur l'île quelques petites chaumières, où se retirent pendant les travaux de l'agriculture les frères qui y sont destinés ; c'est là que sont déposés les outils. Près du magasin est un cabinet où les religieux vont prendre le frais pendant les chaleurs de l'été ; il ressemble assez à ces kiosques où les Turcs vont fumer paisiblement la pipe, et d'où ils sont les stupides spectateurs des fatigues de leurs vassaux. Tous ces bâtimens sont nouveaux ; ils ont peut-être remplacé d'autres bâtimens dont l'architecture répondoit sûrement mieux au ton de grandeur du monastère.

La communauté forme seule toute la population. Elle est composée de plus de quarante religieux, dont sept à huit prêtres : les autres, tous frères, sont chargés de tous les travaux de l'agriculture, de la pêche, du soin de l'entretien des édifices, etc.

Ces deux petites îles ont été connues des anciens sous le nom de Plotes, et ensuite sous celui de Strophades. Elles furent occupées par des brigands qui s'y étoient établis de vive force. Après en avoir chassé les premiers habitans, ils se livroient aux excès les plus affreux, et pilloient les malheureux que la tempête forçoit à chercher un asile sur ces

côtes. Telles étoient sans doute ces harpies contre qui Enée et ses compagnons furent contraints de soutenir un combat si pénible. Virgile, dans cette fiction si ingénieuse, fait le portrait le plus vrai de ces pirates, qui ne vivoient que de rapines. Le nom de harpies est tiré d'un mot grec αρπαζω, piller à force ouverte.

« Strophades graio stant nomine dictæ,
» Insulæ Ionio in magno : quas dira Celæno,
» Harpyiæque colunt aliæ, Phineia postquam
» Clausa domus, mensasque metu liquere priores.
» Tristius haud illis monstrum, nec sævior ulla
» Pestis et ira deum Stygiis sese extulit undis.
» Virginei volucrum vultus, fœdissima ventris
» Proluvies uncæque manus, et pallida semper
» Ora fame.

Au moment où les Troyens, épuisés de fatigues, commencent à se livrer aux plaisirs de la table, les harpies fondent sur eux du haut des montagnes avec un bruit horrible; leurs cris affreux, leur haleine empestée forcent les Troyens à abandonner la place; ils vont préparer un nouveau repas sous une roche, au fond d'une sombre vallée environnée d'arbres touffus.

» At subitæ horrifico lapsu de montibus adsunt
» Harpyiæ, et magnis quatiunt clangoribus alas,
» Diripiuntque dapes, contactuque omnia fœdant

» Immundo ; tum vox tætrum dira inter odorem
» Rursum in secessu longo sub rupe cavata,
» Arboribus clausa circum atque horrentibus umbris,
» Instruimus mensas. »

C'est du haut d'une roche élevée que Célæno fait ses terribles prédictions au fils d'Anchise effrayé.

« Una in præcelsa consedit rupe Celæno
» Infelix vates. »

Le poëte termine le tableau de la tempête qui avoit assailli la flotte troyenne, en disant :

« Quarto terra die primùm se attollere tandem
» Visa, aperire procul montes ac volvere fumum.

Tous ces passages de Virgile donneroient à croire que ces îles n'ont pas toujours été si basses ; qu'elles ont été chargées de montagnes qui ont pu disparoître à la suite de tremblemens de terre. Le *volvere fumum* n'indiqueroit-il pas aussi quelque volcan dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige, à moins que l'on ne supposât que ces montagnes, ces cavernes, cette noire fumée ne fussent une invention du poëte pour faire de ces îles un séjour digne des monstres qui les habitoient ?

Leurs brigandages ont plus d'une fois attiré sur eux la vengeance des princes voisins. Zéthus, fils de Borée d'Athènes, fut les at-

taquer dans leurs sombres retraites. Ces îles, délivrées des voleurs qui s'y étoient établis à diverses époques, n'ont plus été habitées que par quelques pasteurs de l'île de Zante, qui veilloient à la garde des troupeaux qu'on y tenoit au pacage.

A l'époque de la fondation du monastère qui y existe seul aujourd'hui, on croyoit gagner le ciel et immortaliser sa mémoire sur la terre par ces monumens, qui n'ont été que trop arrosés des larmes des infortunés que le zèle, ou plutôt le fanatisme de la religion de leurs ancêtres, avoit réduits à l'indigence pour enrichir de leur substance un petit nombre d'êtres voués au moins à l'oisiveté.

Une princesse de la famille Tocchis (1), régnante à Zante, bâtit le monastère de Strophades, sous l'invocation du rédempteur; il fut plus connu sous le nom de Saint-Denys depuis la canonisation de ce saint. Ces religieux, gros décimateurs de plusieurs villages, avoient de plus une source abondante de richesses dans la dévotion des fidèles; des legs considérables payoient quelques prières pour des défunts, à qui la crainte de l'autre

(1) Annales de la ville de Zante.

vie, le délire de la maladie, peut-être même les insinuations au moment effrayant de leur fin, avoient fait oublier que ce n'étoit point à des moines, mais à leur famille, qu'appartenoit leur fortune, dont ils ne pouvoient disposer à son préjudice sans violer les lois sacrées de la nature.

Le sénat de Venise, interprétant sagement une religion dont la base fondamentale est l'humanité, priva ces religieux de leurs dîmes, qu'il remplaça par six cents boisseaux de blé par an. L'habitant de la campagne ne vit plus le fruit de ses sueurs et de ses travaux passer dans les mains de la fainéantise. Un second décret rendit nul tout legs dont la somme s'éleveroit au-dessus de cent piastres (environ deux cent vingt-cinq livres). La veuve et l'orphelin n'eurent plus à craindre les horreurs de la misère. Puissent les princes chrétiens imiter un exemple si digne de leur attention! Puissions-nous ne plus voir dans plusieurs contrées la plus grande partie de leurs habitans, encore courbés sous le joug de la servitude, serfs des moines!

Quoique les legs aient été ainsi réduits à des sommes modérées, ils ne laissent pas d'être toujours un revenu considérable, par la dévotion des Grecs de toutes les îles, et même de la Morée, pour saint Denys. Cette

même dévotion les porte à faire des présens, des vœux, etc.

Les religieux ont de plus douze milliers de raisins de Corinthe, et six cents livres d'huile. Ils entretiennent à Zante et dans les autres îles plusieurs petits hospices, où la charité des fidèles porte toujours quelques tributs.

Tous ces revenus sont régis par trois administrateurs nommés pour deux années par un conseil composé du provéditeur, des conseillers, des nobles du pays, et des précédens administrateurs. Les comptes se règlent à la fin de l'année avec l'abbé. Une preuve que ces evenus ne laissent pas d'être considérables, c'est que plusieurs de ces administrateurs et des abbés même ont beaucoup augmenté leurs facultés pendant qu'ils étoient chargés du soin de veiller à l'administration du couvent.

A la fin de ces deux années, ces administrateurs se rendent à Strophades, où ils interviennent au chapitre tenu pour l'élection des charges ecclésiastiques, telles que l'abbé, le curé de Saint-Denys. Ce dernier partage avec le couvent le produit de sa cure. Toutes ces charges ne sont données que pour deux ans.

Il est bien étonnant que dans le monastère de Strophades les religieux malades soient privés des secours de la médecine; c'est tout

au plus si quelque frère sait saigner ou administrer les remèdes les plus simples. La salubrité de l'air, une vie tranquille, exempte des soucis, des inquiétudes de la société du monde, contribuent à rendre les maladies très-rares. On a remarqué que la plupart des religieux meurent avancés en âge.

Ces moines, pour le spirituel, dépendent uniquement du patriarche de Constantinople. Ils ne s'adressent aux évêques que pour l'ordination des prêtres, diacres et sous-diacres, etc.; ils n'admettent point de nobles parmi les pères, dans la crainte que le sot orgueil de la naissance ne les porte à cabaler pour envahir les premières charges. Si un noble veut entrer dans l'ordre, il n'est reçu qu'au nombre des frères. Ces derniers sont libres pour les vœux, et conséquemment maîtres de quitter quand leur état leur devient à charge, et qu'ils se flattent d'être plus heureux dans le monde. Ils reçoivent du couvent quatre piastres par an pour leur entretien; mais c'est plutôt une distinction qu'un secours; ils reçoivent tous quelque chose de leur famille; leur dépense n'est pas considérable. Ils mangent à la même table que les pères.

Les religieux sont très-hospitaliers, soit par intérêt, soit par inclination. Ils accueillent et traitent les étrangers, qui ne man-

quent jamais de témoigner leur reconnoissance par quelque présent. Les parties de plaisir que de petites sociétés formées à Zante vont faire à Strophades ne sont pas sans quelque utilité pour les religieux. Les femmes ne sont point reçues dans le monastère ; on ne leur permet pas même de prendre terre sur la grande île ; elles peuvent se retirer dans la maison bâtie sur la petite île. La précaution va même jusqu'à exclure de la grande île tous les animaux femelles.

Saint Denys, dont les reliques ont rendu si célèbre le couvent du Rédempteur, étoit passé de ce monastère à l'évêché d'Egine, île de l'Archipel ; il revint à Zante, où il mourut en 1624. Son corps fut enseveli dans l'île de Strophades lors de sa canonisation. On conservoit ses reliques dans le couvent ; mais la crainte qu'elles ne fussent enlevées dans quelqu'irruption de barbares, décida à les transférer à Zante, où fut bâtie alors une église sous l'invocation de ce saint. Son corps y est en entier, à l'exception d'un bras ; il est placé debout, vêtu de ses habits pontificaux, dans une châsse couverte de larges plaques d'argent dorées. Chaque année on expose ces reliques à la vénération du peuple ; on fait une procession à laquelle, d'ordre du sénat, le provéditeur et les conseillers,

en habits de cérémonie, assistent à la tête de la noblesse du pays. Ces restes précieux sont exposés avec confiance dans les calamités publiques. Il existe encore à Zante des descendans de saint Denys.

En 1714, l'île de Strophades fut pillée par des corsaires turcs. Vingt religieux furent emmenés esclaves à Constantinople; ils furent rachetés quelques années après. Les moines enclouèrent alors quelques canons de bronze, qui ont été remplacés par les quatre mauvaises pièces de fer qu'on y voit aujourd'hui. Les archives furent perdues : elles conservoient peut-être la mémoire de quelques anecdotes curieuses. Les moines qui avoient été assez heureux pour se sauver portèrent cette triste nouvelle à Zante; ils retournèrent ensuite à Strophades après avoir eu quelques secours du souverain, et des aumônes des fidèles.

LIVRE XII.

Etat physique et politique de l'île de Cérigo, et de l'écueil Cérigotte.

CHAPITRE XXXIV.

Etat physique de l'île de Cérigo.

L'île de Cérigo est située à l'entrée de l'Archipel, au N. de la Canée, et au S. de la Morée. Elle a environ vingt lieues de circonférence, huit au plus en longueur, et cinq à six dans sa plus grande largeur. Sa figure est ovale.

Pline ne place l'île de Cérigo qu'à cinq mille pas du cap Maléa de la Morée, aujourd'hui cap Santo-Angelo. Strabon donne la même distance, qui est de quarante stades, en face du cap Maléa. Il met aussi cette île près de celles de Calaurie, Egine et Salamis, dans la mer de Myrtoum, comprise entre l'île de Crète, l'Argie, l'Attique, et une partie de la mer de Sicile.

Ptolémée et Stephanus avoisinent l'île de Cérigo de celle de Crète, aujourd'hui Candie. Ce rapprochement est juste, car du château de Cérigo, on découvre facilement l'île de Candie, dans un tems clair et serein.

D'après la situation de cette île, Sinan-Cigale, fameux amiral ottoman, l'appeloit la lanterne de l'Archipel.

A l'O. et très-près de la côte, s'élèvent trois petits écueils nommés dragonnères.

Les corsaires, sur-tout les Maltois, mouilloient ordinairement pendant l'été près de ces écueils, où ils étoient aux aguets des bâtimens marchands. Ils enlevoient aussi très-souvent le bétail que les habitans de l'île de Cérigo mettoient au pâturage sur ces îlots.

Au S., à deux lieues de distance, est un autre écueil appelé l'Ovo. Il a un tiers de lieue de circuit, et ressemble à un pain de sucre. C'est un rocher aride où l'on ne peut aborder. On en approche de très-près, le fond dans sa circonférence étant très-grand. Cette roche s'élève perpendiculairement du fond de la mer, à 500 pieds au-dessus de la surface des eaux. On prétend que l'on y trouve une espèce particulière de lapins dont le poil est rouge. Je n'en ai jamais vus, et ne garantirai point la certitude de cette particularité.

A l'E. S. E. de l'Ovo, à trois lieues de dis-

tance, on rencontre deux autres petits rochers nommés Coffé.

Strabon assure que de son tems l'île de Cérigo étoit pourvue d'un très-bon port, peu éloigné d'une ville dont une partie appartenoit en propre à Euriclès, général des troupes lacédémoniennes.

Pausanias rapporte qu'il y avoit autrefois une rade, appelée Scandéa, éloignée de dix stades de l'ancienne ville de Cythère, et où l'on construisoit des vaisseaux.

Les mouillages de Cérigo pouvoient être de très-bonne qualité pour les bâtimens du tems de ces écrivains; mais, par les variations qu'éprouvent toujours la profondeur et la qualité des fonds près des côtes, dont la configuration est aussi sujette à changer après un certain laps de tems, et par les nouvelles formes et grandeurs adaptées dans la construction navale, ces mouillages n'ont plus offert aux navigateurs les mêmes avantages.

Se trouvant dans l'Archipel, vers les eaux du cap Saint-Ange, et étant surpris par un coup de vent de N., on peut venir mouiller en face de Saint-Nicolo, où est bâti un petit fort. On mouille sur 20 à 25 brasses à l'entrée d'une calanque nommée Saint-Nicolo, qui ne peut recevoir que des petits bâtimens, qui y sont exposés aux vents du S. Pour reconnoître

ce mouillage, on naviguera vers la pointe méridionale de Cérigo, la côtoyant à un peu de distance. On observera une pointe foraine à l'extrémité de laquelle il y a deux écueils que l'on appelle dragonnères. Ayant doublé ces écueils, on découvre alors le mouillage de Saint-Nicolo. A l'extrémité méridionale de l'île de Cérigo, est bâtie, sur une montagne, la forteresse, qui est peu peuplée. Au pied de cette montagne, il y a une espèce de baie indiquée sur le plan par les lettres A B C, où mouillent les petits bâtimens dans la bonne saison. Ce mouillage n'est point de bonne tenue, et on est exposé à naufrager avec les vents de S. On peut passer entre l'écueil l'Ovo et l'île de Cérigo. On peut aussi passer entre l'île et le Coffé; mais il faut bien se garder d'y rester en calme, parce que les courans y sont dangereux.

L'on découvre le long de la côte du port de Cérigo, beaucoup de ruines, que l'on prétend être celles de l'ancienne ville du roi Menelaüs. Ce qu'on y remarque de plus entier, est une grotte ou caverne taillée dans le roc, en forme de voûte. Les gens du pays veulent que cette grotte ait servi aux bains d'Hélène. Ils prétendent aussi que les ruines que l'on voit à trois ou quatre milles de cette grotte, sur un côteau, sont les restes d'un palais de

cette princesse. L'on aperçoit deux colonnes debout sans base et sans chapiteau; ou du moins la base est tellement cachée sous terre, que l'on ne sauroit juger à quel ordre elles appartiennent. Spon les prétend de l'ordre dorique.

Wheler estime que ces masures sont plutôt les ruines d'un ancien temple, que celles d'un palais.

A environ trois lieues du port Saint-Nicolas, on voit, sur une montagne, une assez grande étendue de ruines; on les croit les restes de l'ancienne ville de Cythère. A peu de distance, quelques monumens d'architecture antique annoncent un temple que l'on suppose avoir été dédié à Vénus. Cet endroit se nomme aujourd'hui *paleocastro*.

L'île de Cérigo est en général couverte de roches; ses produits nécessairement très-bornés, ses habitans sont dans un état peu aisé.

Cependant leur récolte annuelle en blé et autres grains, passe la consommation de l'île. Le surplus, quoiqu'en petite quantité, est exporté à Zante et Céphalonie. Le blé de Cérigo est d'une qualité très-supérieure à celui de la Morée, ce qui le fait rechercher des autres insulaires.

L'île donne aussi une quantité d'huile suf-

fisante aux besoins de la population, mais dont on ne peut rien exporter.

On recueille quelque peu de lin et de coton, entièrement employé pour l'usage des Cérigotes.

A l'exception des vins ordinaires qu'ils reçoivent en grande partie de la Morée et de l'île de Candie, les Cérigotes sont, pour les besoins de première nécessité, beaucoup moins dépendans de leurs voisins que les autres insulaires.

Ils entretiennent des troupeaux de chèvres, dont ils emploient le lait à faire des fromages que l'on conserve en les salant. Ils tirent de la Morée le gros bétail; mais leur consommation n'est point considérable.

Parmi les fruits et les légumes, on distingue une espèce d'oignons très-petits, d'un goût exquis, et des olives également très-petites et fort recherchées; les Cérigotes les réservent pour en faire des présens, soit à des amis, soit à des protecteurs.

On recueille aussi une certaine quantité de miel très-estimé; mais cet article est en grande partie employé comme les oignons et les olives.

On fait à Cérigo deux sortes de vins de liqueur. La première, nommée *liatico*, est absolument la même que le *generoïde*, dont j'ai parlé en traitant de l'état physique

de l'île de Zante. La seconde est un vin muscat blanc, d'une douceur singulière. Ces liqueurs sont en grande réputation ; la quantité n'est point assez étendue pour former un article de commerce, et le peu qui sort de l'île est aussi destiné à payer la protection de gens qui ignorent combien l'intérêt avilit le bienfait. Cette classe est malheureusement trop commune ; heureux celui qui peut se dispenser de lui payer le tribut du besoin, ou qui a le courage de lui refuser celui de l'adulation !

L'île de Cérigo est sujette à des coups de vent extrêmement violens, et qui souvent font des dommages considérables, en brûlant dans leur passage la plupart des plantes, et en bouleversant les terres, et déracinant les arbres.

La chasse ne peut dédommager le Cérigote des pertes qu'il essuye souvent dans les productions qui servent à l'alimenter. Le gibier volatile y est de passage, comme dans les autres îles, mais cependant en plus grande quantité, y trouvant une nourriture plus abondante. On distingue les cailles de Cérigo. Les insulaires en font des provisions, en les assaisonnant avec du vinaigre, auquel ils ajoutent quelques grains de raisins secs de Corinthe. Ils estiment beaucoup cette sorte

de

de mets. On ne voit guère dans l'île que des lièvres et des lapins ; on n'y trouve aucune autre espèce de quadrupèdes.

Les Cérigotes se servent pour le chauffage de fagots faits de racines et d'épines. Ils n'ont point à se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, et leur frugalité limite la consommation de la cuisine.

Les côtes de l'île de Cérigo sont très-poissonneuses. La pêche pouvoit offrir à ces insulaires une ressource abondante ; mais ils en abandonnoient le profit aux Napolitains, qui étoient sur-tout attirés par la pêche du corail. La diminution de cet article, jointe à la crainte des corsaires barbaresques, les ont fait renoncer à ces spéculations devenues peu lucratives, et qui les exposoient à bien des dangers. Les insulaires n'ont jamais essayé de les remplacer.

Le climat est très-tempéré, mais sujet aux mêmes variations que dans les autres îles. L'air, quoique pur, est très-vif et dangereux, surtout pour les personnes attaquées de phtysie. Les hernies sont, pour ainsi dire, une maladie locale. On compte plus du cinquième de la population sujet à cette incommodité. Les médecins du pays l'attribuent à la qualité de l'air. Je me borne à plaindre les malades,

sans hasarder de juger l'opinion de leurs Esculapes. Cependant ces hernies peuvent être une maladie héréditaire, ou peut-être une suite de l'usage abusif de l'huile et des légumes pour nourriture.

Les auteurs anciens ont donné à l'île de Cérigo le nom de Porphyris, et l'épithète de Porphyrussa, à cause des belles coquilles de pourpre qu'on y trouvoit. Pline prétend qu'elle a été ainsi appelée à cause du porphyre qu'on y trouve en abondance. Les modernes ont suivi cette opinion. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est qu'on n'a jamais tiré aucun parti de cette richesse locale.

Au S. O., au pied d'une montagne nommée Sainte-Sophie, à cause d'une église bâtie en cet endroit sous l'invocation de cette sainte, est une caverne digne de l'attention des curieux. L'entrée est aisée, et forme une espèce de vestibule assez vaste. L'intérieur s'étend ensuite en serpentant, et de chaque côté on voit des petites chambres et des chemins fort étroits, où l'on craint de s'aventurer. Cette caverne est ornée de stalactites, de figures très-variées, où l'art semble avoir secondé les opérations de la nature. On n'a jamais tenté de pénétrer très-avant dans cette caverne. On craint d'être suffoqué tout-à-coup par la raréfaction de l'air, ou de s'éga-

rer dans ses routes tortueuses. On s'imagine être dans le labyrinthe de Crète, et on n'a pas toujours l'heureux cordon d'Ariane.

A l'E. S. E., près du rivage de la mer, on trouve une autre grotte ou caverne divisée en trois appartemens très-curieux.

On voit beaucoup d'autres cavernes ; mais les deux que je cite, sont les seules intéressantes.

Les tremblemens de terre sont rares dans l'île de Cérigo, et presque toujours de simple relation ; aussi les secousses n'y font jamais de dommages.

Un botaniste trouveroit à s'occuper utilement sur cette île. Le *lotus edulis cretensis*, si rare ailleurs que dans l'île de Crète, est fort commun à Cérigo.

On y trouve aussi le dictame bâtard, qu'il faut distinguer du véritable dictame de Crète, quoique d'ailleurs il lui ressemble fort. Ce qui les distingue principalement, c'est que les fleurs de celui-ci sont blanches et pourpres, et qu'elles sont renfermées dans un bouton blanc avant qu'elles s'épanouissent ; ses feuilles sont aussi plus larges et plus rondes, et la tige qui les soutient est plus grosse et plus veloutée.

Il croît dans l'île de Cérigo de la sauge dont les feuilles sont d'une couleur cendrée et fort

odorantes ; elle porte une espèce de fruit semblable à de petites pommes ou à des noix de galle.

On trouve aussi en grande quantité le *trago-riganum* ou origan de bouc , ainsi appelé à cause de l'odeur forte qui en exhale.

Non loin de la ville , il y a une éminence nommée *turcovuni* (la montagne des Turcs) , qui semble formée entièrement d'ossemens humains pétrifiés. Les uns prétendent que cet endroit servit long-tems de cimetière , lorsque les Turcs étoient maîtres de Cérigo. On sait qu'ils ont l'usage de ne donner la sépulture aux morts qu'à certaine distance des lieux habités ; en cela ils montrent plus de sagesse que la plupart des peuples qui passent pour les plus éclairés. D'autres remontent jusqu'au déluge , et donnent à la pétrification de ces ossemens la même origine qu'à celle d'une infinité de coquillages pétrifiés que l'on trouve dans l'intérieur de l'île, et même sur les collines.

Un géographe allemand (1) dit qu'il existe à Cérigo une espèce d'ânes sauvages , dans la tête desquels on trouve une petite pierre dont l'attouchement est un remède infaillible contre

---

(1) A. F. Busching , Géo. Nov.

plusieurs maladies, mais sur-tout pour faciliter les accouchemens sans douleur. Je respecte assurément les lumières de l'auteur qui fait un présent si précieux aux Cérigotes ; mais je ne puis me défendre d'être étonné qu'un homme sensé ait eu l'idée de rendre son ouvrage intéressant par des contes aussi absurdes. Je ne nie pas l'existence des ânes à Cérigo, mais celle de ces ânes miraculeux. Comme par-tout ailleurs, on se guérit par les moyens connus, des maladies que l'on éprouve, et les femmes accouchent aussi, comme partout ailleurs, sans prodige.

On assure qu'il existe au centre de l'île une source d'eau dont les vertus n'ont pas trouvé beaucoup de curieux d'en faire des expériences réitérées. Quiconque en boit, perd aussi-tôt l'envie et la faculté de sacrifier à Vénus. Si réellement cette eau a les qualités que plusieurs insulaires m'ont certifié, ses propriétés ne seroient peut-être pas sans utilité pour l'humanité. C'est aux gens de l'art à décider.

La ville de Cérigo, située à l'O., sur une colline, à environ une demi-lieue du rivage de la mer, est peu considérable, et n'offre que la vue assez triste d'un amas de maisons fabriquées sans goût, et ayant toutes des terrasses au lieu de toits, qui ne pourroient

tenir long-tems contre la violence des coups de vent et des ouragans qui sont très - fréquens. Du côté du N., elle est défendue par un fort dont l'enceinte renferme plusieurs habitations, et celle qu'occupoit le provéditeur, du tems des Vénitiens. Il y avoit aussi une église latine sous l'invocation du sauveur. Au S. près de la mer, est un autre couvent grec sous l'invocation de la sainte Vierge, dite *mertidia*, d'une image trouvée sur un myrte. Cette église avoit quatre autels, outre le maître-autel, où étoit placée l'image célèbre par la quantité de miracles que la dévotion des insulaires lui attribue. Cette effigie est peinte sur bois; lors de sa découverte, il ne restoit déjà plus que les têtes de la vierge et de l'enfant Jésus. On a completté le tableau en plaques d'or; il a été ensuite placé dans un cadre enrichi de pierreries. Il est renfermé dans une espèce de niche garnie d'un grillage en fer doré, fermé de trois clefs, dont l'une étoit entre les mains du provéditeur, l'autre remise aux syndics, et la troisième à l'administrateur chargé des biens du monastère. La communauté est composée d'hommes et de femmes, sous la direction d'un abbé.

A l'O., à un demi - quart de lieue de la ville, il y a un couvent de moines, dédié à saint Martin; ce monastère desservoit la pa-

roisse. Toute la communauté étoit composée de trois moines, qui jouissoient d'un revenu suffisant, auquel ils ajoutoient les charités des fidèles.

Les églises grecques sont très-nombreuses, et l'on compte plusieurs couvens d'hommes et de femmes. Le plus remarquable est celui de Saint-Jean de la grotte, bâti sur un rocher peu éloigné de la forteresse. Ce monastère a été taillé dans le roc. Les rochers que l'on voit en cet endroit font trembler; ils sont tellement penchés, qu'ils semblent prêts à s'écrouler. Les Cérigotes ont une vénération particulière pour cet endroit, parce qu'ils prétendent que c'est là que saint Jean composa son apocalypse.

La cathédrale grecque est bâtie au centre de l'île; elle n'a rien de remarquable, que sa situation au milieu des terres dont le produit lui appartient. L'évêque de Cérigo n'alloit y officier que les jours de fêtes les plus solemnelles de l'année.

Cette église fut consacrée à saint Théodore, et érigée aux frais de Romain, empereur de Constantinople, en 1028. Suivant la tradition du pays, saint Théodore, originaire de la ville de Corron, étoit venu à Cérigo, où il vécut en hermite dans une église dédiée à saint Sergius et saint Bachus. L'anacho-

rète fit des miracles pendant sa vie ; ces prodiges se renouvelèrent après sa mort. Les habitans de la Morée, qui dans ce tems-là mettoient leurs bestiaux au pâturage sur l'île de Cérigo , en furent les témoins. La réputation du bienheureux saint Théodore se répandit dans toute la Grèce, pénétra à Constantinople, et l'empereur fit aussi-tôt construire cette église. La dévotion attira une quantité d'habitans des pays voisins, qui s'établirent à Cérigo.

On compte dans l'île environ une trentaine de villages ou de hameaux, qui, avec la ville, renferment à-peu-près huit mille ames, qui sont l'ensemble de la population.

CHAPITRE XXXV.

Etat politique de l'île de Cérigo.

L'Île de Cérigo a été connue des anciens sous le nom de Porphyre, tiré de la grande quantité de porphyre qui existoit, ou que l'on supposoit exister dans cette île, et sous celui de Cythère, que Ptolémée attribue à Cytherus, fils de Phénix, qui vint s'y établir.

Les Lacédémoniens envoyèrent la première colonie dans l'île de Cythère.

La huitième année de la guerre du Péloponèse (1), les Athéniens firent une descente dans cette île. Leur flotte étoit composée de soixante vaisseaux ; elle portoit deux mille soldats pesamment armés, et quelque cavalerie, sous la conduite de Nicias, qui partageoit le commandement avec Nicostrate et Atoclès.

Dix vaisseaux entrèrent d'abord dans le port, et le bourg de Scandée, bâti sur le rivage, se rendit aussi-tôt. Deux mille Milésiens, pesamment armés, prirent terre du côté du cap Malée, et marchèrent, avec le reste des troupes, sur la ville de Cythère, à dix stades de distance du bourg de Scandée. Tous les habitans avoient pris les armes, bien résolus de faire la plus vigoureuse défense.

L'attaque commença ; les Cythériens tinrent ferme pendant quelque tems ; mais ils furent enfin obligés de céder, et se retirèrent dans la forteresse, d'où ils proposèrent de capituler. Ils se rendirent à condition qu'ils au-

---

(1) Thucydide, Guerre du Pélop.

roient la vie sauve ; ils furent soumis à la domination des Athéniens.

Leur accommodement fut préparé par quelques-uns d'entr'eux, qui s'étoient ménagé des intelligences avec Nicias. Ce général ne crut cependant pas devoir s'en reposer sur leurs promesses de la fidélité des insulaires ; il fit sortir de la place tous les Lacédémoniens, qui furent conduits dans l'intérieur du pays, loin des côtes, dont le voisinage de celles de la Laconie pouvoit favoriser un coup de main.

Maître de Cythère, et après y avoir établi une bonne garnison, Nicias se replia sur les côtes de la Laconie, où ses troupes de débarquement campoient momentanément, et suivant l'occasion, se tenant presque continuellement en marche, et portant par-tout le ravage dans leur passage. Asnie et Hélos furent les premiers endroits dévastés. Cette expédition dura sept jours. Cette manière de faire la guerre obligea les Lacédémoniens à diviser leurs forces, par la nécessité de couvrir les endroits les plus exposés. Ils n'étoient pas sans inquiétude pour la Laconie, où des mouvemens d'insurrection et de mécontentement s'étoient déjà manifestés depuis la prise de Cythère. Ils se voyoient engagés dans une guerre dont les suites pouvoient

causer leur ruine. Ils firent tous leurs efforts pour arrêter les progrès des Athéniens. On leva quatre cents chevaux, et on augmenta le nombre des archers. Ils n'osoient cependant rien hasarder ; la présence de la flotte ennemie les tenoit en suspens, et ils craignoient de s'engager dans quelqu'action dont le succès étoit bien douteux. Ils se bornoient à empêcher les Athéniens de pénétrer plus avant dans le pays.

Un corps de troupes que les Lacédémoniens avoient placé près de Cortyte et d'Aphrodisie, profitant d'un moment où l'infanterie légère des Athéniens étoit éparse dans la campagne, la chargea vigoureusement, et la mit en fuite. Les Lacédémoniens furent arrêtés dans leur poursuite par l'infanterie pesamment armée, qui les obligea à battre en retraite, après leur avoir tué quelques hommes. Les Athéniens dressèrent un trophée pour ce foible succès.

Ils évacuèrent enfin la Laconie, et retournèrent à Cythère. La flotte athénienne appareilla bientôt de ce port, et fut attaquer Epidaure la limerienne. Elle ne se retira qu'après avoir fait les plus grands ravages. L'armée se porta ensuite sur Thyrée, ville située entre la Laconie et l'Argide. Elle étoit alors habitée par les Eginètes, qui s'y étoient établis depuis qu'ils avoient été chassés de leur pays

par les Athéniens. Ils avoient obtenu cet asile des Lacédémoniens, qui le leur accordèrent peut-être autant par le sentiment de la haine qu'ils portoient aux Athéniens, que par celui de la reconnoissance des services que leur avoient rendus les Eginètes, dans les calamités du tremblement de terre qui bouleversa la Laconie, et dans la révolte des Ilotes.

Les Eginètes, à l'approche de la flotte ennemie, n'attendirent pas le débarquement des troupes pour s'éloigner de la côte. Ils étoient occupés à la construction d'un fort; ils l'abandonnèrent précipitamment, et se retirèrent dans la ville haute, éloignée d'environ dix stades. Les Lacédémoniens qui se trouvoient en cet endroit, refusèrent de suivre les Eginètes, et de se renfermer avec eux. Trop foibles pour tenir la campagne, et résister à l'ennemi, ils prirent le parti de se retirer dans les montagnes.

Les Athéniens à peine débarqués coururent en désordre vers la ville; elle fut emportée d'assaut, et livrée au pillage et aux flammes. Tous les habitans furent faits prisonniers, et emmenés comme esclaves. Tantale, fils de Patrocle, à qui les Lacédémoniens avoient donné le commandement de cette place, eut le même sort. On arrêta aussi quelques insulaires de Cythère qui avoient suivi le parti des

Lacédémoniens ; ils furent relégués dans différentes petites îles. Pour les Eginètes, on les passa tous au fil de l'épée. Les Athéniens ne leur pardonnèrent pas leur attachement pour les Lacédémoniens. Tantale fut envoyé à Athènes avec ceux de ses compatriotes que l'on prit à Thyrée.

Diodore s'accorde avec Thucydide dans le récit qu'il fait de la prise de Cythère par les Athéniens, et de leur expédition sur les côtes de la Laconie.

L'île de Cythère (1) retourna ensuite sous la domination de Sparte. Elle servit de retraite à Cléomène, qui, à l'approche d'Antigonus, roi de Macédoine, vainqueur des Illyriens, s'embarqua, et se réfugia à Cythère. Il y demeura jusqu'à la mort d'Antigonus ; il se rendit alors à Alexandrie, où le roi Ptolémée lui promit une flotte. La mort de ce prince lui fit perdre toute espérance.

L'île de Cérigo passa avec le reste de la Grèce sous la domination des Romains. Lorsque l'empire fut divisé, elle fit partie des Etats de Constantinople, et à la suite de celui-ci, elle eut des princes particuliers, et devint enfin une des possessions de la république de Venise dans le levant.

---

(1) Plutarque, Vie de Cléomène, roi de Sparte.

CHAPITRE XXXVI.

Médailles.

Les deux médailles dont j'ai pu me procurer le dessin, et que j'ai inséré dans mon ouvrage, représentent d'un côté la déesse Vénus sous la figure d'une femme nue, et debout; au revers est une tête de femme dont les cheveux sont arrangés avec art. C'est celle de la déesse des amours. Elles n'ont point d'autres inscriptions que le nom des insulaires.

Dans la première de ces médailles, elle est représentée tenant une pomme de la main droite. Cet emblême rappelle le jugement de Pâris. De la gauche, elle s'appuie sur le bout d'un arc.

Dans la seconde, la pomme est remplacée par une flèche.

On voit dans quelques cabinets d'amateurs à Venise, des médailles frappées en l'honneur d'Alexandre le grand, sur lesquelles Vénus est représentée tenant un arc à la main.

L'arc mis dans la main de la déesse a donné

lieu à quelques observations de savans. Nonnius (1) dit avoir remarqué que, sur les médailles de Faustine Auguste, Vénus est toujours représentée tenant une pique de la main gauche, et une pomme de la droite ; mais qu'il n'avoit jamais vu aucune médaille de Cythère portant l'effigie de cette déesse avec un arc. Ne doutant cependant pas que ce ne soit réellement une figure de Vénus, il suppose qu'en lui mettant un arc à la main, on a voulu faire allusion au pouvoir de cette déesse de désarmer l'Amour, son fils.

Ælien (2) prétend que l'arc est relatif à la grande quantité de baleines qui se trouvoient aux environs des côtes de Cythère, et dont les nerfs n'étoient pas seulement propres pour faire des cordes de luth, et d'autres instrumens de musique, mais étoient employés à faire des arcs d'une excellente qualité. Il faut convenir qu'on ne peut donner à l'arc de Vénus une signification plus ridicule.

Il n'est point douteux que l'île de Cythère ne fût spécialement consacrée à Vénus, et de là les poëtes donnent souvent à cette déesse

---

(1) (2) Description des îles de l'Archipel, par d'O. Dapper, imprimée à Amsterdam en 1703.

l'épithète de Cythérée. Suivant Hésiode, Vénus, au sortir des eaux, fut portée par les zéphyrs, dans une nacre de perle, sur l'île de Cythère.

Le culte de Vénus Uranie (1), ou la céleste, fut établi dans l'île de Cythère par les habitans de la ville d'Ascalon, en Syrie. Ils l'avoient reçu des Chypriens, et ceux-ci des Assyriens. Ces insulaires lui bâtirent un temple, qui passoit pour le plus ancien et le plus célèbre de tous ceux de la Grèce où l'on vénéroit cette déesse. Sa statue la représentoit armée.

D'autres assurent que, dans le temple de Vénus à Cythère (2), il y avoit une statue de cette déesse que l'on regardoit comme un chef-d'œuvre de l'art. Elle étoit représentée sous la figure d'une jeune beauté toute nue sur les flots de la mer, tenant à sa main droite une coquille de poisson. On l'avoit parée de roses, et plusieurs colombes l'accompagnoient en volant autour d'elle. Les trois grâces nues, dont deux avoient sur elle leurs regards fixés, et la troisième lui tournoit le dos, précédoient la déesse, que suivoit Cupidon, son fils.

(1) Pausanias, Voy. de l'Attique et de la Laconie.

(2) Porcach.

On

On voyoit aussi dans ce temple, au côté oriental, la statue d'Hélène, femme de Ménélas, la plus belle des Grecques, enlevée par Paris, fils de Priam.

Tous ces morceaux de sculpture paroissent avoir été exécutés par des artistes de l'île même. Ces insulaires cultivoient les sciences et les arts. Pausanias (1) nous a conservé la mémoire d'Hermogène, statuaire de Cythère, qui fit une statue de Vénus, dont on décora une fontaine à Corinthe.

Philoxène (2), poëte lyrique de l'île de Cythère, a laissé un exemple de fermeté qui honore les sciences et les arts, et n'aura jamais assez d'imitateurs. Ce poëte aima mieux être condamné à tirer des pierres d'une carrière, que d'approuver de mauvais vers, composés par Denys, tyran de Syracuse.

L'île de Cythère, par son peu d'étendue, la pauvreté de ses productions, ne pouvoit avoir qu'une population très-bornée, et n'a jamais joué qu'un rôle passif dans les différentes révolutions qu'a subies successivement la Grèce. L'histoire des Cythériens est comme celle des habitans de petites provinces; elle

---

(1) Paus., Voy. de Corinthe.

(2) *Idem*, Voy. de l'Attique.

se limite à la relation de quelques faits particuliers, cités dans le récit des grands événemens consacrés dans les annales des peuples qui leur ont donné des lois, et à qui sa position seule en rendoit la possession plus ou moins importante. Il ne reste dans l'île de Cythère que des vestiges bien foibles des monumens qui l'illustroient dans l'ancienne Grèce. On n'y trouve plus aucune inscription, et rarement quelques médailles, dont l'étude auroit suppléé, au moins en partie, au manque d'annales. On découvre encore quelques médailles du tems des Romains. J'ai eu connoissance d'une collection de ce genre, mais dont la plupart frappées sous l'empire, faite sur les lieux par un insulaire qui occupoit la place de vice-consul de France. Elle fut envoyée à M. le comte de Maurepas, ministre de la marine. Quoique je n'aie pu en avoir en même-tems les dessins, j'ai cru cependant que la nomenclature de ces médailles ne seroit pas sans intérêt pour le lecteur.

Médailles romaines.

BRONZE. La I[ere]., que l'on suppose être de Pompée, mais dont la légende, trop effacée, ne donne aucune

certitude à cet égard, a, d'un côté, deux têtes couronnées d'épis de blé, et de l'autre, un vaisseau. Elle semble plutôt un monument relatif à la fertilité des terres en grains, et à la navigation, à laquelle les habitans des îles se sont toujours livrés. Ceux de Cythère pouvoient y avoir fait des progrès.

La IIeme. porte, d'un côté, une tête de femme, que l'on croit être celle de Cléopatre; au revers, un guerrier à cheval : on le juge être Marc-Antoine. La légende, comme dans la première, entièrement effacée, il reste des doutes. BRONZE.

La IIIeme. représente, d'un côté, une tête de jeune homme couronnée de lauriers; de l'autre, une femme paroissant marcher, élevant de la main droite une couronne de lauriers, et tenant de la gauche une palme. Il n'y a pas d'inscription; on ne voit que les deux lettres S. C. On la croyoit frappée en l'honneur de Néron; mais seroit-il

hors de probabilité que cette médaille fût un monument de quelque victoire? ou la figure, tenant d'une main une couronne de lauriers, et de l'autre une palme, ne pourroit-elle pas faire allusion aux progrès des insulaires dans les arts? Minerve avoit ses lauriers comme le dieu des combats.

La IVeme., sans figure, porte, d'un côté, ces mots : *Cæsar Augustus Pont. Max. Tribunicia potestate ;* et de l'autre, *Publius Livius Agrippa III. Vir. A. A. A. F. F. S. C.*

BRONZE.

La Veme. D'un côté sont gravés ces mots : *Imp. T. Cæsar. Vesp. Aug. P. M. P. P. P. Cos. VIII;* de l'autre, est la Victoire, les aîles déployées, tenant une couronne de lauriers et une palme ; au-dessous, S. C.

La VIeme. D'un côté, ce mot grec : ΣΕΒΑΣΤΟΣ ; de l'autre, une tête de femme couverte d'un diadême : on la croit celle d'Antonia.

La VIIeme. D'un côté, la tête

d'une femme, et ces mots abrégés : *Dom. Aug. Imp. Cœs. Dom. Aug.* ; au revers, la déesse Cérès est représentée debout, appuyée de la main gauche sur une lance, et tenant de la droite quelques épis de blé ; au-dessous, S. C. BRONZE.

La VIIIeme. On lit, d'un côté, ces mots abrégés : *Imp. M. Oth. Cœs. Aug. T. R. P.* ; au revers, on voit la déesse de la paix une branche d'olivier à la main ; autour : *Victoria Othonis.* ARGENT.

La IXeme. D'un côté, ces mots : *Salonina Aug.* ; au revers, une femme debout, tenant une coupe de la main droite, et une lance de la gauche.

La Xeme. D'un côté, une tête couronnée de lauriers, et la légende : *Hadrianus Augustus. P. P.* ; sur le revers, une jeune femme debout, la tête couronnée de fleurs, prenant de la main droite une palme que lui présente un enfant ; de la gauche, elle tient une corne d'abondance ; un autre enfant est placé à son BRONZE.

côté, tenant le bas de son vêtement : on lit : *Hilaritas. P. R. Cos. III. S. C.*

La XIeme. Tête couronnée de lauriers, et la légende : *Imp. Cœs. Trajanus Hadrianus Augustus;* au revers, un jeune guerrier tenant de la main gauche un javelot ; de la droite il saisit la bride d'un cheval comme pour le monter ; on lit : *Mauretania S. C.*

La XIIeme. Quoiqu'un peu effacée, on lit : *Imp. Cœs. divi Trajani Aug. filio Trajano Hadriano Optimo Augusto Germanico ;* au revers est une galère et ces mots : *Felicitati Aug. ;* au-dessous : *Cos. III. P. P.*

BRONZE.

La XIIIème. D'un côté, une tête sans aucun ornement ; la légende est effacée ; on la suppose cependant de *Trebonianus Gallus ;* au revers est une espèce de temple, où l'on voit la déesse Junon, tenant d'une main une lance, de l'autre une coupe, et ayant à ses pieds le paon ; on lit : *Junoni Martiali S. C.*

La XIVeme. Tête couronnée de lauriers, avec la légende : *Imp. Cæs. L. Aurel. Verus Aug.*; au revers, un guerrier à cheval la lance à la main, et ces mots : *Profectio Aug. Tr. P. S. C.*

La XVeme. D'un côté, une tête de femme, et autour : *Urbs Roma;* au revers, la louve allaitant Remus et Romulus.

La XVIeme. D'un côté, une tête couronnée de lauriers; la légende est entièrement effacée; au revers, une autre tête également couronnée de lauriers, et ce mot grec : ΖΕΥΣ.

BRONZE.

La XVIIeme. Tête couronnée de lauriers; on distingue à peine ces mots : *Divus Augustus;* au revers est un aigle les aîles déployées, et tenant la foudre dans ses serres, sans inscription.

La XVIIIeme. Une tête couronnée de lauriers; la légende est effacée; on la croit de Gordien l'africain; au revers est la déesse de la sévérité, assise une verge à main, et le chiffre S. C.

La XIXeme. Tête couronnée de lauriers; la légende : *Imp. Cæs. Ner. Traj. Optimo. Aug. Ger. Dac. P. M. Tr. P. Cos. VI. P. P.*; au revers, une femme debout, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre un caducée, avec ces mots : *Senatus populusque romanus*, et les deux lettres *S. C.*

La XXeme. Buste de guerrier couronné de lauriers; autour : ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΤΡΑΙΑΝΟΣ; au revers, un homme assis à terre, la tête appuyée sur sa main droite; derrière est un autre homme nu debout, tenant de la main droite la victoire aîlée; au-dessous, ce mot : ΑΡΜΕΝΙΑ.

BRONZE.

La XXIeme. Tête couronnée de lauriers, et au-devant une autre petite tête; autour, ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΑΔΡΙΑΝΟΣ; au revers, une femme tenant de la main gauche une lance, sans inscription.

La XXIIeme. Tête couronnée de lauriers; la légende : *Imp. Cæs. M. Aur. Ant. Aug.*; au

revers, un guerrier cuirassé, le casque en tête, appuyé de la main droite sur une lance, et de la gauche sur un bouclier; le chiffre S. C.

La XXIIIeme. D'un côté, on lit : *Imp. M. Jul. Philippus Augustus ;* au revers, une femme debout s'appuie de la main droite sur une lance terminée par un caducée, et tient de la gauche une corne d'abondance; autour : *Felicitas temporum ;* au bas, S. C.

BRONZE.

La XXIVeme. D'un côté, deux têtes; autour : *Imp. M. Jul. Philippus Augustus ;* au revers, une femme assise, la tête appuyée sur la main gauche, et de la droite tenant un sceptre; on lit : *Securitas orbis;* au-dessous, S. C.

La XXVeme. Tête couronnée de lauriers; la légende : *Imp. C. M. Q. Decius Aug. ;* au revers, une femme vêtue d'une robe longue, tenant de la main droite une lance au bout de laquelle est une tête de cheval; on lit : *Dacia.* S. C.

La XXVIeme. Tête couronnée de lauriers; autour : *Imp. Alexander pius Aug.*; au revers, le dieu Mars, le bras gauche armé d'un bouclier, et tenant de la main droite une lance en arrêt; on lit : *Mars ultor.*

La XXVIIeme. Tête couronnée de lauriers; autour : *Imp. Maximinus Pius Aug.*; au revers, la Victoire, les aîles déployées, tenant de la main droite une couronne; au-dessous, les deux lettres S. C.

BRONZE.

La XXVIIIeme. Tête couronnée; autour : *Imp. C. C. V. Diocletianus. P. T. Aug.*; au revers, une femme nue, appuyée sur une lance, présente à Dioclétien un globe portant la Victoire; on lit : *Concordia militum.*

La XXIXeme. Tête couronnée de lauriers, et la légende : *Constantius nob.*; le revers représente une figure de femme tenant une couronne, et porte ces mots : *Genio populi Romani.*

La XXXeme. Tête couronnée de lauriers ; autour : *Constantinus Max. Aug.* ; au revers, on voit deux guerriers armés de boucliers et de lances, entr'eux deux étendards, et au-dessous : *Gloria exercitus.*

La XXXIeme. Tête couronnée de lauriers ; on lit, quoiqu'avec peine, ces mots : *Vitellius Germanicus Imp. Aug. P. M. Tr. P.* ; au revers, Mars est représenté nu, le casque en tête, et portant sur une épaule un trophée ; au-dessous, S. C. BRONZE.

La XXXIIeme. Tête couronnée de lauriers ; quoique la légende soit un peu effacée, on distingue encore ces mots : *Imp. Nerva, Cœs. Aug. P. M. Tr. P. Cos. III. P. P.* ; au revers, une femme nue tient de la main gauche une corne d'abondance ; la droite est entièrement effacée ; autour on lit : *Fortuna Aug.* ; au bas, les deux lettres S. C.

La XXXIIIeme. Tête de femme, avec la légende : *Marcia Otacil.*

Aug. ; au revers, une autre tête de femme, et autour : *Pietas Augustae.*

La XXXIVeme. D'un côté, une tête de femme, les cheveux arrangés avec soin, et autour : *Diva Augusta Faustina* ; au revers, une femme voilée, appuyée de la main gauche sur une lance, et de la droite soulevant un globe au-dessus duquel est un phénix ; au-dessous on lit : *Æternitas.*

BRONZE.

La XXXVeme. Tête de femme coiffée avec soin ; la légende : *Luciliae Aug. M. Antonini. Aug.* ; au revers, la déesse Vénus, tenant de la main droite une pomme, et de la gauche une lance ; on lit : *Vénus* ; au bas, S. C.

La XXXVIeme. Tête de femme coiffée avec art, et ces mots : *Sabina Aug. Hadriani Aug. P. P.* ; au revers, une femme tenant une baguette ; au-dessous, les deux lettres S. C.

CHAPITRE XXXVII.

Gouvernement. Mœurs. Usages. Industrie. Relation commerciale des habitans de l'île de Cérigo.

L'ILE de Cérigo, du tems des Vénitiens, étoit gouvernée par un provéditeur et deux conseillers nobles de Venise, renouvelés tous les deux ans par le sénat.

Les Cérigotes avoient, comme les autres insulaires, un corps de noblesse qui jouissoit des mêmes priviléges, et nommoit aux places municipales. Il concouroit avec le clergé pour l'élection de l'archevêque grec, à qui la république avoit accordé le revenu de quelques petites terres; le prélat y ajoutoit le casuel de l'épiscopat.

Les mœurs des Cérigotes sont simples; leurs usages, leur costume sont à-peu-près les mêmes que ceux des habitans de la campagne de Corfou et de Zante. Les citoyens qui jouissent d'une certaine aisance ont adopté le vêtement français. Ce sont les seuls chez qui se trouve quelqu'éducation, qu'ils vont

chercher en Italie. Le nombre n'est pas considérable. La seule particularité que j'aie eu occasion de remarquer, est relative aux cérémonies des mariages. Je fus invité à assister à une de ces fêtes dans un village. Après toutes les formalités d'usage, l'épouse fut conduite chez son mari, par un nombreux cortége de parens et amis des deux familles. Au-devant de la porte de la maison, on avoit placé divers instrumens d'agriculture liés ensemble, et une charrue dont le soc étoit tourné en-dehors. La mère de l'époux se présenta pour recevoir sa bru. *Cette réunion*, lui dit-elle, *vous indique l'obligation où vous êtes de partager avec votre mari les travaux de la campagne ; vos mains doivent conduire cette charrue dont le soc est pour vous la première marche d'entrée dans cette maison ;* et en même tems, elle lui tendit la main, et l'aida à monter sur ce soc. Elle fit ensuite partager aux époux un petit pain fait de farine de blé de Turquie, pétri avec du miel, en prononçant ces mots : *Puissiez-vous, comme les abeilles, qui portent continuellement du miel dans leur ruche, porter l'abondance dans votre famille !*

L'industrie est presque nulle chez les Cérigotes, dont la plus grande partie est occupée à la culture des terres, qui leur fournissent

les besoins de première nécessité. Ils ont aussi quelques barques qui font le cabotage des îles, et naviguent sur les côtes des provinces turques les plus voisines. Ils fréquentent surtout les ports de Maina, dont ils exportent quelque petite partie des productions. Ces relations avec un peuple encore barbare, pourroient bien n'être pas sans utilité, si l'île de Cérigo appartenoit à une puissance qui sût apprécier les avantages que sa position peut offrir en politique. Maina est un pays peu connu, les étrangers n'osant y voyager, et ne fréquentant que les ports, sans quitter leurs bords, que pour aller chercher sur le rivage, les articles que l'on y peut charger, et qui sont apportés par les Mainotes eux-mêmes. Tout bâtiment qui ne mouille que par nécessité, ne pouvant tenir la mer, est obligé de se placer le plus éloigné qu'il peut de la côte, et l'équipage doit être continuellement sur ses gardes. Ce n'est pas sans difficultés que j'ai réussi à me procurer quelques renseignemens véridiques sur ce pays et ses habitans. Ils peuvent devenir utiles, et je ne crois pas m'écarter des bornes de mon ouvrage, en les soumettant ici au lecteur.

La province de Maina se divise en quatre capitaineries ou petits cantons.

La première, au N., se nomme Zernata.

C'est la plus riche et la plus fertile, sur-tout en huiles. Elle contient quatorze villages.

Zigos, la seconde, est également située au N. Elle abonde principalement en coton. Sa population occupe dix villages.

Au S., est Cacovouglia (mauvaise terre), nom tiré de la qualité montueuse de cette partie de Maina, qui peut à peine nourrir ses habitans. De tous les Mainotes, ce sont les plus sauvages. On ne voit plus de villages; toutes les habitations sont à une certaine distance entr'elles, et chaque famille vit isolément.

La quatrième capitainerie est à l'E., et se nomme Scoutari. On y voit un petit bourg dont le nombre des maisons ne passe pas quatre cents. Aux environs, on trouve quelques habitations éparses dans la campagne. Cette partie de la province de Maina est assez fertile.

Le bey, ou commandant-général, est nommé par le grand-seigneur. Il est toujours choisi parmi les chefs du pays, et se tient dans le canton où se trouvent ses biens. Ce bey établit dans chaque village un capitaine chargé de la perception des impôts.

Le Mainote est ignorant, cruel et très-vindicatif. Il met sa gloire à être chef d'une nombreuse famille. Si un Mainote en tue un

autre,

autre, tous les parens du mort se réunissent pour le venger. On laisse croître la barbe jusqu'à ce que l'on ait une entière satisfaction. On assiége l'assassin et toute sa famille dans sa propre maison. Les maisons sont toutes bâties en pierres, et propres à résister à des attaques. On conserve la mémoire d'une famille qui se défendit pendant plusieurs années. Les assiégés ne pouvant sortir pour aller chercher des provisions, vivoient des secours que leurs amis leur procuroient d'une manière très-adroite. Trop foibles par leur petit nombre pour les aider ouvertement, sans s'exposer au ressentiment de leurs ennemis, ils se mêloient avec ceux-ci pendant la nuit; et feignant d'être de leur parti, au lieu de lancer des pierres, ils jetoient des petits pains, des morceaux de fromage, des fruits.

Les femmes chez les Mainotes, jouissent de leur liberté; mais la plus petite infidélité coûteroit la vie aux deux coupables.

Les habitans du canton de Cacovouglia ont conservé pour coiffure une espèce de casque ou calotte de fer. Ce canton, extrêmement pauvre, manque aussi de sources d'eau; on y supplée par des citernes, qui sont une des propriétés que l'on estime le plus. Lorsqu'un Cacovouglien se marie, l'affaire la plus

importante est de sonder la citerne, partie principale de la dot qu'il donne à son épouse. Plus on a consommé d'eau dans le repas de nôces, plus on passe pour riche. Cette prodigalité fait du bruit, et on ne manque pas d'instruire tout le canton de la quantité d'eau qui a été bue.

Les habitans de Cacovouglia sont d'une crédulité, d'une simplicité extrême, pour tout ce qui tient à la religion. Un de ces montagnards se confessant à un papas, lui avoua, les larmes aux yeux, qu'il avoit eu le malheur, après avoir donné à boire à une bête de charge, de jeter un peu d'eau qui restoit. Le prêtre jugea le péché énorme, et n'accorda l'absolution que moyennant le prix de seize mesures d'huile. Les églises sont tellement respectées chez cette horde de brigands, qu'elles sont sans portes, et leurs richesses toujours exposées.

Les habitans des rives de la mer sont en général bons nageurs. Ils s'adonnent à cet exercice pour se procurer les moyens de se rendre maîtres des bâtimens qui relâchent sur la côte, de nuit. Ils vont, en nageant, couper les câbles sans être aperçus ; et si le bâtiment est porté à terre, tout est pillé. D'autres fois ils y pratiquent une voie d'eau d'autant plus difficile à réparer, qu'ils ont

soin de ne la faire que dans une situation que l'on ne peut découvrir qu'avec infiniment de peines. Si le bâtiment coule bas, ils s'emparent de tout ce qui surnage ou est jeté à terre. Ils vont aussi quelquefois offrir leurs secours ; mais malheur au navigateur qui a l'imprudence de les recevoir sur son bord! Il est aussi-tôt, lui et son équipage, la victime de leur avidité et de leur cruauté. Ou tout est égorgé, ou ils emmènent avec eux ces infortunés, et les tiennent dans le plus dur esclavage, jusqu'à ce qu'on ait payé leur rançon. Les ports de Maina sont l'asile où se tiennent de préférence les pirates, qui y sont très-bien accueillis. (Voyez le chap. XXIV, tome II.)

Ces considérations ont pu seules empêcher les négocians français établis à Corron et dans les échelles de Morée les plus voisines, de spéculer sur les importations et les exportations qu'ils auroient pu faire à Maina. On en a laissé le bénéfice aux Esclavons et aux Grecs vénitiens, qui seuls fréquentent ces dangereux parages, mais ne négligent cependant pas de prendre des précautions pour leur sûreté. Ils en exportent environ :

		Piastres turques.
5,000	barils d'huile d'olive, valant	70,000
6,000	ocques soie,	60,000
4,000	id. vermillon,	32,000
4,000	valonie,	12,000
30,000	ocques miel,	10,000
10,000	id. cire jaune,	20,000
		204,000

faisant à-peu-près 500,000 liv., sont l'ensemble des exportations de Maina ; mais il est certain que cette somme pourroit être augmentée.

Privé des ressources de l'industrie, le Mainote n'a que les productions de son terroir à offrir à l'étranger. Une partie paie les blés et autres grains qu'il reçoit de la Morée pour la consommation de six mois de l'année ; avec le reste, il se procure, de l'étranger, les articles pour le vêtement, et ceux qui ne tiennent qu'à des besoins factices.

L'exportation des huiles étoit presqu'exclusivement faite par les Esclavons, qui les portoient à Trieste, Gênes, Livourne, et autres places d'Italie.

Les autres articles, la soie, la valo-

nie, etc., étoient acquis par les Grecs de la Morée et des îles vénitiennes.

Presque tous les chargemens se faisoient à Chitries, en face de Corron, à sept ou huit lieues au plus de distance. Une position aussi rapprochée devoit assurer le succès des spéculations de nos comptoirs élablis en Morée. Ils auroient nécessairement eu l'avantage pour les importations sur les Esclavons et les Grecs. Marseille pouvoit fournir à meilleur compte les sucres, les cafés, les draps, les salaisons, etc., que les places d'Italie. La consommation d'une population d'environ cinquante mille ames offroit des bénéfices.

La douane d'entrée et de sortie étoit de trois pour cent.

Les bâtimens grecs et esclavons qui fréquentent le port de Maina ont toujours un équipage nombreux et bien armé, et portent de l'artillerie. Les navires français au contraire, destinés aux voyages du Levant, sont équipés de peu d'hommes, et n'ont presque point d'armes. Leur foiblesse les auroit exposés dans des mouillages où les chargemens se font presque les armes à la main. Il eût été aisé, et sans accroissement de dépenses, de remédier à cet inconvénient. Les cargai-

sons se font à certaines époques de l'année, et presque toutes dans le même port. Pourquoi un des bâtimens de guerre de la division destinée à protéger la navigation et le commerce dans les mers du Levant n'auroit-il pas eu ordre d'aller alors croiser sur les côtes de Maina, et mouiller fréquemment à Chitries ? Sa présence en eût imposé, et cela seul suffisoit. Insensiblement, comme dans toutes les autres échelles turques, le besoin de cette protection eût été moins urgent; les Mainotes se seroient accoutumés à voir notre pavillon; nos négocians auroient enfin traité en toute sécurité avec ces Mainotes, peut-être plus redoutés que redoutables. Les relations de commerce unissent entr'eux les peuples dont les mœurs et les usages sont le plus étrangers; pourquoi n'en auroit-on pas espéré le même succès pour Maina ?

CHAPITRE XXXIX.

De l'île de Cérigotte.

A l'orient de Cérigo, on trouve une petite île nommée Cérigotte : les navigateurs n'y ont donné d'autre attention que celle qu'exigeoit leur sûreté. Cérigotte a été de tous tems le repaire des brigands sortis de la Turquie, et des îles que possédoient les Vénitiens dans le Levant. Sa population est composée de Grecs et de Turcs chassés de leurs pays ; ils accueillent les pirates, dont ils recèlent les rapines, et dont quelquefois ils les dépouillent s'ils sont les plus forts ; ils ne se sont point, ou au moins très-peu, occupés de la culture des terres. Les Cérigottes, qui les ménagent, leur confient quelques troupeaux, qu'ils tiennent au pâturage. Ces brigands vivent isolément entr'eux, et habitent de mauvaises cahutes couvertes de feuillages, éparses çà et là dans l'île. Ils jouissent de la plus entière liberté, et ne connoissent d'autre loi que celle du plus fort. Quelques mauvais bateaux composent leur marine,

et leur servent pour la pêche et les voyages de Cérigo. Ils les arment aussi lorsque l'occasion se présente d'attaquer avec avantage quelque bâtiment marchand. En 1786, les pirateries des habitans de Cérigotte occasionnèrent des plaintes très-vives au sénat de Venise de la part des Turcs. Le provéditeur-général des îles vénitiennes reçut ordre de chasser ces forbans, d'établir une petite colonie, et de bâtir un fort pour la protéger. Ce projet est resté sans exécution.

L'île de Cérigotte a été connue des anciens sous le nom d'Ægiala, qu'il ne faut pas confondre avec l'Epla, qui est aujourd'hui l'écueil de l'Ovo.

J'ai placé dans cet ouvrage le dessin d'une médaille de cette île. D'un côté, elle représente une femme nue à cheval sur la proue ou l'éperon d'un vaisseau : elle fut peut-être frappée en mémoire de quelque combat naval donné près de cette île, ou est relative aux progrès de ses habitans dans la navigation ; elle n'a d'autre légende que le mot ΑΙΓΙΑΛΕΑΣ. Cette femme tient deux épis de blé à la main droite, symbole de la fertilité.

Au revers, on voit une tête de vieillard avec une barbe épaisse et de longs cheveux

frisés ; elle porte une corbeille ou une espèce de boisseau ; ce qui indiqueroit le dieu Serapis, et seroit une nouvelle allusion à la fécondité du terroir de l'île.

Fin du troisième et dernier Volume.

TABLE

Des Livres et Chapitres contenus dans ce Volume.

LIVRE X.

Etat physique et politique des îles de Thiaqui et de Céphalonie.

LIVRE XI.

Etat physique et politique des îles de Zante et des Strophades.

LIVRE XII.

Etat physique et politique de l'île de Cérigo, et de l'écueil Cérigotte.

Fin de la Table des Livres et Chapitres contenus dans le troisième et dernier Volume.


Biblioteka Jagiellońska
stdr0023310

